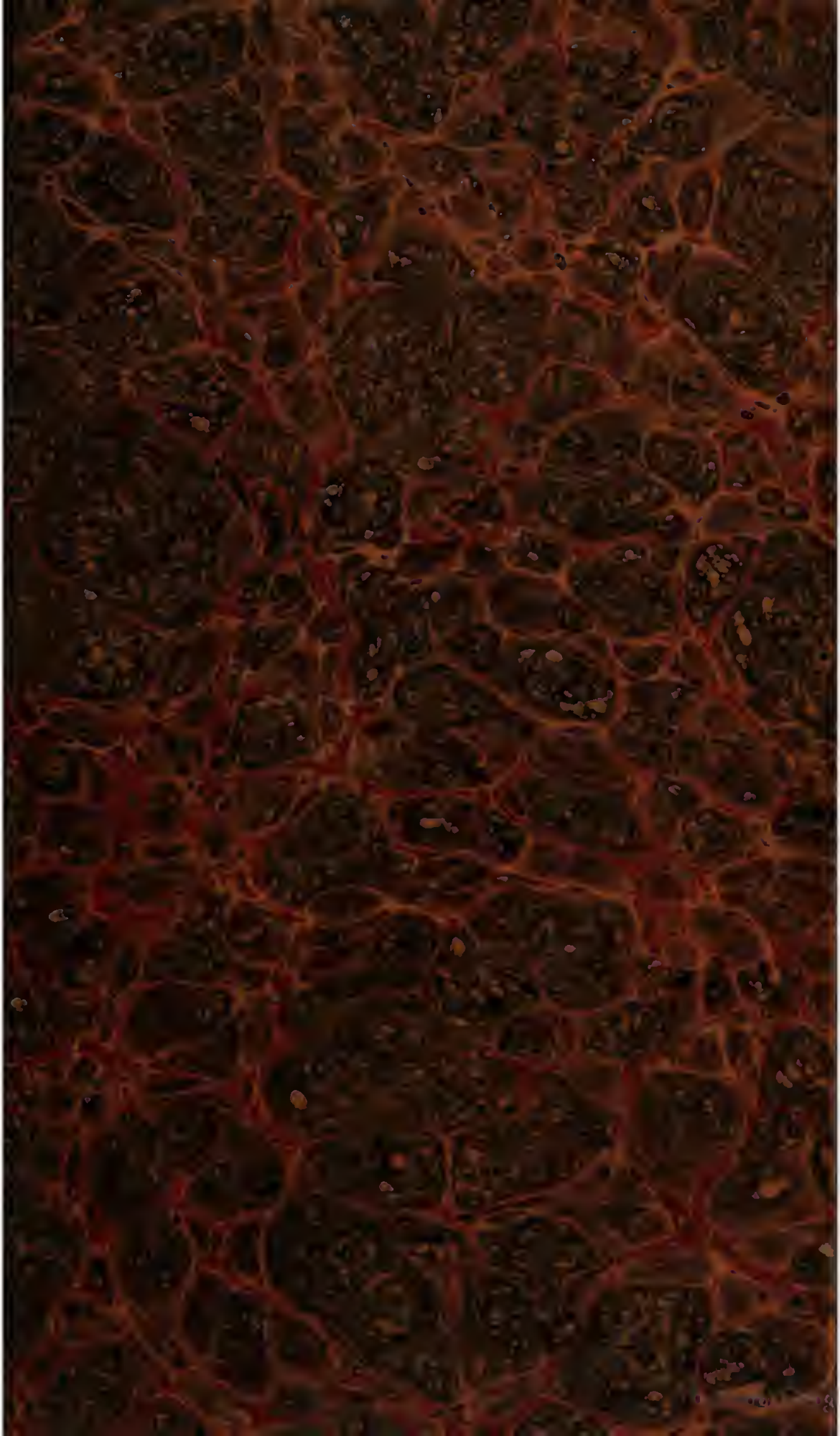

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~A 516~~ 1573
Sala Grande
Scansia 25 Palchetto 2
N.° d'ord. 4 17

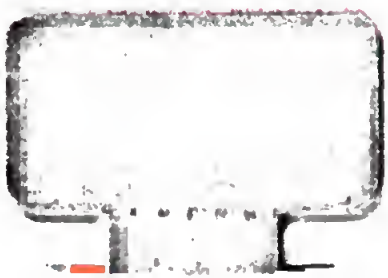

Palud. XXVI. 27.

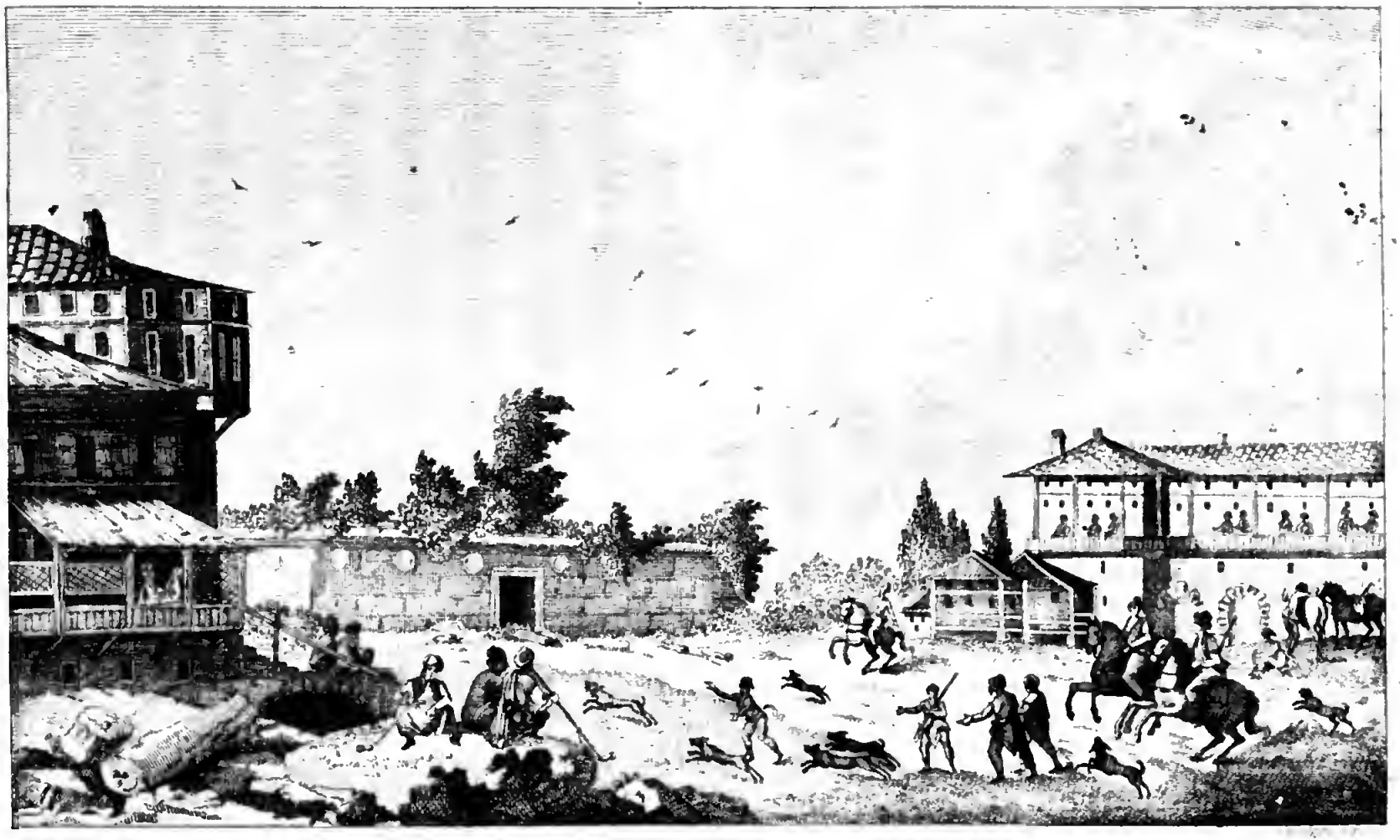

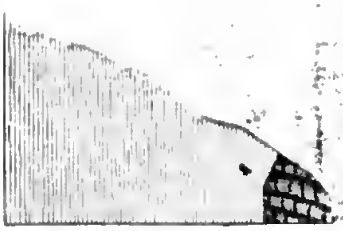

Google

58180

NOUVEAUX VOYAGES

Dans l'Archipel, le Continent de la Grèce, la Thrace, à Conſtantinople, ſur le Détroit des Dardanelles, la Mer de Marmara, l'Helleſpont, les Côtes méridionales de la Mer noire, dans l'Anatolie & la Troade; extrait des Voyageurs les plus modernes & les plus accrédités;

CONTENANT

Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les pays où les Voyageurs ont pénétré; les Mœurs des Habitans, la Religion, les Uſages, Arts & Sciences, Commerce, Manufactures, enrichis de Cartes géographiques & de Figures.

TOME TROISIÈME.

BIBLIOTECA CENTRAL

A PARIS,

Chez MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire,
Quai des Auguſtins, N°. 28.

AN 8. — 1800.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce troisième volume.

CHAP. VII. *Qualités morales & vertus des Ottomans — De la probité, de la pudeur & l'honnêteté publiques. — Des devoirs de société. — Vie privée des femmes. — Mariages,* Page 1

CHAP. VIII. *De l'interdiction des jeux. — De la musique. — De la danse. — Des images. — De l'attention des musulmans à ne jamais prendre le nom de dieu en vain. — De l'obligation en général de pratiquer la vertu & d'éviter le vice.* 43

CHAP. IX. *Métier des armes. — Commerce. — Navigation. — Agriculture. — Arts mécaniques. — Architecture. — Jardinage. — Des maisons de campagne,* 83

CHAP. X. *De la législation mahométane. — Elle est partagée en cinq codes : religieux, civil, criminel, politique & militaire. — Le* courann, *base principale de tous ces codes. — Du mouphti & autres ministres de la religion. — Instituts & couvens de derwiches,* 103

CHAP. XI. *De la prière publique, celle des vendredis. — Des purifications,* 134

CHAP. XII. *Des Péchés des sept nuits saintes. — Circoncision. — De l'Astronomie judiciaire & des Divinations. — Vénération pour les*

ſaints du Mahométiſme. — De la Doctrine du Fataliſme & de la Prédeſtination. — Des Temples & des Edifices qui entourent les Moſquées. 168

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER. *Abrégé du voyage de Tournefort ſur les côtes méridionales de la mer Noire, depuis ſon embouchure juſqu'à Sinope, & ſon retour à Conſtantinople à travers l'Anatolie.* 211

CHAP. II. *Suite du voyage de Tournefort en Arménie & en Géorgie. — Obſervations préliminaires ſur la formation des caravanes & la deſtination des caravanſérais,* 232

CHAP. III. *Voyage de Tocat & d'Angora,* 294

CHAP. IV. *Géographie générale de l'Aſie Mineure, nommée aujourd'hui l'Anatolie,* 324

CHAP. V. *Voyage de Veniſe au cap Lectos, ſur la côte d'Aſie. — Deſcription des ruines d'Alexandria-Troas. — Voyage dans la plaine. — Deſcription de l'Helleſpont,* 347

CHAP. VI. *La plaine de Troie dans ſon état actuel. — De la ſource du Simoïs & de ſon cours. — Du Scamandre. — Tombeaux de la plaine de Troie,* 363

CHAP. VII. *Voyage de Richard Pockoke à Selivrée & à Andrinople. — De la Thrace, ou de la Rumélie. — Du gouvernement des Turcs en général,* 391

Fin de la Table des Chapitres.

CHAPITRE VII.

Qualités morales & vertus des Ottomans — De la probité, de la pudeur & l'honnêteté publiques. — Des devoirs de ſociété. — Vie privée des femmes. — Mariages.

LES mahométans ſe font un devoir de ſacrifier une partie de leur fortune à des fondations & à des œuvres pies, qui toutes ont pour objet la conſolation des malheureux & le ſoulagement des pauvres : c'eſt ſans doute aux principes de la doctrine muſulmane que l'on doit attribuer ces établiſſemens charitables. L'humanité, la bienfaiſance, l'hoſpitalité, qui depuis tant de ſiècles ſont le caractère diſtinctif des nations ſoumiſes au ſceptre de l'islamiſme, ſont une ſuite néceſſaire des lois qui les régiſſent. La Thrace.

Si, malgré ces vertus généralement pratiquées parmi eux, ils paraiſſent encore féroces & barbares aux yeux des étrangers, c'eſt qu'on ne les juge jamais que d'après les rigueurs & les excès qu'ils ſe permettent en temps de guerre. Il eſt vrai que le mahométan, naturellement belliqueux, & ne voyant dans ſes

La Thrace.

ennemis que ceux de ſa religion & de ſon culte, s'abandonne alors à l'impétuoſité de ſon caractère & aux impulſions du fanatiſme; il ne connaît pas ce droit des gens, reſpecté dans les camps mêmes par les nations bien policées. Mais ce n'eſt pas aux principes du *courann* qu'il faut attribuer les excès qui leur ſont juſtement reprochés; ils ſont l'effet néceſſaire de l'inſubordination des troupes, de la férocité du ſoldat, ſur-tout quand il eſt victorieux, & d'une foule de circonſtances abſolument étrangères aux lois de l'islamiſme. Ce n'eſt point dans le tumulte des armes & au milieu des combats que l'on peut juger du caractère des nations. Si donc on veut connaître les Ottomans, apprécier leurs vertus, & juger de l'influence des lois ſur leur caractère & ſur les actions qui en dérivent, c'eſt dans la paix qu'il faut les obſerver & étudier leurs mœurs.

En effet, autant ils ſont fiers & cruels les armes à la main, & ſur-tout dans l'ivreſſe des ſuccès, autant ils s'abandonnent aux heureuſes impulſions de la nature dans le calme de la paix. Rendus alors à leurs occupations privées, ces hommes, qui ſe ſont permis à la guerre les atrocités les plus revoltantes, ne tardent pas à reprendre leur véritable caractère, qui eſt la bienfaiſance & l'humanité. Ces

ſentimens qui les animent, s'étendent à tous les individus, & ils ſont ſi profondément gravés dans tous les cœurs, que l'homme en place qui ſe montre ſouvent l'oppreſſeur des familles opulentes, eſt tout à-la-fois le ſoutien de l'indigence & de la miſère, & que le citoyen le plus vicieux & le plus avare ſe fait également un devoir ſacré de répandre ſans ceſſe des aumônes dans le ſein des pauvres. La Thrace.

Indépendamment des biens-fonds & des revenus perpétuels conſacrés par la munificence des princes & la libéralité des citoyens à la ſubſiſtance des malheureux dans preſque toutes les villes de l'empire, mais principalement à Conſtantinople, il eſt peu de mahométans qui ne ſe faſſent un devoir de diſtribuer chaque jour des aumônes, & de voler même aux ſecours des malheureux empriſonnés pour dettes, tantôt en pourvoyant à leur ſubſiſtance, & tantôt en les libérant de leurs engagemens vis-à-vis de leurs créanciers. Dans toutes les claſſes de la nation, les pères & mères, les parens, les tuteurs, en donnent l'exemple à leurs enfans, & les y accoutument dès l'âge le plus tendre. C'eſt ainſi que la charité, cette vertu ſublime qui élève l'homme ſi fort au-deſſus de lui-même, en faiſant taire l'intérêt perſonnel, l'avarice & la cupidité,

La Thrace.

pour venir au ſecours de ſon ſemblable, fortifiée d'ailleurs par une heureuſe habitude, ne coûte plus rien aux muſulmans, & les rend à cet égard bien ſupérieurs aux autres nations.

Il faut cependant convenir que ce ſentiment, qui fait tant d'honneur à ces peuples, eſt ſouvent la ſource d'une infinité d'abus; c'eſt lui qui entretient dans la pareſſe & dans les vices qu'elle entraîne, cette foule de mendians qui infeſtent la capitale & toutes les villes de l'empire: aſſurés preſque toujours de trouver dans la charité compatiſſante de leurs frères, des reſſources contre la miſère qui les opprime, ils préfèrent une vie oiſive & précaire aux avantages du travail & de l'induſtrie. Hommes, femmes & enfans, de toute nation & de toute religion, mendient dans les rues, dans les marchés, dans les places publiques & aux portes des temples.

A Conſtantinople, toutes les avenues des grandes maiſons, ſur-tout des hôtels & des bureaux, ſont bordées à droite & à gauche de ces malheureux, qui, ſans laſſer la charité des citoyens, font la honte de l'adminiſtration, à qui ſeule il appartient de remédier à ces déſordres. Rien de plus commun que de voir un miniſtre, un ſeigneur, un officier de marque,

arrêter ſon cheval au milieu de ſa courſe pour leur faire l'aumône de ſa main, ou de celles des gens qui marchent à ſa ſuite. Beaucoup de familles ſont encore dans l'uſage de nourrir un certain nombre de mandians. On en voit ſouvent qui pénètrent dans les hôtels publics juſques dans l'antichambre; & ſi quelquefois on ne leur donne rien, on les renvoie toujours avec des paroles conſolantes, accompagnées de vœux & de bénédictions. On en rencontre enfin par-tout, excepté dans les moſquées. La Thrace.

Il n'y a jamais de quêtes dans ces lieux, ni pour les pauvres, ni pour le temple, ni pour les miniſtres; en aucun temps, rien n'y trouble l'exercice du culte public: les prêtres ne ſont pas même dans l'uſage de quêter, ni chez les grands, ni dans les maiſons des particuliers. Sur cet article, les citoyens ne ſont pas ſoumis à des taxes comme on l'eſt ailleurs: chez eux les aumônes ſont abſolument volontaires, & cependant il n'eſt point de nation où elles ſoient plus abondantes, plus déſintéreſſées & plus pures; parce que ce n'eſt ni la vanité, ni l'oſtentation, mais la religion & l'humanité ſeules qui les inſpirent.

Les actes de bienfaiſance s'étendent juſques ſur les animaux; perſonne ne ſe permet de les maltraiter: ſi même le propriétaire d'un

La Thrace.

cheval, d'un mulet, d'un chameau, en fait un uſage immodéré, les officiers de police ont le droit de réprimer ſa dureté, & d'exiger le ſoulagement de la bête excédée de travail. Chaque jour offre des traits de cette nature, qui font ſans doute honneur à la nation.

Quoique les lois de la pureté corporelle excluent des maiſons toute eſpèce de chiens, on n'en eſt pas moins attentifs à les nourrir & à les conſerver dans les quartiers où ils ſe retirent ordinairement. Une foule de citoyens s'empreſſent de pourvoir tous les jours à leur ſubſiſtance : on a un ſentiment encore plus marqué pour les chats ; & cela, d'après l'exemple du prophète, qui, ſuivant le témoignage de tous les auteurs contemporains, avait pour eux une certaine faibleſſe, les careſſait ſouvent & leur donnait à manger & à boire de ſa propre main : auſſi pluſieurs dévots ſe font-ils un mérite d'en entretenir chez eux un certain nombre. La répugnance que la plupart des mahométans ont pour la chaſſe, eſt une ſuite de ces principes : ils regardent comme une inhumanité criminelle, non-ſeulement l'action de tuer les animaux, mais encore celle de les priver de leur liberté, ſur-tout ceux dont la chair eſt interdite ſur leur table. Pluſieurs les achetent & les délivrent ainſi des

mains des chaſſeurs. On voit dans toutes les villes des cages remplies d'oiſeaux que l'on vend ſous le nom d'oiſeaux à affranchir, dont les dévôts paient la valeur pour les remettre en liberté. La Thrace.

Les Ottomans ne ſont pas moins recommandables par la probité, l'intégrité & la droiture, dont les principes ſont ſi fortement exprimés dans le *courann ;* la candeur & la bonne foi ſemblent préſider à toutes les relations que l'ordre ſocial établit entr'eux : on peut dire en général que les Ottomans ſont eſclaves de leur parole ; qu'ils ſe feraient ſcrupule de tromper leur prochain, de trahir ſa confiance, de profiter de ſa ſimplicité, ou d'abuſer de ſa candeur. Ce ſentiment, qui les guide envers leurs concitoyens, eſt le même à l'égard des étrangers, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Ces opinions, ſi précieuſes pour le maintien de la vertu & de l'ordre ſocial, dérivent eſſentiellement des préceptes de la loi : ceux des mahométans qui, plus corrompus que les autres, foulent ouvertement aux pieds les devoirs que l'honneur & la probité preſcrivent, ſont aſſurés là plus qu'ailleurs du mépris & de l'indignation publiques. Ces principes d'équité, de droiture, de dignité même, dirigent la

La Thrace.

marche du miniſtère ; & il ſerait aiſé de prouver que, ſi quelquefois il s'écarte des règles ordinaires & des maximes conſtantes de ſon adminiſtration, cette conduite n'eſt jamais l'effet d'une politique artificieuſe ou de la mauvaiſe foi dans ſes engagemens, mais celui de la néceſſité ou des circonſtances impérieuſes du moment.

Cependant, quels que ſoient les ſentimens de droiture & de délicateſſe de cette nation dans les différens ordres de l'état, très-peu ſont capables de s'élever juſqu'à la hauteur de ces principes ſévères de la loi, qui recommande de refuſer même les préſens de peu d'importance, lorſqu'ils ſont faits par une perſonne ſuſpecte dans ſa probité & dans ſa vertu. Rien ne peut être comparé à l'avidité des mahométans ; ils ſont auſſi faciles à recevoir qu'à faire des aumônes & des largeſſes. Chez eux on n'attache aucun déshonneur aux dons de l'amitié & du devoir : ce n'eſt cependant pas toujours par un mouvement de cupidité que l'on met un prix à ſes ſervives ; la plupart n'enviſagent ces pratiques que comme des devoirs de bienſéance.

C'eſt ainſi que l'uſage des préſens s'eſt inſenſiblement accrédité dans la nation. Toutes les circonſtances de la vie, les noces, la circonciſion,

conciſion, les couches, le départ, le retour, les fêtes du *beyram*, les nominations aux emplois, ſont autant d'occaſions de donner ou de recevoir des préſens, ne fut-ce qu'une boîte de ſucreries, qu'un panier de fruits, ou un bouquet de fleurs. Les préſens qu'on ſe fait entre amis d'égale condition, ſont purs & déſintéreſſés; ceux des grands ſont reçus comme des marques de diſtinction & de bienfaiſance; ceux des inférieurs ne ſont jamais que des actes d'hommage & de reſpect.

Ceſt aux diſpoſitions de la loi ſur la chaſteté & la pudeur, que les Ottomans ſont redevables de la ſévérité de leurs mœurs publiques & privées; on aurait tort d'attribuer à des uſages barbares, à la ruſticité de la nation, à la jalouſie des maris, ce qui n'a jamais été chez eux que l'effet néceſſaire d'une légiſlation morale & religieuſe. Sur ce point, Mahomet n'a fait que ſuivre les mœurs de ſa nation, mœurs conformes à celles des peuples orientaux, & dont l'origine ſe perd dans la plus haute antiquité. On ſait que de tout temps les femmes ont été voilées dans l'ancienne Grèce, comme dans les diverſes contrées de l'Aſie, & que de tout temps auſſi la fréquentation entre les deux ſexes y était interdite aux citoyens de tous les ordres. Ces

La Thrace.

mœurs ſanctionées par le *Courann*, & ſurveillées avec la plus grande rigueur, ſe ſont maintenues juſqu'ici de génération en génération chez tous les peuples qui profeſſent la foi mahométane.

La maiſon paternelle ou celle du mari eſt une eſpèce de cloître pour les femmes en général ; de-là cette forme de conſtruction & cette diſtribution intérieure qu'on a adoptées pour les palais, les hôtels, & toutes les habitations, ſoit à la ville, ſoit à la campagne ; chaque maiſon eſt ſéparée en deux corps de logis, l'un eſt deſtiné à la demeure du maître, de ſes fils & de ſes domeſtiques ; l'autre eſt abſolument réſervé à toutes les femmes de la maiſons, épouſes, filles, mères, ſœurs, tantes, eſclaves, &c. Cette partie eſt conſacrée ſous le nom de *harem*, mot qui ſignifie retraite ou lieu ſacré, ce qui annonce que c'eſt le lieu de la chaſteté, & que l'entrée en eſt interdite à tous les hommes.

On conçoit que cette ſéparation abſolue de la demeure, emporte avec elle une ſéparation également abſolue de toutes les perſonnes, attachées chacune dans ſon emploi, au ſervice de la famille. Jamais un domeſtique, pas même les eunuques n'entrent dans le *harem* ; tout le ſervice s'y fait par des femmes eſclaves ;

au rez-de-chauſſée, il y a ordinairement une eſpèce de parloir d'où la plus âgée donne les ordres de la maîtreſſe au commiſſionnaire de la maiſon ; c'eſt-là auſſi qu'elle reçoit, par le moyen d'un tour que l'on appelle *dolab*, tout ce qui eſt néceſſaire à l'entretien des dames. La Thrace.

Ainſi, à l'exception du maître, perſonne n'a ſes entrées libres dans le *harem* ; les plus proches parens, tels que les frères, les oncles, les beaux-pères n'y ſont reçus qu'à certaines époques de l'année, c'eſt-à-dire, dans les deux fêtes du beyram, & à l'occaſion des noces, des couches & de la circonciſion des enfans, encore eſt-il d'uſage qu'ils abrègent leurs viſites, & que les filles eſclaves aſſiſtent à leur converſation. Ordinairement, elles ſe tiennent en grouppe vers la porte de l'appartement, les mains jointes & appuyées ſur la ceinture, comme font, chez les hommes, les pages, les valets de chambre, les domeſtiques ; ſes proches parens ſont les ſeuls devant leſquels une femme peut ſe montrer ſans voile : la raiſon de cette préférence, c'eſt qu'à ſon égard, ils ſont tous à un degré de parenté qui leur interdit le mariage avec elles.

Quant aux autres parens & à tous ceux qui ſont étrangers à la famille, jamais une femme ne peut paraître devant eux qu'elle ne ſoit

La Thrace.

couverte d'un voile ; cette loi s'étend juſqu'aux médecins qui ne peuvent d'ailleurs voir aucune mahométane, qu'en préſence du mari ou de quelques-unes de ſes eſclaves : il y a plus encore, le médecin ne peut lui tâter le pouls, que le bras ne ſoit couvert d'une mouſſeline ; la loi ne ſe relâche de cette rigueur que dans le cas d'une néceſſité abſolue ; & alors, une femme peut ſans ſcrupule ſe dévoiler, faire voir la langue, les yeux ou toute autre partie du corps qui aurait beſoin des ſecours de l'art.

Ces réſerves font que dans beaucoup de *harems* on n'a ordinairement recours qu'à des femmes qui exercent la médecine ; elles ont peu de connaiſſances, mais une longue expérience les rend habiles, ſur-tout pour les maladies de leur ſexe ; ce ſont auſſi les femmes qui ſont chargées des accouchemens, ſoit au ſérail ſoit ailleurs ; c'eſt une profeſſion particulière à laquelle pluſieurs ſe dévouent ; le nom même d'accoucheur n'eſt pas connu dans l'empire ; & ſi dans les maladies ſérieuſes on ſe détermine à appeler un médecin ou un chirurgien, ce n'eſt jamais lorſqu'il s'agit de la délivrance d'une femme. Quelque pénible & quelque dangereuſe qu'elle puiſſe être, les ſecours d'un homme, même dans ces circonſtances,

ſeraient regardés comme un opprobre pour toute la famille. La Thrace.

D'après ces principes, maintenus par-tout avec la plus grande ſévérité par une police jalouſe de conſerver les mœurs nationales, on voit qu'il eſt preſque impoſſible aux femmes de manquer aux lois de la décence & de la pudeur, ſi naturelle d'ailleurs à leur ſexe. Renfermées dans leur appartement, à peine y reſpirent-elles un air libre. Celles qui ont un jardin n'ont pas même la liberté de s'y promener en tout temps ; pour la leur accorder, il faut être ſûr qu'elles n'y rencontreront jamais les pas d'un mortel ; veulent-elles aller aux bains publics, voir leurs parentes, faire des emplettes ou ſe promener, elles ſont toujours accompagnées des autres dames de la maiſon, ſuivies de leurs eſclaves & gardées par des eunuques ou par des domeſtiques ſpécialement prépoſés pour cet objet. Excepté celles qui ſont avancées en âge, aucune ne peut aller à la moſquée : d'accord avec les mœurs, la loi les en diſpenſe.

Les femmes d'un certain rang ne paraiſſent que très-rarement en public ; il n'eſt pas du bon ton qu'elles ſortent de chez elles, à moins qu'elles n'y ſoient forcées pour des cauſes indiſpenſables, c'eſt pourquoi l'on ne rencontre

La Thrace.

ordinairement dans les rues que des femmes du commun, mais toujours voilées, obſervant la plus grande circonſpection, & n'adreſſant preſque jamais la parole à perſonne. Ce ſerait le comble de l'indécence pour les hommes, d'arrêter leurs regards ſur elles, & ſi quelqu'un venait à s'oublier au point de ſe permettre un mot équivoque ou quelque liberté à leur égard, rien ne pourrait le ſauver des pourſuites de la police & même des citoyens qui, témoins de ſa témérité, ont le droit de l'arrêter & de l'aſſommer à coup de bâton, en cas de réſiſtance.

Ainſi chaque famille vit abſolument iſolée, & dans chacune encore nulle communication entre les deux ſexes; tel eſt l'empire de ces uſages, qu'un mari n'a pas la liberté d'entrer dans l'appartement de ſa femme, lorſqu'elle reçoit la viſite d'une amie, à moins qu'une raiſon quelconque n'y rende ſa préſence abſolument néceſſaire, & alors il eſt tenu de ſe faire annoncer, pour que la dame étrangère ait le temps de reprendre ſon voile & de paraître à ſes yeux avec la décence réquiſe par la loi. Le ſouverain lui-même n'oſerait ſe diſpenſer de cette obligation, parce qu'il eſt tenu plus encore que les particuliers, à donner des exemples de vertu, & à reſpecter tout ce qui tient aux mœurs publiques de la nation.

Privées de la ſociété des hommes, les femmes n'ont pas même, pour s'en dédommager, la liberté de ſe voir & de former entre elles des liaiſons; elles ne connaiſſent ni les viſites d'amitié, ni celles de la bienſéance ou du devoir; les bains publics ſont preſque les ſeuls endroits où elles aient occaſion de ſe voir & de converſer entre elles, mais ces liaiſons éphémères ne s'étendent pas plus loin; il faut des circonſtances particulières pour qu'une dame en reçoive une autre chez elle. La Thrace.

On conçoit aiſément que ce genre de vie qui concentre les femmes mahométanes dans le ſein de leur famille, doit leur donner plus d'éloignement encore pour la ſociété des femmes étrangères à leur culte. Les préjugés qui naiſſent de la religion & de la politique, ſe réuniſſent encore pour fortifier ces mœurs nationales. Celles qui parviennent à s'introduire dans les *harems* n'y ſont jamais reçues qu'en qualité de marchandes; quant au ſérail, il eſt impoſſible d'y pénétrer: aucune Européenne, aucune ambaſſadrice ne peut ſe flatter d'avoir réuſſi dans ſes tentatives à cet égard.

Il n'y a pas plus de ſociété parmi les hommes que parmi les femmes, ſur-tout entre les mahométans & les non-mahométans: cette barrière qui, dans l'ordre civil, ſépare la nation do-

La Thrace.

minante de toutes les autres, n'eſt point l'ouvrage de la loi. Si l'on y voit des paſſages capables d'inſpirer de la répugnance pour toute liaiſon intime avec les peuples qui ne reconnaiſſent pas l'apoſtolat du prophète, il en eſt d'autres qui tempèrent ce ſentiment & n'attachent à ce commerce aucune idée de profanation. L'exemple de Mahomet qui fréquentait & même viſitait les Hébreux & les payens de ſon temps, & l'article de ſa doctrine qui permet le mariage des muſulmans avec des chrétiennes ou des juives, ſont ſans doute ſuffiſans pour combattre avec ſuccès toutes les opinions contraires ; mais elles ont prévalu ſur les eſprits vulgaires, & le fanatiſme les entretient dans preſque toutes les claſſes de la monarchie. C'eſt de-là que naiſſent & cette haute idée que les muſulmans ont d'eux-mêmes, & ce ſentiment dédaigneux qu'on leur inſpire dès la plus tendre enfance pour toutes les autres nations.

Les Européens établis dans l'empire ne ſe reſſentent pas moins que les ſujets tributaires de ces opinions funeſtes. L'ignorance où ils ſont preſque tous de la langue, le contraſte frappant de leurs mœurs avec celles du pays, leur qualité même d'étrangers, ſont autant de motifs qui fortifient ces préjugés & ces réſerves

auxquelles ſont tenus envers eux tous les nationaux, & principalement les grands, les miniſtres & les officiers en place. La Thrace.

Les Ottomans les plus inſtruits ne ſeraient cependant pas éloignés de fréquenter les chrétiens & de vivre avec eux. Mais, ſi dans leur particulier, ils ſont maîtres de s'élever au-deſſus de ces préventions générales, ils ne peuvent que les reſpecter aux yeux du public. Une fois liés d'intérêt ou d'amitié avec un non-mahométan, ſoit regnicole, ſoit étranger, il n'eſt point d'honnêtetés qu'ils ne lui témoignent, lorſqu'ils ſont en ſociété privée; ils ne ſe font pas même ſcrupule de l'admettre à leur table & de ſe livrer à tous les épanchemens de l'amitié. Mais ſurvient-il un national, ils ne ſont plus les mêmes, ils reprennent alors leur gravité ordinaire, & avec elle cet air de protection & de ſupériorité qui les caractériſe.

Jamais on ne voit un miniſtre, un officier public, un commerçant, un citoyen quelconque que pour affaires. L'intérêt des uns ou des autres les met à portée de ſe voir & de ſuivre l'objet qui les rapproche; du moment que cet intérêt ceſſe, la liaiſon s'évanouit. On ne connaît pas dans ces contrées l'uſage de préſenter un étranger dans une mai-

La Thrace.

ſon mahométane. Les ambaſſadeurs eux-mêmes ne ſont pas ſur ce point plus privilégiés que les autres. Ce qu'en Europe on appelle *cour*, n'exiſte pour eux à Conſtantinople, ni chez le ſultan, ni chez le grand viſir. Après la première audience qu'ils reçoivent pour préſenter leurs lettres de créance, ils n'ont plus occaſion de voir le ſouverain, ni les miniſtres, ni aucun autre grand de l'état. Ils ſuivent leurs affaires par le moyen des ſecrétaires interprêtes, & ce n'eſt que pour des objets importans qu'ils ont quelquefois des conférences avec le *Reis-Effendi*, miniſtre au département des affaires étrangères, ou avec quelqu'autre ſeigneur de la cour.

Le travail, l'éducation des enfans & les ſoins du ménage ſont tout le bonheur des femmes mahométanes. Il n'y en a point, quelle que ſoit ſa naiſſance ou ſon rang, qui ne paſſe une grande partie de la journée à filer, à coudre, à broder. Toutes les mères en général, ſans en excepter les ſultanes, nourriſſent elles-mêmes leurs enfans. Le chagrin le plus violent qu'elles puiſſent éprouver, c'eſt lorſque la nature les oblige à les confier aux ſoins mercenaires d'une autre femme. Dans ce cas même, elles ne les font jamais ſortir de la maiſon paternelle ; c'eſt toujours ſous leurs yeux qu'ils ſont nourris, ſoignés & élevés.

Dans cette nation, rien de plus heureux que l'état de nourrice. Ce ſont pour la plupart de jeunes eſclaves qui obtiennent dès le premier jour leur affranchiſſement. On a pour elles les plus grandes attentions, parce qu'on les regarde alors comme incorporées à la famille: cette opinion dérive des principes de la loi qui interdit toute alliance entre les proches parens des deux parties. La Thrace.

Les mères partagent avec les nourrices tous les ſoins que la nature & la raiſon exigent en faveur des enfans. Ils reſtent communément emmaillotés huit ou dix mois, & on ne les ſèvre d'ordinaire que lorſqu'ils en ont douze ou quatorze. Un berceau eſt deſtiné à chaque enfant : c'eſt-là qu'on l'endort, qu'on le tient même une grande partie du jour. Ces berceaux ſont plus ou moins artiſtement travaillés ; les maiſons opulentes les font garnir de nacre de perles & de lames d'argent ; tous ceux des princes & princeſſes de la maiſon ottomane ſont enrichis d'or & de pierreries.

L'éducation des enfans ſe fait dans la maiſon paternelle. On ſait que chez les mahométans il n'y a ni penſions pour les hommes, ni couvens pour les femmes. Les filles de tout état & de toute condition ſont élevées dans le ſein même de la famille : elles n'ont ni

La Thrace.

maîtres ni inſtituteurs. La danſe ni la muſique n'entrent dans l'éducation de l'un & de l'autre ſexe; le catéchiſme & les préceptes de morale ſont les ſeuls objets d'inſtruction pour les filles, & ordinairement c'eſt la mère, ou une parente, ou des femmes eſclaves les plus inſtruites, qui s'acquittent de ce devoir; quelques-unes apprennent auſſi à lire, mais il eſt rare qu'on les forme à l'écriture.

Ces premiers ſoins de leur enfance ſont ſuivis de ceux qu'entraîne leur établiſſement; les mères s'en occupent de très-bonne heure. Comme il n'eſt jamais queſtion chez ces peuples que de mariages de convenance, ils ſont toujours ménagés par les parens des deux partis: les filles ſont ordinairement promiſes très-jeunes, à l'âge de trois ou quatre ans, & à peine en ont-elles douze ou quatorze qu'elles reçoivent la bénédiction nuptiale. Dans aucun cas, le nouvel époux ne peut voir ſa femme qu'après cette cérémonie. Le père ou le tuteur naturel de la fille eſt le ſeul qui ait le droit de choiſir ſon gendre, & la mère, ou à ſon défaut la plus proche parente du garçon, eſt auſſi la ſeule qui ait la liberté d'aller voir la fille; c'eſt ſur ſon rapport que le père ſe décide. Jamais la fille ni aucune femme n'aſiſte à la ſolemnité du mariage : il ſe fait par pro-

cureurs, & les parens des deux maiſons ſignent le contrat avec l'imam de la moſquée, en préſence de trois ou quatre amis qui ſervent de témoins. Les noces ſe célèbrent dans les deux familles avec une gaîté qui n'a rien de bruyant : les deux ſexes ne ſe trouvent jamais enſemble. Si la nouvelle mariée eſt trop jeune ou d'une faible ſanté, elle reſte encore pluſieurs mois renfermée chez elle ou chez ſa belle-mère, & ne voit ſon mari que le jour, ou, pour mieux dire, au moment même que l'on juge à propos de la conduire au lit nuptial. La Thrace.

Cette ſollicitude des pères & des mères pour l'établiſſement de leurs filles ne ſe borne pas au premier mariage. Sont-elles veuves ou répudiées, ils ſe croient plus obligés que jamais de leur chercher un nouvel époux, à moins qu'elles ne ſoient déja d'un âge avancé. En général, toute femme ſe fait un point de religion de vivre conſtamment dans l'état de mariage : tous ceux qui lui appartiennent par les droits de la nature ſe croient également obligés de concourir à ſon établiſſement, & ſi, n'étant pas ſous le joug & la ſurveillance d'un mari, elle venait à bleſſer ſon honneur & ſa vertu, ils ſe regarderaient comme coupables de ce crime. Tel eſt le reſpect de ces peuples pour le mariage, que le célibat d'une

La Thrace.

femme encore en âge de remplir tous les devoirs de la ſociété conjugale leur paraît une tranſgreſſion perpétuelle de la loi. L'union de deux époux, diſent-ils, eſt un vœu ordonné par le ciel même & prononcé par la nature. Nul homme, nulle femme n'ont le droit de s'écarter de cette vocation générale & de ſe refuſer à une inſtitution qui a pour but important la propagation de l'eſpèce humaine. De-là, cette douleur accablante des femmes frappées de ſtérilité, & les eſpérances conſolantes de celles qui ſont chargées d'enfans, quoique accablées de miſère. Plus une femme eſt féconde, & plus elle ajoute à ſes droits ſur le cœur de ſon mari & ſur l'eſtime du public.

C'eſt ainſi que les femmes mahométanes, ſoumiſes dès leur enfance à l'empire de ces mœurs, ne connaiſſent ni la liberté, ni la diſſipation, ni les plaiſirs tumultueux des ſociétés européennes. Accoutumées par-là ſans efforts & ſans contrainte à la retraite, à la vie intérieure & aux ſoins domeſtiques, elles ne peuvent jamais faire aucune de ces comparaiſons affligeantes qui inſpirent des déſirs & rempliſſent la vie d'amertume. Comment en effet pourraient-elles déplorer leur condition & envier le ſort des femmes étrangères? elles

ignorent ce qui ſe paſſe hors de chez elles, puiſqu'elles n'ont ni les reſſources de la lecture, ni celles de la converſation. Comme les hommes, elles ne parlent que leur langue, & il n'exiſte pas dans tout l'empire un ſeul ouvrage national qui traite des coutumes des peuples étrangers. La Thrace.

On ne peut pas ſe diſſimuler que ces uſages qui rendent les femmes mahométanes ſi recommandables dans l'intérieur de leur famille & ſi précieuſes aux yeux de leurs maris, ne les privent de ces reſſources multipliées & de ces agrémens qui, chez les autres nations, rendent plus piquans encore les attraits de ce ſexe enchanteur : cependant malgré le peu de ſoin que l'on prend pour orner leur eſprit & ajouter à leurs avantages extérieurs, il ne faut pas croire qu'elles ſoient dépourvues de graces & d'enjoument. La nature, ſi libérale à tant d'égards dans preſque toutes les contrées de l'orient, s'eſt plu à douer les femmes, comme les hommes, d'une ſagacité ſingulière & d'une ſorte de délicateſſe qui fait oublier en elles les torts de leur éducation. Elles ont un maintien noble & honnête, des manières aimables, une converſation ſimple, naïve & gracieuſe. Tel eſt du moins le témoignage conſtant des femmes chrétiennes qui ont occaſion de voir

La Thrace.

& de fréquenter les *harems* des Ottomans, & certes, il ne peut être ſuſpect. J'ai moi-même rencontré pluſieurs fois des dames de tous les états chez des miniſtres, des ſeigneurs, des magiſtrats, & j'ai été étonné de la pureté de leur langage, de la facilité de leur élocution, de la fineſſe de leurs penſées, du ton noble de leur converſation, & des graces dont elles l'aiſſaſonnent.

Ce n'eſt jamais que pour des intérêts de famille qu'une femme ſe préſente chez un magiſtrat, chez un officier en place; & ordinairement ce ſont des veuves ou des femmes d'un certain âge. Elles n'ont pas beſoin de demander audience, moins encore de ſe faire annoncer; dès qu'elles paraiſſent dans l'antichambre, les pages les font entrer, & elles expoſent publiquement les motifs de leur viſite. Lorſqu'elles veulent parler en ſecret, elles approchent du maître de la maiſon & baiſſent la voix; s'il arrive que le miniſtre ſoit ſeul dans ſon appartement, il eſt d'uſage alors que les valets-de-chambre & les pages ſe tiennent vers la porte, rangés en file, comme pour être les témoins de ce tête-à-tête. Il faut qu'une dame ſoit d'un rang très-diſtingué pour qu'un magiſtrat ou un miniſtre ſe lève pour la recevoir & l'inviter à s'aſſeoir ſur le ſopha:

ſopha : ordinairement elles reſtent debout, & vont même, ſans que leur délicateſſe en ſouffre, juſqu'à lui baiſer la main ou la robe, avec cet air de reſpect qui eſt dû à tout homme en place. Quoique toujours voilées, les officiers qui les reçoivent fixent rarement les yeux ſur elles, mais ils les écoutent attentivement, & dans leurs réponſes, ils ont toujours pour elles ces égards que la bienſéance & leur pudeur ſemblent recommander à tous les hommes. La Thrace.

Plus nous faiſons connaître ces uſages qui contraſtent ſi fort avec ceux des autres nations, plus ils donnent matière ſans doute aux réflexions & à l'étonnement des Européens. C'eſt à cet état de ſolitude où vivent les femmes chez tous les peuples muſulmans, c'eſt à cette privation conſtante des douceurs & des agrémens qui naiſſent d'une communication mutuelle entre les deux ſexes, que les mahométans doivent l'auſtérité de leurs mœurs, & s'ils ne connaiſſent pas les jouiſſances attachées à ces liaiſons de ſociété, du moins n'ont-ils pas le malheur d'éprouver les amertumes & les remords qu'elles entraînent ſi ſouvent à leur ſuite.

Les Ottomans font conſiſter leur bonheur dans le calme de la vie, dans la paix inté-

La Thrace. rieure, dans la douceur des plaiſirs ſimples & honnêtes. Toutes les autres jouiſſances préſentent à leur imagination un intérêt trop faible pour exciter dans leur ame des déſirs inquiets. La ſeule choſe qui affecte les femmes, qui altère leur bonheur & empoiſonne ſouvent le cours de leur vie, c'eſt de ſe voir condamnées par la loi même, à ſupporter dans le ſilence le partage du cœur & de la fortune de leurs époux. Comme la religion permet à tout mahométan d'avoir juſqu'à quatre femmes & même de cohabiter avec ſes eſclaves, pluſieurs en uſant de ce privilége rendent malheureuſes toutes les femmes de leur *harem*, & particulièrement celles qui y ont été admiſes les premières. Il eſt difficile en effet à celles-ci de voir ſans jalouſie, ſans dépit & ſans trouble, ou de nouvelles compagnes, ou leurs propres eſclaves, devenir leurs rivales, & partager avec elles, quoique d'une manière légitime, leurs droits ſur le cœur d'un patron ou d'un mari commun.

Malgré ces diſpoſitions de la doctrine & des lois ſi favorables aux hommes & ſi fâcheuſes pour le repos des femmes, la polygamie n'eſt pas auſſi commune qu'on pourrait ſe l'imaginer. Peu de Mahométans ont deux femmes, & il eſt rare de voir un ſeigneur donner ſa main

à quatre à-la-fois. Le défaut de moyens pour les entretenir, la crainte de troubler la paix domeſtique, la difficulté de s'allier avantageuſement, & le ſcrupule que ſe font les parens de donner leur fille à une perſonne déjà mariée, ſont autant d'obſtacles qui reſtreignent, ſur ce point, l'indulgence des lois. Il arrive encore aſſez communément, qu'un homme n'obtient la main de ſon épouſe que ſous la condition expreſſe de n'en pas prendre une ſeconde, tant que ſubſiſteront les liens du mariage. La Thrace.

Ceux qui ont pluſieurs femmes, ne les obligent jamais de vivre enſemble; elles ont ordinairement chacune, dans le *harem*, leur appartement, leur table & un certain nombre d'eſclaves astachées à leur ſervice. Mais il eſt rare qu'une ſeconde ou une troiſième femme loge ſéparément dans un autre hôtel. Les citoyens peu opulens n'ont jamais qu'une femme, & ceux qui le ſont aſſez pour acquérir une ou deux eſclaves, ont ordinairement ſoin de les choiſir d'un certain âge, pour ne point donner d'ombrage à leurs femmes, & pour maintenir la paix dans leur intérieur. Il y en a beaucoup qui ne ſe marient jamais & qui préfèrent vivre avec de jeunes eſclaves qui leur appartiennent. C'eſt à tort qu'en europe

La Thrace.

on les appèle concubines, puiſque la co-habitation du patron avec elles eſt permiſe, & que les enfans qui en naiſſent ſont auſſi légitimes que ceux de la femme qu'on épouſe.

L'auſtérité de ces mœurs eſt univerſelle & forme le caractère diſtinctif de ces peuples. On n'en excepte que quelques tribus nomades, dont la vie eſt toujours errante & vagabonde. Parmi les différentes hordes de *Tatars*, les *Noghais* ſont preſque les ſeuls qui accordent une certaine liberté à leurs femmes : elles n'y ſont point voilées comme ailleurs, elles peuvent s'immiſcer dans la converſation des hommes, participer à leurs plaiſirs, aſſiſter à leurs banquets. Auſſi tous les autres mahométans, ceux même qui ſont les plus relachés, les regardent-ils comme des prévaricateurs, des hétérodoxes, des infidèles, & ils ſe feraient ſcrupule de s'allier avec eux.

D'après l'empire de ces opinions, on conçoit à quel point il eſt difficile chez les mahométans, de former des intrigues amoureuſes. Vivre avec une maîtreſſe, entretenir un commerce criminel avec une femme ou une fille ſur laquelle on n'a pas un droit légitime, ſont des déſordres inconnus chez les mahométans. Il n'arrive même jamais qu'un mari ſe permette la moindre liberté avec l'eſclave de ſa

femme, à moins que celle-ci ne lui eût cédé tous ſes droits de propriété ſur elle. La Thrace.

Telle eſt la ſévérité des mœurs mahométanes, qu'une femme, pour peu qu'elle ſoit ſuſpecte dans ſa conduite, devient l'objet du mépris univerſel. Le ſoupçon ſeul couvre d'opprobre le mari & toute la famille. Les voiſins, tous les habitans même du quartier ſe croient également déshonorés; auſſi ont-ils le droit de faire obſerver la maiſon ſuſpecte, & même d'exiger que la garde, accompagnée d'un *iman*, la force & y faſſe des perquiſitions. Dans ce cas, la préſence d'un étranger dans le *harem* eſt ſuffiſante pour juſtifier le ſoupçon. On arrête le coupable, la femme eſt conduite & gardée chez l'*iman* juſqu'à ce que le mari, le père, le tuteur ou le magiſtrat ait prononcé ſur ſon ſort. L'autre eſt puni ſuivant les lois; & quand même les preuves ne ſeraient pas complètes pour être condamné juridiquement, il ne recouvre ſa liberté que par le ſacrifice d'une partie de ſa fortune, & le plus ſouvent par la perte entière de ſa conſidération. Si donc, par une conſidération extraordinaire, une femme vient à concevoir une paſſion criminelle, les verroux & tout ce qui l'entoure, ſoit chez elle, ſoit hors de chez

La Thrace.

elle, ſont autant de chaînes qui la captivent & qui ajoutent à ſes tourmens.

Quant aux femmes publiques, on aura peine à croire que ni à Conſtantinople, ni dans aucun autre grande ville de l'empire, il n'en exiſte peut-être pas quarante parmi les mahométans; encore ſont-elles des dernières claſſes du peuple, & ce n'eſt que par un excès de miſère qu'elles ſe vouent à la proſtitution. Ce ſont elles qui ordinairement vont chercher les célibataires, mais avec toutes les précautions que la prudence exige pour ſe dérober aux recherches inquiétantes de la police qui a toujours les yeux ouverts ſur les délits de cette nature. Cette vigilance du gouvernement eſt cependant moins ſévère à l'égard des femmes qui ne profeſſent pas l'islamiſme. Elles s'établiſſent dans les quartiers éloignés, & chaque année elles achètent la protection tacite des ſuppôts de la police. Obligées de garder tous les dehors de la décence, elles ne reçoivent communément que des gens de leur nation. Il eſt rare que les muſulmans recherchent leur connaiſſance. D'ailleurs on ne voit ces femmes qu'à la dérobée & pendant le jour. La nuit on eſt ſouvent expoſé aux pourſuites de la garde.

Le fouet & une longue priſon ſont aujour-

d'hui les peines plus ordinaires infligées aux femmes de mauvaiſe vie. On eſt encore plus rigoureux envers celles qui ſe laiſſent ſurprendre après une première ou une ſeconde correction ; on les lie dans un ſac & on les jette dans la mer, comme des êtres indignes de retourner à la terre qu'ils ont ſouillée par leurs crimes. Dans le cas d'un double adultère, la loi condamne & l'homme & la femme à la lapidation ; & tout chrétien qui aurait eu un commerce criminel avec une muſulmane, eſt obligé non-ſeulement de l'épouſer, mais encore de changer de religion. S'il s'y refuſe, ou s'il a commis le crime avec une femme mariée, la loi lui décerne irrémiſſiblement la peine de mort. La Thrace.

Tout concourt ainſi chez les Mahométans, & les lois & la police & l'opinion à oppoſer des barrières inſurmontables à la plus effrénée de toutes les paſſions. Mais la nature toujours impérieuſe dans ſes beſoins, & plus exigeante encore dans les climats ardens, s'égare quelquefois dans ſes voies ; & précipite l'un & l'autre ſexe dans des crimes encore plus abominables. D'abord la rigueur avec laquelle on pourſuit la débauche, dans un pays où il n'exiſte aucun hôpital pour les enfans trouvés, engage les femmes qui ſacrifient leur honneur,

La Thrace.

à ſe permettre tous les moyens capables de prévenir les indices de leur inconduite. Les unes ont recours à divers breuvages que l'on croit propres à frapper le ſexe de ſtérilité, & les autres font uſage des remèdes les plus violens dans les premiers jours de leur groſſeſſe. Si ces moyens ſont inſuffiſans, elles étouffent alors dans leur ame le cri de la nature, & immolent à leur ſûreté le triſte objet de leur opprobre.

Les femmes qui ont des paſſions vives, & ceux des hommes qui par état ou défaut de moyens, ſont obligés de garder le célibat, ſe permettent également chacun dans ſon genre des excès non moins criminels. Depuis quelque tems cette dépravation gagne inſenſiblement toutes les claſſes : & aujourd'hui on voit des citoyens illuſtres, des perſonnages reſpectables par leur rang, des hommes qui conſervent tous les dehors de la vertu & de la piété, des officiers enfin qui entretiennent les *harems* les plus nombreux, ſacrifier leurs devoirs envers leurs femmes & envers leurs eſclaves légitimes, à un goût abhorré par la nature & réprouvé par la loi.

L'état de retraite perpétuelle où vivent les Mahométans, leur gravité naturelle, la ſim-

plicité de leurs mœurs, & cette ſubordination rigoureuſe qui règne dans tous les ordres de l'état, ſuite néceſſaire de la conſtitution d'un gouvernement deſpotique, leur rendent faciles tous les devoirs auxquels ils ſont ſoumis par la loi, & en maintiennent conſtamment l'obſervation; ils ne ſe permettent jamais ces manières libres & cette familiarité ſi ordinaire dans les familles & dans les ſociétés des nations européennes. Là les rangs & les conditions ne ſe confondent jamais; dans toutes les claſſes & dans tous les états, chacun eſt plein de ſoumiſſion & de reſpect pour ceux qui ſont au-deſſus de lui, & il reçoit à ſon tour les mêmes hommages de ſes ſubalternes. En public comme dans la vie privée; on conſerve toujours les mêmes dehors de décence, de vénération, de déférence, pour les perſonnes ſupérieures en rang, ou plus avancées en âge : paraître dans une ſociété avec un air enjoué, y prendre un ton de liberté & d'aiſance, n'avoir pas de dignité dans ſon maintient, ou aſſaiſonner ſes propos de cette légèreté qui paſſe ailleurs pour de l'agrément, ce ſeroit heurter tous les uſages, & s'expoſer aux ſatyres de la nation entière. La Thrace.

Les Mahométans ne ſe découvrent jamais la tête; leur manière de ſaluer eſt ſimple &

La Thrace.

naturelle ; on ſalue ſon égal en portant la main ſur le ſein ou ſur le cœur, & ſon ſupérieur en la dirigeant d'abord vers la bouche enſuite vers le front. Lorſqu'on ſe préſente chez les grands, chez les miniſtres, chez les perſonnes conſtituées en dignité, on fait une profonde inclination en portant la main droite vers la terre, & la ramenant enſuite vers la bouche & ſur la tête ; mais lorſqu'on rend ſes hommages au ſouverain, la main doit toucher la terre pendant l'inclination : l'air de gravité, ſi général chez les Ottomans, la décence qui accompagne tous les actes extérieurs de la vie civile, & la majeſté du coſtume, ſur-tout dans les perſonnes de qualité, ajoutent infiniment à la nobleſſe de ce ſalut.

Il eſt encore d'un uſage univerſel de baiſer la robe ; c'eſt un hommage de reſpect & de ſoumiſſion que rendent par-là les ſubalternes à leurs chefs, les enfans à leurs parens. Par une ſuite de cet uſage, ou plutôt du ſentiment qui le détermine, lorſqu'un officier ſupérieur veut donner une marque de faveur à quelqu'un, il lui refuſe ſa robe & lui donne ſa main ; s'il lui en préſente le dedans, cette attention ajoute encore à ſa bienveillance. Lorſqu'un homme d'un certain âge ou d'un certain rang veut donner à quelqu'un une mar-

que de tendreſſe ou d'affection particulière, il lui touche le menton & porte enſuite ſa main ſur ſa propre bouche, ce qui indique un embraſſement paternel; les jeunes gens en font de même à l'égard des vieillards en leur touchant la barbe. La Thrace.

Dans toutes les claſſes de la nation, un enfant n'oſe jamais embraſſer ni ſon père, ni ſon ayeul, ni aucun parent reſpectable par ſon état ou par ſon âge; mais il lui baiſe la main ou la robe, & n'en uſe jamais autrement, fut-il marié & père de pluſieurs enfans: lors même que les enfans ſont en bas âge, les parens les embraſſent rarement; ils ſe contentent de leur baiſer quelquefois le front. Ces réſerves & ces bienſéances, commandées par les mœurs nationales, s'obſervent avec encore plus de rigueur entre les parens de l'un & de l'autre ſexe: jamais un Mahométan n'embraſſe ſa mère, ſa belle-mère, ſa tante; il leur baiſe les mains, & reçoit à ſon tour les mêmes marques de reſpect de ſes ſœurs, de ſes couſines, de ſes belles-filles, enfin, de toutes les perſonnes de ſa famille ſur leſquelles il domine par ſon âge ou par ſon rang. Les filles rendent les mêmes honneurs aux mères, aux belles-mères, aux tantes & aux ſœurs aînées; enfin ces marques de déférence &

La Thrace.

de reſpect, graduées & déterminées ainſi dans les familles par les lois de la nature, ſont telles que la femme elle-même baiſe la main de ſon mari à différentes époques, le jour de ſes noces, dans le temps de ſes couches, au mariages des enfans, dans les deux fêtes de *beyram ;* ces uſages entretiennent dans les familles l'ordre, la décence, l'union & l'intimité la plus parfaite.

Mais rien n'égale le reſpect & l'obéiſſance des enfans envers les auteurs de leurs jours. Ces ſentimens, dictés par la nature & avoués par la raiſon, ſe trouvent encore fortifiés par les principes du *courann ;* auſſi ce n'eſt jamais que les yeux baiſſés, les mains jointes ſur le ſein, & dans la contenance la plus humble, qu'un enfant ſe préſente chez ſon père : en aucun temps il ne ſe permet de s'aſſeoir devant lui qu'il n'en ait reçu l'ordre.

Dans les grandes fêtes, comme dans les divers événemens de la vie, les enfans ne manquent jamais, en baiſant la main de leur père, de leur mère, de leur ayeul, de leur oncle, de demander leur bénédiction ; tous y attachent la plus haute idée de bonheur. De cette opinion précieuſe réſulte en eux un ſentiment contraire, lorſque, par leur inconduite, ils ſe voient menacés de la malédiction de leurs pa-

rens; l'homme le plus immoral & le plus irreligieux, tremble d'attirer ſur ſa perſonne les anathêmes de ceux à qui il doit le jour. Les vœux ou les imprécations d'un magiſtrat reſpectable, ou d'un homme avancé en âge, produiſent le même effet ſur l'eſprit de tout Mahométan. La Thrace.

Jamais un père de famille ne ſe lève devant un enfant, un neveu ou un autre deſcendant, ni un homme d'un certain rang pour recevoir quelqu'un qui lui eſt inférieur en grade. Les miniſtres, les magiſtrats, les grands officiers, gardent ordinairement chez eux l'angle du ſopha, & ne ſe lèvent que pour les perſonnes qui, par leur état & leur condition, ont droit de ſe placer à côté d'eux; il convient, d'ailleurs, lorſqu'on ſe préſente chez les grands, chez les perſonnes d'un rang diſtingué, d'être enveloppé dans ſa robe, & d'avoir les mains couvertes avec le bout de ſes manches: la décence preſcrit encore à l'un & à l'autre ſexe, la manière de s'aſſeoir; la plus générale eſt celle de ſe mettre ſur les genoux en ſe repoſant ſur les talons. La manière de s'aſſeoir à l'européenne n'eſt reçue dans aucune ſociété; elle eſt réſervée au ſultan quand il paraît ſur le trône les jours de cérémonie, & aux membres du divan, lorſqu'ils tiennent

leurs audiences au ſérail ou au palais du grand-
La Thrace. viſir.

D'après l'empire de ces coutumes, doit-on s'étonner ſi la nation n'en uſe pas autrement avec les étrangers; on ne déroge à ces uſages à l'égard de perſonne, pas même des miniſtres étrangers. Lorſque les officiers de la Porte ſont dans le cas d'avoir des conférences ſecrètes avec eux, ils ne ſe lèvent jamais pour les recevoir; ils ſont cependant attentifs, ſurtout depuis quelque temps, à ménager ces entrevues de manière à concilier à-la-fois ce qu'ils doivent à leurs uſages & à la politeſſe: ils entrent dans l'appartement après le miniſtre étranger, & au moment de ſon départ, ils ſont ordinairement les premiers à ſe lever & à quitter le ſalon. Dans les audiences publiques des ambaſſadeurs, même chez le grand-viſir, ce premier miniſtre entre dans l'appartement quelques minutes après; & l'audience finie, l'ambaſſadeur ſe lève, ſalue & ſe retire, laiſſant le viſir gravement aſſis dans l'angle du ſopha.

Au reſte, ni chez le peuple, ni chez les grands, ni en particulier, ni en public, quelque ſoit le ſujet de l'entretien, & de quelques ſentimens qu'on puiſſe être affecté, jamais la converſation ou les diſcuſſions ne deviennent

bruyantes & tumultueuſes. Dans les plus nombreuſes aſſemblées, il eſt rare que deux perſonnes parlent à-la-fois; aſſis le long du ſopha, chacun fume & prend du café : les gens les plus diſtingués ne parlent qu'à leur tour, & les autres écoutent dans le plus reſpectueux ſilence. La Thrace,

Ces peuples ne ſe ſervent ni de cloche ni de ſonettes pour appeler leurs gens; les pages, les valets-de-chambre ou les laquais ſe tiennent vers la porte de la pièce où l'on eſt, tous en grouppe, debout & les mains jointes. Si le maître les renvoie, ils ſe retirent dans l'anti-chambre, & pour les appeler on ne fait que frapper des mains.

Les Mahométans n'attendent jamais qu'on les ſalue, tous s'ampreſſent de prévenir leurs amis, ou ceux qu'ils rencontrent; mais il n'en eſt pas de même avec les grands; ceux-ci ſaluent toujours les premiers. Il eſt même d'étiquette dans toutes marches publiques, que le grand-viſir, les pachas, les miniſtres, les généraux, préviennent le peuple; le ſultan en fait de même, il ſalue les deux haies de janiſſaires, au milieu deſquelles il marche, par un léger ſigne de tête, & par un foible mouvement de la main droite dirigée vers le ſein. Ces manières ſont encore accompagneés dans toute la na-

La Thrace.

tion, d'un langage très-poli & très-honnête, qui tient au génie même de la langue.

Il faut convenir cependant que quelque générale que ſoit, parmi les mahométans, la pratique de ces règles de politeſſe & de bienſéance, ils n'en conſervent pas moins cet air de hauteur & de fierté qui leur eſt commun à tous, mais qui ſe manifeſte de diverſes manières, ſelon la différence des caractères, du rang & des fonctions de chaque individu. On remarque dans les officiers du ſérail un ton de grandeur mêlé d'orgueil; dans les miniſtres, une dignité pleine de nobleſſe; dans les *oulmas*, une gravité morne, ſèche & auſtère; dans les chefs de la police, & plus encore dans leurs ſuppôts, des manières bruſques, dures, on peut même dire ſévères; dans le militaire, ce qui eſt ſans doute étonnant, les officiers ſont très-attentifs, à adoucir les rigueurs de l'autorité & de la diſcipline; ils n'ont jamais dans la bouche que le mot d'amis, de camarades, de frères; ce n'eſt que dans le beſoin, & au moment même d'une prompte exécution, qu'ils déploient toute la ſévérité du commandement.

Mais dans tous, ce caractère fier & hautain ſe porte à la moindre vexation, à une pétulence incroyable; rien chez eux n'arrête les élans de la nature, même parmi les hommes

de

de la plus grande diſtinction. Dans ſon emportement, le père, le mari, le maître, le patron, le général, l'officier, l'homme public, l'homme privé ſe fait ſouvent juſtice lui-même, ſoit en frappant de la main ou du bâton l'objet de ſa colère, ſoit en l'effrayant par des menaces accompagnées des injures les plus atroces. Au reſte ces injures & ces emportemens auxquels ils ſe livrent avec auſſi peu de réſerve, n'ont preſque jamais de ſuites férieuſes, parce qu'ils ne connaiſſent pas toutes les ſubtilités du point d'honneur ſi funeſtes parmi les européens. La Thrace.

De tous les ordres de citoyens, ceux qui ſe voient le plus expoſés, & preſque toujours impunément, aux ſaillies d'humeur des grands & du peuple, ſont les ſujets tributaires : tout ce qu'ils ſouffrent de la part des autres citoyens, ſans oſer ſe plaindre, les rend plus malheureux encore que les privations auxquelles ils ſont condamnés dans l'ordre politique; ils ne doivent les procédés pleins de hauteur & de dédain auxquels ils ſont journellement expoſés, qu'aux préjugés religieux fortifiés par l'orgueil naturel. Tout citoyen, chrétien ou juif, eſt dans une ſujétion perpétuelle devant un mahométan : par-tout & en toute circonſtance, il eſt obligé de lui céder le pas, quel-

La Thrace.

que ſoient le rang & la condition de celui-ci; ſans cette attention de ſa part, il s'expoſerait aux injures les plus mortifiantes, & ſouvent même à des actes de violence, ſur-tout de la part de l'homme du peuple, toujours prêt à lever la main ſur lui; & s'il oſoit ſe permettre le moindre mot, la moindre répreſaille, dans l'inſtant même il ſerait aſſommé par la multitude. En un mot, toute inſulte, toute offenſe faite par un non mahométan à un ſectateur du prophète, eſt regardée comme un attentat contre la majeſté de l'ſlamiſme.

CHAPITRE VIII.

De l'interdiction des jeux. — De la muſique. — De la danſe. — Des images. — De l'attention des muſulmans à ne jamais prendre le nom de dieu en vain. — De l'obligation en général de pratiquer la vertu & d'éviter le vice.

C'EST dans la religion même & dans l'enſemble de ſes préceptes que ſe trouve la véritable cauſe de cet éloignement qu'ont toujours eu les ſectateur du *courann* pour les jeux, les ſpectacles, les fêtes bruyantes & pour tous ces autres amuſemens ſi ordinaires chez preſque toutes les nations du monde. On ne voit chez les ottomans d'autres jeux publics que ceux qui ſont conſacrés par une ancienne étiquette à l'amuſement du ſouverain, dans l'intérieur du ſérail : encore n'ont-ils jamais lieu que dans les deux fêtes du *beyram*; ils conſiſtent dans le *djirid* & dans les combats d'animaux, tels que les chiens, les ours, les lions, les tigres, &c. le *djirid* eſt une courſe à cheval que font les pages, la main armée d'un bâton. Dans tout le reſte de l'année, le divertiſſement le plus ordinaire du ſouverain ſe borne au *romak*, ou

La Thrace.

La Thrace.

la joute des pages du ſultan. L'exercice de l'arc & les courſes à pied ou à cheval, qui de tout temps étaient très-à la mode chez les Arabes & chez les Tatars, & aſſez ſuivis autrefois par les Muſulmam, ne les occupe guères aujourd'hui.

Cette nation ne montre pas plus de goût pour les jeux de ſociété; ſa gravité naturelle & ſon attachement ſcrupuleux aux décrets de l'iſlamiſme, lui font également dédaigner tout ce qu'on appèle récréation, diſſipation, paſſe-temps : elle ne connaît ni les jeux d'exercice, ni celui des cartes; pluſieurs cependant jouent aux échecs. Parmi le bas peuple, mais ſur-tout dans les caſés, on joue quelquefois aux dames & au *mangala*. Ce dernier jeu conſiſte en une certaine combinaiſon, toujours en nombre pair, de ſoixante-douze petits coquillages diſtribués en douze caſes; les ſoldats & les marins s'amuſent auſſi le plus ſouvent à la lutte, au ſaut & au jet de groſſes pierres à certaine diſtance : mais dans tous ces jeux il n'eſt preſque jamais queſtion d'argent. La loi & l'opinion publique condamnent également tout gain de cette nature, & ſelon les *fethwas* du mouphti, celui qui a payé le prix de ſon jeu ou de ſon pari, eſt toujours en droit d'en reclamer en juſtice l'entière reſtitution.

Dans les *harems* les femmes paraiſſent moins

ſcrupuleuſes, elles s'amuſent à l'eſcarpolete, à colin maillard, & à d'autres jeux auſſi innocens. Les Grecs qui ont conſervé une partie de leurs anciennes mœurs, & qui ſe piquent d'imiter les Européens dans les choſes de mode & de ſociété, s'abandonnent entre eux à tous leurs goûts, & montrent depuis quelque temps une paſſion aſſez vive pour les jeux de cartes, ſoit de commerce, ſoit de haſard. La Thrace.

Les comédies, les tragédies, les opéra, les ſpectacles brillans ou l'homme déploie tout-à-la-fois les reſſources de génie & les beautés de ſa langue ſont abſolument inconnus aux ottomans. Quoique maîtres de la Grèce & ſouverains d'une nation autrefois ſi célèbre par ſes drames & ſes théâtres, ils les ont toujours dédaignés comme contraires aux principes du *courann*, aux mœurs nationales & à la politique du gouvernement. L'etat ne permet les aſſemblées que pour les devoirs du culte religieux.

On voit cependant chez eux des troupes de bouffons, de farceurs, de comédiens, de lutteurs, de joueurs de gobelets, de danſeurs de corde ; mais ils ne paraiſſent jamais dans les places publiques, ſi ce n'eſt dans les événemens extraordinaires : tout ſe paſſe dans l'intérieur des maiſons, & c'eſt la fête la plus ſomptueuſe qu'un homme riche puiſſe donner à ſa

famille & à ſes amis, à l'occaſion de ſes noces
La Thrace. ou de la naiſſance d'un enfant.

Les ombres chinoiſes ſont le divertiſſement auquel on donne la préférence; ceux qui gagnent leur vie à ce métier, vont ſolliciter de porte en porte la curioſité des familles. Ces ſpectacles conſiſtent là, comme ailleurs, dans quelques ſcènes bouffones, dont les principaux rôles, ſont ceux qui répondent en quelque ſorte à l'arlequin & au pantalon des Italiens. Tout s'y reſſent encore de la barbarie des ſiècles qui ont donnés naiſſance à ces jeux groſſiers; rien de plus indécent que les geſtes de ces figures, ſoit en hommes, ſoit en femmes, & rien de plus obſcène que les vers qui ſe récitent derrière la toile. Ces ſpectacles, malgré le mauvais goût qui y règne, ſuffiſent cependant pour dérider le front des perſonnes les plus graves. Ce n'eſt que très-rarement & toujours par complaiſance pour les femmes, les enfans & les eſclaves de la maiſon, que l'on ſe permet ces ſortes de ſpectacles : les perſonnes d'un certain état, les gens de loi ſur-tout, ſe feraient ſcrupule d'aſſiſter à ces jeux, qu'ils regardent comme des amuſemens que le bon ſens & la raiſon déſavouent.

Dans aucune époque de l'année, on ne voit chez cette nation ni maſques, ni danſes publi-

ques, ni ces divertiſſemens du carnaval, ni ces fêtes bruyantes ſi communes ailleurs. Il eſt difficile de rendre la gravité, le phlègme & cette eſpèce d'apathie qui forment le caractère des Ottomans; c'eſt le peuple du monde le plus propre pour le quiétiſme; rien ne frappe, rien n'exalte ſon imagination; il n'eſt ni importun, ni curieux : voit-il quelque choſe d'un peu extraordinaire, un coſtume étranger, un objet biſarre, un animal ſingulier, il s'arrête un inſtant, il regarde de ſang-froid, ſourit, & continue ſon chemin ſans ſe permettre une plus longue diſtraction; s'attrouper, courir après quelqu'un, ſe livrer à des éclats de joie ou de ſurpriſe, ſont de ces mouvemens qu'on ne voit jamais, même parmi le peuple, dans aucune ville mahométane. La Thrace.

On a déjà obſervé que les Ottomans n'ont ni fêtes ni dimanches; leurs *beyrams* leur en tiennent lieu, & ils n'emploient les ſept jours conſacrés par la religion dans ces deux fêtes, qu'à ſe promener tranquillement dans la ville & aux environs; tout le reſte de l'année on ſe promène rarement.

Tout, dans les mœurs de cette nation, tend à lui inſpirer, ſur-tout dans les claſſes ſupérieures, un penchant invincible pour la moleſſe & la vie ſédentaire. Les hommes & les

La Thrace.

femmes attachent même une certaine grandeur à ne se permettre aucun mouvement, aucune agitation, & à ne jamais quitter l'angle du sopha; si leur mouchoir tombe, s'il est question de ramasser quelque chose à quatre pas d'eux, rarement ils se dérangent, ils frappent dans leurs mains, & les pages ou les filles esclaves accourent à leurs ordres. En général, chez tous ces peuples, on sort rarement de sa maison; les personnes de l'un & de l'autre sexe passent toute l'année sur un sopha, dans l'inaction ou l'insouciance; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces mêmes hommes que l'on croirait condamnés à un engourdissement physique & moral, sont plus propres qu'on ne le croit, à soutenir tous les travaux de l'esprit & du corps. Parviennent-ils à une charge, ils y développent des talens & une aptitude supérieurs à leur éducation? Sont-ils chargés d'une commission dans les provinces, ils font à cheval une course rapide de cinq cents lieues, sans se ressentir de la moindre fatigue?

Malgré cet éloignement pour les plaisirs, & ce genre de vie austère qui semble être le partage d'une nation peu civilisée, on rencontre néanmoins, chez les Ottomans, des hommes assez gais, assez aimables, assez communicatifs; aussi la société est-elle l'unique

reſſource d'une infinité de familles. Réunis entre parens & amis intimes, ils y concentrent toutes les affections de leur ame; ces cercles, ces converſations familières ne ſont pas dépourvus d'agrémens, & ſouvent même d'un certain intérêt; l'air de décence qui les accompagne par-tout, leur manière mélancolique de ſe ranger le long d'un ſopha, l'attention de préſenter à chacun une pipe & du café; les égards reſpectueux des uns envers les autres, le calme avec lequel s'énonce celui qui parle, les graces naturelles de l'élocution orientale, ſur-tout dans les perſonnes qui poſſèdent bien la langue, le ſilence profond que garde le reſte de l'aſſemblée, tout enfin préſente un tableau aſſez piquant, mais qui ſous aucun rapport ne peut cependant être comparé à ceux des ſociétés européennes; d'ailleurs, les perſonnes qui ont tous les dehors de la gravité la plus impoſante, ſe livrent quelquefois à toutes les ſaillies d'un eſprit gai & facétieux; pluſieurs ont auſſi le talent particulier de ſaiſir l'à-propos d'une ſentence, d'un bon mot, d'une ſatyre ingénieuſe. La Thrace.

On ſent bien qu'un peuple iſolé qui ne voyage jamais, qui ne fréquente pas même les étrangers établis dans ſon ſein, & qui n'a pas la reſſource de puiſer dans les productions tou-

La Thrace.

jours renaiſſantes des nations européennes eſt néceſſairement borné à un cercle étroit de connaiſſances. Les Ottomans n'ont pas l'avantage de pouvoir lire les gazettes étrangères; ils n'ont pas même celui d'être exactement informés de ce qui ſe paſſe à la cour, à la ville, & dans les différentes provinces de l'empire; les chroniques, les journaux, les feuilles périodiques ſont des ouvrages abſolument inconnus chez eux, & qui n'ont pas encore exercé leurs imprimeries.

Auſſi dans toutes ces contrées, on ne parle jamais que de ces évènemens qui par leur nature ne ſont pas ſuſceptibles d'être dérobés à la connaiſſance publique. C'eſt une des maximes du miniſtère, de répandre un voile myſtérieux ſur tout ce qui pourrait inquiéter ou affliger le peuple. En temps de guerre, il arrive ſouvent que le public de Conſtantinople n'apprend la défaite d'une armée ou la priſe d'une place frontière, que quatre ou cinq mois après l'évènement. On peut juger par-là de l'ignorance où ſont les Ottomans ſur tout ce qui ſe paſſe dans les pays étrangers; le gouvernement lui-même ne s'occupe que des objets relatifs à ſes intérêts politiques, & encore eſt-il réduit à s'en rapporter aux informations

que lui donnent les miniſtres des puiſſances amiés.

La Thrace.

Les Ottomans ne dérogent au calme profond qui règne perpétuellement chez eux, que dans une ſeule occaſion; c'eſt à l'époque des réjouiſſances publiques. Elles ont lieu à la naiſſance des deux ou trois premiers enfans d'un nouveau monarque, le jour de la circonciſion d'un prince du ſang, ou lors d'un évènement heureux pour l'empire, tel que le gain d'une bataille, la conquête d'une place forte, &c. ces réjouiſſances qui ſont ordinairement de trois, cinq ou ſept jours, conſiſtent dans des banquets ſomptueux, dans l'illumination du ſérail, de la ville & des moſquées, dans la décoration des boutiques, des magaſins, des halles & marchés publics. Les miniſtres, les grands & tous les officiers en charge font auſſi décorer les portes de leurs hôtels, & élever au milieu de la cour une eſpèce de ſalon tapiſſé de glaces & de belles étoffes, orné de luſtres, de girandoles, de fanaux, & garni tout au tour d'un riche ſopha; ils y paſſent une grande partie de la nuit & reçoivent ſucceſſivement les viſites de leurs parens, de leurs amis & de leurs connaiſſances, auxquels ils prodiguent le café, le tabac, des ſucreries, des eſſences, des parfums. Ces décorations ont également lieu

La Thrace.

à une des portes du ſérail ; des drapeaux, des boucliers, des armes & d'autres trophées enlevés pendant la guerre aux ennemis de l'empire ſont ordinairement les objets les plus remarquables de cette eſpèce d'arc de triomphe.

Ces fêtes ſont le plus ſouvent accompagnées d'un ſpectacle auſſi intéreſſant que magnifique, celui d'une marche proceſſionnelle des artiſtes de toutes les claſſes. Tous ſont richement vêtus, & chaque corps avance ſéparément à la tête d'une eſpèce de char de triomphe décoré des ſymboles des inſtrumens & des productions mêmes de chaque art & de chaque métier.

Souvent auſſi le gouvernement donne des feux d'artifice au milieu du Boſphore ; ce ſont des captifs malthais, italiens, portugais, &c. qui les exécutent, & ils ont ordinairement l'attention de repréſenter l'île de Rhodes, ou une place ennemie aſſiégée & emportée d'aſſaut par les Ottomans.

On ne doit pas s'imaginer que dans ces jours de réjouiſſance & de liberté publique, pour tous les citoyens indiſtinctement, les femmes ſortent de cet état de ſolitude auquel elles ſont condamnées ; elles ne participent à la joie univerſelle qu'à travers les jalouſies de leurs croiſées & de celles qu'on leur ménage alors dans l'intérieur des maiſons, trop heureuſes

lorſqu'elles obtiennent de leurs maris l'agrément de ſortir en voiture pendant le jour pour ſe promener dans la ville, & voir, ſans être vues, les décorations des grands hôtels, des marchés & des places publiques. La Thrace.

Ce n'eſt pas cependant que dans les *harems* les femmes ne ſe dédommagent entre elles de ces privations ; elles y exécutent des jeux & des comédies bouffonnes, en s'attachant preſque toujours à contrefaire les chrétiens & à jeter du ridicule ſur leurs mœurs, ſur leurs coutumes, & même ſur diverſes pratiques de leur culte ; il leur arrive auſſi quelquefois de s'habiller en hommes, & de prendre juſqu'au coſtume européen, pour rendre leurs facéties encore plus piquantes. Dans ces occaſions, le *harem* de ſa hauteſſe, c'eſt-à-dire les plus jeunes eſclaves du ſérail, s'abandonnent à toute leur gaieté & ces folies ſervent de récréation aux ſultanes & au ſouverain lui même, qui cependant ne ſe montre pas ; il ſe tient ordinairement derrière une fenêtre grillée qui domine ſur la ſalle où ſe paſſe la fête. La majeſté du trône & la crainte de gêner par ſa préſence la liberté des actrices, lui font une ſorte de loi de cette retenue ; enfin, pendant ces fêtes que des évènemens extraordinaires ramènent tous les quinze ou vingt ans, les

La Thrace.

Ottomans en général ſemblent ſe dépouiller de leur caractère naturel ; tous les fronts ſe dérident, & la gravité, le calme, le recueillement font place aux démonſtrations de la joie la plus vive & la plus bruyante.

Le légiſlateur arabe, en proſcrivant les jeux, le chant & tous les inſtrumens de muſique, ſe propoſait ſans doute de former une ſociété religieuſe de tous les peuples qui embraſſeraient ſa doctrine. L'auſtérité de ſes principes, & ſur-tout la maxime qu'il s'était faite de n'imiter en rien les autres nations, ſoit dans le culte extérieur, ſoit dans la vie civile, n'ont pu qu'influer ſur les lois qu'il donna à ſes ſectateurs, & par une ſuite néceſſaire, ſur les mœurs qu'il voulait établir parmi eux ; mais ce qui prouve en même-temps l'illuſion des défenſes arbitraires & l'impoſſibilité de ſoumettre abſolument les hommes à des lois que la raiſon déſavoue, c'eſt le faible empire qu'ont roujours eu ces diſpoſitions ſur l'eſprit des Mahométans.

Il n'y a peut-être aucun peuple, ſur la terre, qui ſoit plus paſſionné qu'eux pour la muſique. A la vérité ils ne jouent eux-mêmes d'aucun inſtrument, & ſi de jeunes ſeigneurs s'y adonnent quelquefois, ce n'eſt que dans leur intérieur & pour leur plaiſir particulier ; ce

ſerait pour eux une honte & même une eſpèce de déshonneur, que de jouer en ſociété. Pluſieurs dédaignent de s'appliquer au chant. La Thrace.

Ainſi, malgré le préjugé qui empêche aujourd'hui plus que jamais les Mahométans d'étudier la muſique, tous cependant en font le plus grand cas & ne ceſſent d'encourager, & par des louanges & par des libéralités, ceux qui la profeſſent. A Conſtantinople, comme dans toutes les grandes villes de l'empire, il y a un certain nombre de citoyens qui s'y livrent avec paſſion, & ſous tous les règnes on en a vu qui ſe ſont diſtingués dans cet art agréable. Qu'on ne s'imagine pas, au reſte, que le pays où ſubſiſte encore cette montagne ſi célèbre que l'antiquité regardait comme le ſéjour des muſes, ſoit fertile aujourd'hui en génies avoués d'Appollon & d'Orphée, & dignes d'être rangés dans la claſſe des grands maîtres qui compoſent les orcheſtres de l'Europe.

Les inſtrumens les plus connus & les plus uſités chez les Ottomans, ſont le violon, la baſſe de viole, la guittare, le ciſtre, le luth, la flûte, le ſiflet-de-pan, le tambour-de-baſque, le pſaltérion. Dans la muſique militaire, on voit des timbales, des tambours, des cimbales, des fifres & des trompettes. Les gens de la

campagne, ſur-tout parmi les Grecs, ont la
La Thrace. muſette, la cornemuſe, les chalumeaux ; les Mahométans ne connaiſſent pas encore les inſtrumens compliqués, tels que le clavecin, la harpe & l'orgue.

En général, ils ſont peu avancés dans la théorie & les principes de la muſique, mais l'habitude & l'uſage leur donnent une exécution facile & brillante. Tous leurs airs de ſentimens, en ſemi-tons & en meſure lente, ſont très-touchans & très-pathétiques ; ils pénètrent l'ame, ils cauſent les émotions les plus douces, les plus agréables, les plus profondes ; ce ſont ordinairement les mêmes perſonnes qui chantent & qui s'accompagnent. La muſique attachée à la poéſie la ſuit pas à pas, & rend avec exactitude, le nombre, la meſure, la cadence des vers & les ſentimens qu'ils expriment ; preſque tous leurs chants ſont des poèmes épiques ou érotiques ; leurs vers qui ſont très-harmonieux, expriment toujours dans le goût oriental, les ſentimens de l'amour, ſes effets ſur l'eſprit & ſur le cœur, par des allégories & des métaphores très-ingénieuſes.

Ces muſiciens mahométans, chrétiens ou juifs forment ordinairement des troupes de huit ou dix perſonnes, & vont exécuter des ſymphonies chez tous ceux des citoyens qui déſirent

déſirent les entendre. Excepté les *oulmas* & les dévots, les Mahométans ne ſe font aucun ſcrupule d'avoir chez eux de la muſique. Réunis dans l'endroit le plus retiré de la maiſon, avec leurs parens & leurs amis intimes, aſſis nonchalament ſur le ſopha, fumant & prenant de temps à autre quelques goutes de café, ils ſont tout entier au plaiſir, & rien ne peut les en diſtraire. Leur paſſion pour la muſique ſe manifeſte encore par leur goût extrême pour le chant des oiſeaux. Pluſieurs élèvent chez eux des ſerins, des roſſignols & des fauvettes qui ſont leurs délices; mais le reſpect qu'ils portent à la religion & aux lois ne permet jamais à perſonne d'entretenir dans ſa maiſon ou d'attacher à ſon ſervice un muſicien ou un chanteur quelconque. Le ſouverain eſt le ſeul qui uſe de cette liberté; cependant on a toujours grand ſoin, ſoit au ſérail, ſoit chez les grands & même chez les ſimples particuliers, d'éviter le bruit & l'éclat pour ne ſcandaliſer perſonne, & ménager ſa conſidération dans l'eſprit de ſes concitoyens. La Thrace.

Mais dans aucun temps la muſique ne ſe fait entendre ni dans les moſquées, ni pendant l'exercice public de la religion. On ne doit pas confondre ni les cérémonies particulières de certains ordres de derwiches qui

La Thrace.

admettent la muſique pour ſoutenir leurs danſes religieuſes, ces pratiques n'ont rien de commun avec le culte national.

Si l'on voit des ottomans violer la loi de leur prophète ſur l'article de la muſique, il n'en eſt pas un qui l'enfreigne relativement à la danſe, ſur-tout en ſociété. La gravité de la nation & les idées qu'elle attache à cet exercice ajoutent encore au précepte de la loi qui, en proſcrivant la muſique, eſt cenſé comprendre la danſe dans ſes diſpoſitions.

Chez eux il n'y a que des baladins; ils ſont réunis à différentes troupes de muſiciens, tous également dévoués au ſervice du public. On voit même rarement parmi eux des danſeurs mahométans: ce ſont preſque toujours des jeunes Grecs qui, ayant la liberté de ſe vêtir à leur gré, prennent des coſtumes riches, élégans, analogues à leurs profeſſions, & danſent ordinairement ou ſeuls ou deux à-la-fois. Ils font conſiſter leur talent, non à varier & à perfectionner leurs pas, mais à prendre différentes attitudes les plus obſcènes. Plus ils y excellent, plus ils ſont diſtingués dans la troupe & recherchés par la multitude. Ceux des Ottomans qui ne ſe font pas ſcrupule de ſe livrer chez eux au plaiſir de la muſique, y font venir auſſi de temps à au-

tre ces baladins dont les jeux ajoutent beaucoup à la gaité de l'assemblée. La Thrace.

Les Danseuses, qui pour la plupart sont des filles esclaves, ou les femmes mêmes des musiciens mahométans, ne paraissent presque jamais dans ces lieux publics: elles se rendent dans les maisons particulières où elles dansent comme les hommes. Vêtues assez lestement, la tête à demi-couverte d'un voile, des castagnettes à la main, & les yeux tantôt languissans, tantôt étincelans, elles se livrent, avec plus d'expression encore que les jeunes baladins, aux attitudes les plus libres & les plus obscènes. Dans les *harems* des grands, comme dans celui du sérail, il y a toujours un certain nombre d'esclaves jeunes, exercées à la danse, & ce sont elles qui amusent les dames, ainsi que leurs maitres, toutes les fois qu'ils veulent se récréer dans l'intérieur de la famille. On remarquera que ces plaisirs n'ont jamais rien de bruyant ni de tumultueux. Indépendamment de ce que l'on doit aux préceptes de la religion & à la décence publique, on est encore retenu par les lois de la police, toujours vigilante & sévère sur cet article. Aussi personne n'oserait donner chez lui une fête avec de la musique & des baladins sans la permission expresse des

La Thrace.

magiſtrats. Cette permiſſion s'achète toujours, & ceux qui ne la ſollicitent pas, paient quelquefois bien cher cette négligence. Ces droits, autoriſés par l'uſage, & toujours proportionnés au nombres des muſiciens & des baladins qu'on veut avoir, ſont un revenu aſſez conſidérable pour l'*aga* des janiſſaires, & plus encore pour le *boſtangy-bachi*, dont la juriſdiction s'étend le long du Boſphore juſqu'à l'embouchure de la mer Noire.

A Conſtantinople, comme dans toutes les autres échelles du Levant, les européens ayant pour principe de demeurer tous dans un même quartier, autant pour leur ſûreté commune, que pour les agrémens de la ſociété, ils ont par là tous les moyens de vivre au milieu des Mahométans, comme s'ils étaient dans la ville la plus libre de l'europe. Ceux qui réſident dans la capitale au quartier de Péra, jouiſſent de plus de liberté & d'agrément encore que ceux qui ſont établis dans les différentes provinces. Ce faubourg, l'un des plus beaux & des plus élevés de Conſtantinople, puiſqu'il domine, pour ainſi dire, ſur le Boſphore, ſur le ſérail, ſur l'entrée du port & ſur une bonne partie de cette ville immenſe, réunit dans ſon enceinte les étrangers des diverſes nations & les naturels du pays, ſoit

mahométans, ſoit chrétiens. Par là il offre à l'œil de l'obſervateur philoſophe une diverſité frappante de coſtumes & d'idiômes, & des nuances infinies dans les mœurs & dans les uſages. Cette diverſité ſe fait ſur-tout remarquer dans les fêtes que donnent les européens & auxquelles aſſiſtent ordinairement pluſieurs familles grecques; mais on n'y voit jamais aucun mahométan ni de l'un ni de l'autre ſexe. Si quelque jeune ſeigneur de la cour s'y permet d'y paraître, ce qui arrive rarement, il prend d'avance toutes les précautions que la prudence exige pour en dérober la connaiſſance, même à ſes plus intimes amis: immobile ſur un fauteuil ou dans l'angle d'un ſopha, il ne ceſſe d'exprimer l'étonnement qu'il éprouve en voyant les deux ſexes ſe confondre dans la même ſociété, & des perſonnes diſtinguées par leur rang ſe livrer à la danſe, & s'aſſimiler ainſi à des baladins. Comme le mahométan juge toujours les choſes d'après ſes lois & ſes mœurs, il eſt moins frappé des danſes & des jeux qu'il voit dans les rues, les carrefours & les places publiques, parce que l'état des perſonnes qui les exécutent diminue à ſes yeux la honte qu'il y attache. La Thrace.

Il eſt étonnant ſans doute, que les Grecs,

La Thrace.

accablés depuis tant de ſiècles ſous le joug de la ſervitude, conſervent encore cet eſprit de gaité & ce goût pour les plaiſirs qui diſtinguaient leurs ancêtres de tous les autres peuples de l'antiquité; mais ce qui ne l'eſt pas moins, c'eſt la tolérance du peuple vainqueur envers ces ſujets tributaires ſur des objets ſi contraires à ſes préjugés & ſes maximes religieuſes. Dans les villes, dans les campagnes, dans les maiſons, dans les cabarets, en particulier, en public, les Grecs ſe livrent à toutes ſortes de jeux & de divertiſſemens: ils célèbrent leur pâques par des fêtes bruyantes, & chaque année la Porte délivre pour cet objet un firman de grace & de liberté. C'eſt le patriarche grec qui le demande, en faiſant préſenter un mémoire au gouvernement: ſuivant un ancien uſage, il y comprend tous les chrétiens des différens rits établis dans l'empire.

Si les Mahométans s'interdiſent la danſe dans leurs ſociétés particulières, on conçoit avec quel ſcrupule ils évitent de ſe confondre dans les cercles des non-muſulmans & de partiper à leurs plaiſirs. La loi ſur ce point eſt rigoureuſe, mais ſur-tout lorſque la gaité des chrétiens a pour objet leurs fêtes religieuſes. Cependant ceux des Grecs d'un certain rang qui ont des liaiſons étroites avec

des jeunes ſeigneurs de la cour, n'ont pas de la peine à les attirer chez eux, mais toujours la nuit & *incognito*; & c'eſt dans ces occaſions, qui ne ſont pas fréquentes, que le Mahométan, dépouillé de préjugés, & ſur de la diſcrétion de ſes hôtes, ſe livre ſans réſerve aux attraits du plaiſir & aux douceurs de la ſociété: alors il ne ſe fait aucun ſcrupule de boire du vin, de porter des ſantés, de chanter à table, d'oublier enfin l'extrême ſévérité des mœurs muſulmanes, pour ſe rapprocher de celles des chrétiens. Dans cet agréable abandon ils vont quelquefois juſqu'à ſe permettre la danſe, dont la plus ordinaire dans ces orgies, eſt celle même qui en porte le nom, ſous le mot corrompu de *georgina*: c'eſt une danſe groteſque, dans laquelle une ou pluſieurs perſonnes jouent la pantomime en accompagnant la muſique de geſtes, de grimaces, d'attitudes les plus riſibles, où la langue, les yeux, la tête, les pieds & les mains ont chacun leur différent rôle. La Thrace.

Tout prouve que le légiſlateur arabe a voulu ſuivre l'eſprit de la loi moſaïque, en proſcrivant dans la ſienne les images & par là tout ce qui a trait à la ſculpture, à la gravure, au deſſin, enfin à toute repréſentation d'hommes & d'animaux. Cette diſpoſition, ſans doute, avait

La Thrace. pour objet d'empêcher un peuple ignorant & groſſier de retomber encore dans les erreurs de l'idolatrie, on ne doit pas s'étonner ſi cette partie des beaux-arts n'a jamais été cultivée chez les mahométans. On doit être moins ſurpris encore de l'influence de cette doctrine ſur l'eſprit de la multitude & de la fureur avec laquelle le ſoldat vainqueur abat, renverſe, détruit tout ce qu'il rencontre d'images & de ſtatues dans les hôtels, dans les égliſes, dans les places publiques, comme des objets proſcrits par ſa religion : ces ſentimens fortifiés en eux par le fatatiſme & la ſuperſtition, n'ont pu que donner aux ſectateurs du *courann* le plus grand éloignement pour des arts qui ont tant illuſtré les Grecs & les Romains, & qui fleuriſſent encore aujourd'hui parmi les nations les plus policées.

Nous obſerverons cependant que ces préjugés n'ont jamais été chez eux ni abſolument généraux, ni abſolument déterminés ; comme la loi qui proſcrit les images, ſemble admettre des modifications ſur l'emploi qu'on en peut faire, à raiſon de leur volume, de leur emplacement, de leur deſtination, pluſieurs ſe permettent, ſur la nature de ces objets & ſur l'uſage qu'on en peut faire, des opinions plus ou moins conformes à l'eſprit du *courann*. Les uns diſtinguent les figures humaines, de celles des ani-

maux, & regardent ces derniers comme indifférentes à la religion : les autres portent la tolérance juſqu'à permettre les figures humaines, pourvu qu'elles ne ſoient pas d'une certaine grandeur. Quelques-uns ne s'attachent uniquement qu'à l'uſage auquel on les deſtine, & ne paraiſſent ſcrupuleux que pour les figures que l'on porterait ſur ſoi, mais ſur-tout pendant l'exercice des pratiques religieuſes ; d'autres enfin, enviſageant la peinture & la ſculpture ſous des rapports différens, proſcrivent généralement toutes les ſtatues & ne condamnent que les tableaux de reſſemblance, jamais ceux d'imagination ou de fantaiſie. La Thrace.

D'après cette diverſité d'opinions & l'inconſéquence ſi naturelle aux hommes, dont la conduite eſt preſque toujours en oppoſition avec leurs principes, on ne doit pas être étonné de voir dans tous les ſiècles une foule de muſulmans tranſgreſſer la loi, & ſe livrer ſur ce point ſans ſcrupule à leur goût particulier, ou à la néceſſité des circonſtances, ou à leurs vues politiques.

Ces inconſéquences ſe retrouvent dans la nation ottomane, chez les ſimples particuliers, chez les grands, chez les ſouverains même. A l'époque de l'inſtitution des janiſſaires, divers régimens de cette milice adoptèrent pour

La Thrace.

enſeignes des chameaux, des éléphans, des grues, &c. ; ces enſeignes ſubſiſtent encore aujourd'hui : on les voit ſur les drapeaux, ſur les tentes, ſur les fanaux & ſur les portes de leurs caſernes. Dans les noces des citoyens d'un certain rang, les *nahhls* qui embelliſſent la fête offrent également de ces ſymboles proſcrits par la loi. Ces *nahhls* ſont des eſpèces de pyramides faites en bois, garnies dans toute leur longueur de fils d'or & de clinquant; ſouvent on y repréſente en cire ou en papier des figures d'hommes & d'animaux.

Aujourd'hui même, qu'il y a ſur cet article moins de hardieſſe dans les eſprits, tous les vaiſſeaux de guerres ſont ornés à la proue d'un lion ſculpté avec aſſez d'art, la barque du ſultan a un aigle doré : on voit même dans pluſieurs boutiques des figures de toutes ſortes d'oiſeaux & d'animeaux. Nous citerons encore l'uſage conſtant & général des ombres chinoiſes & le débit continuel, quoique toujours clandeſtin, de figures d'hommes & de femmes deſſinées ſur le papier : les obſcénités qu'elles repréſentent ont tellement du goût de la nation, que ceux qui paraiſſent avoir le plus de répugnance pour les productions du pinceau, ne ſe font pas ſcrupule de remplir leurs porte-feuilles de ces deſſins ſcandaleux. On peut juger par là du peu

de difficulté que rencontreraient aujourd'hui un homme d'état ou un particulier qui, animé d'un bon eſprit, voudrait chercher les moyens d'encourager les arts parmi les orientaux. La partie relative aux portraits d'hommes & de femmes ſerait peut-être la ſeule qui rencontrerait de vrais obſtacles. Ici les mœurs & les ſuperſtitions populaires ſemblent fortifier les principes de la loi contre toute image & toute repréſentation quelconque. La Thrace.

Les princes de la maiſon ottomane ſont preſque les ſeuls qui de tout temps aient bravé ces diſpoſitions impérieuſes de la loi & des préjugés. Un ſentiment d'amour-propre a, ſans doute, engagé les premiers ſultans, *Oſman* premier, & *Orkhann* premier, à ſe faire peindre, pour perpétuer le ſouvenir de leur perſonne dans leur famille & chez leurs deſcendans. Cet exemple fût ſuivi par leurs ſucceſſeurs, & c'eſt ainſi que ſe forma cette précieuſe collection qui exiſte au ſérail, dans le cabinet même de ſa hauteſſe.

Ces portraits ſont peints à l'huile ſur des cartons fins en forme de livre in-4°., richement relié. Chaque ſouverain, quelques mois après ſon avénement au trône, a l'attention d'y faire ajouter le ſien. On lit ſur la première feuille

La Thrace.

du livre ces vers turcs, d'un ſtyle très-pompeux & très-emphatique :

« Graces à l'éternel qui a daigné couvrir le globle de ſa faveur celeſte, en procurant au genre humain, ſûreté & repos ſous l'ombre de la race ottomane ».

« Sous l'ombre de ces princes, de ces héros, dont les armes & les efforts valeureux ont converti tant de pays infidèles en régions muſulmanes ».

« De ces ſultans, de ces monarques glorieux qui ont fait règner dans l'univers les droits de l'équité, les lois du prophète & la ſainte doctrine du *courann* ».

« De ces princes célèbres, dont le ſang illuſtre remonte de génération en génération, ſelon le témoignage irréfragable des livres hiſtoriques, juſqu'aux enfans de Noé ».

« Race auguſte, race unique, race incomparable, dont l'origine ſe perd dans les flancs purs & chaſtes du premier des hommes & qui ſe perpétuera juſqu'à la fin des ſiècles ».

« C'eſt de cette maiſon illuſtre, de chacun de ſes princes & de ſes héros, que j'oſe entreprendre l'éloge, guidé, dirigé par le flambeau des annales de la monarchie ».

Sur la feuille qui eſt vis-à-vis de chaque portrait, trois ou quatre vers retracent les vertus

& les qualités du ſultan qui en eſt l'objet, & les événemens les plus remarquables de ſon règne, avec les époques de ſa naiſſance, de ſon élevation au trône & de ſa mort. Voici l'inſcription *d'Oſman* premier. La Thrace.

« L'année 699 de l'hégire, eſt l'époque remarquable de l'avénement d'Oſman premier au Khaliphat, de ce prince vaillant & glorieux, qui pendant vingt-ſept ans, ſut manier avec éclat ſur la ſurface du globe, ſon ſabre rayonnant contre ſes ennemis & ſes rivaux ».

« Il naquit en 656, monta ſur le trône en 699, & mourut en 726, dans la ſoixante-dixième année de ſon âge & la vingt-ſeptième de ſon règne ».

Les ſultans emploient de préférence des peintres chrétiens pour ces portraits; c'eſt moins par égard pour leur habilité, qui eſt ſupérieure à celle des mahométans, que par la néceſſité de reſpecter ſur ce point les préjugés de la nation. Auſſi ont-ils grand ſoin d'en dérober la connaiſſance non-ſeulement au public, mais encore à tous ceux des officiers du ſérail, qui ne ſont pas admis dans leurs ſecrets & à leur familiarité intime.

Quoique ces artiſtes ne ſoient dépourvus ni de talens, ni d'un certain génie, ils ſont cependant très-éloignés de ce point de perfection

La Thrace. où eſt aujourd'hui la peinture dans les écoles italienne, françaiſe & flamande ; les uns pèchent dans les règles de la perſpective & des proportions ; les autres dans les graces du coloris, des ombres, du clair obſcur ; comment en effet pourraient-ils avancer dans cet art ſublime, au milieu d'une nation qui n'en fait preſqu'aucun cas, où l'on ne rencontre des modèles dans aucun genre, où les chrétiens même n'ont ni le goût des tableaux, ni l'habitude de ſe faire peindre, où enfin, les peintres, ſoit grecs, ſoit arméniens, n'ont d'autre reſſource pour exercer leurs talens que celle des images des ſaints dont on orne chez eux les égliſes, les chapelles & les maiſons de particuliers.

Il eſt inutile de parler des peintres mahométans, il n'en exiſte peut-être pas vingt dans tout l'empire : ils ne s'appliquent guères qu'aux payſages, aux plans & aux deſſins. Toutes ces productions manquent d'agrément, mais elles ont le mérite d'une parfaite exactitude ; quelques-uns ſe permettent de peindre des animaux, rarement des figures humaines.

En général, ces peuples ont plus d'habileté pour la ſculpture & pour la gravure linéaire ; ils font en bois, en plâtre, en ſtuc toutes ſortes d'ouvrages qui ſervent d'ornemens dans l'intérieur des maiſons : on voit chez eux des ca-

chets d'argent, ou de cornaline, des pierres sépulcrales, & des colonnes mortuaires; des marbres chargés d'inſcriptions, décorent les fontaines, les chapiteaux des portes & les édifices publics, tous ſont travaillés au ciſeau avec la plus grande préciſion. Nous ne parlerons ni des buſtes, ni des ſtatues, parce que les mahométans, mais ſur-tout les eſprits vulgaires les enviſagent comme autant d'objets d'idolâtrie; ils y attachent les influences les plus ſiniſtres, & regardent même les maiſons où il s'en trouve comme frappées d'anathème & interdites à tous les anges du ciel, comme à tous les ſaints de la terre. Delà, cette répugnance preſque farouche que témoignent les plus ignorans & les plus ſuperſtitieux de la nation pour toute figure humaine ſoit peinte, ſoit deſſinée; delà, encore les difficultés qu'on éprouve pour ſe procurer des plans & des deſſins au milieu d'une nation ennemie, pour ainſi dire, des arts libéraux, & jalouſe des moindres recherches que l'on oſe faire dans le pays. La Thrace.

C'eſt après la lecture du *courann* de la loi & des ouvrages théologiques des anciens *imams* que l'on pourra ſe former une juſte idée de la manière ſublime dont la religion de Mahomet parle de la divinité. Les ſentimens qu'elle inſpire ſe perpétuent avec la foi & les pratiques

religieuſes chez tous les peuples qui profeſſent
La Thrace. l'iſlamiſme ; ceux mêmes qui ne ſont pas bien convaincus de l'apoſtolat du prophète, n'en ſont pas moins attachés aux dogmes de l'unité d'un être ſuprême, ni moins pénétrés de ſon exiſtence & de ſes attributs infinis. Delà, ce profond reſpect avec lequel tous profèrent le nom de dieu, mais ils le prononcent plus ſouvent que la loi ne ſemble le permettre.

Le mot d'*allah* eſt ſans ceſſe dans leur bouche ; apprend-on une événement extraordinaire ? On s'écrie *allah !* allah ! Forme-t-on un projet quelconque ? On finit par dire *inſch-allah*, s'il plaît à dieu. Voit-on une choſe qui flatte les ſens ou l'imagination ? On s'écrie *maſch-allah !* Ce mot, qui traduit littéralement, ſignifie un objet digne de dieu ou qui plaît à dieu, eſt une exclamation très-ordinaire chez tout mahométan, ſoit pour témoigner ſon admiration à la vue d'un objet agréable, ſoit pour préſerver le même objet des regards ſiniſtres de l'envie & de la méchanceté. Marche-t on à la guerre, attaque-t-on une place, livre-t-on un combat, c'eſt toujours avec le cris redoublés d'*allah ! allah* !

On ne prend jamais la plume que l'on ne trace preſque à chaque ligne le nom de dieu ; dans toutes les lettres & dans tous les écrits, il

eſt

eſt toujours queſtion de la grace divine, de l'aſ-
ſiſtance celeſte, de la volonté du tout puiſſant, de La Thrace.
la protection de l'éternel; ſi l'on parle d'un vivant on le recommande à la garde de dieu; ſi l'on fait mention d'un mort, on implore ſur lui la miſéricorde du très-haut. Le même eſprit règne dans les diplômes, dans les ordonnances, dans les édits du ſouverain, dans les inſcriptions des moſquées & des édifices publics; enfin, dans cette nation tout commence & finit au nom de dieu, & l'homme le moins dévot ſerait vivement ſcandaliſé s'il voyait quelqu'un s'écarter de ces formules, ou ne pas témoigner ces ſentimens profonds dont tout mortel doit être pénétré en proférant le ſaint nom de dieu.

Les Mahométans ne ſont pas moins fidèles à leurs ſermens & à leurs vœux; mais l'uſage habituel où ils ſont de proférer ſouvent le nom de dieu, fait qu'ils ne parlent jamais ſans prendre, pour ainſi dire, l'éternel à témoin de ce qu'ils avancent. Ils ont encore l'habitude de jurer ſur leur foi, ſur leur religion, ſur leur ame, ſur leur vie, ſur leur tête, comme ſur celle de leurs enfans, & de ce qu'ils ont de plus cher au monde; pluſieurs jurent encore ſur l'ame de leurs ancêtres, c'eſt le jurement ordinaire des ſouverains, ſoit qu'ils ſanctionnent des traités & des alliances, ſoit qu'ils pro-

La Thrace.

clament des édits ſévères contre les infracteurs des lois & les perturbateurs du repos public.

Les dévots ſont très-attentifs à ne pas proférer à tout propos le nom de dieu, & plus encore à ne pas l'articuler dans les mouvemens de la colère. Si par haſard cela leur arrive, ils ne manquent pas de ſatisfaire à la peine décernée par la loi, ce qui conſiſte à affranchir un eſclave, ou à donner à dix pauvres ce qui eſt néceſſaire pour leur vêtement ou pour leur nourriture pendant un jour.

Les Grecs ne jurent pas moins que les Mahométans; on eſt ſcandaliſé d'entendre les hommes, les femmes, les enfans répéter cent fois le jour le nom de dieu, par ce jurement ſi bannal & ſi peu religieux : par dieu, par ma foi, par mon ame.

Rien de plus ſublime que les lois morales établies par les anciens docteurs, pour ſervir de développement aux différens chapitres du *courann*. Il n'eſt peut-être pas hors de propos de retracer ici les paſſages les plus remarquables de ce livre réputé divin.

« Dieu, y eſt-il dit, commande la juſtice, » la bienfaiſance, la libéralité; il défend le » crime, l'injuſtice & la calomnie. Évitez le » péché en ſecret & en public; le méchant

» recevra le prix de ſes œuvres. Les croyans
» qui auront pratiqué la vertu, habiteront La Thrace.
» éternellement des jardins pleins de délices;
» ſoyez patient & chaſte, humble & modeſte;
» évitez le vaſte & l'orgueil; Dieu hait l'homme
» ſuperbe & glorieux. Ceux qui ſupportent
» patiemment l'adverſité, qui pratiquent la
» vertu, qui exercent la bienfaiſance, & qui
» effacent leurs fautes par des actes de reli-
» gion & d'humanité, ſeront les hôtes les
» plus précieux du paradis; celui qui, après
» s'être égaré dans les ſentiers du vice, im-
» plorera la miſéricorde du Seigneur, éprou-
» vera les effets de ſa clémence; celui qui
» n'uſe de ſes richeſſes que pour plaire
» à Dieu, & qui eſt conſtant dans la pra-
» tique des bonnes œuvres, reſſemblera à un
» jardin ſitué ſur une colline : une pluie abon-
» dante & la roſée du ciel déſaltèrent la terre &
» font croître ſes productions en abondance.
» L'homme ignore combien ſon œil ſera en-
» chanté à la vue des récompenſes qu'il aura
» méritées par ſa piété & par ſes vertus. »

C'eſt d'après ces oracles qu'une foule de ſavans ont donné, dans tous les ſiècles & dans les trois langues également cultivées en Orient, l'arabe, le turc & le perſan, des ouvrages en proſe & en vers ſur la philoſophie mo-

La Thrace.

rale, & ſur les devoirs des vrais Muſulmans envers Dieu, envers la patrie & envers la ſociété. Pluſieurs y ont même ajouté des maximes relatives à la politique, pour guider leurs ſouverains & leurs miniſtres dans le gouvernement de l'empire; ces ouvrages ſont preſque dans toutes les bibliothèques publiques. Dans la plupart de ces traités on trouve des apologues très-ingénieux que les jeunes gens apprennent par cœur, ainſi qu'une multitude de maximes, de ſentences, de proverbes & d'adages analogues à la morale & à la doctrine, applicables aux diverſes circonſtances de la vie humaine.

En général on peut dire, à la louange de cette nation, que ſon attachement à la morale civile & religieuſe, lui ſert de frein contre les penchans de la nature, & ces paſſions tumultueuſes qui, par une fatalité ſingulière, ſemblent être le partage des ſociétés civiliſées. Il eſt peu de Mahométans qui s'abandonnent entièrement aux excès du vice & de la dépravation; la cupidité, la ſoif immodérée des richeſſes, n'étouffe pas en eux tous les remords de la conſcience; ils ne ſe permettent gurères ces atrocités, qui ailleurs font frémir la nature, ſcandaliſent les tribunaux & déshonorent l'humanité. Là, comme par-

tout ailleurs, les premiers ordres de l'état ſont ceux qui ſe livrent aux plus grands excès, effet naturel de l'opulence, de l'ambition & de l'autorité; c'eſt dans les claſſes inférieures que règnent la vertu, la bienfaiſance, la probité & la candeur. La Thrace.

La reconnaiſſance eſt auſſi une des qualités morales qui font le plus d'honneur à cette nation. Le Muſulman qui a ſervi un maître, l'officier qui a été protégé par ſon ſupérieur, l'infortuné qui a reçu des ſecours de ſon ami, rarement perdent le ſouvenir de ce qu'on a fait pour eux; elevés par la ſuite au faîte des grandeurs & de l'opulence, on retrouve chez eux ces ſentimens de gratitude & de reſpect pour leurs anciens bienfaiteurs. Sur ce point l'homme le plus puiſſant, comme le dernier des citoyens, met de la grandeur à proférer ces paroles, qui, malgré leur ſimplicité, n'en ſont pas moins énergiques : *il eſt de mon devoir de lui être utile, de reconnaître tout ce qu'il a fait pour moi, parce que j'ai mangé ſon pain & ſon ſel.*

Mais autant ces ames fières & hautaines ſont reconnaiſſantes & ſenſibles aux bienfaits, autant elles ſont implacables & vindicatives, lorſqu'elles ont reçu quelque outrage; il eſt rare que les Muſulmans pardonnent un af-

front, une épigramme, un propos ſatyrique. On en a vu nourrir dans leur cœur des projets de vengeance pendant quarante ans, & immoler alors de ſang-froid l'objet de leur animoſité ; mais ces traits, que la raiſon & la nature déſavouent, ſont les malheureux effets de la dépravation du cœur humain ; la loi n'y a aucune part ; tout y reſpire, au contraire, la charité, la douceur & la modération.

La Thrace.

Rien de ce qui peut contribuer au bonheur des hommes, n'eſt oublié dans la morale de ces peuples ; elle a en horreur ces mutilations inventées par un amour inquiet & jaloux ; elle va même juſqu'à interdire aux Muſulmans le ſervice des eunuques, & cette loi eſt généralement obſervée. Si les ſouverains & quelques-uns parmi les grands y dérogent, c'eſt plutôt par faſte & par attachement à un uſage conſacré de tout temps dans les cours aſiatiques, que par la néceſſité de confier leurs *harems* à des gardiens plus ſûrs & plus vigilans.

Il en eſt de même des ſtigmates, ces marques que l'on ſe grave avec la pointe d'une aiguille, ſur les bras ou ſur les jambes, ne ſe voient que parmi les ſoldats & une partie du bas peuple ; elles préſentent ordinairement la figure d'un lion, emblême de la force & de

la vigueur. Cet uſage ſupertitieux, dont l'uſage remonte aux ſiècles les plus reculés, eſt encore aujourd'hui pratiqué même chez les Grecs du pays; mais ſur-tout par ceux qui ont fait le pélerinage de *Jéruſalem*. La plupart ſe font un devoir de porter aux bras des ſtigmates de la croix, de la vierge, ou du ſaint pour lequel ils ont le plus de dévotion. La Thrace

Ces développemens que nous venons de préſenter des lois morales & ſomptuaires, ſuffiſent ſans doute pour faire connaître les véritables principes de l'islamiſme, & leur influence ſur les mœurs publiques & privées des Ottomans. Si elles ne ſont pas obſervées avec la même exactitude par tous les individus, c'eſt qu'on les regarde comme plus ou moins obligatoires, d'après la manière dont elles ſont ſanctionnées par les imans rédacteurs: en effet, les diſpoſitions de ces lois ayant pour baſe ou l'autorité du *courann*, ou l'exemple & la vie du prophète, ou les déciſions de ſes principaux diſciples, elles offrent une multitude de nuances qui déterminent, d'une manière plus ou moins rigoureuſe, l'obligation de les ſuivre; les unes ſont préſentées comme des conſeils, les autres comme des preceptes.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt toujours aux principes de l'iſlamiſme qu'il faut rapporter, ſi-

La Thrace.

non les vertus des Ottomans, du moins cet éloignement pour cette foule de vices qui ailleurs font le malheur des familles, & entraînent insensiblement la ruine des nations. Fidèles à ces principes de leur doctrine, ils dédaignent & le jeu & le luxe immodéré, & la bonne chère & les spectacles, & la fréquentation des deux sexes & une multitude d'autres objets de jouissances qui tendent également à la dissipation & à la corruption des mœurs.

Quant à la situation actuelle des Ottomans, eu égard à une infité d'objets qui intéressent & les fortunes particulières & le bien général de l'état, & la gloire de la nation, on aurait tort de l'attribuer aux principes de la législation; s'ils marchent lentement dans les connaissances relatives à l'agriculture, au commerce & à la navigation; s'ils n'ont pas encore perfectionné toutes les branches d'industrie; s'ils ne sont pas plus avancés dans les arts & les découvertes des européens; si l'astronomie, les mathématiques, l'histoire naturelle, la physique expérimentale, &c. sont des sciences négligées chez eux; si, d'un œil tranquille & serein, ils se voient sans cesse enveloppés des maux les plus désastrueux, tels que la peste & les incendies; si enfin, pa-

ralisés en quelque sorte par le dogme de la prédestination mal entendue, ils abandonnent leur sûreté & leur existence politique à la protection du prophète, ce n'est point aux maximes du *courann*, mais aux maximes de la nation & à l'insouciance des ordonnateurs, que l'on en doit rapporter la cause. Les uns n'ont pas assez de lumières, les autres manquent de courage pour s'élever au-dessus des idées populaires, & s'occuper sérieusement de ces grands objets. La Thrace.

Il ne faudrait qu'un grand homme pour donner à cet empire une face nouvelle; il ne faudrait qu'un sultan d'un génie supérieur ou un visir entreprenant, qui sentit du moins la nécessité de permettre à de jeunes mahométans ou autres sujets du pays, de se répandre dans les différentes contrées de l'Europe, pour s'instruire dans les arts, dans les sciences & étudier les différentes matières relatives à l'ordre civil & politique; qui se fit un devoir de recueillir favorablement leurs observations, leurs mémoires, leurs projets, de seconder même ceux des Européens qui voudraient les servir, de protéger leurs entreprises & d'en faciliter l'exécution par des encouragemens & des distinctions honorables; ces moyens, si propres à exciter l'ambition des sujets & à ré-

La Thrace.

veiller leur induſtrie, donneraient aux Ottomans de nouvelles connaiſſances, ajouteraient à leurs reſſources naturelles, augmenteraient leurs richeſſes, & en feraient bientôt une des nations les plus floriſſantes de l'univers.

CHAPITRE IX.

Métier des armes. — Commerce. — Navigation. — Agriculture. — Arts mécaniques. — Architecture. — Jardinage. — Des maiſons de campagne.

LES mœurs actuelles des mahométans ne ſont que le réſultat de ces maximes dont le but eſt d'encourager l'induſtrie, de rendre l'homme laborieux, humain, charitable; de lui inſpirer l'amour de la vertu, le goût de la médiocrité & l'horreur du vice; de lui donner de l'averſion pour le luxe & l'abus des richeſſes; d'ennoblir enfin toutes les profeſſions de la vie civile, mais ſur-tout le métier des armes. La Thrace,

Il ne fallait rien moins qu'un légiſlateur tel que Mahomet, guerrier & politique tout à-la-fois, pour préſenter à des peuples encore barbares, comme la plus noble des profeſſions, cet art deſtructeur que la raiſon déſavoue, & qui fut dans tous les temps un des plus redoutables fléaux de l'humanité. Mais il lui était important d'ériger en principe religieux ce funeſte préjugé, pour entretenir conſtam-

La Thrace.

ment parmi ſes ſectateurs le goût & l'eſprit militaire, leur inſpirer l'amour des conquêtes, & par elles étendre l'eſprit de l'iſlamiſme avec plus de rapidité dans toutes les parties du monde. Auſſi le gouvernement militaire eſt-il devenu la conſtitution fondamentale de tous les états muſulmans. Chaque individu s'y reconnaît ſoldat; toujours il eſt prêt à prendre les armes & à marcher ſous l'étendart du prophète. On doit enfin conſidérer la nation entière comme un grand corps d'armée dont le ſouverain eſt généraliſſime. Il nous ſuffira d'obſerver que ſi cette partie, qui fait le principal reſſort de l'adminiſtration publique des états muſulmans, n'a jamais été bien organiſée, on ne doit pas s'étonner qu'il exiſte encore plus d'imperfection & de vices dans les autres branches de leur gouvernement. Les lois relatives à l'état civil & à la fortune des citoyens, objets d'une ſi grande importance pour le bonheur des peuples, les réglemens relatifs à l'agriculture, au commerce, aux arts & à l'induſtrie, ces ſources ſi fécondes de richeſſes, de gloire & de proſpérité, n'ont pas encore atteint, à beaucoup près, chez les Ottomans, le degré de perfection auquel ils ſont parvenus chez les nations Européennes.

Le commerce dans les états du Grand-Sei-

gneur eſt conſidérable ſans doute ; mais il le ſerait bien davantage ſi le mahométan était plus inſtruit, & ſi le miniſtère protégeait l'agriculture, encourageait les arts, & s'occupait des moyens de faire jouir les ſujets de toutes les reſſources que pourraient leur procurer de grandes provinces, un ſol riche & fertile, des productions abondantes & variées, & une infinité de places maritimes, propres par leur poſition à devenir les entrepôts du commerce de l'orient & de l'occident. La Thrace.

Tous les ſujets de l'empire indiſtinctement font le commerce intérieur. Il conſiſte à verſer les fruits de la nature & les productions des arts d'une contrée dans une autre. Des caravanes nombreuſes & fréquentes ſe promènent dans toute l'étendue de l'empire, & une multitude de navires couvrent les mers & les fleuves navigables. Mais tout eſt ſimplifié dans ces opérations de commerce ; les marchands prennent des notes ſommaires de ce qu'ils vendent ou de ce qu'ils achètent, paient en matchandiſes ou en argent, & ſi c'eſt à terme, ils ſont aſſez exacts à remplir leurs engagemens.

Les expéditions ſe font au nom de Dieu ; qu'elles aient du ſuccès ou qu'elles échouent, on bénit également la providence, & on ſe

La Thrace.

ſoumet ſans murmure à ſa deſtinée. Ce ſentiment, qui dérive du dogme de la prédeſtination, & qui dirige toutes les actions du mahométan, s'eſt inſenſiblement emparé de l'eſprit des ſujets chrétiens, par une ſuite de cette analogie de mœurs & d'opinions qui s'établit à la longue entre les divers peuples & les divers individus d'un grand empire.

Au ſurplus, tout le gros du commerce eſt entre les mains de la nation dominante: c'eſt l'effet naturel de ſon opulence, de ſes moyens: comme on n'attache au commerce aucune idée de dérogeance, les grands de tous les ordres ſe livrent ſans ſcrupule à ces ſpéculations.

Pluſieurs branches de commerce ſont auſſi entre les mains des ſujets non-mahométans. Grecs, Arméniens, Juifs, tous ont également la liberté de les exploiter dans toute l'étendue de l'empire. Ce ſont les Arméniens qui, confondus avec les mahométans, forment ces riches caravanes, que l'on voit parcourir tous les ans les diverſes contrées de l'Aſie pour y répandre les productions des quatre parties du monde. L'attirail immenſe de ces caravanes, les tentes, les bagages, les beſtiaux, les ſoldats, les armes, retracent d'une manière frappante un uſage qui remonte à la plus haute antiquité, & prouvent en même tems la né-

ceſſité de ne jamais ſe ſéparer de ſes effets, & de les faire toujours tranſporter avec ſoi & ſous bonne eſcorte. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, que dans ces régions où la ſûreté des grandes routes ſe reſſent encore des imperfections de la police & des vices de l'adminiſtration, on eſt expoſé ſans ceſſe aux attaques des brigands. La Thrace.

Le commerce extérieur eſt preſque tout entier dans les mains des étrangers. Il eſt inutile ici de parler des comptoirs des européens établis à Conſtantinople & dans les principales échelles du Levant. Perſonne n'ignore & la nature & l'étendue du commerce de chacune de ces nations, ſur-tout des Français, des Anglais, des Hollandais, des Vénitiens. Tous paient des droits beaucoup plus modiques que les nationaux eux-mêmes.

Si le négociant ottoman ne porte pas ſes vues hors de l'empire; ſi le pavillon vert ne flotte pas dans les ports de la Méditerranée & de l'Océan; ſi des maiſons de commerce ne ſont pas établies à Marſeille, à Cadix, à Amſterdam, à Londres, on ne peut en accuſer que les préjugés populaires & les fauſſes conſéquences que l'on tire de la loi. Elle ne permet pas, il eſt vrai, au mahométan de s'établir hors des terres mahométanes; mais

La Thrace.

ſur ce point, elle s'explique ſans équivoque, ne parlant que d'une réſidence permanente & non d'un établiſſement paſſager.

Un autre motif retient encore le mahométan : il craint d'expoſer ſa liberté & ſa fortune au milieu des nations étrangères où il croit que le droit des gens n'eſt pas rigoureuſement reſpecté, & où il ne trouve aucun homme de ſa nation qui, revêtu d'un caractère public, puiſſe le protéger auſſi efficacement que le ſont les étrangers eux-mêmes dans les états du Grand-Seigneur.

Le nombre des navires, chez les Ottomans, ne répond pas à l'étendue de leurs poſſeſſions maritimes. L'art de la conſtruction & celui de la navigation n'y ont pas encore fait de grands progrès. Preſque tous leurs vaiſſeaux péchent par une hauteur diſproportionnée, par l'imperfection des agrès, & par la nature des bois qu'on ne garde pas aſſez long-temps avant de les y employer. Les efforts que font aujourd'hui les Ottomans, & l'ardeur avec laquelle ils travaillent à perfectionner leur marine militaire, objet ſi eſſentiel à la ſûreté de leurs états, ne pourront ſans doute qu'influer ſur la marine marchande. Pluſieurs des officiers & des matelots ignorent encore les premiers élémens de l'art nautique. Quelques-uns de leurs capitaines

capitaines ne connaiſſent pas même l'uſage de la bouſſole, & ne ſe ſervent pas de cartes marines : le dogme de la prédeſtination leur ſert de guide & de pilote au milieu des tempêtes & des flots, & lorſqu'ils échouent ſur une côte ou ſur une île, ils attribuent leur malheur moins à leur ignorance qu'aux décrets immuables du ciel. La Thrace.

Quoique l'agriculture ne ſoit pas dans un certain état de proſpérité chez les Ottomans, elle n'y eſt cependant pas auſſi négligée qu'on ſe l'imagine en Europe. Chaque province trouve ſa ſubſiſtance dans le produit même de ſes terres ; & les contrées les plus fertiles, comme la Morée, la Walachie, la Moldavie, la baſſe Anatolie, la Syrie, l'Égypte, &c., verſent tous les ans leur ſuperflu dans les cantons les plus ſtériles & les plus montagneux. L'abondance règne dans toute l'étendue de l'empire ; rarement la famine s'y fait ſentir, & il n'y a point d'années où les Européens n'aillent faire des chargemens conſidérables de grains à Smyrne, en Morée & ſur les différentes côtes de la monarchie. Quoique l'exportation en ſoit rigoureuſement défendue, le miniſtère a cependant la ſage politique de fermer les yeux ſur ce commerce, ſur-tout dans les années les plus abondantes. L'état de l'agriculture eſt

La Thrace.

donc au-dessus des besoins & de ce qui est nécessaire à la subsistance de tous les citoyens.

Cependant, eu égard à la fertilité du sol & à l'étendue des possessions ottomanes, l'agriculture pourrait devenir beaucoup plus florissante, & procurer à ces contrées les plus grandes ressources, si le cultivateur y était encouragé par le gouvernement; si les grands & les officiers publics n'étaient pas exposés tous les jours à des confiscations arbitraires; & si les particuliers, soit mahométans, soit chrétiens, également protégés par la loi, n'étaient pas livrés à l'avarice & aux vexations d'un *pacha*, d'un *bey*, d'un *aga*, qui le plus souvent s'assurent l'impunité en associant à leurs déprédations ceux mêmes qui par état sont chargés de les réprimer.

A ces vices généraux de l'administration, se joignent encore une multitude d'entraves qui gênent le commerce des denrées & ralentissent la circulation intérieure. Mais les plus accablantes sont celles qui proviennent de la fixation des prix. Peut-il en effet y avoir d'autres valeurs dans les productions, que celles qui réfultent du fruit des avances qu'exige l'agriculture, de l'abondance des récoltes, & de la concurrence plus ou moins considérable des acheteurs & des vendeurs.

Chaque art, chaque métier eſt ſoumis à des loix particulières, & ceux qui les exercent forment des corporations diſtinctes & ſéparées. Des officiers nommés par l'état en ont la ſurintendance, pour le maintien de l'ordre parmi eux, & pour l'obſervation des réglemens qui les concernent. Dès l'aube du jour, toutes les boutiques s'ouvrent; mais on les ferme régulièrement à l'entrée de la nuit, excepté pendant les deux fêtes du *beyram*. Le travail des mains, ni les affaires de commerce n'éprouvent jamais la moindre interruption. La Thrace.

D'après les principes de la loi qui recommande tous les métiers & toutes les profeſſions comme autant de reſſources propres à procurer à l'homme ſa ſubſiſtance, beaucoup de mahométans ſe font un point de religion d'exercer un art quelconque. L'hiſtoire de tous les ſiècles du mahométiſme en fournit mille exemples, même parmi les anciens califes. Pluſieurs princes de la maiſon ottomane & quelques-uns même des ſultans ont eu cette noble émulation; mais ſur-tout pendant cette eſpèce d'empriſonnement auquel ils ſont condamnés du vivant de leur prédéceſſeurs.

Preſque tous les princes ſe font un devoir de conſacrer ce travail de leurs mains ou ſon produit au ſépulchre du prophète à Médine,

ou au *Keabi* de la Macque. C'eſt un acte de
La Thrace. dévotion auquel ils attachent le plus grand prix. Pluſieurs en font auſſi des préſens à leurs favoris & à leurs amis intimes. Lorſque, pendant leur empriſonnement & dans leur jeuneſſe, ils trouvent moyen d'entretenir des liaiſons avec des officiers de la cour, la marque la plus ſignalée de faveur & de bienveillance qu'ils puiſſent leur donner, c'eſt de leur envoyer de ces productions de leurs mains.

La forme des maiſons chez ces peuples, ainſi que l'ordonnance & la diſtribution des pièces, n'ont rien de reſſemblant à ce qu'on voit ailleurs : les maiſons ne ſont communément qu'à un ou deux étages ; très-peu en ont trois. Le rez-de-chauſſée, qui dans la plupart des hôtels forme le premier, eſt abandonné aux officiers & aux domeſtiques de la maiſon. Le logement du maître eſt toujours partagé en deux aîles, dont l'une eſt conſacrée à l'habitation des femmes. Dans tous les étages d'une maiſon, même dans celles du peuple, le plancher eſt parqueté, & on ne fait uſage des carreaux de marbre & de pierres que pour les bains, les cuiſines, les eſcaliers & les ſalles des édifices publics.

En général, rien de plus ſimple que la conſtruction de ces bâtimens : ſi quelques ſei-

gneurs s'y permettent des décorations, ce n'eſt que dans l'intérieur, mais jamais au dehors, ni dans les parties expoſées aux regards du public. Les maiſons de tous les ſujets étrangers à l'iſlamiſme ſont même peintes en noir ou en couleurs rembrunies. La Thrace.

Par-tout les maiſons ſont conſtruites en bois & couvertes de tuiles rouges; il n'y a que les moſquées & les édifices publics qui ſoient bâtis en pierres & couverts de plomb, comme l'eſt le ſérail & le palais des ſultans.

L'eau abonde dans preſque toutes les maiſons, mais ſur-tout dans les hôtels des grands. Il eſt d'uſage d'avoir chez ſoi des citernes, elles ſont très-profondes & très-artiſtement travaillées, les eaux de pluie s'y écoulent; les Mahométans préfèrent cette eau à toutes les autres, à cauſe de ſa légèreté; d'ailleurs, il n'eſt preſque point de maiſon qui n'ait la reſſource d'une fontaine publique dans ſon voiſinage; c'eſt un objet dont le gouvernement s'occupe par-tout avec le plus grand ſoin; les perſonnes charitables & pieuſes ſe font même un devoir de conſacrer une partie de leur fortune au maintien de ces établiſſemens.

Aucune maiſon n'eſt numérotée, on n'y voit ni affiches, ni écriteaux, ni enſeignes; les hôtels publics & les monumens élevés par la

La Thrace.

piété des grands, portent ſeuls des inſcriptions écrites ſouvent en ſtyle pompeux & en caractères d'or. Nulle part on n'y a le ſecours des horloges publiques ; les *muezzinns* des moſquées y ſuppléent en annonçant, du haut des minarets, cinq fois par jour, les heures conſacrées à la prière.

On ne doit pas être étonné ſi les villes ne ſont pas éclairées ; les mœurs de la nation rendent cette précaution inutile ; perſonne en effet ne ſort la nuit. Dans toutes les ſaiſons, une heure après le coucher du ſoleil, on ne rencontre plus dans les rues, même dans celles de la capitale, que des hommes de la garde & quelquefois des laquais qui, le fanal à la main, vont faire des commiſſions pour leurs maîtres. Ce n'eſt jamais que dans les nuits du ramazann, que l'on éclaire les rues principales, les places publiques, les palais des grands & les cours du ſérail. Cette illumination a quelque choſe de ſingulier : ce ſont des réchauds de fer élevés de diſtance en diſtance ſur de longues piques, & dans leſquels on entretient une flamme rouge avec du bois de pin ou avec des chiffons goudronnés.

Au reſte, ſoit le jour, ſoit la nuit, la ſûreté eſt parfaite dans toutes les villes de l'empire, & c'eſt moins aux précautions d'une police

vigilante, qu'à la bonté des mœurs nationales que l'on doit en attribuer les effets. Les grandes routes ſont quelquefois infeſtées de brigands, mais l'ordre eſt parfaitement établi dans les grandes villes, & à Conſtantinople, ſur-tout, dont la population eſt immenſe, il eſt porté à un degré étonnant. Rien de plus rare que d'y entendre parler de vols & d'aſſaſſinats; les filouteries ſont des délits plus rares encore, nonobſtant l'affluence prodigieuſe des marchés publics, & même la négligence avec laquelle ſouvent on garde les boutiques & les magaſins les plus précieux. Il faut cependant convenir que ce calme diſparaît ordinairement en temps de guerre : le paſſage des milices laiſſe par-tout des traces horribles du brigandage & de l'indiſcipline du ſoldat. La Thrace,

On ne trouve ni à Conſtantinople ni ailleurs, aucune auberge, aucun hôtel garni; les voyageurs n'ont d'autres reſſources que les *khanns*, vaſtes édifices deſtinés à recevoir tout l'attirail des caravannes, avec les marchands & leurs effets. En général, on ne voyage jamais que pour ſes affaires particulières ou pour celles du public; le goût, la curioſité ou l'inſtruction n'y entrent pour rien, & à moins d'y être forcé par la néceſſité, perſonne ne veut s'expoſer aux fatigues des voyages, ni aux dangers

La Thrace.

plus ou moins imminens des grandes routes, ſur-tout dans les provinces les plus éloignées de la capitale. Ces peuples, d'ailleurs, voyagent à cheval, lentement & à petites journées ; la poſte n'eſt que pour les courriers ; les ſeigneurs & les officiers d'un certain rang ont leurs équipages & leurs chevaux ; un nombreux domeſtique les ſuit avec des lits, des tentes, des armes, des uſtenſiles de cuiſine, & une foule d'autres choſes que le luxe, la commodité & la ſûreté du voyage leur rendent néceſſaires.

L'abondance des eaux, dans toutes les villes mahométanes, engage la plupart des propriétaires à ſe ménager chez eux des jardins même aſſez étendus qui, dans ces heureux climats, n'ont d'autres beautés que celles de la nature. L'art n'entre que pour très-peu de choſe dans leur décoration ; la plupart de leurs jardiniers ſont des Grecs de l'Archipel ; l'expérience les rend très-habiles en tout ce qui a rapport à la culture, à la greffe, à l'entretien des arbres, à la conſervation des fruits, des fleurs, des végétaux ; mais ils n'ont qu'une faible idée de ce qu'on appelle tapis, gazon, boulingrin, charmilles, eſpalier, caſcades, allées régulières & couvertes, moins encore de ces nouveaux embelliſſemens qu'à l'exemple des Chinois on a adopté dans les jardins de France, d'Angle-

terre & de Hollande. Des *kioshks* ornés de riches ſophas, de vaſtes baſſins avec des jets d'eau, des ſentiers ou des allées garnies de cailloux diſpoſés en moſaïque, & des parterres ornés de toutes ſortes de fleurs entaſſées preſque ſans ordre & ſans goût, ſont les ſeuls objets qui intéreſſent les Mahométans. La Thrace.

Dans ces jardins, comme dans la plupart de ceux des grands, la tulipe tient un rang diſtingué parmi les autres fleurs. Les Mahométans s'occupent ſingulièrement de la plantation & de la conſervation des arbres. Les plus eſtimés chez eux ſont le chêne, le platane, l'orme, le palmier & ſur-tout le cyprès, qui eſt ſpécialement conſacré aux cimetières. Ces peuples, par un effet de leurs opinions ſuperſtitieuſes, ont une ſorte de reſpect pour toute eſpèce d'arbres; pluſieurs d'entre eux croient que c'eſt s'expoſer à quelque évènement funeſte, que d'en couper un, de le brûler ou de le déraciner ſans néceſſité. Ce ſentiment eſt plus ou moins exalté chez eux, en raiſon de la fécondité de l'arbre, de ſa beauté ou de ſon âge; mais rien n'eſt comparable à celui que leur font éprouver les plantations qui entourent ou ombragent un tombeau. Si le dogme de l'unité de dieu n'était pas la baſe fondamentale de la religion des Muſulmans, on croirait qu'ils ont hérité

La Thrace.

du ſyſtême mythologique des anciens, qui rempliſſaient de divinités les forêts & les bois: en un mot, abattre ou mutiler un arbre, ſurtout dans un cimetière, c'eſt à leurs yeux pécher contre la nature & inſulter aux mânes de ceux qui repoſent ſous ſon ombre. Ces idées ſuperſtitieuſes, qui ſont aſſez générales, n'empêchent cependant pas que le ſoldat ne ſe livre à toute ſa fureur lorſqu'il traverſe les campagnes en pays ennemi.

Quelque vif que ſoit le goût des Mahométans pour le jardinage, ils ne jouiſſent cependant pas beaucoup des agrémens de la vie champêtre. Si l'on en excepte quelques citoyens de la capitale, il y a dans tout le reſte de l'empire très-peu de Mahométans qui aient des habitations hors des villes. Les maiſons de campagne à Conſtantinople même ne ſont pas, comme chez les autres nations, des châteaux iſolés dans le continent & élevés au milieu de jardins & de parques; elles ſont partie des bourgs & des villages qui embelliſſent les deux rives du Boſphore de Thrace.

Ce canal ſuperbe que ſépare l'Aſie de l'Europe, a une étendue de plus de ſix lieues depuis Conſtantinople juſqu'à l'embouchure, juſqu'à la mer noire. Sa largeur varie en certains endroits; ſes eaux forment à droite & à

gauche de grands baſſins & même des baies aſſez profondes, dont le terrein s'élève de tous côtés en amphithéâtre, & préſente à chaque pas les aſpects les plus rians. La Thrace.

On remonte le Boſphore dans des barques de différentes grandeurs, en le côtoyant ſur l'un ou l'autre de ſes bords; on y deſcend à rames dans le beau temps, & à voile lorſque le vent le permet, en ne quittant pas le milieu de ce vaſte canal. C'eſt alors que l'on jouit du ſpectacle le plus beau que la nature puiſſe offrir dans l'univers. Malgré la ſimplicité extérieure des édifices, l'irrégularité de leur conſtruction, la négligence des jardins, l'aridité de quelques côteaux, l'état de dégradation où ſe trouve une grande partie des quais, & une infinité de petites arches qui, placées à côté des maiſons, ſervent de remiſes aux bâteaux; la diverſité de ces objets réunie à la majeſté que déploie la nature dans un canal de cette étendue, ne peut que frapper délicieuſement les ſpectateurs, & exciter en eux les ſenſations les plus vives.

Une des beautés de ce canal eſt l'affluence continuelle d'une infinité de barques & de grands vaiſſeaux qui, dans toutes les ſaiſons, vont commercer au Pont-Euxin & rapportent les riches productions de ces contrées. Parmi les Mahométans qui ont des maiſons ſur le

La Thrace. Bosphore, les gens de loi, les ex-miniſtres & les ſimples particuliers ſont ceux qui jouiſſent le plus de ce ſpectacle raviſſant ; les officiers en place & les ſeigneurs n'y paſſent ordinairement que la nuit, parce qu'à la cour ottomane, tous les jours ſont conſacrés au travail, & qu'à l'exception des deux *beyrams*, chacun eſt obligé d'être ſans relâche à ſon poſte ou à ſon département.

Dans la capitale comme dans les provinces, les Muſulmans n'ont aucune idée des poſſeſſions lointaines, des châteaux, des maiſons de plaiſance; ils ne connaiſſent pas aſſez les agrémens de la campagne, pour abandonner le ſéjour de la ville. L'état de guerre qui leur eſt naturel, l'inſtabilité des charges & des fortunes, le danger qu'il y aurait à montrer ſon opulence, les vexations des grands & des gouverneurs des provinces, le défaut même de ſûreté dans les routes publiques, particulièrement en temps de guerre, ſont autant de motifs qui affaibliſſent en eux le goût de la vie champêtre, & qui arrêtent en même-temps les progrès de l'agriculture dans toute l'étendue de l'empire.

Un ſeigneur ou un particulier qui a de grandes poſſeſſions y fera tout au plus élever un manoir ſous le nom de *tschifilik*, encore eſt-ce moins pour ſon uſage que pour l'habitation

ordinaire de ſon régiſſeur ou de ſon fermier. On voit très-peu de ces manoirs dans le voiſinage de Conſtantinople, les uns ſont au-delà de Scutari en Aſie, & les autres ſur la route d'Andrinople; ils appartiennent à différens ſeigneurs de Conſtantinople qui n'y vont pas fréquemment. La Thrace.

Les ſouverains eux-mêmes ne paraiſſent pas avoir plus de goût pour les plaiſirs de la campagne. Si en été ils changent quelquefois de de demeure, c'eſt toujours ſans ſortir de la ville.

Au printemps, ils quittent leurs palais ſitués ſur la rive méridionale du Bosphore pour ſe tranſporter avec leur *harem* & une partie de leur maiſon, ſur la rive ſeptentrionale, à *Beschiktasch*, qui eſt preſque vis-à-vis du ſérail. Ce lieu n'a rien d'extraordinaire que ſa poſition: ni la conſtruction de l'édifice, ni ſon étendue, ni celle de ſon parc & de ſes jardins, ni les décorations ne répondent à la grandeur des maîtres de l'empire; cependant ce château eſt preſque la ſeule maiſon de plaiſance des monarques ottomans. Tout ce qu'on voit ailleurs ne conſiſte qu'en de ſimples pavillons ou le ſultan, dans ſes promenades ordinaires, va prendre du café ou ſe repoſer quelques heures.

La Thrace.

Ce lieu s'appèle *binisch yèrleri*, qui ſignifie ſtation de la cavalcade impériale.

Si ces monarques ne mettent pas plus de faſte dans leurs châteaux & dans leurs maiſons de plaiſance ; s'ils n'élèvent pas des bâtimens ſomptueux dans des ſites encore plus agréables & plus éloignés de la capitale, c'eſt qu'il eſt de leur politique d'économiſer les deniers royaux, de ſe ménager dans l'eſprit du public, de ne point s'écarter de la capitale, & même de ne jamais paſſer une ſeule nuit loin du trône, afin d'être toujours à portée d'étouffer par leur préſence les premières étincelles de troubles ou de ſéditions, & de voler aux incendies qui ſont ſi fréquens dans cette ville immenſe.

Il réſulte de ces obſervations, que les ſultans & leurs ſujets ſont également eſclaves des préjugés dominans, & obligés de ſacrifier ſans ceſſe leurs goûts aux uſages impérieux que le temps & l'intérêt public ont conſacré dans cet empire.

CHAPITRE X.

De la législation mahométane. — Elle eſt partagée en cinq codes : religieux, civil, criminel, politique & militaire. — Le courann, *baſe principale de tous ces codes. — Du mouphti & autres miniſtres de la religion. — Inſtituts & couvens de derwiches.*

La législation mahométane eſt partagée en cinq codes : religieux, civil, criminel, politique & militaire. La Thrace.

1°. Le code religieux embraſſe trois parties : les dogmes, le culte extérieur & la morale.

La partie dogmatique expoſe les cinquante-huit articles de foi adoptés par les mahométans. Elle donne une idée de leurs traditions ſur les âges les plus reculés, de leur reſpect pour les patriarches & les prophètes, de leur vénération particulière pour la perſonne de J. C., de leur opinion ſur Mahomet, ſur ſes diſciples, ſur leurs quatre premiers califes, ſur leurs ſaints. On y trouve le véritable eſprit de leur dogme ſur la prédeſtination, la ſageſſe de la loi ſur les illuſions de l'aſtrologie judiciaire, enfin tout ce qui eſt relatif aux

La Thrace.

fonctions religieuſes du ſouverain, ſes titres, ſes droits, & les qualités réquiſes en ſa perſonne pour être digne de régner, ſelon la loi canonique, ſur le peuple mahométan.

On retrace dans la partie rituelle tout ce qui conſtitue le culte extérieur; ſavoir: 1°. l'eſprit, la nature & l'uſage des purifications, avec les circonſtances qui forment l'état de pureté ou d'impureté légale dans l'un & dans l'autre ſexe, d'où réſulte la véritable cauſe du fréquent uſage que fait la nation entière des bains chauds; 2°. la prière, à laquelle tout muſulman eſt tenu cinq fois par jour, l'office public des vendredis & des deux fêtes du *beyram*, les prières particulières preſcrites aux malades, aux voyageurs, aux militaires, celles qui ſont conſacrées pour les trente nuits du *ramazann*, pour les calamités publiques, pour les événemens extraordinaires, les cérémonies de la circonciſion, celles des funérailles; 3°. la dîme aumônière impoſée à toutes les perſonnes opulentes ſur la partie de leurs biens employée au luxe ou au commerce, les temples du muſulmaniſme, les divers édifices qui les entourent & qui ont pour objet l'inſtruction de la jeuneſſe, le ſoulagement des pauvres & l'utilité publique; 4°. le jeûne du mois de ramazann, où l'on montre l'auſtérité

l'auſtérité de cette pénitence, qui conſiſte à être à jeun depuis le lever juſqu'au coucher du ſoleil, ſans prendre même une goutte d'eau, & l'attention religieuſe de la nation en général à l'obſerver avec la plus grande rigueur; 5°. le pélerinage de la Mecque, avec toutes les lois & les pratiques qui concernent cet acte ſi important de l'islamiſme. La Thrace.

La partie morale embraſſe quatre points généraux: 1°. tout ce qui concerne la nourriture, les alimens mondes & immondes; 2°. les préceptes relatifs au vêtement & aux effets mobiliers, ſur leſquels l'emploi des métaux précieux eſt rigoureuſement prohibé; 3°. le travail preſcrit aux hommes, d'après la loi qui leur ordonne de ſe livrer aux arts & aux métiers; 4°. les vertus morales, la probité, la charité, la chaſteté, la pudeur, les devoirs de bienſéance, l'attention d'éviter tout ce qui peut entraîner au vice, à la diſſipation, à l'oubli de Dieu, tels que les jeux, les inſtrumens de muſique, les images ou figures d'hommes ou d'animaux.

Le code civil eſt diviſé en trente-un livres: on y traite du mariage des muſulmans & des non-muſulmans ſujets tributaires de l'empire, de celui des eſclaves, du don nuptial ou douaire que le mari doit accorder à la femme,

La Thrace.

de l'égalité de traitement auquel le muſulman eſt tenu envers ſes femmes, de la légitimation des enfans, des alimens légalement dus par le mari à la femme, par le père aux enfans, & par les enfans aux pères & mères indigens; des répudiations parfaites, imparfaites, conditionnelles; de l'affranchiſſement des eſclaves, de l'âge de majorité, des droits des mineurs, des vieillards, des enfans trouvés, des ſociétés de commerce, des ventes & achats, des baux à ferme, de l'agriculture, des teſtamens, des tuteurs, du partage légal des biens, enfin des lois ſur l'adminiſtration de la juſtice & ſur les qualités requiſes dans la perſonne des magiſtrats, &c.

Le code criminel expoſe les peines afflictives contre l'adultère, le vin, les injures, le vol domeſtique, les apoſtats, les rebelles, les voleurs de grand chemin. On y préſente auſſi les lois ſur le prix du ſang & ſur la peine du talion, membre pour membre, ſang pour ſang, avec les formalités & les procédures qui s'obſervent dans toutes ces matières.

Le code politique préſente quatre objets importans : 1°. les lois fiſcales qui embraſſent les droits impoſés ſur le commerce des muſulmans, des ſujets non-muſulmans & des étrangers, les taxes des terres décimales &

tributaires, la capitation à laquelle ſont ſoumis tous les ſujets non-mahométans, enfin l'emploi légal de tous les revenus publics; 2°. les lois qui concernent les ſujets tributaires, les égliſes chrétiennes; 3°. celles qui ont rapport aux étrangers demeurans en pays mahométans, & aux mahométans qui ſont en pays étrangers; & 4°. les droits du ſultan en ſa qualité d'iman ſuprême; l'état de l'empire ottoman & la forme de ſa conſtitution; les pouvoirs du *grand-viſir*, comme vicaire & lieutenant du ſultan; l'influence du *moupht*i & des principaux *oulemas* ſur l'adminiſtration politique de l'état; le tableau de la Porte, dans lequel on montre en détail tous les miniſtres, tous les grands officiers qui le compoſent, avec le titre, les prérogatives & les emplois reſpectifs de chacun; le tableau de tous les *pachas* à deux & à trois queues, & de tous les beys décorés d'une queue; un expoſé de l'autorité de tous ces *pachas* & de l'adminiſtration municipale des provinces & des villes; l'eſprit du gouvernement en général envers tous les ſujets de l'empire; tout ce qui eſt relatif à la politique du dehors, à la vie privée du ſultan, à ſes occupations, à ſes amuſemens ordinaires & extraordinaires; le tableau des officiers du ſérail, des princes & des princeſſes

La Thrace.

La Thrace. du ſang, auxquelles ſeules appartient le titre de ſultane; un état du *harem* impérial, des dames & des autres femmes qui le compoſent; enfin un état de toutes les cérémonies du ſérail, des étiquettes de la cour, des formalités uſitées à l'avénement d'un ſultan au trône, ainſi qu'à ſa mort. On voit dans ces différens codes, qui compoſent la législation univerſelle de cet empire, ce qu'il y a de grand dans pluſieurs de ſes dogmes, de ſublime dans la plus grande partie de ſa morale, d'impoſant dans ſon culte, de ſage dans ſes lois, de ſimple, de naturel dans ſes uſages & dans ſes mœurs.

L'étonnement redouble quand on voit une nation, toujours iſolée des autres, & par-là conſtamment privée des avantages qu'ont les Européens de s'entre-communiquer leurs lumières, leurs découvertes, leurs ſciences, être à ſon origine ce qu'elle eſt encore aujourd'hui, & ne devoir qu'à elle-même ſes connaiſſances, ſes principes & les fondemens de ſa conſtitution. Mais ce qui frappera davantage, c'eſt de voir que preſque tous les maux publics & particuliers qui affligent les Ottomans, n'ont pour principe ni la religion ni la loi; qu'ils dérivent des préjugés populaires, de fauſſes opinions & de réglemens arbitraires, dictés

par le caprice, la paſſion, l'intérêt du moment, tous également contraires à l'eſprit du courann & au diſpoſitif de la loi canonique. La Thrace.

D'après cela, on ſe perſuadera aiſément que la correction de ces abus & le changement de cet empire ne préſentent point des obſtacles inſurmontables, quelque lente que ſoit d'ailleurs la marche des révolutions morales & politiques qui ne ſont jamais que l'ouvrage du temps & du génie.

Pour réformer les *Ottomans*, il ne faudrait donc qu'un eſprit ſupérieur, qu'un ſultan ſage, éclairé, entreprenant. Le pouvoir que la religion met dans ſes mains, l'aveugle obéiſſance qu'elle preſcrit aux ſujets pour tout ce qui émane de ſon autorité, en rendraient l'entrepriſe moins haſardeuſe & les ſuccès moins incertains.

Par la diſpoſition textuelle de la loi, le ſouverain a le droit, la force, la puiſſance de changer à ſon gré les reſſorts de l'adminiſtration, & d'adopter les principes que pourraient exiger les temps, les circonſtances & l'intérêt de l'état; tout dépend, comme on voit, d'une ſeule tête. Qu'un Mahomet II monte encore ſur le trône; qu'il ſoit ſecondé par le génie puiſſant d'un viſir; qu'un muphti, animé du même zèle & du même eſprit, entre dans

leurs vues; que ce chef des *oulemas* veuille, de concert avec eux, faire tourner au bien de ſa nation l'influence que lui donnent & la dignité de ſa place & l'opinion des peuples; alors on verrait ces mêmes *Ottomans*, juſques-là ſi concentrés dans eux-mêmes, & ſi tyrannisés par l'empire des préjugés populaires, entretenir avec les européens des relations plus intimes, adopter leur tactique & leur ſyſtême militaires, ſe livrer aux découvertes nouvelles, cultiver les ſciences & les arts, élever leur adminiſtration ſur des principes différens, enfin changer abſolument la face de leur empire.

La Thrace.

La doctrine, le culte, les lois morales & civiles de Mahomet, tout prouve que ce légiſlateur ne ſe propoſa d'abord dans ſon entrepriſe que de détruire l'idolâtrie dans ſa nation, de la ramener à l'unité, à l'adoration du vrai Dieu, en rétabliſſant chez elle les principes de la loi naturelle. Dans cette vue, il prit pour modèles de ſon culte & de ſa légiſlation tous les patriarches de l'antiquité. *Adam*, *Noé*, *Abraham*, *Ismaël*, &c. dont le culte, diſait-il, était l'islamiſme, nom ſous lequel il conſacra également ſa doctrine & ſa religion. Il puiſa toutes les maximes analogues à ſon ſyſtême, les unes dans l'ancien & le

nouveau teſtament, & les autres dans les diverſes traditions généralement reſpectées chez les peuples arabes. Ces opinions ſervirent de bâſe à ſon édifice ; &, pour lui donner un caractère plus ſacré, il eut recours à ces prétendues révélations dont l'objet, d'une part, fut de mettre le ſceau à ces mêmes opinions ; & de l'autre, de faire reſpecter les changemens qu'il crut néceſſaires au ſuccès de ſon ouvrage. La Thrace.

On ſait que le *courann* eſt regardé chez les Muſulmans comme le recueil de lois divines promulguées par Mahomet. Les Mahométans croyent que ce livre eſt tiré du grand livre des décrets éternels, & qu'il eſt deſcendu du ciel feuillet par feuillet, verſet par verſet ; leur légiſlateur s'en ſervit pour éclaircir chaque fois ſes aſſertions, appuyer ſes prédications, & réſoudre les différens problêmes dans l'ordre politique : c'était preſque toujours dans les momens de perplexité & d'embarras où il ſe trouvait, que ces feuillets lui deſcendaient du ciel ; ils répondaient exactement aux diverſes circonſtances de ſa vie & de ſa doctrine, puiſqu'il les publiait à meſure qu'il était queſtion d'autoriſer un projet, d'approuver ou de rejeter une action, d'abſoudre ou de condamner quelqu'un, de confirmer ou d'abolir

La Thrace.

différentes lois, établies même par des verſets précédens. Ce livre eſt donc le recueil des dogmes & des préceptes de la religion muſulmane; il contient 114 chapitres, 6666 verſets, & 30 ſections ou cahiers: l'ordre de leur rédaction n'eſt cependant pas celui dans lequel Mahomet les a reçus & promulgués.

D'après les meilleurs auteurs nationaux qui ont écrit l'hiſtoire de ce légiſlateur, ſa prétendue miſſion lui a été révélée en ſonge, dans la quarantième années de ſon âge, par l'archange *Israfil*, la nuit du 19 de ramazan 6203, qui répond à l'ère chrétienne 609, treize ans avant l'hégire, qui eſt l'époque de ſa retraite de la Mecque à Médine. Dès ce moment Mahomet, ſaiſi d'une ſainte frayeur, ſe voue à une vie ſolitaire; il ſe retire dans une grotte de la montagne de *Hira*, qui domine ſur la Mecque; il y paſſe les jours & les nuits en jeûnes, en prières & en méditations. Au milieu d'une de ſes extaſes profondes, l'ange Gabriel lui apparaît & lui ordonne de lire: Mahomet répond qu'il ne ſait pas lire. L'ange le prend dans ſes bras, le ſerre, le preſſe avec force, lui renouvelle le même ordre pour la ſeconde & pour la troiſième fois, en le ſerrant toujours davantage,

& lui met enfin dans la bouche ces paroles : *lis, au nom de ton Créateur.* La Thrace.

Peu de jours après étant en oraiſon ſur la même montagne de *Hira*, Mahomet voit encore apparaître l'ange du Seigneur, qui, aſſis ſur un trône éclatant au milieu des nues, lui récite ces paroles : *ô toi qui es couvert d'un manteau céleſte, léve-toi & prêche.* C'eſt ainſi que l'ange Gabriel, diſent les mêmes écrivains, remît, par ordre de l'Éternel, à ſon prophète, dans les vingt-trois dernières années de ſa vie, feuillet par feuillet, chapitre par chapitre, tout le livre du *courann ;* ce grand miniſtre des volontés du Seigneur, ajoutent-t-ils, qui avait apparu douze fois à *Adam*, quatre fois à Enoch, cinquante fois à Noé, quarante-deux fois à Abraham, quatre cents fois à Moïſe & dix fois à J. C., honora de ſa preſence le dernier & plus auguſte des prophètes, vingt-quatre mille fois ; il ne lui apparaiſſait jamais que le viſage reſpiendiſſant de gloire & de lumière ; il exhalait autour de lui les parfums les plus odoriférans, & s'annonçait par un bruit ſourd ſemblable au ſon des petites cloches. Sa préſence jetait toujours l'effroi dans l'ame du prophète ; une ſueur froide couvrait tout ſon corps : il eût auſſi, continue le même auteur, très-ſouvent l'apparition de l'archange

La Thrace.

Israfil dans les trois premières années de ſon apoſtolat.

Mahomet, par ſon exemple, inſpirait à ſes diſciples la vénération la plus profonde pour le *courann*. La lecture du livre ſacré, diſent les auteurs nationaux, opérait toujours en lui une eſpèce d'extaſe; il s'agitait, ſe levait, ſe calmait, ſe paſſionnait, s'attendriſſait ſelon l'eſprit & le caractère de chaque verſet, de chaque paſſage de ce ſaint livre : révéré comme le recueil des lois divines, il eſt l'objet des hommage les plus profonds de tout Muſulman; on n'y touche jamais ſans être en état de pureté légale, & ſans le baiſer & le porter au front avec les plus grands ſentimens de reſpect & de dévotion. Les ſouverains ottomans, ainſi que les premiers de l'état, à l'exemple des anciens califes, ſe font ordinairement un devoir de faire garnir leur *courann* en or & en pierreries; on ſait que ce livre ne fut rédigé que dans la troiſième année de l'hégire, & la ſeconde de la mort de Mahomet. Ce livre, ſi remarquable d'ailleurs, autant par l'élégance & la ſupériorité de ſon ſtyle, que par ſon empire ſur l'opinion publique, eſt cependant peu intelligible; il manque de méthode & de cohérence dans ſes préceptes, & dans les différentes matières qu'il embraſſe; l'intelligence

n'en devient facile qu'à l'aide des commentateurs.

La Thrace.

Quoique le premier de tous les miniſtres de la religion, le mouphti de Coſtantinople n'exerce cependant de fonctions ſacerdotales, que relativement à la perſonne de ſa hauteſſe. Aſiſté du grand-viſir & du chef des émirs, il procède à l'inauguration du nouveau ſultan dans la cérémonie du ſabre, qui tient lieu de couronnement; quoique chef de la magiſtrature, il n'a point de tribunal; à proprement parler il n'eſt que le premier oracle des lois. Comme elles ſont théocratiques, & qu'elles embraſſent la religion & la doctrine, le gouvernement civil politique & militaire, on peut juger de ſon influence ſur l'adminiſtration générale de l'empire.

Auſſi la nation entière a-t-elle pour ce chef ſuprême de la loi, de la magiſtrature & du ſacerdoce, la vénération la plus profonde. Tous lui rendent les hommages les plus reſpectueux, les généraux, les miniſtres, le grand-viſir lui-même, dans toutes les occaſions, le ſouverain lui témoigne auſſi les plus grands égards.

A la ſolemnité des deux fêtes de *beyram*, il baiſe la robe du ſultan ſur le ſein; &, levant les deux mains vers le ciel, il fait des

La Thrace. prières pour la prospérité de l'empire & la conservation de sa hauteſſe, qui, en ces momens, pose la main sur les épaules de ce prélat, & lui fait une légère inclination de tête, en signe d'embrassement. Outre ces distinctions publiques, consacrées par une ancienne étiquette, le monarque a soin d'aller le voir chez lui de temps en temps; mais sans aucun appareil, & presque toujours dans la vue de lui donner des marques de déférence & de considération.

Ce qui n'est qu'une simple attention de la part du monarque, est presqu'un devoir pour le grand-visir; il se rend donc assez fréquemment, mais presque toujours *incognito*, chez ce chef de la loi; la politique même exige qu'il confère avec lui sur les affaires les plus importantes de l'état. Le mouphti ne sort point de chez lui sans un certain cortège; il ne fait jamais de visite qu'au grand-visir qui l'accompagne toujours au sérail pour y présenter ses respects au souverain; & dans toutes, quelqu'en puisse être l'objet, il est reçu dans l'hôtel de ce premier ministre, avec l'appareil le plus imposant.

Enfin, le mouphti & le grand-visir sont les deux premiers personnages de l'empire, comme étant les vicaires et les représentans du sou-

verain, l'un pour le ſpirituel, l'autre pour le temporel; c'eſt la raiſon pour laquelle eux ſeuls reçoivent au ſérail, & en préſence du ſultan, l'inveſtiture de leur dignité, par une peliſſe doublée de zibeline. Celle du mouphti eſt de drap blanc; celle du grand-viſir eſt de drap d'or, & toujours accompagnée d'un caftant de la plus riche étoffe : dans toutes les cérémonies publiques ils marchent ſur la même ligne, le grand-viſir à droite, le mouphti à gauche; ces dignités ſont toujours déférées à vie. L'expérience prouve néanmoins qu'il n'y en a pas de plus chancellantes & de plus amovibles qu'elles; il eſt vrai qu'un parfait accord entre le chef de la loi & le premier miniſtre, peut les y ſoutenir long-temps; mais auſſi la moindre méſintelligence peut les en précipiter, en laiſſant à l'intrigue toutes ſes reſſources pour leur enlever la confiance du ſouverain, & les perdre l'un & l'autre dans ſon eſprit. La Thrace.

La diſgrace d'un mouphti eſt ordinairement ſuivie de la plus affligeante deſtinée; plus il eſt environné d'éclat dans le rang qu'il occupe, plus ſa condition devient obſcure quand il en eſt deſcendu. Comme il peut être encore redoutable, même après ſa chûte, il eſt le

La Thrace.

ſeul de ſon corps à qui il ne ſoit pas permis de fixer ſa demeure dans la capitale.

La réunion de tant de droits & de pouvoirs différens dans la perſonne d'un mouphti, donne à ſon département la plus grande étendue, & le rend l'un des plus importans de l'empire; pluſieurs officiers travaillent ſous lui & dans ſon hôtel même; ce ſont autant de vicaires ou de ſubſtituts qui rempliſſent en ſon nom tout ce qui eſt de ſon reſſort & de ſa compétence. Il a un bureau d'environ vingt commis, uniquement prépoſés à l'expédition des *fethwas;* ce ſont eux qui rédigent en forme légale & dans les termes requis, toutes les matières ſur leſquelles le public vient conſulter la loi; le mouphti y répond de ſa propre main, & toujours conformément aux déciſions de ſes prédéceſſeurs. Cette immenſité de matières qui forment les différentes collections des *fethwas*, ſe trouvent diviſées par leur nature même en deux claſſes générales; l'une eſt relative au droit public, l'autre au droit particulier : la première eſt du reſſort du gouvernement, auſſi n'eſt-il permis qu'à lui ſeul de conſulter la loi ſur tout ce qui concerne l'adminiſtration. S'agit-il de la guerre, de la paix, d'un nouveau règlement politique, d'une loi militaire, de la punition

d'un miniſtre ou d'un officier public, le miniſtère conſulte le mouphti, & demande ſon *fethwa ;* mais bien ſouvent avant d'en venir à cette formalité, il diſcute l'affaire, non-ſeulement avec lui, mais encore avec les principaux membres des *oulemas.* Il ne ſuffit pas, en effet, de s'aſſurer de la légitimité d'une entrepriſe, de la trouver conforme à l'eſprit de la loi ; il faut encore avoir le vœu de ce corps, mais ſur-tout celui de ſon chef ſur la néceſſité, l'utilité & les avantages que l'on peut s'en promettre. La Thrace.

Au reſte, ni la religion, ni la loi, ni la conſtitution politique de l'empire, n'impoſent au monarque l'obligation de ſe prémunir d'un *fethwa* ſur les objets qui concernent l'adminiſtration publique ; la faibleſſe des uns, la religion des autres, ou l'habitude de plier ſous d'anciens uſages, les engagent preſque toujours à cette démarche envers le chef de la magiſtrature. Dans pluſieurs, c'eſt encore l'effet d'une adroite politique, ſur-tout en des temps orageux, & lorſqu'il s'agit ou d'une entrepriſe importante, ou d'une innovation marquée ; dans ces cas les diſpoſitions du ſouverain, appuyées ſur un *fethwas*, & ſur l'avis unanime des principaux *oulemas*, ſont infiniment plus reſpectables aux yeux du public.

La Thrace. Sanctionnées, pour ainſi dire, par la religion & la loi, elles ſervent alors de bouclier au monarque & à ſes miniſtres, contre tous les évènemens fâcheux qui peuvent en réſulter; cependant on a vu des princes d'un grand caractère ſe mettre au-deſſus de ces conſidérations, négliger ces formalités, & dédaigner en quelque ſorte les conſeils & les lumières des gens de loi & de leur chef.

Chez les Mohométans, les miniſtres de la religion ſont partagés en cinq claſſes différentes, dont chacune a ſes fonctions particulières:

1°. Les *ſcheikhs*, qui ſont les prédicateurs ordinaires des moſquées. Chacune a le ſien, qui eſt obligé de prêcher tous les vendredis après l'office ſolemnel de midi; ces *ſcheikhs*, dans tout l'empire, ſont une ſeule & même claſſe de miniſtres, qui ne jouiſſent d'aucune autre diſtinction que celle attachée au mérite, à l'érudition & au crédit perſonnel. Ils ſont tous à la nomination du *mouphti*, & ce n'eſt jamais qu'à la ſuite d'un examen fait en ſa préſence, qu'ils ſont agrégés à cet illuſtre corps;

2°. Les *khatibs*, ce ſont les miniſtres qui rempliſſent, dans la prière ſolemnelle des vendredis, les fonctions de l'imam ſuprême;

3°. Les *imams*. Ils ſont dévoués aux fonctions

tions ordinaires du culte ; la plus importante eſt de préſider à l'aſſemblée dans les cinq prières du jour. Le premier de ces imams, dans chaque moſquée, remplit auſſi les devoirs de curé ; c'eſt lui qui aſſiſte à la circonciſion, au mariage & à la ſépulture des paroiſſiens ; La Thrace.

4°. Les *muezzinns* ſont les chantres préposés à l'annonce *Ezann*, du haut des minarets, pour la prière des cinq heures canoniques du jour. Ces muezzinns, ſur-tout ceux des moſquées impériales, ſavent ordinairement la muſique, & ont preſque tous une voix mélodieuſe ;

5°. Les *cayyims*. Ce ſont, pour ainſi dire, les gardiens & les ſerviteurs des temples ; les fonctions les plus ſerviles roulent ſur eux.

Les miniſtres des temples ne vivent jamais en communauté ; chacun jouit ſéparément & en ſon particulier des revenus de ſon office, & ſe rend à la moſquée à laquelle il eſt attaché aux heures conſacrées pour la prière. Par-tout ils ſont ſubordonnés au magiſtrat de la ville, qui exerce ſur eux le droit d'un évêque ; il a le pouvoir de deſtituer tous ceux dont la conduite eſt ſcandaleuſe, ou qui n'ont pas les qualités requiſes pour remplir dignement les devoirs de leur place. Une tradition populaire & aſſez répandue, fait croire aux

La Thrace. Mahométans que tout criminel parmi les *oulemas*, doit ſubir un genre de ſupplice particulier à ce corps, celui d'être pilé dans un mortier : ce qui fortifie cette opinion, c'eſt qu'en effet on voit, dans la première cour du ſérail, une eſpèce de mortier de marbre poſé vers l'un des coins des grandes écuries de ſa hauteſſe ; mais on ne trouve dans les annales de la monarchie, aucun exemple de cet étrange ſupplice, ni rien qui puiſſe y avoir le moindre rapport.

Il ne nous reſte plus qu'une obſervation à faire, relativement au coſtume des miniſtres de la religion ; ni les uns ni les autres ne portent d'habits particuliers, pas même lorſqu'ils rempliſſent dans les moſquées les fonctions ſacerdotales. Ils ne ſont diſtingués des autres citoyens que par leur turban, dont la forme varie ſuivant l'état & le grade de chaque individu.

Le nom de *derwiſch* eſt un mot Perſan dont l'étymologie énonce le ſeuil de la porte, & qui métaphoriquement énonce l'eſprit d'humilité, de retraite & de perſévérance qui doit former le caractère principal de ces anachorètes. Chaque ſiècle vit naître, dans tous les états mahométans, quelques-unes de ces ſociétés, qui preſque toutes exiſtent encore au-

jourd'hui dans l'empire ottoman, & dont les plus diſtinguées ſont au nombre de trente-deux. La Thrace.

Sans entrer dans les détails faſtidieux ſur l'eſprit particulier de chacun de ces inſtituts, nous nous contenterons d'expoſer les règles & les pratiques principales qui leur ſervent de fondement. Les ſtatuts de preſque tous ces ordres, exigent de chaque *derwiſch* qu'il répète ſouvent dans la journée, les ſept premiers attributs de la Divinité; c'eſt par le moyen de ces paroles myſtérieuſes que l'on procède à l'initiation des *derwiſchs* dans la plupart de ces ordres : le ſujet qui s'y deſtine eſt reçu dans une aſſemblée de frères, préſidée par le ſcheikh, qui lui touche la main & lui ſouffle à l'oreille trois fois de ſuite les paroles du premier attribut, en lui ordonnant de les répéter cent une, cent cinquante une, ou trois cent une fois par jour. Le récipiendaire, fidèle aux ordres de ſon chef, s'oblige en même-temps de vivre dans une retraite parfaite, & à rapporter exactement au *ſcheiks* les viſions & les ſonges qu'il peut avoir dans le cours de ſon noviciat : ces ſonges, outre qu'ils caractériſent & la ſainteté de ſa vocation & ſon avancement ſpirituel dans l'ordre, ſont encore autant de moyens ſurnaturels qui diri-

La Thrace.

gent le *ſcheikh* ſur les époques où il peut encore ſouffler à l'oreille du néophite, les ſecondes paroles, & ſucceſſivement toutes les autres juſqu'à la dernière. Le complément de cet exercice demande ſix, huit ou dix mois; quelquefois même davantage, ſelon les diſpoſitions plus ou moins heureuſes du candidat : parvenu au dernier grade de ſon noviciat, il eſt pour lors cenſé avoir pleinement rempli ſa carrière, & acquis le degré de perfection néceſſaire pour être agrégé ſolemnellement dans le corps auquel il s'eſt dévoué.

Dans quelques inſtituts les épreuves du noviciat paraiſſent plus auſtères encore. L'aſpirant eſt tenu de travailler au couvent pendant mille & un jours conſécutifs dans les derniers emplois de la cuiſine; au terme preſcrit on procède à ſon initiation. Le chef de cuiſine, l'un des *derwiſchs* les plus notables, le préſente au ſcheikh, qui aſſis dans l'angle du ſopha, le reçoit au milieu d'une aſſemblée générale de tous les *derwiſchs* du couvent; le candidat baiſe la main du chef & s'aſſied devant lui ſur la natte qui couvre le parquet de la ſalle. Le chef de cuiſine met ſa main droite ſur la nuque & la main gauche ſur le front du récipiendaire, dans le

temps que le *ſcheikh* lui ôte ſon bonnet & le tient ſuſpendu ſur ſa tête, en récitant ce diſtique perſan : *c'eſt une véritable grandeur & une félicité réelle que de fermer ſon cœur aux paſſions humaines ; le renoncement aux vanités humaines eſt l'heureux effet de cette force victorieuſe que donne la grace de notre ſaint prophète.* Après quoi le ſcheik couvre la tête du nouveau derwiſch, qui va ſe placer au milieu de la ſalle où il ſe tient dans la poſture la plus humble, les mains croiſées ſur le ſein, le pied gauche ſous le pied droit, & la tête inclinée vers l'épaule gauche ; alors le *ſcheikh* adreſſe ces paroles au chef de cuiſine : *que les ſervices du derwiſch ton frère ſoient agréables & au trône de l'Eternel & aux yeux de notre fondateur ; que ſa ſatisfaction, ſa félicité & ſa gloire s'accroiſſent dans ce nid des humbles, dans cette cellule des pauvres.* La Thrace.

Chaque inſtitut impoſe à ces derwiſchs l'obligation de réciter certaines prières à différentes heures du jour, tantôt en commun, tantôt en particulier. Pluſieurs ont encore des pratiques qui leur ſont propres & qui conſiſtent en danſes ou plutôt en évolutions réligieuſes ; dans chaque couvent il y a une ſalle toute en bois, conſacrée à ces exercices. Rien de plus ſimple que ſa conſtruction ; on n'y voit aucune

sorte d'ornemens; le milieu du mur, tourné
La Thrace. du côté de la *Mecque*, présente une espèce de niche qui sert d'autel; le devant est garni d'un petit tapis, le plus souvent d'une peau de mouton où se place le scheikh de la communauté: au-dessus de la niche on lit le nom du fondateur de l'ordre.

Les exercices qui se font dans ces salles sont de différens genres, suivant les règles de chaque institut; mais dans presque tous on commence par la récitation que fait le scheikh des sept paroles mystérieuses. Il chante ensuite divers passages du *courann*, & à chaque pause les *derwischs* placés en cercle, au milieu de la pièce, répondent en chorus, tantôt par le mot d'*allah*, tantôt par celui de *hou*. Dans quelques-unes de ces sociétés, ils restent assis sur les talons, les coudes bien ferrés les uns contre les autres, & en faisant tous dans la même mesure de légers mouvemens de la tête & du corps; dans d'autres le mouvemens consiste à se balancer lentement de droite à gauche & de gauche à droite, ou bien à incliner méthodiquement tout le corps en avant & en arrière; il y a des sociétés ou ces mouvemens commencés assis, se continuent debout, toujours à pas cadencés, l'air contrit & les yeux fixés vers la terre.

Dans quelques-uns de ces inſtituts les exercices ſe font en ſe tenant par la main, en avançant toujours par le pied droit, & en donnant à chaque pas aux mouvemens du corps beaucoup plus d'action & de force. La durée de ces danſes eſt arbitraire, chacun eſt libre de quitter quand bon lui ſemble. Cependant tous ſe font un devoirs d'y tenir le plus long-temps poſſible; les ſujets les plus robuſtes ou les plus enthouſiaſtes s'efforcent toujours de l'emporter ſur les autres par une plus longue perſévérance : ils ſe dégagent la tête, ôtent leur turban, forment un ſecond cercle au milieu du premier, s'entrelacent les bras ſur les épaules les uns des autres, élèvent graduellement la voix & répètent ſans ceſſe *ya allah*, en redoublant chaque fois les mouvemens du corps, & ne ceſſant enfin qu'à l'entier épuiſement de leurs forces. La Thrace.

Ces exercices extraordinaires, qui ſemblent tenir du prodige & qui en impoſent au commun des hommes, ne produiſent pas cependant le même effet ſur les gens ſenſés & raiſonables; c'eſt ainſi peut-être que quelques aſſemblées de fanatiques ont donné dans ce ſiècle de lumières & au ſein des nations les plus inſtruites le ſpectacle ridicule de ces pieuſes & barbares ſingeries, connues ſous le nom de *convulſions*. De tout temps & chez tous les peuples de la terre,

La Thrace.

la faibleſſe & la crédulité, l'enthouſiaſme & la fourberie n'ont que trop ſouvent profané le culte le plus ſaint & les objets les plus dignes de notre vénération.

Tous ces différens exercices dans chaque inſtitut ont ordinairement lieu une ou deux fois la ſemaine; au reſte on ne doit pas croire que ces danſes s'exécutent par-tout en ſilence. Dans quelques-uns de ces inſtituts, elles ſe font au bruit d'une faible muſique d'une expreſſion douce, tendre & pathétique.

Tel eſt l'eſprit ou le ſyſtême général de ces différentes congrégations; ſi les prières que l'on y récite ſont analogues aux principes de l'iſlamiſme, & à la haute idée que les ſectateurs du *courann* ont de l'être ſuprême, les pratiques qui les accompagnent s'éloignent cependant des maximes de leur prophète, & prouvent combien l'eſprit humain eſt ſuſceptible de s'égarer, lorſqu'il ſe livre ſans règle & ſans meſure aux illuſions d'un zèle enthouſiaſte & aux preſtiges d'une imagination exaltée. Il eſt probable que ces innovations ont pris naiſſance chez les muſulmans d'après les danſes ſacrées des Egyptiens, des Grecs & des Romains du bas empire.

Mais ces pratiques communes & obligatoires pour les derwiſchs de tous les inſtituts, ne ſont

pas les ſeules qui exercent leur dévotion; les plus zèlés d'entre eux ſe vouent encore volontairement aux actes les plus auſtères; les uns s'enferment dans leurs cellules pour y vaquer, pendant des heures entières, à la prière & à la méditation; les autres paſſent ſouvent toute une nuit à profèrer le mot d'*allah*. Pour ſe dérober au ſomeil, quelques-uns se tiennent durant les ſept nuits réputées ſaintes, dans des poſitions très-incommodes; aſſis, les pieds poſés ſur terre, & les deux mains appuyées ſur les genoux, ils ſe fixent dans cette attitude par une lanière de cuir, qui leur embraſſe le col & les jambes; d'autres lient leurs cheveux à une corde attachée au plafond. La Thrace.

Il en eſt auſſi qui ſe vouent à une retraite abſolue & à une abſtinence des plus rigides, ne vivant que de pain & d'eau pendant douze jours, en l'honneur des douze *imams* de la race d'*Ali*: les plus dévots obſervent quelquefois ce pénible régime pendant quarante jours de ſuite. Chez tous, il a pour objet l'expiation des péchés, la ſanctification des ames, la gloire de l'iſlamiſme, la proſpérité de l'état & le ſalut général du peuple mahométan; chaque fois ils prient le ciel de préſerver la nation de toutes les calamités publiques, telles que la guerre, la famine, la peſte, les incendies, les trem

blemens de terre, &c. Quelques-uns d'entre
La Thrace. eux ont encore pour maxime de diſtribuer de l'eau aux pauvres; le dos chargé d'une outre, ils parcourent les rues en criant, *fy ſebil illah*, c'eſt-à-dire, *dans le ſentier de dieu*, *ou plutôt*, *dans la vue de plaire à dieu*; & donnent de l'eau a tous ceux qui en veulent, ſans jamais rien exiger; il en eſt cependant qui reçoivent des rétributions, mais c'eſt pour les remettre aux pauvres, ou du moins pour les partager avec eux.

Quoique tous ces inſtituts ſoient réputés ordres mendians, il n'eſt cependant permis à aucun *derwiſch* de mendier, ſur-tout en public; on n'en excepte que les *bektanchys* qui ſe font même un mérite de ne vivre que d'aumônes, & dont pluſieurs parcourent, non pas les maiſons particulières, mais les rues, les places, les bureaux, les hôtels publics en ſe recommandant à la charité de leurs frères. Pluſieurs de ces ſolitaires ſe font un devoir de ne ſubſiſter que du travail de leurs mains; ils s'attachent à faire des cueillers, des écumoires, des grattoirs & autres uſtenſiles de bois ou de marbre.

Quoique nullement engagés par les liens du ſerment, tous étant maîtres de changer de communauté, & même de rentrer dans le monde,

d'y embraſſer le genre d'occupations qu'il leur plaît, il eſt rare cependant de voir quelqu'un parmi eux uſer de cette liberté ; chacun ſe fait un devoir ſacré de terminer ſes jours dans ſon habit de religion. Il faut joindre à cet eſprit de pauvreté & de perſévérance qui eſt exemplaire chez tous, celui de la ſoumiſſion envers leurs ſupérieurs; cette ſoumiſſion eſt encore relevée par l'humilité profonde qui accompagne toutes leurs démarches, non-ſeulement dans l'intérieur de leurs cloîtres, mais encore en ſociété. On ne les rencontre nulle part, qu'ils n'aient la tête inclinée & la contenance la plus reſpectueuſe, & les plus dévots ou les plus enthouſiaſtes, ne parlent que de viſions, de ſonges, d'eſprits céleſtes, d'objets ſurnaturels, &c. La Thrace.

Si d'un côté, ces rêveries & ces pratiques leur attirent tout-à-la-fois la dévotion & l'argent des hommes ſuperſtitieux ; de l'autre elles ne ſervent qu'à les décréditer dans l'eſprit des gens ſenſés & raiſonables : ce qui ajoute encore à cette défaveur perſonnelle, c'eſt l'immoralité de pluſieurs de ces *derwiſchs*. On en voit qui allient la débauche avec les pratiques les plus auſtères de leur état, & qui donnent au public le ſcandaleux exemple de l'ivrognerie, de la diſſolution & des excès les plus honteux.

La Thrace. C'eſt cette claſſe d'illuminés dans les divin inſtituts, qui produiſit tant de fanatiques dans tous les ſiècles du mahométiſme. C'eſt elle qui fit éclore ſous différens règnes tant de faux dévots, qui ſous ce nom, ont fait les entrepriſes les plus audacieuſes & qui ont déſolé des contrées entières, en égarant l'eſprit de la multitude par leurs impoſtures, leurs preſtiges & leurs prétendues prophéties.

Pour garantir l'état & les peuples de pareilles calamités, il faudrait que les lumières du ſiècle pénétraſſent chez cette nation où les préjugés vulgaires ont prévalu juſqu'ici ſur les diſpoſitions même des lois, & triomphé en même temps de tous les projets de réforme que des hommes ſages & profonds ont tracés de temps à autre, quoiqu'à la vérité d'une main faible & tremblante; mais ſi le fanatiſme à ſes écueils, l'irréligion à auſſi ſes précipices. Si donc il était dans la deſtinée des Ottomans de revenir un jour à un meilleur ordre des choſes, nous faiſons des vœux, & c'eſt l'humanité ſeule qui nous les inſpire, pour que celui qui tentera cette réforme ſalutaire, s'écarte avec prudence de ces deux extrêmes également déſaſtreux, en combinant ſon plan ſur les principes d'une ſage modération; ſeul moyen en politique de réprimer chez tous les peuples les abus de la reli-

gion & les vices du gouvernement, d'épurer à-la-fois & le culte & l'adminiſtration, de faire enfin, concourir & l'autorité & la doctrine à la proſpérité de l'état, à la gloire de ſes chefs & à la félicité réelle de tous les individus. La Thrace.

CHAPITRE XI.

De la prière publique, celle des vendredis. — Des purifications.

La Thrace. LA prière eſt le culte que la créature rend à ſon créateur, en ſigne d'homage, de reconnaiſſance, & d'aveu ſolemnel de ſon néant auprès de la toute puiſſance de l'éternel. Le culte muſulman a pour baſe principale la prière, elle forme en quelque ſorte toute la liturgie du muſulmaniſme : la rigueur avec laquelle elle eſt preſcrite, influe ſur les conditions que la loi exige pour s'en acquitter dignement, auſſi eſt-on très-attentif à tout ce qui concerne les purifications, la décence dans le vêtement, & la poſition vers le *Kéabé* de la *Mecque*. Cette direction commune & générale à tous les peuples qui ſuivent la doctrine muſulmane dans tous les climats & dans tous les pays du monde, eſt conſacrée ſous le nom de *Kiblé*. Mahomet en fut l'inſtituteur, il l'établit la ſeconde année de l'hégire, qui eſt l'époque de ſa retraite de la Mecque à Medine. On peut remarquer ici la politique de ce légiſlateur & de ſon habileté à profiter des opinions publiques & des cir-

conſtances en les faiſant toutes concourir au ſuccès de ſon entrepriſe. Dès cette époque, toutes les moſquées, tous les temples mahométans élevés à Medine, dans le reſte de l'Arabie, dans toutes les parties du monde, eurent leurs autels dreſſés vers le Kéabé de la Mecque. Il en fut de même dans toutes les chapelles & dans toutes les maiſons particulières qui ont ordinairement une ou deux pièces conſacrées à la prière, par une eſpèce d'autel deſſiné, en couleur, en or même, ſur le mur qui donne vers la Mecque : le deſſin d'une lampe règne auſſi au milieu de ce ſymbole. La Thrace.

Dans les environs des villes, dans les campagnes, ainſi que le long des grandes routes, on rencontre de pareils ſignaux, tous également dreſſés vers la même cité, & élevés en pierre ou en marbre, artiſtement travaillés & toujours terminés en pointe. Auprès de la plupart ſe trouvent ou de grands puits ou de belles fontaines. Tous ces ſignaux ſont placés ſur des terraſſes ou des plate-formes, & comme ils n'ont d'autres objets que d'orienter les voyageurs dans les cinq prières du jour, on les appelle oratoires ou lieux d'adoration.

L'attention des muſulmans à s'acquitter de la prière dans les heures preſcrites, égale les

La Thrace.

ſentimens de reſpect, d'humilité, de recueillement, d'anéantiſſement même que la religion exige de l'homme, lorsqu'il rend le culte dû au créateur. Dans ces momens il ne lui eſt permis de s'occuper que de la grandeur & de la toute puiſſance de l'être ſuprême, que des choſes ſpirituelles & céleſtes, parce que ſa prière ne doit jamais avoir pour fin des biens terreſtres, des intérêts mondains, des projets ambitieux.

Pour rendre la prière plus ſacrée & plus impoſante à ſes peuples, Mahomet en fit remonter l'origine juſqu'aux anciens patriarches, *Adam*, *Abraham*, *Moïſe*, *Jonas*, *J. C.* même & à chacun deſquels il attribua l'inſtitution d'une des cinq heures canoniques.

On ne doit pas s'étonner que ces heures ſoient règlées ſur le cours diurne du ſoleil, puiſque le cadran était la ſeule montre connue dans le ſiècle qui donna naiſſance à l'iſlamiſme. Nonobſtant l'invention des montres & des horloges, dont l'uſage eſt commun aujourd'hui chez ces peuples, on ſuit toujours la même détermination ſolaire, qui ſert de règle fixe, permanente & générale pour toutes les ſaiſons, comme pour tous les pays habités par les Mahométans. Les Arabes ne furent ſûrement pas les derniers à connoître & à perfectionner

les

les montres. On n'ignore pas que la première horloge ſonante que l'on ait vue en Europe, fut celle que le calife *Harounn*, dit *Peſchid*, envoya en préſent à Charlemagne, au commencement du neuvième ſiècle. La Thrace.

L'ordre des heures ſuivi par les muſulmans, a toujours été différent de celui des européens. Le jour civil commençant chez eux au coucher du ſoleil. Ce point où ſe renouvellent les vingt-quatre heures du jour, marque la douzième à leurs montres & à leurs horloges dans tout le cours de l'année; de ſorte que les périodes de midi & de minuit varient conſtamment d'heure, ſuivant les ſaiſons. On ſe règle cependant en tout temps ſur le cours diurne du ſoleil pour les cinq heures canoniques. A cet effet, des aſtronomes, ont, dans chaque ſiècle du mahométiſme, dreſſé des tablettes qui indiquent avec la plus grande préciſion les momens de ces cinq heures, ſelon le degré de latitude de chaque contrée, de chaque ville, de chaque diſtrict.

Ces tablettes ſont, les unes annuelles, les autres perpétuelles; ce ſont de petits rouleaux de vélin ou de parchemin très-fin, qui au moyen de ſimples lettres alphabétiques, indiquent à-la-fois les cinq heures canoniques, les jours de la ſemaine, les mois lunaires, les mois

La Thrace.

ſolaires, les différentes phaſes de la lune, les jours de ſolſtice, les jours d'équinoxe, les fêtes religieuſes, &c. Toutes ces époques ſont diſtinguées ou en rouge, ou en vert, ou en or, le tout en menus caractères, dans le plus grand ordre, & avec une préciſion ſingulière.

Ces almanachs ou calandriers perpétuels ſervent principalement aux muezzinns chargés de l'annonce des cinq heures canoniques, & ils ne ſont jamais plus conſultés que pendant le ramazan. On y a recours, pour ne pas manquer, ſurtout, dans les temps nébuleux, les momens précis où le ſoleil ſe leve & ſe couche, parce qu'ils déterminent dans chaque climat la durée de l'abſtinence diurne pendant tout ce mois de jeûne & de pénitence.

Il n'eſt point de muſulman qui n'obſerve avec le plus grand ſcrupule ces inſtans & ceux où commencent les cinq heures canoniques. Trois de ces heures, à ne les enviſager que dans leurs rapports avec le lever, le midi & le coucher du ſoleil, ſont abſolument les mêmes dans toutes les ſaiſons de l'année, parce qu'elles ſont règlées ſur le cours périodique de cet aſtre. Ainſi la première ou celle du matin, commence toujours quarante-cinq minutes avant le lever du ſoleil, la ſeconde ou celle de midi, quarante minutes après qu'il a paſſé au méridien,

& la quatrième ou celle du ſoir, vingt minutes après ſon coucher. A l'égard des deux autres, dont l'une eſt de midi juſqu'au ſoir, & l'autre du ſoir juſqu'à l'aurore, elles commencent plutôt ou plus tard, ſuivant la longueur ou la brièveté des jours. La Thrace.

Il ſerait difficile de ſe méprendre ſur les heures où commencent les cinq prières du jour, parce qu'elles ſont exactement annoncées au public par l'*ezann*, qui ſe fait preſque au même inſtant dans toutes les moſquées de l'empire. Cet *ezann* tient lieu de cloches, dont l'uſage eſt inconnu aux mahométans. Il n'en exiſte ni dans les temples, ni au ſérail, ni à la cour, ni dans aucun hôtel particulier. Les *muezzinns*, prépoſés à ces annonces, excellent ordinairement par la mélodie & les ſons agréables de leur chant. Montés ſur le haut des *minarets*, ils entonnent l'*ezann*, tournés vers la Mecque, les yeux fermés, les deux mains ouvertes & élevées, les pouces dans les oreilles. Dans cette attitude, ils parcourent à pas lents la petite galerie qui régne autour de chaque minaret. Deux ou quatre de ces flèches décorent toutes les moſquées. Les deux prières diurnes, ſeconde & troiſième, ſont annonées du haut de tous les minarets en général; les trois autres ſur un ſeul de chaque moſquée.

La Thrace.

Le calme & le ſilence qui règnent dans les villes où l'on n'eſt jamais troublé ni par le ſon des cloches, ni par le bruit des voitures, portent au loin la voix de ces *muezzinns* dans toutes les heures canoniques, mais ſur-tout dans celle du matin, vers l'aurore. Ces annonces périodiques ont quelque choſe de grand & de majeſtueux : elles réveillent la dévotion même des perſonnes les moins religieuſes. L'ame eſt en effet doucement émue, lorſque du fond de ſon lit & à la lueur du crépuſcule, on entend des voix mélodieuſes prononcer & répéter enſemble ces paroles : Venez à la prière ! venez au temple du ſalut ! la prière eſt à préférer au ſommeil !

Cet *ezann* ſe renouvelle cinq fois par jour, & cinq fois par jour il met en mouvement tous les peuples qui profeſſent la religion de Mahomet. Au moment que la voix des *muezzinns* ſe fait entendre, le muſulman, quelque ſoit ſon état, ſon rang, ſa condition, abandonne tout pour faire la prière : on s'en acquitte dans les moſquées, dans les maiſons, dans les boutiques, dans les magaſins, dans les marchés, dans les promenades publiques, enfin par-tout où l'on ſe trouve. A moins d'avoir vu cette nation chez elle, on n'aura jamais qu'une idée imparfaite de ſon attention

conſtante & ſcrupuleuſe, hommes & femmes, grands & petits, riches & pauvres, prêtres & laïques, à ſatisfaire au devoir des cinq prières. On dirait que ce peuple immenſe ne forme qu'une ſociété religieuſe. La Thrace.

Chaque jour on voit les miniſtres & les grands de l'état quitter la plume, ſuſpendre les occupations les plus importantes, pour ſe mettre ſur le tapis, & faire la prière au milieu de l'appartement où ils travaillent, ſouvent en préſence d'une foule d'officiers. Lorſque le maître de la maiſon à fini ſa prière, il cède ordinairement ſa place aux plus diſtingués d'entr'eux, qui rempliſſent ſucceſſivement ce devoir. Les gens d'un rang ſubalterne paſſent dans un autre appartement.

Cette pratique eſt ſi univerſelle, que perſonne n'oſe y manquer, par la crainte d'être taxé d'irreligion. Quelque vicieux, quelqu'incrédule que ſoit un citoyen, il eſt toujours attentif à ces devoirs du culte extérieur, ſurtout s'il eſt employé au ſervice public. C'eſt par-là que la nation le juge plutôt que par ſon mérite & par ſes talens. On ſent qu'elle doit être la force de cette opinion ſur les eſprits, même les plus libres, comme ſur les perſonnes les plus puiſſantes dans l'empire par leur crédit & leurs emplois. Auſſi, ſoit piété, ſoit hypo-

La Thrace.

criſie, tout muſulman a la plus grande attention de ſatisfaire aux devoirs du culte public.

Rien de plus ſimple que l'office public. Il répond & à l'intérieur des moſquées, & à l'extérieur des *Imans* & des autres miniſtres de la religion, qui ne portent jamais aucun habit ſacerdotal: mais rien de plus grand, rien de plus auguſte que ce culte lui-même pratiqué dans le ſilence & le recueillement le plus profond.

Nonobſtant la ſimplicité qui règne dans tous ces temples, ils ne laiſſent pas, ſur-tout les moſquées impériales, de frapper l'œil par l'immenſité de leur étendue & l'élévation de leurs voûtes. La plupart ſont ornés de riches colonnes de porphyre, de vert antique, ou de marbre. Les décorations ſe réduiſent à de petites lampes d'argent & à de petits luſtres artiſtement travaillés, garnis à l'entour de lampions & d'œufs d'autruche, & ſur leſquels on lit des verſets du *Courann* écrits en lettres d'or. Quelques-unes de ces moſquées ont auſſi des lampes d'or enrichies même de pierreries. Les murs de toutes en général n'offrent que des inſcriptions ou des tablettes ſur leſquelles ſont écrits en groſſes lettres d'or le nom de Dieu, *Allah*, & ceux du prophète, des quatre premiers califs & des *Imans*, enfans

d'Ali. On n'y voit aucune image, aucune figure, aucune repréſentation quelconque ni en peinture ni en ſculpture : la loi eſt très-rigoureuſe ſur ce point. La Thrace.

Trois objets principaux caractériſent, pour ainſi dire, tous les temples mahométans. 1°. L'autel, qui conſiſte en une concavité ou eſpèce de niche haute de ſix ou huit pieds, pratiquée dans le mur au fond même de l'édifice, & qui n'a d'autre objet que d'indiquer la poſition géographique de la Mecque; 2°. La tribune des *muezzinns*, toujours à la gauche de l'autel; 3°. La chaire des *ſcheikhs*, *prédicateurs* : elle eſt élevée de deux ou trois gradins à la droite de l'autel.

De jour, le ſervice divin ſe fait ſans cierges & ſans flambeaux; ce n'eſt que dans les prières de nuit que l'on allume une partie des lampions ſuſpendus aux voûtes & les cierges placés près de l'autel. Il n'y en a ordinairement que deux, l'un à la droite, l'autre à la gauche de l'autel : il eſt cependant permis aux ames pieuſes d'en ajouter d'autres. Les chandeliers ſont communément de cuivre; très-peu de moſquées en ont d'argent; celle de Sainte Sophie en a deux grands d'or maſſif, triſte monument des dépouilles de la Hongrie, lorſque Bude ſa capitale tomba au pouvoir de Soliman premier.

La Thrace.

Telle eſt du moins l'opinion du public & de tous les miniſtres qui deſſervent cette moſquée.

On ne voit dans aucun temple mahométan ni bancs, ni chaiſes, ni fauteuils : l'uſage n'en ſerait compatible ni avec les mœurs de la nation, ni avec la nature même de ſon culte, qui conſiſte en des inclinations de tête & des proſternations. Grands & petits, tous s'aſſeyent indiſtinctement ſur les tapis ou ſur les nattes dont les moſquées ſont garnies dans toutes les ſaiſons de l'année ; auſſi n'y entre-t-on jamais qu'avec la ſeconde chauſſure : on ôte la première à la porte du temple, en été comme en hiver.

Dans l'office public, l'*Iman* célébrant eſt toujours placé devant l'autel, à la tête de l'aſſemblée ; le peuple ſe range derrière lui en lignes paralleles de droit à gauche, depuis l'autel juſqu'à la porte du temple : on ne ſe met jamais ſur une nouvelle ligne que les vides des premières ne ſoient entièrement remplies. Les mouvemens, les divers exercices que l'on y fait, avec une méthode & une préciſion ſingulière, offrent le coup-d'œil le plus frappant. L'*Iman* récite ſeul les prières à haute voix ; il n'eſt permis qu'à lui & aux *muezzinns* de pſalmodier : le peuple répète à voix baſſe le chant

de l'*Iman*, & écoute en ſilence les différens chapitres du *courann* qu'il récite : il n'y a que l'*amen* ſeul, *amînn*, qu'il puiſſe articuler à voix haute. Comme la loi n'admet dans l'aſſemblée des hommes que des femmes d'un certain âge, on n'en voit guères dans les moſquées. Cependant des tribunes particulières leur ſont réſervées ; elles ſont garnies de jalouſies & élevées à l'entrée du temple, au-deſſus de la porte principale : par-là, les femmes qui s'y rendent, forment, ſuivant l'eſprit de la loi, les derniers rangs de l'aſſemblée. Elles ne ſe réuniſſent jamais entre elles pour faire la prière en corps, ſoit à la moſquée, ſoit ailleurs. Il n'exiſte nulle part ni couvens, ni monaſtères, ni maiſons, ni ſociété religieuſes pour le ſexe. La Thrace.

A moins d'empêchemens légitimes, il eſt bien rare que l'on ſe diſpenſe de faire les prières du jour en commun, ſoit à la moſquées, ſoit ailleurs. Les ames dévotes & ceux qui ont intérêt de ſe ménager l'opinion du public n'y manquent jamais ; les ſultans eux-mêmes s'en acquittent le plus ſouvent dans une des chappelles du ſérail avec les gentils-hommes de la chambre.

Tout ce que la loi preſcrit pour le maintien de la pureté corporelle durant la prière,

La Thrace.

& les détails où elle entre ſur tout ce qui peut l'invalider, montrent avec quelle rigueur elle exige du muſulman de tout état, de toute condition & de tout ſexe, le recueillement le plus profond & le plus reſpectueux durant cet exercice : auſſi pendant la prière nul muſulman ne ſe permet-il de tourner la tête, de promener ſes regards, d'adreſſer le moindre mot à perſonne.

Les défenſes de porter la main ſur le côté, d'élever les yeux ou les mains vers le ciel, d'avoir les cheveux flottans, de ſe découvrir la tête, ne ſont pas moins obſervées : elles influent même ſur l'état moral & civil de toute la nation. Ces manières, comme celles d'avoir les pieds en dehors, de croiſer les jambes lorſqu'on eſt debout, de les porter en avant, enfin les différentes poſtures européennes ſont abſolument inconnues à ces peuples. Tout eſt ſimple & naturel chez eux. Leur démarche porte l'empreinte de ce caractère ſérieux & grave qui eſt preſque général parmi les muſulmans. Jamais ils ne ſe découvrent, ni à la moſquée, ni ailleurs, ni pour le culte religieux, ni dans la ſociété civile.

Ce n'eſt jamais que lors des événemens très-extraordinaires, heureux ou malheureux, & dans les excès de ſon allégreſſe ou de ſon af-

fliction, qu'un muſulman ôte ſon turban pour rendre graces au ciel ou pour en implorer les ſecours. Ces exemples ſont même très-rares, ſur-tout parmi les grands, & plus encore parmi les princes. Les annales de l'empire n'en offrent qu'un ſeul : c'eſt celui de Sélim premier, qui, après la conquête du *Caire*, ayant été le vendredi ſuivant s'acquitter de la prière de midi dans la moſquée, ôta ſon turban, fit enlever le riche tapis qui était ſous ſes pieds, ſe proſterna la face contre terre, verſa des larmes d'attendriſſement, & rendit mille actions de grace à l'éternel ſur le ſuccès brillant de ſes armes.

La prière publique des vendredis eſt la ſeule de la ſemaine qui doive être faite à la moſquée & en corps, & par cela même elle eſt regardée comme le plus auguſte & le plus ſacré de tous les actes publics de l'iſlamiſme. Elle n'a cependant jamais lieu ſans les ſix conditions preſcrites par la loi. Nous allons les développer dans le même ordre.

1°. *La cité.* — Il n'y a que les cités qui aient le droit de faire célébrer l'office ſolemnel des vendredis, encore n'eſt-ce que dans les principales moſquées de leur enceinte. Ces temples ſont diſtingués par une chaire très-élevée à la gauche de l'autel, & réſervée à l'eſpèce de

La Thrace.

prône qui précède la prière & qui constitue proprement la solemnité du service divin de ce jour-là. La loi ne reconnaît pour cités, ni les bourgades, ni les villages, ni les bourgs, mais toute habitation qui réunit dans ses murs un corps de société, un certain nombre de fidèles, sous les auspices & sous l'autorité d'un gouverneur, *Emir*, & d'un magistrat, *Cadi*, légitimement autorisés à y exercer les droits, l'un de la puissance politique, & l'autre de la puissance judiciaire.

2°. La *présence du sultan*.—Cet article prouve de quelle obligation il est pour le monarque, comme chef de la religion, d'assister & même de présider à cet office public. Rien ne peut le dispenser de ce devoir pratiqué par le prophète & par les califs ses successeurs : aussi aucun sultan n'y manque, à moins d'une maladie grave ou de circonstances extraordinaires, telles qu'en offrent les annales de la monarchie. Des raisons politiques ajoutent d'ailleurs aux dispositions impérieuses de la loi : un sultan ne pouvant s'en dispenser que lorsqu'il est pour ainsi dire à l'agonie, son absence répand aussi-tôt l'alarme & quelquefois met en effervescence les esprits turbulens. D'après ces considérations, les souverains dans leurs maladies s'efforcent de quitter

leur lit, de ſortir du ſérail, & de ſe rendre le vendredi à la moſquée. Comme ils ne paraiſſent jamais en public qu'à cheval, & qu'il eſt de la loi plus encore que de l'étiquette, qu'un calife régnant ſe montre à ſon peuple, pluſieurs ſultans ont aggravé leurs indiſpoſitions, en s'expoſant l'été à l'ardeur du ſoleil & l'hiver aux rigueurs de la ſaiſon : ainſi la loi, la religion, la politique tout enſemble obligent les ſultans à ſe rendre à la moſquée chaque vendredi. Ce n'eſt donc point ici une cérémonie vaine & arbitraire, comme le prétendent divers écrivains. La Thrace.

Les ſultans y vont avec un cortége éclatant, quoique compoſé des ſeuls officiers du ſérail & de la maiſon impériale. Nul miniſtre, nul homme de loi, nul officier public n'eſt tenu ce jour-là de l'accompagner. Quoique maître d'honorer de ſa préſence telle moſquée qu'il lui plaît, le monarque ſe rend néanmoins tour à tour à celles qui ont le droit de célébrer la prière publique du vendredi. Au fort de l'hiver ſeulement, ſa hauteſſe ſe rend d'ordinaire à Ste. Sophie, à cauſe de ſa proximité du ſérail, mais elle ne s'acquitte jamais par elle-même des fonctions de l'*imameth*. Des miniſtres de la religion l'y exercent en ſon nom & en ſa place dans chacune des moſ-

quées de l'empire qui ont droit de célébrer
La Thrace. cet office ſolemnel. Placé dans ſa tribune, le ſultan eſt cenſé y préſider.

3°. L'*heure de midi* — c'eſt l'heure ordinaire des autres jours ; ainſi ce n'eſt jamais que quarante minutes après midi que l'on célèbre cet office chez tous les peuples mahométans.

4°. Le *Khouthbé* — eſpèce de prône ou de profeſſion publique ſur l'unité & les attributs de l'Être ſuprême. Mahomet en eſt l'inſtituteur, il le récitait lui-même tous les vendredis, comme dans les deux fêtes du beyram. A la ſuite de cet office, il paſſait de la chaire à l'autel, où, placé à la tête de ſes diſciples, il faiſait la prière & s'acquittait en perſonne des fonctions ſacerdotales. Les califes ſes ſucceſſeurs ſuivirent ſon exemple : tels ſont, d'après tous les docteurs mahométans, les titres qui caractériſent la légitimité des droits de la maiſon ottomane ſur le *Khouthbé*, comme ſur le keabé de la Mecque, et ſur le califat univerſel.

5°. L'*Aſſemblée des fidèles*. — Comme cette prière ſolemnelle ne peut jamais avoir lieu qu'en corps & à la moſquée, rien n'égale l'affluence du peuple dans tous les temples qui ont droit de la célébrer. Il faut des raiſons bien graves, des circonſtances bien preſſantes pour

qu'un muſulman s'abſente ce jour-là d'une de ces moſquées, & qu'il s'en tienne à la prière ordinaire de midi dans une autre; les malades ſeuls & ceux que la loi diſpenſe de cet office public, tels que les eſclaves, les mineurs, les voyageurs, les villageois, ſe permettent de faire à la même heure une prière particulière chez eux ou ailleurs. La Thrace.

Et 6°. *Une liberté entière & générale.* -- La liberté réquiſe pour la validité de cette prière ſolemnelle, s'étend juſqu'aux derniers du peuple; ainſi toutes les portes des moſquées & celles même de la ville ſont entièrement ouvertes ce jour-là. Il n'eſt permis de fermer les portes d'une ville où il exiſte des temples qui ont le droit de faire cet office, qu'en temps de guerre, ſuppoſé cependant que l'on ſoit dans le cas de craindre une attaque ſoudaine de la part des ennemis.

Le fondateur de l'iſlamiſme a conſacré le vendredi, ſizième jour de la ſemaine, à cet acte important de ſa religion, en ſigne d'hommage & de reconnaiſſance envers l'Eternel, pour avoir créé l'homme ce jour-là. Cette inſtitution était d'ailleurs conforme à ſon ſyſtême général, de n'admettre dans ſon nouveau culte rien d'analogue ni au chriſtianiſme, ni au judaïſme. C'eſt pour cette raiſon que le vendredi

La Thrace.

n'eſt pas même célébré comme un jour de repos ou de fête publique ; il n'eſt diſtingué des autres jours que par cet office, & ce n'eſt que pendant la durée de cette prière, que le peuple eſt obligé de ſuſpendre tout travail & toute occupation quelconque, le reſte de la journée eſt abſolument employé comme les autres jours de la ſemaine.

Les deux fêtes du beyram ſont les ſeules fêtes religieuſes du muſulmaniſme. Comme les années des Mahométans ſont lunaires, ces deux fêtes parcourent, dans l'eſpace de trente-trois ans toutes les ſaiſons de l'année. La première n'eſt que d'un jour, le peuple cependant la célèbre trois jours de ſuite ; la ſeconde eſt de quatre : ces ſept jours de fête ſont de toute l'année les ſeuls de divertiſſement pour le peuple.

La célébration de ces deux *beyrams* ſe fait toujours avec le plus pompeux appareil. A ces époques le monarque reçoit les hommages des différens ordres de l'état ; cette cérémonie a lieu au ſérail vers le lever du ſoleil, & immmédiatement après le ſultan ſe rend à la moſquée avec un cortége encore plus brillant que celui des vendredis. Il eſt alors accompagné de ſes miniſtres & de tous les grands officiers de l'empire.

Ces

Ces deux beyrams étant les ſeules fêtes religieuſes de la nation, ſont conſéquemment les ſeules époques où il ſoit permis dans toutes les villes mahométanes de fermer boutiques, magaſins & marchés publics; tout commerce, tout trafic, tout travail manuel eſt ſuſpendu dans ces ſept jours de l'année; il n'eſt point d'individu, quel que ſoit ſon état & ſa condition, qui n'ait, dans ces deux *beyrams*, un habit neuf. Les parens & les amis ſe font ſolemnellement viſite pour ſe ſouhaiter la bonne fête, & c'eſt preſque la ſeule occaſion où il ſoit d'un uſage général de ſe toucher la main, de s'embraſſer & de ſe témoigner réciproquement les ſentimens les plus affectueux. Les enfans baiſent la main de leur père, de leurs ayeux, de leurs parens; les jeunes gens en font de même à l'égard des perſonnes âgées; mais les ſubalternes ne baiſent jamais que le bord de l'habit de leurs chefs, des officiers ſupérieurs, des principaux perſonnages de l'état. On ne voit jamais dans le peuple, moins encore parmi les perſonnes de marque, ces démonſtrations de joie, ces ſignes de gaieté qui éclatent chez les autres nations en différentes époques de l'année. Les Mahométans ne connaiſſent ni la danſe, ni la muſique, ni aucun jeu quelconque, tous ces amuſemens ſont proſ-

La Thrace.

La Thrace.

crits par la légiſlation religieuſe; il n'y a rien de bruyant, rien de mondain dans la célébration de ces fêtes; toute la récréation du peuple conſiſte à ſe promener tranquillement, toujours à pas graves, dans la ville & dans les environs. Parens & amis, tous ſe raſſemblent & vont par bandes de huit, dix ou quinze perſonnes, viſiter leurs connaiſſances, s'arrêtant quelques momens, ſoit dans les places, ſoit dans les promenades publiques pour fumer, prendre du café & cauſer, avec le plus grand flègme, des affaires du temps & des évènemens du jour : tel doit être l'effet des mœurs ſimples & auſtères & du caractère ſérieux de ce peuple privé de la fréquentation entre les deux ſexes, chez lequel les femmes ne paraiſſent que rarement en public, & toujours voilées : ſans aucune idée des ſpectacles, des divertiſſemens publics, & où enfin l'uſage du vin, proſcrit par la loi, eſt interdit plus rigoureuſement encore dans ces jours de fête. La veille de chaque *beyram*, la police a ſoin de mettre le ſcellé ſur les portes de tous les cabarets, qui n'exiſtent même que dans les faubourgs habités par les chrétiens. Cette précaution eſt une loi des plus ſévères qui ſe renouvelle chaque année dans toute l'étendue de l'empire.

Les Mahométans, naturellement religieux

& attentifs à tous les devoirs du culte extérieur, ſe livrent d'une manière plus particulière encore aux exercices de piété pendant la lune du ramazann. Le jeûne ou l'abſtinence la plus rigoureuſe durant tout le jour eſt ſuivi d'une multitude de prières & d'actes de pénitence, dans la majeure partie de la nuit. Ils récitent le *courann*, font des prières ſurérogatoires & paſſent des heures entières dans les moſquées qui généralement ſont toutes ouvertes & illuminées pendant les trente nuits de cette lune. La Thrace.

Les prières extraordinaires à l'occaſion des évènemens naturels ou des calamités publiques ſe font rarement. Celles qui ſont preſcrites pour les éclipſes de ſoleil ou de lune, & dont l'objet eſt de raſſurer les peuples contre l'effroi de ces phénomènes, ont été dictées non par ignorance des principes aſtronomiques, mais dans la vue d'écarter des eſprits les idées ſuperſtitieuſes, les pronoſtics & les illuſions accréditées de tout temps par les aſtrologues & les devins. Plus les Mahométans ont avancé dans les connaiſſances aſtronomiques, plus ils s'éclairent, plus ils reviennent des préjugés dont ils ont hérité des anciens Arabes, & plus auſſi ils voient d'un œil tranquille ces phénomènes céleſtes, ſans recourir aux prières preſcrites

La Thrace.

par la loi, prières depuis long-temps abandonnées au vulgaire.

L'état ne les ordonne que dans les temps des calamités ou en temps de guerre, ſur-tout lorſqu'elle eſt malheureuſe; elles ne ſe font même que par la bouche des enfans, comme on l'a vu dans la dernière guerre avec la Ruſſie. Chaque recteur des écoles publiques parcourt un ou deux faubourgs de la ville, à la tête des enfans dont l'éducation lui eſt confiée. L'un d'entre eux fait des vœux pour la proſpérité des armes ottomanes, & les autres répondent tous enſemble *aminn, aminn.* A la ſuite de l'office public, on fait auſſi pour le même objet des prières dans toutes les moſquées de l'empire, mais ſur-tout à la Mecque & à Médine.

Les gens de guerre ſont auſſi extrêmement attentifs à s'acquitter de la prière preſcrite aux militaires qui marchent en corps d'armée contre les ennemis de la religion & de l'état. Comme la loi impoſe à tout Mahométan l'obligation de faire la guerre aux peuples non mahométans, & que toutes les guerres ſont enviſagées comme des guerres de religion, dont l'objet principal eſt de défendre ou de propager l'iſlamiſme, on ſent à quel point cette idée échaufe l'enthouſiaſme, non ſeu-

lement des militaires, mais encore de toutes les claſſes de la nation. C'eſt pour ſoutenir cette ardeur & l'enflammer de plus en plus, que la cour ottomanne, à l'exemple des anciens califes, a toujours ſoin de faire marcher à la ſuite des armées, les plus enthouſiaſtes, ſoit des miniſtres de la religion, ſoit des *ſcheykhs*, et *derwiſchs* des différens ordres. La veille d'une action, ils paſſent ordinairement la nuit en prières & en larmes, parcourant enſuite tous les rangs de l'armée, ils exhortent les officiers & les ſoldats, par les motifs les plus puiſſans de la religion, à bien remplir leur devoir, & leur parlent des biens temporels & ſpirituels promis par le prophète à tous ceux qui combattent ou meurent pour la défenſe de la foi; c'eſt alors qu'ils relèvent cette maxime non moins politique que religieuſe: *ou la gloire du triomphe, ou la gloire du martyre.* Enfin, pendant l'action, les uns chantent divers paſſages du *courann*, & les autres uniſſant leurs voix à celle des combattans, répètent ſans ceſſe le nom de Dieu *Allah Allah*, avec des cris & des hurlemens affreux. Autrefois, lorſque les ſultans commandaient en perſonne leurs armées, ils étaient en uſage auſſi de paſſer la nuit en prières; quelques-uns même, au moment du combat, ſe jetaient au milieu

La Thrace.

La Thrace.

de leur tente, la face en terre, & faiſaient, dans cette attitude, les plus ferventes prières.

Les purifications forment une des pratiques les plus eſſentielles du culte muſulman. La loi ne permet à l'homme l'exercice d'aucun acte religieux, avant de s'être préalablement lavé de toute ſouillure quelconque, & mis dans un état parfait de pureté corporelle. Ces luſtrations cependant n'ont aucun rapport aux ſouillures de l'ame. Les péchés ne s'effacent que par le repentir, des larmes de componction, des actes de pénitence propres à appaiſer le courroux du ciel, & à attirer ſur le pécheur la miſéricorde de de dieu. Ainſi, le véritable objet des luſtrations eſt de rendre à l'homme la pureté qui lui eſt néceſſaire pour s'acquitter dignement de tous les devoirs de la religion.

Ce point contribue eſſentiellement à la propreté phyſique de ces peuples. Par cette raiſon, ils ſont très-attentifs à écarter de leurs appartemens tout animal quelconque. Si chez les muſulmans l'humanité prodigue les plus grands ſoins à la conſervation des animaux, les lois de la pureté les écartent conſtamment de l'homme & de la femme. Jamais on ne voit un mahométan prendre ſur ſes genoux un chien, un chat, &c., ni même les laiſſer

approcher de ſa perſonne, dans la crainte de s'expoſer aux ſouillures réprouvées par la loi. Par ce motif encore, l'un & l'autre ſexe s'abſtiennent preſque toujours de porter des robes traînantes ; ils ſe ſervent même d'une double chauſſure, dont la première eſt toujours laiſſée dans le veſtibule ou à la porte de l'appartement, & ils ne font jamais chez eux la prière que ſur un petit tapis conſacré à cet uſage. Ces tapis d'adoration ſuivent même les ſeigneurs dans leurs viſites & dans leurs courſes, ſoit à la ville, ſoit à la campagne. Un laquais le porte ſous le bras, & à l'heure marquée il l'étend aux pieds du maître, qui s'y place & fait ſa prière, la conſcience tranquille de ſavoir que ſon prie-dieu eſt dans une pureté égale à celle de ſon corps & de ſon vêtement. Ceux qui n'ont pas leur tapis, s'agenouillent ſur celui du maître de la maiſon où ils ſe trouvent, & au défaut de celui-ci, ils ſe ſervent de leur manteau ou de leur habit : on eſt ſur ce point d'une attention ſcrupuleuſe, par la crainte de poſer les mains & la tête, lors des proſternations, ſur un ſol qui ne ſerait pas dans cet état de pureté que la loi exige, pour rendre dignement au créateur le culte qui lui eſt dû. La Thrace.

L'ablution eſt un genre de luſtration qui

La Thrace.

exige d'être renouvelé toutes les fois que le muſulman déchoit de ſa pureté légale par divers événemens naturels ou accidentels, tels qu'ils ſont énoncés dans le texte de la loi. Cette pratique ne conſiſte qu'à ſe laver les mains, les pieds & le viſage, avec une partie de la tête : elle ſe renouvelle pluſieurs fois le jour, mais ſur-tout dans les cinq heures canoniques conſacrées à la prière. Le retour fréquent de cette pratique a néceſſité cette quantité prodigieuſe de fontaines qui entourent l'enceinte extérieure des moſquées dans toutes les villes mahométanes. Les grands, les gens aiſés, les femmes, ceux qui s'acquittent dans l'intérieur de leurs maiſons de la prière, y font auſſi leurs ablutions, toujours de la manière preſcrite par la loi.

On ſe met ordinairement ſur le bord du ſopha, devant une eſpèce de cuve d'étain ou de cuivre étamé, poſée ſur une pièce ronde de drap rouge, pour empêcher que le tapis ou la natte dont l'appartement eſt garni ne ſoit mouillée : un domeſtique, genou à terre, verſe de l'eau à ſon maître ; un autre tient un linge deſtiné à ces purifications. A meſure qu'il ſe lave les mains, la bouche, les narines, le viſage, les bras, il récite les prières preſcrites par la loi pour chacune de ces parties ſépa-

rément. Quant aux pieds, on ne fait que se baigner la chaussure. On ne lave cette partie du corps que dans l'une des cinq ablutions du jour, & le plus communément dans celle du matin, avant de se chausser; mais tout musulman non chaussé, ou qui porte des sandales, sans bas, comme la plupart des Arabes & des Africains, les gens de la campagne, les artisans, le commun du peuple, ne manquent jamais de se laver aussi les pieds dans toutes les ablutions. La Thrace.

Il est très-probable que Mahomet suivit sur ce point le lévitique ainsi que les coutumes des anciens Égyptiens, dont les rituels avaient un rapport si intime avec la santé des citoyens. Le fondateur de l'islamisme en fit une loi divine; il prescrit l'usage de toutes ces purifications jusqu'à l'excès, dans le dessein sans doute d'y assujétir & d'y habituer tellement la nation, qu'elle ne peut jamais les négliger. Aussi cette pratique est-elle générale & constante chez tous les peuples mahométans. Toute ville, toute bourgade, tout village, quelque chetif qu'il soit, a ses bains publics, la plupart élevés par la piété des grands & des personnes opulentes: ils sont constamment chauffés. Chaque sexe a les siens. Il en est aussi de

La Thrace.

communs à l'un & à l'autre: le jour eſt pour les femmes, la nuit pour les hommes.

Ces bains chauds, ces étuves ſont de grands édifices bâtis de pierres, revêtus en ſtuc, & toujours pavés de marbre; ils ne ſont éclairés que par de hautes coupoles percées en échiquier & garnies de verres convexes, blancs ou verdâtres: un foyer ſouterrain échauffe l'édifice par le moyen de pluſieurs tuyaux diſpoſés dans l'épaiſſeur même des murs. La chaleur y eſt ordinairement de 30 à 35 degrés du thermomètre de Réaumur: on y eſt comme dans un nuage de vapeurs & d'exhalaiſons humides; les perſonnes même les plus maîgres y éprouvent une tranſpiration ſubite; la ſueur découle par tous les pores: on n'y entre jamais que nu, le corps ſimplement couvert d'un tablier, depuis le ſein juſqu'aux pieds; il eſt de ſoie, de lin ou de coton, toujours rouge ou bleu: on s'y chauſſe de longs patins, parce que la chaleur du pavé ne permet pas d'y marcher pieds nus. De grandes urnes de marbre blanc, ménagées contre le mur de diſtance en diſtance, reçoivent par des robinets ſéparés, de l'eau froide & de l'eau bouillante. C'eſt autour de ces urnes que ſe font les purifications; aſſis ſur de petites banquettes, on ſe verſe ſur la

tête & ſur le corps de grandes taſſes d'eau : moyennant les robinets d'eau froide & d'eau bouillante, chacun eſt le maître de prendre le dégré de chaleur qu'il lui plait : des rigoles taillées dans le pavé, ſervent à l'écoulement de ces eaux le long de l'édifice. La Thrace.

Si outre les purifications, le bain que l'on prend a auſſi pour objet la propreté, les femmes ſe font alors ſervir par des baigneuſes qui ſont affectées au ſervice de ces bains. Ces *telaks*, comme on les appèle, ont une adreſſe ſingulière pour nouer & dénouer les cheveux, les treſſer, laver le corps & frotter la peau depuis les épaules juſqu'aux pieds; elles ſe ſervent d'un gant de ſerge, elles y emploient auſſi de l'écume de ſavon parfumé; elles font encore uſage d'une eſpèce de terre pétrie avec des feuilles de roſes, pour dégraiſſer les cheveux. Comme toutes les femmes mahométanes ſont dans l'habitude de s'épiler, & cela encore par principe religieux, elles y emploient une argile très-fine, d'une qualité mordante; les hommes en font de même, le plus grand nombre ſe ſert de raſoir.

Ces bains contiennent quarante, cinquante & même ſoixante perſonnes à-la-fois; on n'entre jamais dans l'eau, on ne connaît guères les bains d'immerſion; au reſte, tout

La Thrace. s'y paſſe dans la plus grande décence. Chaque femme garde ſoigneuſement le tablier dont elle eſt enveloppée ; les baigneuſes paſſent la main ſous ce tablier, pour frotter le ventre, les cuiſſes & les jambes. Quand on a fini de ſe baigner, les baigneuſes couvrent en même-temps les épaules d'un linge, & la tête d'un mouchoir blanc. On paſſe enſuite dans l'antichambre du bain, où l'on éprouve dans une atmoſphère plus tempérée, toutes les douces ſenſations qu'exige la grande dilatation des fibres.

Ces antichambres ſont de vaſtes pièces garnies dans leur pourtour de hautes & larges eſtrades qui préſentent une infinité de lits ; ils conſiſtent en matelas & en couvertures garnies de draps très-propres ; on trouve alors ces lits délicieux ; on s'y repoſe avec volupté, on y éprouve un calme & un bien-être très-difficiles à exprimer ; c'eſt une ſorte de régénération dont le charme eſt encore augmenté par des boiſſons reſtaurantes, & ſur-tout par un café exquis. Ces lits, que les femmes, en arrivant au bain, choiſiſſent à leur gré, & où elles quittent leurs habits, leur ſervent en même-temps de toilette ; c'eſt-là qu'elles s'habillent & font leur parure ; une ſûreté parfaite y règne ; tout ce qui eſt dépoſé dans ces anti-

chambres eſt ſous la garde générale de l'intendante du bain, placée au fond de l'anti-chambre, ſur une eſpèce de ſiége élevé; elle ſurveille à tout avec une attention d'autant plus active, qu'elle eſt reſponſable du moindre évènement fâcheux qui pourrait ſurvenir. On ne dépoſe ordinairement entre ſes mains, que les ornemens en or, en argent ou en bijoux, que chaque femme reprend en quittant le bain : cette intendante fait même ſouvent des apparitions dans l'intérieur, non ſeulement par égard pour les dames d'un certain rang, mais encore pour voir par elle-même ſi tout s'y paſſe dans la décence; le même ordre règne dans ceux qui ſont deſtinés pour les hommes. La Thrace.

On peut aiſément ſe figurer à quel point ces lieux ſont fréquentés dans toutes les ſaiſons de l'année. Par cette raiſon, le nombre de ces bains publics eſt conſidérable dans toutes les villes mahométanes. On en compte plus de trois cents à Conſtantinople; les familles opulentes en ont dans leur propre maiſon pour leur uſage particulier, on peut dire que ce ſont autant d'édifices de luxe & d'oſtentation.

Les femmes riches s'y diſtinguent toujours des autres; on reconnaît aiſément leur état & leur condition, par le faſte & l'élégance de leur parure. Elles ſe ſervent de hauts patins

La Thrace.

richement brodés & incruſtés de nacre de perle ; leurs taſſes ſont d'argent ou de vermeil, leurs chemiſes de bain & tout le linge qui y eſt conſacré ſont brodés dans le bord en or ou en argent ; elles ſe parfument avec du bois d'aloës, de l'ambre gris & d'autres aromates ; elles font auſſi des déjeûners & des dîners ſomptueux dans les antichambres, au ſortir du bain. Elles mettent cependant beaucoup plus de recherches chez elles, dans leurs bains particuliers, tout y reſpire le luxe & la volupté.

Il n'est pas douteux que l'uſage de ces bains ne ſoit très-ſalutaire, puiſqu'il ranime la tranſpiration, qu'il donne une impulſion nouvelle aux ſources de la vie, & qu'il prévient les maladies épidémiques de ces climats chauds. On ne pourrait tout au plus qu'en condamner l'uſage immodéré, parce que la ſueur continuelle que provoque la chaleur exceſſive de ces bains, peut à la longue jetter tout le genre nerveux dans un état de relâchement & de débilité. On laiſſe la diſcuſſion de ce point de phyſique au jugement des gens de l'art; on les prie cependant d'en peſer les avantages & les inconvéniens, de rapprocher la théorie de la pratique, & de combiner les principes de l'économie animale avec l'ex-

périence de tant de siècles, puisque la nation qui fait usage de ces bains, même à l'excès, ne laisse pas d'être saine & robuste, exempte de beaucoup d'infirmités graves qui affligent ailleurs l'humanité, & que l'un & l'autre sexe y jouissent d'une santé riante & soutenue jusques dans l'âge le plus avancé. La Thrace.

CHAPITRE XII.

Des Péchés des ſept nuits ſaintes. — Circonciſion. — De l'Aſtronomie judiciaire & des Divinations. — Vénération pour les ſaints du Mahométiſme. — De la Doctrine du Fataliſme & de la Prédeſtination. — Des Temples & des Edifices qui entourent les Moſquées.

La Thrace. LES fondateurs de tous les temples mahométans ne manquent jamais de les doter & d'établir à perpétuité les revenus néceſſaires à l'entretien, ſoit de la moſquée, ſoit des miniſtres deſtinés à la deſſervir. Parmi ces miniſtres eſt ordinairement un prédicateur ſous le nom de *vaiz*; il eſt obligé de prêcher chaque vendredi, toujours après l'office ſolemnel de midi, afin de ne gêner perſonne & de laiſſer à chacun la liberté de ſuivre à ſon gré les mouvemens de ſon zèle.

Peu de ces miniſtres prononcent leurs diſcours de mémoire ; ils ne prêchent ordinairement que ſur les dogmes, le culte & la morale ; rarement touchent-ils les points de controverſe. Les plus zèlés, les plus hardis

ſe

se permettent aussi d'exposer dans leurs ser- La Thrace,
mons les devoirs des ministres, des magistrats, des chefs de la nation, du sultan même; ils s'élèvent contre le vice, le luxe & la corruption des mœurs; ils frondent sans ménagement & le plus souvent avec impunité, l'injustice, la vénalité, l'oppression, la conduite des tyrans qui foulent aux pieds la loi, la religion & les peuples. Les sultans assistent quelquefois à ces sermons, ils font même dans l'usage de gratifier alors, le prédicateur, de vingt, trente ou quarante ducats qu'on lui remet en cérémonie, au nom de sa hautesse, au moment qu'il descend de chaire. Dans les temps de calamités & de troubles, la liberté avec laquelle ces ministres s'expliquent sur les désordres de l'état & les abus de l'autorité arbitraire, a souvent décillé les yeux des monarques, des visirs, des favoris, sur l'état périlleux & de leurs personnes & des affaires publiques.

Les Mahométans ont consacré à la vénération publique, sept nuits que l'on regarde comme les plus saintes & les plus augustes de toute l'année. Ces nuits ont été instituées en mémoire des plus grands mystères & des plus grandes vérités du musulmanisme. Ce sont, dans l'ordre de leurs époques lunaires;

La Thrace.

1°. La nuit de la nativité du prophète; 2°. La nuit de ſa conception; 3°. La nuit de ſa prétendue aſſomption; 4°. La nuit *leileth*. On la célèbre toujours avec des ſentimens de crainte & d'effroi, parce qu'on la regarde comme une nuit terrible où les anges, poſtés ſur les deux côtés de l'homme, pour écrire ſes bonnes & ſes mauvaiſes actions, dépoſent leurs livres & en reçoivent de nouveaux pour continuer le même office.

5°. La nuit *leileth-ul-cadis*. On l'enviſage comme étant ſpécialement conſacrée à des myſtères ineffables, ce qui la met fort au-deſſus de toutes les autres. C'eſt une opinion commune, que mille prodiges ſecrets & inviſibles s'opèrent dans cette nuit; que tous les êtres inanimés y adorent Dieu; que toutes les eaux de la mer perdent leur ſalure & deviennent douces dans ces momens myſtèrieux; qu'enfin telle eſt ſa ſainteté, que les prières faites dans cette nuit ſeule, équivalent en mérites à toutes celles que l'on ferait pendant mille lunes conſécutives. Il n'a cependant pas plu à Dieu de la découvrir, de la révéler aux fidèles; nul prophète, nul ſaint n'a pu la découvrir, de ſorte que l'on ignore encore cette nuit ſi auguſte, ſi myſtèrieuſe, ſi favoriſée du ciel. On la ſuppoſe cependant dans une des nuits im-

paires du *ramazann*, c'eſt pourquoi on la célèbre tous les ans le 27 de cette lune de jeûne & de pénitence ; enfin, les deux dernières ſont celles qui précèdent les deux fêtes du *beyram*. La Thrace.

Les Mahométans célèbrent ces nuits comme celles du *ramazann*, par l'illumination des minarets & des moſquées. Ces temples ſont ouverts, & quoiqu'il n'y ait aucune obligation canonique de s'y rendre, d'y faire des prières particulières, la dévotion néanmoins y attire beaucoup de monde de tout état & de toute condition. Les ames les plus religieuſes gardent même dans ces ſept nuits la plus grande continence. Les maris ne ſe permettent pas de coucher avec leurs femmes, ni les patrons avec leurs eſclaves, dans la crainte d'avoir des enfans eſtropiés ou défectueux ; une opinion aſſez générale faiſant regarder tous les enfans nés contrefaits, comme conçus dans l'une de ces ſept nuits ſaintes. Le ſultan eſt cenſé exempt de cette continence, mais ſeulement pour la nuit du 25 du *ramazann*. C'eſt la ſeule de toute l'année où le monarque ſorte du ſérail pour aller à la moſquée de Ste. Sophie. A ſon retour, il eſt éclairé par une infinité de fanaux de différentes couleurs, dont la nation en général ſe ſert ordinairement la première nuit des noces. Cette cérémonie eſt rela-

La Thrace.

tive à l'uſage où ſont les ſultans de coucher alors avec une eſclave vierge de leur *harem*. Si elle a le bonheur de concevoir, c'eſt un heureux pronoſtic pour la félicité de ſa hauteſſe, de ſa maiſon & de ſon empire ; ainſi la même opinion qui fait enviſager à la nation entière comme un péché, toute co-habitation quelconque, dans les ſept nuits réputées ſaintes, ſemble inviter dans celle-ci, le ſultan lui-même, en ſa qualité de calife & de premier *imam*.

Tout muſulman doit être circoncis ; on peut cependant s'en diſpenſer en cas de danger ou d'empêchement naturel : ainſi l'enfant qui ſerait mal conformé, ou l'infidèle qui embraſſerait l'islamiſme dans un âge avancé, peut ſe diſpenſer de cette opération qui, d'après l'avis des médecins, pourrait le mettre en danger. L'âge requis n'eſt pas déterminé par la loi ; cependant le plus convenable d'après l'opinion de quelques imams, eſt celui de ſept ans.

L'islamiſme regarde Abraham comme l'inſtituteur de la circonciſion ; cet acte, fondé ſur l'exemple des diſciples & non du prophète lui-même, que l'on prétend être né circoncis, ne peut être enviſagé comme abſolument néceſſaire pour acquérir le caractère de l'islamiſme. Ainſi, tout homme qui n'a pas été circoncis dans ſon enfance, ſe diſpenſe ſans

ſcrupule de cette opération, ſur-tout ſi elle eſt jugée dangereuſe ; mais les médecins que l'on eſt obligé de conſulter, doivent toujours être nationaux. La Thrace.

Malgré les modifications que préſente la loi relative à cette cérémonie, les parens ſont très-attentifs à s'en acquitter, ſur-tout ceux dont les enfans ſont voués à l'état militaire. Ils craindraient de les expoſer à être privés de la ſépulture, des lotions & des prières funèbres, ſi, venant à être tués à la guerre, on les trouvait ſur le champ de bataille confondus avec les cadavres des ennemis. On ne les diſtingue alors de ceux-ci que par la marque de la circonciſion ; d'ailleurs, les muſulmans non circoncis ſemblent porter une ſorte de réprobation aux yeux des autres muſulmans.

C'eſt ordinairement à l'âge de ſept ans que l'on fait ſubir aux enfans cette opération ; elle ſe fait avec le raſoir par des hommes exercés, la plupart ſont des barbiers publics. La cérémonie a toujours lieu dans la maiſon paternelle, entre parens & amis. L'*imam* de la moſquée y aſſiſte, récite des prières & fait des vœux pour la proſpérité de l'enfant & de ceux à qui il appartient. Dans les familles diſtinguées, ce jour eſt une occaſion de bienfaiſance & de libéralité. On réunit à l'enfant de la

La Thrace.

maiſon ceux des perſonnes qui y ſont attachées, & ſouvent même ceux des familles indigentes, tout ſe fait alors aux frais de la même maiſon. Pour profiter de ces occaſions, les uns retardent & les autres accélèrent l'époque de la cérémonie, de ſorte que l'on voit des enfans de tout âge ſoumis, dans un même jour, au glaive de la circonciſion.

Pendant huit ou dix jours, les parens n'oublient rien auprès des nouveaux circoncis pour faire diverſion aux douleurs qu'entraîne cette opération. Parés magnifiquement, le turban garni de fils d'or ou d'argent, & ſurmonté de panaches ou d'aigrettes, on leur fait viſiter parens & amis, on les promène même comme en pompe dans les places publiques.

L'acte eſt preſque toujours accompagné d'aumônes & d'holocauſtes. Les animaux deſtinés à l'immolation, agneaux, boucs, ſont ordinairement décorés de banderoles, de clinquant, de plumes de héron, de colliers, &c. on tigre auſſi leur peau avec une teinture rouge.

On célèbre cet acte religieux par des banquets & des fêtes domeſtiques; chez les grands, ſur-tout dans les maiſons ſouveraines, on y met l'appareil le plus faſtueux. Les califes & tous les princes des différentes dynaſ-

tics mahométanes étalaient, dans ces occa- La Thrace.
ſions, la plus grande magnificence; les ſultans ottomans en font de même. Il eſt d'uſage d'envoyer, en ces occaſions, des lettres circulaires aux *pachas*, aux gouverneurs, aux intendans, aux magiſtrats de toutes les provinces & de toutes les grandes villes de l'empire. Par ces lettres, le ſultan leur fait part de la cérémonie, & les invite à s'y trouver. Ils y aſſiſtent en effet par des ſubſtituts qui, ce jour-là, les repréſentent à la cour, & font en leur nom de riches préſens au jeune prince, en ſigne d'hommage & de ſervitude. Nous rapporterons ici la lettre circulaire que *Mourad* III adreſſa à cette époque aux grands de ſon empire; elle eſt digne de remarque par ſon ſtyle & par ſes métaphores ſingulières.

AU PLUS ILLUSTRE, &c.

« Nous vous faiſons ſavoir par cette pièce impériale, décorée de notre monogramme, *toughra*, très-noble & très-auguſte, qu'étant d'un devoir ſacré & indiſpenſable pour le peuple élu, pour le peuple béni, pour le peuple mahométan, mais particulièrement pour les ſultans, les monarques, les ſouverains, comme pour les princes du ſang de leur au-

La Thrace.

guſte maiſon, de ſuivre en tout les lois & les préceptes de notre ſaint prophète, le coriphée de tous les patriarches & de tous les envoyés » céleſtes, & d'obſerver religieuſement » tout ce qui eſt preſcrit dans notre ſaint livre, « où il eſt dit : *Suis les traces d'Abraham ton » père, de qui tu tiens le grand nom de mu- » ſulman.* Nous avons réſolu conſéquemment » d'accomplir le précepte relatif à l'acte de » circonciſion, dans la perſonne du prince » Mahomet notre fils bien aimé, de ce prince » qui, couvert des ailes de la grâce céleſte » & de l'aſſiſtance divine, croît en félicité & » en bonne odeur dans le glorieux ſentier du » trône impérial ; de ce prince en qui tout » reſpire la nobleſſe, la grandeur & la ma- » gnificence ; de ce prince qui, honoré du » même nom que notre ſaint prophète, fait » l'objet de la plus juſte admiration de notre » haute & ſublime cour ; de ce prince qui eſt » la plus belle des fleurs du parterre de l'é- » quité & de la ſouveraine puiſſance ; le reje- » ton le plus précieux du jardin de la gran- » deur & de la majeſté ; la perle de nacre la » plus fine de la monarchie & de la félicité » ſuprême ; l'aſtre enfin le plus lumineux du » firmament, de la ſérénité, du calme & du » bonheur public.

» Ainſi l'auguſte perſonne de ce prince,
» la jeune plante de ſon exiſtence, ayant déja La Thrace.
» eu d'heureux accroiſſemens dans le potager
» de la virilité & de la force, & le tendre
» arbriſſeau de ſon eſſence faiſant déja un
» ſuperbe ornement dans la vigne des proſ-
» pérités & des grandeurs, il eſt néceſſaire
» que le vigneron de la circonciſion porte
» ſa ſerpe tranchante ſur cette plante nou-
» velle, ſur ce roſier charmant, & qu'il la
» dirige vers le bouton végétatif qui eſt le
» principe des facultés reproductives, & le
» germe des fruits précieux & des rejettons
» fortunés dans le grand verger du califat &
» de la puiſſance ſuprême.

» Cette auguſte cérémonie aura donc lieu,
» ſous les auſpices de la providence, le prin-
» temps prochain, au retour d'une ſaiſon où
» la nature rajeunie & embellie, offre aux
» yeux des humains les beautés du paradis,
» & nous fait admirer les merveilles du Tout-
» puiſſant. C'eſt à l'exemple de nos glorieux
» ancêtres, qui ont toujours été dans l'uſage
» de publier ces ſolemnités dans toute l'éten-
» due de l'empire, d'y convier tous les grands
» de l'état, & généralement tous les officiers
» conſtitués en charge & en dignités, que
» nous vous expédions le préſent ordre ſu-

La Thrace. » prême pour vous faire les mêmes notifica-
» tions, & pour vous inviter à venir parti-
» ciper à l'honneur & à la joie de cette fête,
» qui ſera célébrée au milieu des plus grandes
» réjouiſſonces. Que l'Être-Suprême daigne
» en bénir le commencement & la fin! »

Au rapport des meilleurs auteurs nationaux, *Mourad III* adreſſa auſſi de ces lettres à différentes cours de l'Europe, nommément à celles de *Vienne* & de *France*, ainſi qu'aux républiques de *Veniſe* & de *Raguſe*. Pluſieurs califes, des monarques mahométans, des ſultans même de la maiſon ottomane, n'ont été circoncis qu'après leur avènement au trône. Rien n'égale la ſomptuoſité & la bizarerie des fêtes & des réjouiſſances publiques qui accompagnent ordinairement cette cérémonie.

En Arabie, le ſexe y eſt également ſoumis: l'opération conſiſte en une faible inciſion qu'une femme fait avec le raſoir dans les parties naturelle de l'enfant, quelques ſemaines après ſa naiſſance. Cependant cet acte, pour l'un & l'autre ſexe, ne peut ſous aucun rapport être comparé au baptême. Le jour de la circonciſion n'eſt pas celui où l'on donne un nom au nouveau muſulman. Cette cérémonie ſe fait dans les premiers quarante jours de la naiſſance de l'enfant, ſoit mâle, ſoit femelle:

elle a lieu le plus communément le jour même qu'il eſt mis au monde : il eſt d'uſage de laiſſer écouler les trois premières heures canoniques qui ſuivent le moment de la naiſſance. Le père ſeul, ou à ſon défaut, le tuteur naturel, a le droit de procéder à cet acte & de donner à l'enfant le nom qu'il lui plaît ; cependant il ſe fait preſque toujours ſubſtituer par l'*iman* de la moſquée. On eſt d'ailleurs obligé de conſulter la mère, & de prendre auſſi ſon avis ſur le nom que portera le nouveau né. La Thrace.

Cette cérémonie eſt très-ſimple. Du moment que le nom eſt donné à l'*iman*, ce miniſtre s'approche de l'enfant & profère les paroles de l'*Ezann* à ſon oreille droite, & celle de l'*ikameth* à ſon oreille gauche. Adreſſant enſuite la parole à l'enfant même, N., lui dit-il, *eſt ton nom*. Les deux annonces canoniques tiennent lieu de profeſſion de foi, & ſont comme une exhortation à l'enfant d'être toujours fidèle à ſa croyance & attentif à la prière comme à tous les autres devoirs de la religion. Enfin, ni la nomination de l'enfant, ni ſa circonciſion, n'exigent point de parrains comme dans les actes matrimoniaux.

On ne peut s'empêcher d'admirer le génie du légiſlateur arabe & ſa profonde politique, lorſqu'il interdit, comme contraire à la foi

La Thrace.

muſulmane, les prétendus ſecrets de l'aſtrologie judiciaire & des divinations, qui, de ſon temps, avaient le plus grand empire ſur l'eſprit, non-ſeulement des peuples orientaux, mais encore de preſque toutes les nations européennes. Dans cette proſcription, les docteurs comprennent encore la magie, la cabale, les augures, les ſonges, le calcul des nombres, en un mot tout ce qui a rapport aux ſciences théurgiques.

Malgré ces préceptes, une grande partie de la nation eſt ſoumiſe à l'empire de ces funeſtes préjugés; les perſonnes mêmes de la plus haute diſtinction n'en ſont pas exemptes. Pluſieurs entretiennent dans leurs maiſons de ces prétendus ſavans dans l'art de l'aſtrologie & des divinations; elles les conſultent dans toutes les circonſtances qui peuvent intéreſſer ou leurs affaires particulières, ou les devoirs de leurs places. Les plus eſtimés de ces impoſteurs ſont ceux qui ſuivent les règles & les principes de *Meuhyed Din*, le plus fameux de tous les aſtrologues arabes. Ils ont tous pour maxime de recommander des aumônes, des ſacrifices, des actes de libéralité, comme les moyens les plus propres, diſent-ils, à détourner les maux & les calamités qu'ils prétendent découvrir par leurs laborieuſes recherches.

Dans cette vue, ils font encore uſage de cer- La Thrace.
tains maléfices qui conſiſtent en des cadrans chargés de chiffres : on y trace au milieu en gros caractères le nom de la perſonne que l'on veut garantir ou des maux de la nature, ou des revers de la fortune. Ces écrits ſont autant de reſſorts qu'ils font jouer adroitement auprès de l'ignorance & de la crédulité pour attirer à eux l'or & l'argent de leurs concitoyens.

Il eſt encore aujourd'hui d'uſage & même d'une étiquette ſacrée dans la cour de Conſtantinople, de ne déférer les premières dignités de l'état, ſur-tout celle de grand viſir, de ne lancer à la mer aucun vaiſſeau de guerre, de ne laiſſer ſortir du Boſphore les eſcadres deſtinées à croiſer dans l'Archipel, de ne jeter les fondemens d'aucun édifice public, qu'aux jours & dans les momens preſcrits par les aſtrologues : on conſidère cependant ces pratiques & ces uſages ſous le rapport des principes aſtronomiques, plutôt que ſous celui des calculs menſongers des aſtrologues. A cet effet, les ſultans ottomans, à l'exemple des anciens califes, entretiennent toujours parmi les officiers du ſérail un homme ſuffiſamment inſtruit dans l'une & dans l'autre de ces ſciences. En cette qualité, il eſt le chef des aſtronomes & des aſtrologues, & en même temps l'un

La Thrace. des membres les plus distingués du corps des *Oulemas* : son crédit & l'importance de sa place sont ordinairement proportionnés au dégré de croyance, ou plutôt de faiblesse, que témoignent les sultans eux-mêmes pour les sciences occultes.

C'est de toutes ces pratiques que dérive cette foule de superstitions sous le joug desquelles gémissent tous les peuples mahométans. Infatués de tant de prestiges & d'erreurs, ils tirent ordinairement des pronostics favorables ou fâcheux des accidens les plus naturels & des événemens les plus simples.

Ces rapprochemens & ces détails sont seuls capables de montrer la distance que mettent aujourd'hui les progrès de la civilisation & des lumières entre les Orientaux & les Européens, qui pendant des siècles entiers n'ont pas été moins tyrannisés que les premiers par l'empire de ces illusions ridicules. L'histoire de toutes les nations fournit mille exemples de ces influences malheureuses & puissantes qu'ont eues également chez elles l'astrologie, les visions, les divinations, les songes, la magie. Jusqu'au dernier siècle, presque toutes les cours européennes n'avaient-elles pas aussi leurs astrologues? Qui est-ce qui ignore le penchant de *Catherine de Médicis*, de Henri III,

pour ces faibleſſes de l'eſprit humain? enfin mille projets entrepris ou abandonnés ſur l'avis des devins, ſur l'apparition des comètes, des météores, &c. N'a-t-on pas encore aujourd'hui en Europe des diſeurs de bonne aventure, & des almanachs qui annoncent des événemens politiques, qui prédiſent la mort des princes, des miniſtres, & qui ſouvent portent le trouble dans l'ame des perſonnes du plus haut rang? La Thrace.

Si ces faibleſſes ſe perpétuent encore avec plus d'empire chez les mahométans, on doit en attribuer la cauſe à une imagination plus vive & plus exaltée, effet ſans doute du climat qui fut le berceau de ſes préjugés inſenſés, & à l'état de langueur où ſont les lettres par les progrès lents de l'imprimerie, qui n'exiſte même que dans la ſeule ville de Conſtantinople. On ne doit cependant pas croire que cette manie ſoit générale dans toutes les claſſes de la nation. Les eſprits éclairés, les gens inſtruits dans la doctrine & la loi canonique, mépriſent ouvertement toutes ces chimères, les cenſurent avec indignation, & ne ceſſent de répéter cet axiôme religieux. L'aſtrologie eſt *une ſcience fauſſe ; tout aſtrologue eſt menteur.*

On rend les plus grands hommages à la mémoire de tous les *imams* de la race d'Ali, ou fondateurs des quatre rits orthodoxes, de

La Thrace.

tous les interprètes & docteurs de l'iſlamiſme, de tous les Scheikhs, inſtituteurs d'ordres religieux, enfin de tous les califes & ſouverains mahométans qui ſe ſont diſtingués par leur zèle, leur piété & leurs vertus. Une opinion conſtante leur attribue à tous des miracles, & l'on croit encore aujourd'hui que les malades qui vont pieuſement viſiter leurs tombeaux, en faiſant uſage de la terre qui couvre ou environne leur ſépulture, ſe guériſſent de leurs infirmités.

Chaque province, chaque ville a, pour ainſi dire, ſes ſaints : on leur rend par-tout de pieux hommages ; on les invoque, on leur demande leur interceſſion & leur ſecours par des prières preſque toujours accompagnées de ſacrifices & d'aumônes. Les ſultans eux-mêmes ſont très-attentifs à remplir ces devoirs de dévotion : à l'époque de leur avènement au trône, & dans toutes les calamités publiques ou particulières, ils vont viſiter les tombeaux de leurs ancêtres, & ceux des principaux ſaints dont les cendres repoſent à Conſtantinople. Tous les monarques qui ont commandé en perſonne leurs armées, ne ſortaient jamais de la capitale qu'ils n'euſſent ſolemnellement imploré les ſecours de ces ames bienheureuſes, par des offrandes, des prières, des largeſſes en faveur des

des pauvres ; ils avaient pour maxime d'en uſer de même lorqu'ils paſſaient dans une ville célèbre par les reliques de quelque ſaint. La Thrace.

Indépendamment de ce reſpect profond que les mahométans portent à la mémoire de ceux qu'ils croient morts dans un état de ſainteté, ils ont encore des égards ſinguliers pour les perſonnes recommandables par leur piété, ſurtout pour les derwichs & autres ſolitaires, qui, voués à une vie retirée & contemplative, paſſent leurs jours dans l'auſtérité & dans la pratique des vertus morales. Ces ſentimens ſont communs aux ſouverains comme à toutes les claſſes de la nation. Les califes les moins religieux, les princes les plus diſſolus & les plus impies, ont donné dans tous les ſiècles des marques d'une conſidération particulière pour ces pénitens. L'hiſtoire cite entr'autres le fameux Timour. Ce héros *Tatar*, le fléau de l'orient, lorſqu'il marcha ſur *Herath*, l'an 782, paſſa par *Tacbad*. Un hermite attirait dans ce canton la dévotion & le concours de tous le peuple. *Timour* eut la curioſité de le voir, & le fit prier de ſe rendre dans ſon camp. Le ſolitaire ſe refuſa obſtinément à ſon invitation. *Je me ferais ſcrupule*, diſait-il, *de mettre le pied dans la tente d'un prince ennemi des hommes, d'un obſervateur ſi peu zélé du Courann & des préceptes du pro-*

La Thrace.

phète. Timour, étonné du caractère ferme & décidé de cet anachorète, prit le parti de l'aller voir : il se transporta à sa cellule, & ce fameux conquérant, ce prince si sévère & si impérieux, dont nul mortel ne pouvait soutenir les regards, fut si attendri à l'aspect de ce saint vieillard, si pénétré de ses vertus, qu'il ne put retenir ses larmes. Il reçut avec la plus grande docilité ses leçons & ses conseils ; il écouta même avec une sorte de crainte les menaces qu'il fit au nom du ciel contre les princes méchans, inhumains, irréligieux, & ne le quitta qu'avec des transports d'admiration, en le comblant de présens & d'éloges.

Ces sentimens dominent presque toute la nation. De tout temps, les monarques, les ministres, les grands de l'état, en un mot toutes les ames dévotes ou superstitieuses, ont logé & entretenu de ces prétendus saints, dans l'espoir d'attirer sur elles & sur leur famille les bénignes influences de leurs vertus. Cette confiance, cette vénération s'étend jusqu'aux imbécilles & aux fous. On croit chez les mahométans que dans cet état d'impeccabilité, l'ame de ces insensés est comblée des graces du ciel, qu'elle jouit d'un commerce intime avec les puissances spirituelles, & que leurs vœux, comme plus agréables à dieu, sont plu-

tôt exaucés que ceux du reſte des mortels. Ces idées les rendent très-charitables envers ces malheureux; auſſi n'enferme-t-on que les fous emportés ou furieux; ceux qui reſtent calmes & tranquilles jouiſſent d'une liberté entière; ils ſe promènent dans les rues, viſitent les maiſons, entrent chez les principaux ſeigneurs, même chez les miniſtres d'etat, pénétrent juſques dans leur appartement, ſe placent à côté du maître, qui ſe recommande toujours à leurs prières, & ne les renvoie jamais ſans quelques aumônes. Tous, même ceux qui s'élèvent au-deſſus du vulgaire, ont pour eux ces égards, dans la crainte de heurter aux yeux du publio & des gens de leur maiſon des préjugés ſi reſpectés dans l'empire. La Thrace.

De la doctrine du fataliſme & de la prédeſtination.

En liſant le *courann* on y voit que l'islamiſme admet d'un côté le libre arbitre, & de l'autre les principes d'un deſtin immuable; mais la doctrine de la prédeſtination chez les docteurs muſulmans, ne regarde que l'état futur & ſpirituel, n'embraſſe pas tout le genre humain, mais ſeulement une partie des mortels prédeſtinés, & n'a aûcun rapport à

l'état moral, civil & politique; parce que dans
La Thrace. les principes de cette religion, l'homme n'eſt jamais privé de ſon libre arbitre dans aucune de ſes actions. Ce point ſi important ſe réduit donc à cette opinion, commune parmi les mouphtis & les gens de loi, que dans toutes les circonſtances de la vie, & dans toutes les entrepriſes publiques & particulières, on doit d'abord implorer les lumières céleſtes, par l'interceſſion du prophète & de tous les ſaints du muſulmaniſme; enſuite réfléchir, délibérer, conſulter ſes propres lumières, en uſant de tous les ſecours que peuvent ſuggérer la prudence, l'expérience & la raiſon. Ce n'eſt qu'après avoir employé ces moyens, que l'on peut attribuer aux décrets éternels les évènemens humains auxquels on doit alors ſe ſoumettre avec une réſignation abſolue.

Malgré ces ſages explications des docteurs, & les diſpoſitions textuelles de la loi, qui reſtreint le dogme de la prédeſtination à la vie future, un préjugé, toujours dominant dans les eſprits, en étend les influences juſqu'aux actions civiles & morales de l'homme. Preſque toute la nation ſe tient au principe d'un deſtin immuable arrêté dans les décrets du ciel, & n'admet que faiblement l'exercice & les effets du libre arbitre; le peuple, les eſ-

prits vulgaires parmi les grands, les monarques eux-mêmes en ſont imbus; il influe ſur les actions particulières de chaque individu, comme ſur les operations générales & publiques du corps ſocial : de-là cette eſpèce d'engourdiſſement léthargique où vit la nation muſulmane, & cette réſignation parfaite avec laquelle elle ſupporte, ſans trop d'examen, les évènemens fâcheux, les accidens particuliers, les malheurs publics. Attribuant tout à la volonté ſuprême de l'Eternel, à une main céleſte & inviſible qui dirige impérieuſement, & les pas de chaque mortel & la marche générale du corps politique, elle néglige les reſſources de la raiſon, de la prévoyance, & des ſaines combinaiſons de l'eſprit; cette fatale opinion enchaîne les bras du gouvernement ſur les meſures que dicteraient le bon ſens & les exemples des autres états, pour prévenir les ravages ſi fréquens des incendies, le fléau preſque continuel de la peſte. La Thrace.

Le Muſulman qui voit ſa fortune réduite en cendre ou enlevée par une main avide, l'individu frappé de la contagion, le marin qui périt au pied d'un rocher par l'inhabilité du pilote, le malade victime de l'ignorance d'un empirique, le ſujet enfin qui ſe voit écraſé ſous le poids d'une autorité arbitraire, tous

La Thrace.

ſe ſoumettent à leur malheureux ſort avec une égale réſignation ; le moindre murmure eſt taxé d'irréligion, d'attentat, de doute criminel contre les décrets céleſtes. Ils regardent leur meurtrier, l'auteur de leur infortune, comme un inſtrument entre les mains de la Providence, qui exerce ſur eux l'arrêt irrévocable de leur deſtinée ; arrêt, diſent-ils, écrit ſur leur front dès avant leur naiſſance, & dont l'évènement eſt par-là même au-deſſus de toute ſageſſe & de toute prévoyance humaine. Ce fataliſme eſt conſacré ſous le nom de *takdir* ou *kiſſeméth ;* dans tous les évènemens de la vie, heureux ou malheureux, ces mots ſont toujours dans la bouche des Muſulmans de toutes les claſſes & de toutes les conditions.

Cependant les influences de ce ſyſtême déſaſtrueux ſont plus ou moins puiſſantes ſur l'état en général, ſelon le génie, les lumières & les préjugés plus ou moins dominans ſur l'eſprit des monarques & des miniſtres qui ſont à la tête de l'adminiſtration. Quelques-uns des califes & autres princes mahométans ſe mirent au-deſſus de ce préjugé, pour ne conſulter que leurs lumières, conformément au diſpoſitif de la loi ; ces exemples, appuyés d'ailleurs ſur les vrais principes du *courann*, ſe-

raient une arme puiſſante dans la main d'un ſultan éclairé & entreprenant, pour détruire dans les eſprits les fauſſes opinions d'où dérivent une grande partie des maux phyſiques & politiques qui déſolent conſtamment l'empire. Si donc les Ottomans ne ſe précautionnent pas contre les ravages affreux & preſque perpétuels de la peſte; s'ils n'établiſſent pas des *lazarets* à Conſtantinople & dans les autres grandes villes de l'empire; s'ils ne conſtruiſent pas des maiſons de pierre pour ſe garantir plus ſûrement de la déſolation des incendies; en un mot, s'ils n'adoptent pas, dans l'adminiſtration civile & politique, les ſages maximes des Européens, ce n'eſt ni la religion, ni la loi qui s'y oppoſent; mais bien ces funeſtes préjugés ſous leſquels gémit la nation entière, d'autant plus aiſés à détruire, qu'on peut les combattre le *courann* à la main. La Thrace.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que les Muſulmans ne s'écartent jamais de ce principe. Rien de ſi oppoſé que leur conduite journalière avec ce dogme du fataliſme; ceux même qui l'adoptent d'une manière abſolue, ne laiſſent pas de recourir à toutes les ſources de l'art, de la ſcience, de l'intrigue, de la protection, pour trouver du ſoulagement dans leurs maux, pour avancer leur fortune, ſe-

La Thrace.

conder leurs vues ambitieuſes : les califes & les ſultans qui ont fait mettre à mort tant de princes collatéraux, dans la ſeule vue, ou de prévenir des troubles ou d'aſſurer le trône à leurs propres enfans, n'ont aſſurément pas conſulté les principes de la prédeſtination, en prononçant ces arrêts barbares.

Au reſte, ces opinions ne captivent les eſprits, au point d'y étouffer les ſaines lumières de la raiſon, que ſous des princes efféminés ou imbécilles, & ſous des viſirs faibles ou bornés. Le defaut de lumières, de nerf, de génie, ſi néceſſaire pour bien gouverner & ſoutenir avec éclat le poids des affaires publiques, leur fait ordinairement attribuer aux arrêts du ciel le ſort de l'état en général; ce qui n'eſt pas toujours l'effet de la conviction intime de la vérité du principe, mais bien celui d'une adroite politique. Ce ſyſtême leur ſert ſouvent de bouclier contre le mécontentement ou les fureurs du peuple dans les évènemens fâcheux qui naiſſent, & des vices de la conſtitution & des abus du gouvernement, & du manque de prévoyance dans la marche même ordinaire des objets politiques; ainſi d'un côté ce préjugé, carreſſé par des ames faibles & indolentes, qui l'enviſagent comme un oreiller ſur lequel ils poſent la tête & s'en-

dorment, ſert de l'autre d'armes tranchantes dans des mains habiles & vigoureuſes pour exécuter, ſans plainte & ſans murmure, tous les projets de la politique & de l'ambition : les grandes entrepriſes, les actions éclatantes de divers califes & de pluſieurs princes mahométans, ſecondés par les hommes célèbres qui ſe forment dans leurs conſeils & dans leurs armées, prouvent la vérité de cette aſſertion. Des eſprits élevés, des génies ſupérieurs, tirent ordinairement parti de tout, & loin de ſe laiſſer enchaîner par des préjugés ou des opinions vulgaires, ils s'en ſervent, au contraire, ſelon les circonſtances, comme d'autant de moyens propres à favoriſer leurs entrepriſes, ſur-tout lorſqu'elles ont pour objet le bien de l'état & de l'intérêt public. La Thrace.

Sous ce point de vue on doit convenir que ces mêmes préjugés, quelque funeſtes qu'ils ſoient, produiſent ſouvent d'heureux effets ; ils donnent au cœur & à l'eſprit de puiſſans reſſorts & à l'état de grands avantages. Ils ſoutiennent & relèvent la valeur de la nation, naturellement belliqueuſe, & garantiſſent quelfois l'état de ces convulſions que les malheurs publics entraînent ordinairement après eux ; en un mot, c'eſt à cette opinion du fataliſme & à la loi qui ordonne de marcher contre

La Thrace. les chrétiens, pour la défenſe & la propagation de l'islamiſme, comme aux promeſſes que fait la religion de couronner du martyre ceux qui meurent les armes à la main, que l'on doit principalement attribuer ces exploits héroïques qui, en tant d'occaſions, ont ſignalé le courage & l'intrépidité des nations Mahométanes, ſur-tout des Arabes, des Tartares & des Ottomans.

Les temples des Muſulmans, diſtingués entr'eux par leurs noms, le ſont encore par leur ſtructure, leur étendue & les différentes prérogatives qui y ſont attachées dans l'ordre religieux, civil & politique. Ils forment donc trois claſſes diſtinctes & ſéparées; les moſquées impériales, les moſquées ordinaires & les ſimples *meſſdjids*.

Les moſquées impériales ne ſe trouvent que dans les grandes villes de la monarchie, telles que *Brouſſe*, *Andrinople*, *le Caire*, Damas, Conſtantinople, &c.

Ces édifices ſont de la plus grande magnificence. Comme ils s'élèvent tous au milieu d'un vaſte parvis, ils ſe déployent dans toute leur étendue aux yeux du ſpectateur; aſſis d'ailleurs ſur les parties les plus élevées de Conſtantinople, ils ajoutent beaucoup à ce que cette ville immenſe offre d'impoſant par ſa ſeule

ſituation. Les dômes & les toîts en ſont couverts de plomb, comme le ſérail & tous les édifices publics. La Thrace.

Toutes ces moſquées ont également le droit de célébrer l'office ſolemnel des vendredis & des deux fêtes du beyram, & les miniſtres attachés à leur ſervice ſont diſtingués par certaines prérogatives. Les ſultans y ont leurs tribunes, & tour à tour ils ſe rendent les vendredis à chacune de ces moſquées; mais en hiver ils donnent ſouvent la préférence à Ste. Sophie, comme étant plus près du ſérail. On ſait que Mahomet ſecond convertit cette ſuperbe égliſe en moſquée le jour même qu'il arbora ſes drapeaux ſur les murs de l'ancienne capitale de l'orient; elle fait depuis cette époque la moſquée cathédrale ou la première chaire de l'empire ottoman.

Les moſquées ordinaires ſont des temples conſtruits par la pure libéralité des viſirs, des pachas, des ſeigneurs de la cour ou de riches particuliers; quelques-uns même ſont de la fondation des *validé ſultanes* : on compte plus de deux cents de ces moſquées du ſecond ordre dans Conſtantinople. On conſerve encore, dans la plus ancienne de toutes, un vaſe d'ébène qui paſſe pour être celui, dont ſe ſervit un frère de Soliman Ier. dans ſes expé-

La Thrace.

ditions militaires; les miniſtres du temple font accroire au vulgaire que l'eau que l'on y boit a le goût du lait, & la vertu de procurer aux femmes une heureuſe délivrance.

Les *meſſdjids* ſont les temples les moins conſidérables; on peut les regarder comme des chappelles publiques. On en compte environ trois cents dans les faubourgs de Conſtantinople; il n'en exiſte point d'autres dans les bourgs, les villages & les campagnes; on n'y célèbre jamais l'office public des vendredis & des deux fêtes de beyram.

Tels ſont les caractères principaux qui diſtinguent entr'eux les temples de l'islamiſme; on peut y ajouter encore le nombre des minarets qui les décorent. Les *meſſdjids* n'en ont jamais qu'un, tandis que les moſquées impériales & les principales de celles du ſecond ordre, ont deux, quatre, & quelques-uns même juſqu'à ſix de ces flèches, dont la plus part ſe terminent par un croiſſant de cuivre ou de bronze doré.

Rien n'égale le reſpect des muſulmans pour ces édifices ſacrés. Ce ſentiment les engage à ne pas y faire légèrement des réparations; ils ne les ordonnent que lorſqu'elles ſont abſolument néceſſaires; il faut qu'un temple menace évidem-

ment ruine, pour qu'on ait la liberté de l'abattre & de le réédifier.

La Thrace.

En général tous ces temples ſont ouverts pendant le jour. Quoique la loi n'en défende pas l'entrée aux non mahométans, perſonne néanmoins n'oſe y pénétrer que ſous l'eſcorte des *caiſms* qui en ont la garde, & qui exigent des étrennes proportionnées à la condition de ceux qui s'y préſentent; les regnicoles tributaires ne témoignent preſque jamais cette curioſité; elle eſt émouſſée chez eux par la crainte ou par la prudence, ſentimens que dicte impérieuſement l'état de ſujétion perpétuelle & abſolue à laquelle ils ſont réduits devant la nation dominante. Les Européens comme les étrangers y pénètrent plus aiſément, mais jamais pendant l'office; ils ſont même obligés, ainſi que les muſulmans, de laiſſer leurs ſouliers à la porte ou de prendre des doubles chauſſures pour ne pas ſouiller les tapis de la moſquée. Les miniſtres étrangers ſollicitent ordinairement un *firmann* de la Porte, au moyen duquel ils voient & viſitent avec plus de liberté les moſquées principales.

Les temples que l'islamiſme conſacre au culte public, & principalement les moſquées impériales, ſont ordinairement environnés de

La Thrace.

divers édifices dont la fondation a pour objet l'inſtruction de la jeuneſſe, le ſoulagement des pauvres, & en général l'utilité publique. Ce ſont des *imareths* ou hôtelleries ; des hôpitaux pour les malades ; des hôpitaux pour les fous ; des écoles, des collèges, des bibliothèques & des chappelles ſépulcrales où repoſent les cendres des empereurs, des *validé* ſultanes, & de tous les princes & princeſſes du ſang.

Les *imareths* ſont des hôtelleries où les enfans des écoles & les étudians des collèges vont prendre leur nourriture. On y diſtribue auſſi des vivres à un certain nombre de malheureux ; les imarets ſeuls de Conſtantinople nourriſſent tous les jours plus de trente mille ames.

La plupart des moſquées ont des hôpitaux pour les malades. On ne doit pas cependant s'imaginer que ces hoſpices ſoient entretenus ſur le pied de ceux des grandes villes de l'Europe. Si leur établiſſement fait l'éloge du cœur & des ſentimens de la nation entière, le régime qui s'y obſerve ne fait guère honneur à ſa civiliſation, très-éloignee encore de celle des européens. Ces hôpitaux ne ſont que des aſyles très-imparfaits pour les perſonnes qui gémiſſent ſous le poids de la miſère & des infirmités.

C'eſt-là que s'exercent plus qu'ailleurs les funeſtes préjugés qui reſultent du dogme de la prédeſtination. La Thrace

Les écoles publiques ſont ouvertes à tous les enfans des familles indigentes. On leur apprend à lire & à écrire, on leur enſeigne auſſi la religion & les premiers élémens de la langue turque; chaque école à un certain nombre d'étudians, qui ſont logés & nourris aux dépens de la moſquée.

Le nombre des collèges eſt conſidérable : preſque dans toutes les grandes villes, les moſquée principales ont chacune le leur, pluſieurs en ont deux, trois ou même quatre. Les études s'y font avec beaucoup d'ordre & de méthode : elles ſe partagent en dix claſſes, ſavoir : la grammaire, la ſyntaxe, la logique, la morale, la ſcience des allégories, qui tient auſſi lieu de rhétorique, la théologie, la philoſophie, la juriſprudence, le *couraan* & ſes commentaires & les lois orales du prophète.

Dans quelques-uns de ces collèges les étudians étudient en commun, dans les autres chacun fait ſes études en particulier. La vaſte étendue de la langue arabe, la complication de quelques-uns de ſes principes, & la multiplicité des auteurs claſſiques rendent toutes ces études longues & pénibles. On ſait que le turc,

La Thrace.

le perſan & l'arabe ſont les ſeuls langues connues des ottomans; le turc primitif peu riche & peu harmonieux, eſt l'idiôme du peuple; le perſan, dont la prononciation eſt très-douce, n'eſt cultivé que par ceux qui ont du goût pour la poéſie. Rien n'approche de la richeſſe & de la majeſté de la langue arabe, malgré les ſons âpres qui réſultent de quelques lettres gutturales.

Il eſt peu d'élèves qui étudient la métaphyſique, la géographie, les mathématiques, la politique & les principes du gouvernement. Ces ſciences languiſſent chez eux, parce que l'état ne s'en occupe pas d'une manière ſérieuſe, & que ſur ces objets importans, il y a une inſouciance preſque univerſelle dans la nation. Le deſpotiſme, principe de tous les malheurs dont ce vaſte empire eſt affligé, frappe de ſtérilité tous les eſprits, & ſuſpend chez les ſouverains, comme chez les ſujets, tout progrès dans les arts & dans les ſciences. De cette première cauſe dérive une infinité d'autres qui concourent aux mêmes effets: les préjugés populaires, ou pour mieux dire, le reſpect ſuperſtitieux de la nation pour ſes anciens uſages, le défaut de communication intime avec les européens, les progrès lents de l'imprimerie, la prévention contre les langues étrangères, la négligence

gligence à faire traduire les bons ouvrages de l'Europe chrétienne, la répugnance à voyager hors de l'empire, le ſyſtême de ne jamais entretenir de miniſtres publics chez les puiſſances étrangères, enfin, la faible ſenſation que font naturellement ſur les eſprits des objets dont l'importance échappe à ceux qui n'en ont que des notions imparfaites. La Thrace.

La plupart des moſquées impériales & les principales même de celles que des particuliers ont élevées dans les grandes villes de l'empire ont des biblothèques publiques. Il en exiſte aujourd'hui trente-cinq dans la ſeule ville de Conſtantinople. Ces édifices ſont bâtis avec autant de goût que d'élégance; les moins conſidérables contiennent mille ou deux mille cinq cents volumes, & les autres juſqu'à cinq mille, tous manuſcrits de différens formats, & proprement reliés en maroquin rouge, vert ou noir. Les Mahométans ont une manière particulière de coter, de ranger & de conſerver les livres; chaque volume eſt renfermé dans un étui, auſſi de maroquin, qui le garantit de la pouſſière & des vers. Le titre eſt tracé en groſſes lettres ſur la tranche du livre & ſur celle de ſon étui. On les range les uns ſur les autres dans des eſpèces d'armoires, garnies de glaces

ou de treillage, & placées le long du mur, ou dans les quatre coins du bâtiment.

La Thrace.

Excepté les mardis & les vendredis, ces bibliothèques reſtent ouvertes dans toutes les ſaiſons de l'année. Elles ſont confiées chacune à la garde & aux ſoins de trois ou quatre bibliothécaires, qui y paſſent la journée, & qui reçoivent avec la plus grande honnêteté tous ceux qui s'y préſentent; chacun eſt le maître de parcourir l'ouvrage qu'il veut, d'en faire des extraits, même de le tranſcrire en entier, mais en travaillant toujours dans la bibliothèque; les règlemens de ces fondations ne permettant jamais de prêter aucun livre.

On ſent que la plus grande partie de ces ouvrages ne peuvent être qu'analogues aux uſages & aux connaiſſances actuelles de la nation; il n'y eſt donc queſtion que du *courann*, de ſes commentaires, des lois orales du prophète, de la juriſprudence, de la philoſophie, de la métaphyſique, de la médecine, de la morale & de l'hiſtoire. Chaque bibliothèque a un catalogue exact, & tous les livres orientaux, tous les ouvrages connus dans les trois langues du pays, ſont recueillis dans un état général, où l'on trouve le titre & le ſujet de chaque ouvrage.

Les manuſcrits les plus eſtimés dans les dif-

férens genres de littérature, ſont ordinaire-
ment en pluſieurs exemplaires, mais princi- La Thrace.
palement le *courann* & les livres canoniques. Ils ſont écrits avec le plus grand ſoin, ſur le plus beau velin : les lignes de chaque page avec un entourage d'or, & tous les chapitres, toutes les ſections en groſſes lettres également en or. Ce luxe ajoute beaucoup à la valeur de ces ouvrages, dont le prix eſt en raiſon de la beauté du caractère. La maſſe de ces volumes augmente chaque jour dans les différentes bibliothèques. L'homme de loi, l'homme d'état, l'homme de lettres qui poſſède une collection de livres, la lègue en entier ou en partie à une biblothèque publique, pour attirer ſur ſon tombeau les vœux & les bénédictions de tous les muſulmans qui en feront uſage.

La collection des livres manuſcrits à l'uſage particulier des ſultans, forme aujourd'hui deux bibliothèques aſſez conſidérables dans l'intérieur du ſérail. Ces deux bibliothèques qui renferment plus de quinze mille volumes, groſſiſſent tous les jours, ſoit par de nouvelles acquiſitions, ſoit par les préſens de ce genre que font au monarque les grands de l'état, ſoit par les confiſcations que l'on exerce ſur les biens des officiers publics, dans le mobilier desquels, on trouve un certain nombre de li-

La Thrace.

vres. Le commerce de ces manuſcrits fait ſubſiſter une infinité de commis, ſans ceſſe occupés à les tranſcrire, & un grand nombre de libraires. C'eſt la crainte de réduire à la mendicité une foule de copiſtes, qui a le plus contribué à retarder chez les ottomans l'établiſſement de l'imprimerie.

L'uſage de la preſſe n'a été introduit à Conſtantinople, que ſous le règne d'*Achmet III*, par les ſoins éclairés du grand-viſir & du mouphti qui étaient alors en place. Connaiſſant l'empire des préjugés, ils ne négligèrent aucune des formalités légales pour faire réuſſir cette innovation, prévenir les murmures du peuple, & rendre cet établiſſement auſſi ſolide qu'avantageux. Le préambule de l'édit qui le permettait, parle d'abord des avantages inappréciables de l'écriture, c'eſt par ſon moyen, y eſt-il dit, que l'on conſerve d'un côté les principes de la loi & de la doctrine, ainſi que les reglemens de l'état & de la nation, & que de l'autre on inſtruit les peuples, l'on propage & l'on perpétue les lettres & les ſciences, en les tranſmettant d'une génération à une autre. Sa hauteſſe ayant pris en conſidération tous les avantages de l'imprimerie détaillés dans l'édit, autoriſe les entrepreneurs à en établir une, & à donner au public tous les ouvrages qui trai-

tent de la philoſophie, de la médecine, de l'aſtronomie, de la géographie, de l'hiſtoire, & de toute autre ſcience quelconque, excepté les livres canoniques; enfin, ſa hauteſſe ſe félicitait de ce qu'un établiſſement de cette nature avait été réſervé par la providence à ſon règne glorieux, & qu'elle ne doutait pas d'accumuler ſur ſon auguſte perſonne les bénédictions de ſes ſujets & de tous les muſulmans des ſiècles à venir. La Thrace.

L'imprimerie travailla pendant dix-huit ans, & malgré toute l'activité de ſon fondateur, ne mit au jour que quinze ouvrages, dont on tira à la vérité un très-grand nombre d'exemplaires. Mais la mort de ſon auteur, en 1746, fit oublier & abandonner cet établiſſement, de ſorte que l'imprimerie reſta dans une entière inaction juſqu'au préſent règne. Il y a quelques années qu'on en a accordé le privilège à un nouveau directeur, & qui travaille à mettre au jour la ſuite de l'hiſtoire Ottomane. La nation eſt redevable de ce bienfait au zèle & aux lumières du grand-viſir *Hamid Khulil paſcha*, qui deux ans après eût le ſort le plus déplorable. Ce miniſtre, doué de qualités éminentes, ne s'était élevé à la première dignité de l'empire que par ſon mérite & ſes talens; dépouillé de preſque tous les préjugés de ſa nation, il

La Thrace.

ſentait mieux que perſunne la néceſſité d'une réforme générale, & s'en occupait ſérieuſement. Il eſt à préſumer que s'il eût été ſecondé par la fortune; ou que s'il n'eût pas précipité l'exécution de ſon plan, il eût donné au moins le premier mouvement aux réformes qu'il méditait profondément lorſqu'il n'était encore que dans les grades ſubalternes du mininiſtère.

La nation muſulmane a un reſpect profond pour les choſes qui ont appartenu au prophète, & dont la plupart ſe conſervent au ſérail comme autant de reliques précieuſes. Ce ſont :

1°. L'oriflamme ſacrée, on la regarde comme le premier des drapeaux de Mahomet; il en avait pluſieurs, dont les uns étaient blancs, les autres noirs. Le principal de ces derniers était de ſimple camelot, & avait ſervi de portière à la chambre d'*Aiſché* ſa femme.

Cette oriflamme eſt couverte d'un autre drapeau dont ſe ſervait particulièrement le calife *Omar*, & de quarante enveloppes de taffetas, le tout dans un fourreau de drap vert. Au milieu de ces enveloppes ſont remfermés un petit livre du *dcourann*, écrit, à ce que l'on croit de la main d'Omar, & une clef d'argent du ſanctuaire *Kéabé*, la même qui lui fut préſen-

tée par le ſchérif de le Mecque, en ſigne d'hommage & de ſoumiſſion. Cet étendard, long de douze pieds, eſt ſurmonté d'une eſpèce de pommeau d'argent, en forme carrée, qui contient un autre livre du *courann*, écrit de la main du calife *Oſman*. Il fût d'abord dépoſé à Damas, dont le paſcha le faiſait porter tous les ans à la Mecque, à la tête de tout le corps des pélerins, & avec le plus pompeux appareil. La Thrace.

Sous le règne de Mourad III, cette oriflamme fut reçue & dépoſée au ſérail avec les plus grandes cérémonies. Depuis cette époque on ne la déploie que lorſque le ſultan ou le grand-viſir conduit en perſonne les armées contre les ennemis de l'état : alors une ſuperbe tente eſt ſpécialement deſtinée à recevoir cette oriflamme, on la dreſſe toujours ſur une eſpèce de ſupport d'ébène qu'on enfonce dans la terre, & qui eſt garni de cercles & d'anneaux d'argent, dans leſquels on la poſe. A la fin de la campagne, lorſque l'armée entre en quartier d'hiver, on a ordinairement ſoin de la détacher de ſa lance, & de l'enfermer, comme on fait au ſérail, dans une caiſſe richement décorée. On y procède chaque fois avec beaucoup de cérémonies, on y fait des prières, on y brûle des parfums de bois d'aloès & d'ambre gris qui ſe renouvellent tous les jours.

La Thrace.

Comme cet étendard n'eſt expoſé aux regards du public qu'en temps de guerre, les eſprits s'enflamment à ſon aſpect : la vénération ſe change alors en enthouſiaſme ; on voit des *émirs* de tout état & de toute condition, des derwiſchs de tout les ordres, une foule de ſimples citoyens marcher à la guerre en qualité de volontaires.

Le fanatiſme de la nation pour cette oriflamme a plus d'une fois opéré des prodiges de valeur dans les armées ottomanes. En temps de paix elle eſt gardée religieuſement au ſérail dans une eſpèce de chapelle, où ſe conſervent en même temps les autres reliques du prohète.

2°. La robe ſacrée. — C'eſt un habit de camelot noir que portait Mahomet, & dont-il revêtit de ſa main, l'an 9 de l'hégire, le fameux poëte *Zehhir*, en récompenſe d'un poème ſublime, où l'auteur chantait, avec les miſéricordes de l'éternel, la grandeur & la gloire immortelle du prophète.

Cette robe eſt enveloppée de quarante ſacs, tous des étoffes les plus riches. On la découvre une fois l'an, le 15 de *Ramaſann* ; cette cérémonie ſe célèbre avec autant d'appareil que de piété. Le ſultan s'y rend en pompe, ſuivi de tous les officiers de ſa maiſon. On développe la robe

en faiſant les plus ferventes prières; le ſultan la baiſe le premier avec un reſpect profond. Il aſſiſte enſuite debout au même acte de dévotion que fait toute l'aſſemblée, chacun ſelon ſon rang & ſon grade. Le porte glaive du ſultan remplit ce jour-là l'une des plus importantes fonctions de ſa charge; il ſe tient à côté de la relique, & à meſure qu'on baiſe, il l'eſſuye avec un mouchoir de mouſſeline qu'il préſente enſuite à la même perſonne; auprès de lui ſe place un officier chargé de tous ces mouchoirs. La Thrace.

3°. Les dents ſacrées. — Ce ſont deux des quatre dents que le prophète perdit dans la journée de *Uhud*; l'une eſt gardée au ſérail, & l'autre dans la chapelle ſépulcrale de Mahomet II, où on l'expoſe à la vénération du public, la nuit du 27 du *Ramaſann*; on conſerve encore au ſérail des vaſes, des armes & autres effets que l'on croit également avoir appartenu au prophète, entre autres un arc dont il s'armait dans toutes ſes expédition guerières.

On peut encore ranger parmi ces reliques, le voile qui couvre le ſépulcre du prohète à Médine & celui du kéabé de la Mecque. La dévotion des Mahométans pour leurs reliques ſe borne ſimplement à les honorer. L'hommage qu'on leur rend ſe rend tout entier au

La Thrace.

créateur; on ne leur attribue aucune qualité propre, aucune vertu miraculeuſe : tout ſe rapporte à dieu comme la ſource des graces céleſtes & le ſeul diſpenſateur de tout bien. d'Après cette opinion, qui eſt conforme aux vrais principes de l'iſlamiſme, ils ne ſe permettent jamais aucune acte de latrie envers les reliques des ſaints; s'ils les invoquent, ce n'eſt jamais qu'en qualité d'interceſſeurs auprès de dieu, & lorſqu'ils adreſſent leurs prières à Mahomet lui-même, ce n'eſt non plus qu'à ce titre, comme étant le ſaint par excellence, le dernier & le coryphée des prophètes.

LIVRE QUATRIÈME.

VOYAGES DU LEVANT.

CHAPITRE PREMIER.

Abrégé du voyage de Tournefort ſur les côtes méridionales de la mer Noire, depuis ſon embouchure juſqu'à Sinope, & ſon retour à Conſtantinople à travers l'Anatolie.

RIEN n'eſt plus intéreſſant en général que la connaiſſance des nations: leur hiſtoire, leur religion, leurs mœurs, leurs uſages, l'eſprit & la forme de leur gouvernement, ſont des objets dignes de l'attention des hommes d'état & de la curioſité des philoſophes. Mais plus une nation eſt conſidérable par elle-même, plus elle figure ſur la ſcène du monde, plus elle tient au ſyſtême politique des empires, & plus auſſi elle mérite d'être connue, ſurtout de ſes voiſins, & des peuples qui ſont liés avec elle par les intérêts de la politique & du commerce.

La Thrace.

La Thrace.

On admire avec raiſon les progrès rapides de l'Europe dans toutes les parties des ſciences: elle a répandu la lumière ſur les âges les plus reculés de l'antiquité, diſſipé les ténèbres qui couvraient le berceau des anciens peuples, dévoilé tous les rapports de ceux qui les ont remplacés; & cependant ſon flambeau n'a encore jeté qu'une faible lueur ſur une nation qui, née en 1219 aux bords de la mer Caſpienne, domine depuis trois ſiècles & demi ſur la plus belle contrée de l'Europe, & dont les armes ont été ſouvent la terreur des nations les plus puiſſantes.

Dans ce ſiècle éclairé, à peine connaît-on, pour ainſi dire, l'étendue & la poſition géographique de l'empire ottoman; on ne s'eſt jamais arrêté que ſur les dehors de ce grand coloſſe. L'illuſion & l'erreur qui réſultent des apperçus lointains, ſuperficiels & fugitifs, n'ont préſenté que des fantômes aux regards de la plupart des écrivains; & ces fantômes, pris & donnés pour des réalités, en ont impoſé à l'Europe entière ſur les uſages, les mœurs, le culte & les lois des Ottomans.

Il eſt, à la vérité, difficile de percer les nuages épais qui enveloppent cette nation peu communicative; des préjugés religieux élèvent, entr'elle & les autres peuples de l'Europe,

une barrière que des cauſes naturelles, phyſiques, morales & politiques, viennent fortifier encore. Pour s'en faire une idée juſte, il faut avoir ſéjourné ſur les lieux mêmes; il faut vivre beaucoup avec les naturels du pays, poſſéder à fond leur langue, compulſer leurs auteurs, interroger leurs monumens, avoir des notions préliminaires ſur le génie national & ſur les préjugés, ſoit religieux, ſoit populaires, qui règnent dans l'empire. Il faut ſe procurer des connaiſſances parmi les grands, & entretenir des liaiſons ſuivies avec les perſonnages les plus importans de tous les ordres de l'état; ſans cela on ſe flatterait en vain de parvenir jamais à la connaiſſance parfaite de ce peuple & de ſon gouvernement. La Thrace.

Les voyageurs, dont les ouvrages ont fourni les matériaux de cet abrégé, ont eu plus que perſonne les moyens de vaincre ces difficultés & de remplir la tâche qu'ils s'étaient impoſée.

Quoi qu'en aient dit les anciens, la mer Noire n'a rien de noir, pour ainſi dire que le nom: les vents n'y ſouffient pas avec plus de furie, & les orages n'y ſont guères plus fréquens que ſur les autres mers. Il faut pardonner ces exagérations aux poëtes anciens, & ſur-tout au chagrin d'Ovide: ce qu'il y a de

La Thrace.

fâcheux pour ceux qui naviguent ſur la mer Noire, c'eſt qu'elle a peu de bons ports & que la plupart de ſes rades ſont découvertes.

Tout ce qu'on a dit de cette mer depuis le temps d'Homère juſqu'à préſent, & tout ce que les Turcs en penſent, eux qui n'ont fait que traduire le nom de la mer Noire en leur langue, tout cela, dis-je, ne nous fit pas balancer un moment à entreprendre le voyage; mais il faut avouer que ce ne fut qu'à condition que nous le ferions ſur un caïque, & non pas ſur une ſaïque. Les caïques qui vont ſur cette mer, ſont des felouques à quatre rames, qui ſe retirent tous les ſoirs à terre, & qui ne ſe remettent en mer que dans le calme, ou avec un bon vent, à la faveur duquel on déploie une voile quarrée, animée par les zéphirs, & qu'on baiſſe bien ſagement lorſqu'ils ceſſent de ſouffler.

Le départ de *Numan Cuperli*, pacha à trois queues qui venait d'être nommé gouverneur d'*Erzeron*, nous parut une de ces occaſions favorables que nous ne devions pas laiſſer échapper. M. l'ambaſſadeur eut la bonté de nous préſenter à lui : il nous fit aſſurer de ſa protection, en conſidération de l'empereur des Français, dont il ne ceſſait, diſait-il, d'admirer la prévoyance, juſqu'à envoyer des

perſonnes capables de découvrir ce que la nature produit dans chaque pays, & pour apprendre ſur les lieux l'uſage qu'on en fait pour la conſervation de la ſanté. La Thrace.

Notre équipage fut bientôt dreſſé, quoique la route dût être fort longue ; car, dans les plus grands voyages, je crois qu'il ne faut abſolument ſe charger que des choſes néceſſaires.

Nous prîmes congé de M. l'ambaſſadeur le 13 avril, & couchâmes le même jour à *Ortacui*, ſur le canal de la mer Noire, dans le ſérail de *Mahemet Bey*, page du grand-ſeigneur.

Le lendemain nous en reconnûmes les environs : ce ſont de petites collines fort agréables par leur verdure. Cette maiſon n'a pas beaucoup d'apparence, quoique les appartemens en ſoient beaux & qu'on y ait fait beaucoup de dépenſe.

Le pacha parut enfin le 16 avril, avec huit gros caïques ou felouques ſur leſquelles on avait mis une partie de ſa maiſon ; le reſte avait pris les devans ſur les ſaïques ; il allait l'attendre à Trébizonde. La felouque où étaient les dames, était ſi couverte & ſi garnie de jalouſies de bois, qu'elles avaient de la peine à y reſpirer. Notre felouque était le neuvième

La Thrace.

bâtiment de cette petite flotte, & en formait l'arrière-garde. Soit que les Turcs n'aiment pas trop à ſe mêler avec les chrétiens, ou que l'on crut que ce ſerait manquer de reſpect au pacha ſi nous nous rangions ſur la même ligne que les caïques de ſa maiſon, ſon intendant avait ordonné qu'on laiſſerait une certaine diſtance entre notre felouque & les autres. J'eus beau dire à nos matelots d'avancer, ils n'avaient garde de s'approcher ni de débarquer avant leurs camarades. Je voulus un jour trouver à redire de ce qu'on avait renvoyé ſur notre felouque quelques moutons qui embaraſſaient la cuiſine du pacha; mais je pris le parti de me taire quand j'entendis qu'on commençait à nous traiter de chiens & d'infidèles.

Nous nous rangeâmes donc à la queue de la flotte, & nous paſſâmes les premiers châteaux à force de rames, car il ne faiſait point de vent. Nous eûmes le plaiſir d'entrer dans la mer Noire avec la plus grande tranquillité du monde; nous relachâmes ſur les quatre heures à l'entrée de la rivière de *Riva*, à 18 milles d'*Ortacui*. On campa le long de l'eau dans des prairies aſſez marécageuſes; & comme nous étions un peu inſtruits des manières du pays, nous faiſions dreſſer notre tente aſſez loin

loin de celle des muſulmans, pour leur marquer notre reſpect, & pour leur laiſſer toute la liberté qu'ils pouvaient ſouhaiter pour faire leurs ablutions. A cet effet on planta des petits cabinets de toile, où une perſonne avait autant de place qu'il lui en fallait pour ſe laver à ſon aiſe. La tente du pacha était ſur la pelouſe & ſur la croupe d'une petite colline dans des bois éclaircis; l'appartement des femmes n'en était pas loin: il était compoſé de deux pavillons entourés de foſſés, autour deſquels elles ſe promenaient ſans être vues, à la faveur d'une grande enceinte de chaſſis de toile peinte en vert & en gris. Leur garde était confiée à des eunuques noirs dont les viſages me déplaiſaient extrêmement, car ils faiſaient des grimaces horribles, & roulaient les yeux d'une manière affreuſe quand j'entrais & quand je ſortais de l'enceinte où l'on portait la fille du pacha qui était tourmentée d'une cruelle toux. La Thrace.

On fait retirer fort bruſquement tout le monde lorſque les femmes débarquent & veulent mettre pied à terre. Les matelots même ſe cachent après avoir ajuſté les planches qui leur ſervent de paſſage, & s'il ſe trouve des endroits où les caïques ne puiſſent pas avancer juſqu'au ſable, on enveloppe les dames ou on

La Thrace.

les emballe dans cinq ou ſix couvertures, & les matelots les chargent ſur leur cou comme des ballots de marchandiſes. Quand on les a miſes à terre, les eſclaves les déballent, & les eunuques ne ceſſent de crier & de menacer à quelque diſtance que l'on ſoit d'eux : les valets-de-pied du pacha fuyaient pour lors dans les bois, & bien loin de ſervir ces dames, ils les auraient laiſſé noyer plutôt que de tourner la tête de leur côté.

De peur que nous n'ignoraſſions cette louable coutume, le lieutenant du pacha nous en inſtruiſit dès la première viſite. *Comme vous venez de bien loin, j'ai à vous avertir*, me dit-il, *de certaines choſes qu'il faut abſolument ſavoir parmi nous. De vous éloigner toujours du quartier des femmes autant que vous le pourrez, de n'aller pas vous promener ſur les hauteurs d'où l'on puiſſe découvrir leurs tentes, de ne faire aucun dégat dans les terres ſemées en cherchant des plantes, & ſur-tout de ne point donner du vin aux gens du pacha.*

Cet intendant nous parut fort honnête & aimé dans la maiſon de ſon maître, quoiqu'il ne fut pas de ſon choix; car le grand viſir, pour voir juſques dans le fond de l'ame des pachas, & pour être informé de tout ce qui

ſe paſſe chez eux, leur donne ordinairement ces ſortes d'officiers. La Thrace.

Nous ſentîmes bientôt la différence qu'il y a entre la Mer Noire & l'Archipel. Quoique nous fuſſions au 17 avril, il ne ceſſait pas de pleuvoir, au lieu que dans l'Archipel, il ne pleut guères paſſé le mois de mars. Il fallut donc nous iſoler par un foſſé qui recevait les eaux dont notre tente était environnée. On jugea à propos d'entrer plus avant dans la rivière, bien loin de ſe remettre en mer, & nous fûmes effrayés de voir qu'on ne penſait qu'à faire des proviſions. Nous ſortîmes enfin de l'embouchure de *Riva*, le 28 avril. Notre flotte rangea la côte, & nous débouchâmes à 30 milles de *Riva*. Les Turcs mirent pied à terre pour faire leurs prières. Tout ce pays, ou pour mieux dire toutes les côtes de la Mer Noire juſqu'à Trébizonde, ſont admirables par leur verdure, & ſont garnies de bois ou de hautes futaies.

Nous obſervâmes en paſſant le ſite de l'ancienne Chalcédoine, la rivale de Byſance. Elle fut fondée ſous Archias, par les Mégariens, dont on ſe moqua pour avoir choiſi cette ſituation au lieu de celle de Conſtantinople, infiniment préférable. Les Athéniens s'en rendirent les maîtres de bonne heure;

La Thrace.

mais ils la perdirent dans la guerre du Péloponèſe, par la révolte des habitans qui ſe donnèrent aux Lacédémoniens. Elle fut priſe & détruite par les Perſes ſous *Pharnabaſe*. L'empereur Valens ayant fait abattre ſes murailles, elle fut ſaccagée par les Goths. Un peu rétablie par *Cornelius Avita*, elle devint un centre de juriſdiction eccléſiaſtique, & une école de controverſe pour les théologiens. Les Sarraſins, ſous Coſroès, au ſeptième ſiècle, la ravagèrent encore, & elle fut enfin réduite par les Turcs à ce qu'elle eſt encore aujourd'hui, c'eſt-à-dire, à l'état d'un miſérable village.

On chercherait en vain les ruines de ſes édifices; Soliman ſecond en ayant fait enlever tout le marbre & toutes les colonnes qui décorent aujourd'hui ſa moſquée, un des plus beaux temples élevés à la religion de Mahomet.

Les Turcs appellent Chalcédoine *Cadi-Keni*, ou la ville des juges. C'eſt à Chalcédoine que ſe paſſa en 602 cette ſcène horrible de cruauté commiſe par l'empereur Phocas, qui fit égorger les cinq fils de Maurice, ſon prédéceſſeur, & Maurice lui-même, dans la vingtième année de ſon règne & la ſoixante-troiſième année de ſon âge, & peu de temps après, fit périr toutes

les femmes de ſa famille ſur une fauſſe accuſation, après avoir violé l'aſyle du ſanctuaire où elle s'étaient réfugiées. La Thrace.

Après Chalcédoine, on a la vue des îles des princeſſes ou de *Dæmoneſi*. On dit que les princeſſes grecques de la famille impériale qui gardaient le célibat, y avaient fondé des monaſtères & y embraſſaient la vie religieuſe. L'empereur Manuel paſſait l'été à Dæmoneſi avec ſa nièce Théodora.

On entre enſuite dans le golfe d'Iſmid ou de Nicomédie. Il eſt ſemé de rochers à fleur d'eau, & tous les rivages en ſont très-eſcarpés. Le golfe reſſemble à un lac uni, s'étendant ſur une longueur de plus de 30 milles, & ſe reſſerrant par dégrés juſques au point où eſt placée la ville de Nicomédie; ſur la gauche était *Lybiſſa*, célèbre par le tombeau d'Annibal.

Nicomédie a été floriſſante principalement ſous les empereurs, après que la Bithynie fut devenue une province de Rome, & lorſque l'établiſſement de ſes jeux publics & la dédicace d'un temple à Auguſte vivant, aſſuraient à la ville la protection du prince & la rendaient célèbre. Mais la ſplendeur de Nicomédie ne fut pas entière juſqu'à ce que Dioclétien eut réſolu d'en faire la rivale de Rome.

La Thrace.

A l'aide de ſa prodigalité & de ſon bon goût, elle acquit en peu d'années une magnificence qui eût demandé des ſiècles, & n'eût au-deſſus d'elle, pour l'étendue & la population, que Rome, Alexandrie & Antioche.

Après que Conſtantin eut tranſporté le ſiège de l'Empire à Conſtantinople, Nicomédie déchut par dégrés; les habitans en émigrèrent, & les palais commencèrent à tomber en ruines. Arrien, hiſtorien & philoſophe, qui a écrit l'hiſtoire des expéditions d'Alexandre, & qui floriſſait à Rome au temps d'Adrien & d'Antonin, était né à Nicomédie.

La moderne Iſmid a très-peu d'étendue; elle s'élève en triangle du rivage au ſommet de la montagne, où l'enceinte de l'ancienne *Acropolis* eſt encore marquée par les reſtes des murailles & des tours abattues.

Ammien Marcellin, après avoir rapporté les fléaux tombés ſur Nicomédie, nous a conſervé le ſouvenir de l'intérêt que mettait Julien à la ville où il avait été élevé, & décrit d'une manière pathétique la ſenſibilité que montra cet empereur, en arrivant à Nicomédie après un tremblement de terre. Lorſqu'il eut vu, dit-il, les murs de cette malheureuſe ville en cendres, il laiſſa voir ſa douleur par des larmes

verſées en ſilence, & retourna d'un pas lent à ſon palais. La Thrace.

Sur la droite, la ville de Nicomédie, vue toute entière, enrichie de ſes moſquées, s'étend le long du rivage & ſur la coline qui s'en élève, & ſur la gauche s'offrent les montagnes de la Bithynie, dont les ſommets ſont le plus ſouvent dans les nuages, qu'on voit plus diſtinctement dans ces climats ſe rapprocher de la terre & y retomber. Près de cette ville eſt la plaine ſpacieuſe où les légions romaines campèrent ſi ſouvent, & où l'empereur Dioclétien, par une meſure politique très-adroite, déclara ſon abdication en préſence de toute l'armée. C'eſt le premier potentat, qui, dans la plénitude du pouvoir, a eu aſſez de philoſophie pour faire un ſacrifice de ce genre.

Cette plaine a été ſouvent un théâtre de guerre durant le ſiège de Nicée par Soliman. C'eſt-là que furent défaits les croiſés, commandés par Walter le pauvre, & tués en aſſez grand nombre pour qu'on put faire une pyramide de leurs os. C'eſt-là que que Bajazet fut défait par Tamerlan & pouſſé juſqu'à Bruxe.

Le 29 avril, quoique la bonace fut grande, nous ne laiſſâmes pas de faire 40 milles à force

encore parmi ces prés fleuris qui lui avaient attiré le nom de vierge. La Thrace.

Cependant nous découvrîmes *Amaſtris* le lendemain 3 mai ſur les neuf heures du matin, & nous nous retirâmes dans la rivière de *Sita*, après avoir fait 70 milles moitié à la voile & moitié à la rame.

Amaſtris, qu'on appelle *Amaſtro*, eſt un méchant village bâti ſur les ruines de l'ancienne ville bâtie par la reine Amaſtris. Sa ſituation eſt avantageuſe, car elle ſe trouve ſur l'iſthme d'une preſqu'île dont les deux échancrures forment autant de ports.

Le 4 mai, nous quittâmes la rivière de *Sita*; nous n'allâmes qu'à 30 milles au-delà. Le 5 mai, nous doublâmes le cap *Piſello*, que les anciens ont connu ſous le nom de *Carambis*. Ils ont auſſi comparé la mer Noire à un arc bandé, dont la corde eſt repréſentée par la côte méridionale, laquelle ſerait preſque en ligne droite ſans le cap *Piſello*.

Ce jour-là, 5 mai, nous ne fîmes que 50 milles, & campâmes ſur le bord de la mer à *Abono*, où il n'y a que de méchantes caſernes deſtinées pour un grand nombre d'ouvriers qui travaillent à des cordes pour les vaiſſeaux & pour les galères du Grand Seigneur. J'ai oublié de dire que les côtes de

La Thrace.

la mer Noire fourniſſent abondamment tout ce qu'il faut pour remplir les arſénaux, les magaſins & les ports de cet empereur. Comme elles ſont couvertes de forêts & de villages, les habitans ſont obligés de couper des bois pour la marine & de les ſcier.

Nous partîmes d'*Abono* le 6 mai, dans le deſſein d'aller à *Sinope*; mais la pluie nous obligea de reſter à moitié chemin & de camper le long de la plage à 40 milles de cette ville. La mer fut ſi groſſe le lendemain, 7 mai, que nous fûmes obligés de débarquer à une anſe à huit milles de *Sinope*, où nous allâmes le même jour en herboriſant. Nous y ſéjournâmes pendant deux jours. Les murailles en étaient encore belles du temps de Strabon, qui vivait ſous Auguſte : celles d'aujourd'hui ont été bâties ſous les empereurs grecs. Il y a peu de janiſſaires dans la ville, & l'on n'y ſouffre aucun Juif; les Turcs, qui ſe méfient des Grecs, les obligent de loger dans un grand faubourg ſans défenſe. Nous ne trouvâmes aucune inſcription ni dans la ville ni dans les environs; mais en dédommagement, nous vîmes dans le cimetière des Turcs des morceaux de colonnes de marbre qui ſont enclavées dans les murailles : ce ſont les reſtes des débris de ce magnifique gymnaſe,

du marché & des portiques dont Strabon fait mention. Le pacha campa avec toute ſa maiſon au pied des murailles de cette ville : pour nous qui étions regardés comme des profanes, quoiqu'on nous traitât chez le pacha le plus honnêtement du monde, nous logeâmes dans le faubourg chez un Grec qui vendait du fort bon vin de treille, car on n'y voit point de vignes : les eaux y ſont excellentes & l'on y cultive des oliviers d'une groſſeur médiocre. La Thrace.

Nous partîmes de *Sinope* le 10 mai, & nous ne fîmes que 18 milles, parce que le mauvais temps nous conduiſit à *Carſa*. C'eſt un méchant port à cent cinquante ſtades de Sinope, qui fait juſtement 18 milles & demi. Il eſt ſurprenant que les meſures des anciens répondent quelquefois ſi correctement à celles d'aujourd'hui.

Le 11 mai, nous campâmes ſur la plage de l'île que forment les branches du fleuve *Halys*, à 30 milles de *Carſa*. Le lendemain nous fîmes ſeulement 20 milles; le vent du nord nous fit relâcher malgré nous à l'embouchure du *Caſalinac*. C'eſt la plus grande rivière de cette côte ; elle a été connue autrefois ſous le nom d'*Iris*.

On ne ſaurait paſſer ſur ces côtes, ſans ſe ſouvenir que le *Caſalinac* arroſait une partie

La Thrace.

de cette belle plaine de *Themiſcyre*, où la fable a placé le petit empire des fameuſes Amazones.

Le 24 mai, après avoir fait 28 milles, nous relâchâmes à l'embouchure de la petite rivière de *Vatiza*, tout près d'un village de même nom, où on alla prendre des rafraîchiſſemens. Là, le vent étant au nord & la mer un peu groſſe, le pacha tint ſon conſeil de marine pour ſavoir s'il avancerait ou non; j'eus l'honneur de le déterminer à reſter, non-ſeulement ce jour-là, mais encore le lendemain, l'aſſurant, foi de médecin, que les malades de ſa maiſon avaient beſoin de repos, & ſur-tout ſon prédicateur qu'il honorait de ſon eſtime. Après tout, ce repos fit du bien & du plaiſir aux malades; les ſeuls matelots grondaient, parce qu'étant payés pour tout le voyage, ils auraient bien voulu profiter du temps.

Le 21 mai, nous paſſâmes devant *Ceraſonte*, ville aſſez grande, bâtie au peid d'une colline ſur le bord de la mer, entre deux rochers fort eſcarpés. Le château ruiné qui était l'ouvrage des empereurs de Trébiſonde, eſt ſur le ſommet du rocher à droite en entrant dans le port, & ce port eſt aſſez bon pour des ſaïques. Il y en avait qui n'attendaient qu'un vent favorable pour aller à Conſtantinople. La

campagne de *Cerasonte* nous parut belle. Ce sont des collines couvertes de bois où les cerisiers naissent d'eux-mêmes. La Thrace.

Nous relâchâmes ce jour-là à 36 milles de *Cerasonte* pour aller chercher des provisions au village de Tripoli. Toutes ces côtes sont agréables; la nature s'y est conservée dans toute sa beauté, parce que depuis long-temps il n'y a pas eu assez d'habitans pour les détruire.

Nous ne fîmes que 35 milles le 22 mai, & l'on dressa nos tentes proche d'un moulin à eau, à la vue de Trébisonde, que les Turcs appellent *Taraboſan*. Cette ville n'est devenue célèbre dans l'histoire que par la retraite des Comnenes, qui, après la prise de Constantinople par les Français & par les Vénitiens, en firent le siége de leur empire.

La ville de Trébisonde est bâtie sur le bord de la mer, au pied d'une colline assez escarpée; ses murailles sont presque quarrées, hautes & crénelées : elles ont été bâties avec les débris des anciens édifices, comme il paraît par les vieux marbres qu'on y a enclavés en plusieurs endroits, & dont les inscriptions ne sont pas lisibles parce qu'elles sont trop hautes. La ville est grande & mal peuplée : on y voit plus de jardins que de maisons,

La Thrace. & ces maiſons, quoique bien bâties, n'ont qu'un ſimple étage. Le château qui eſt aſſez grand eſt en ruines, mais les foſſés en ſont très-beaux, taillés la plupart dans le roc.

Quoique la campagne de Trébiſonde ſoit fertile, elle n'eſt pourtant pas comparable à ces belles montagnes où eſt bâti le grand couvent de Saint-Jean, à 25 milles de la ville du côté du ſud-eſt. Il n'y a pas de plus belles forêts dans les Alpes : les montagnes qui ſont autour de ce couvent produiſent des hêtres, des chênes, des charmes, des ſapins d'une hauteur prodigieuſe. La maiſon des religieux eſt bâtie en bois, au pied d'une roche fort eſcarpée, au fond de la plus belle ſolitude du monde. On monte à la maiſon par un eſcalier très-rude & d'une ſtructure fort ſingulière : ce ſont deux troncs de ſapins gros comme des mâts de navire, inclinés contre le mur & alignés de même que le montant d'une échelle : on y a taillé des marches d'eſpace en eſpace, à grands coups de hache, & l'on a mis fort à propos des perches ſur les côtés pour ſervir de garde-fou : il n'eſt pas poſſible que les premiers hommes aient jamais fait un eſcalier plus ſimple. Tous les environs de ce couvent ſont une image de la belle nature : une infinité de ſources y

forment un ruiſſeau plein d'excellentes truites. Aucun de ces moines ne paraiſſait touché d'une ſituation ſi délicieuſe : ils étaient au nombre de quarante, & paraiſſaient ne s'y être retirés que pour éviter les inſultes des Turcs. La Thrace.

CHAPITRE II.

Suite du voyage de Tournefort en Arménie & en Géorgie. — Obſervations préliminaires ſur la formation des caravanes & la deſtination des caravanſérais.

La Thrace.

LE terme des caravanes n'eſt en uſage qu'en Orient. Il ſignifie une troupe, une aſſemblée de voyageurs & de pélerins, & plus particulièrement de marchands qui, pour plus de ſûreté, marchent enſemble pour traverſer les déſerts ou autres lieux dangereux, & infeſtés d'Arabes ou de voleurs.

Il y a un chef ou aga qui commande la caravane, & qui a un nombre de janiſſaires ou autres milices, ſuivant les états d'où les caravanes partent, ſuffiſant pour les défendre & les faire arriver aux jours & aux lieux marqués. La caravane campe tous les ſoirs auprès des puits ou ruiſſeaux, qui ſont connus des guides, & il s'y obſerve une diſcipline auſſi exacte qu'à la guerre.

Les chevaux, mais plus particulièrement les chameaux, ſont les voitures dont on ſe ſert; ces derniers animaux étant d'une grande fatigue, mangeant

mangeant peu, & ſur-tout ſe paſſant pendant trois ou quatre jours de boire. Il part des caravanes de Conſtantinople, d'Alep, du Caire, pour la Perſe, la Mecque, &c. La Thrace.

Il y a auſſi des caravanes de mer qui ſont établies pour les mêmes raiſons & pour le même uſage, comme celle de Conſtantinople pour Alexandrie.

Pour former une caravane il faut avoir par écrit la permiſſion d'un ſouverain approuvée, & pour ainſi dire légaliſée au moins par deux autres ſouverains voiſins. Cette permiſſion doit contenir le nombre d'hommes, de voitures & de manchandiſes qui la doivent compoſer; ce ſont ceux à qui appartient la caravane, à choiſir les officiers, & à règler tout ce qui regarde la police qui doit s'obſerver dans la marche.

Il y a ordinairement quatre principaux officiers; ſavoir, le *caravanbachi* ou chef de la caravane, le capitaine de conduite, le capitaine de repos & le capitaine de diſtribution.

Le premier commande abſolument à tous les autres & leur donne ſes ordres; le ſecond eſt abſolu pendant la marche; le troiſième n'exerce ſon emploi que lorſque la caravane s'arrête & ſéjourne, & le quatrième a ſoin de diſpoſer toutes les parties de la caravane

La Thrace.

en cas d'attaque & de combat. Outre cette fonction, ce dernier a encore inſpection pendant la marche ſur la diſtribution des proviſions de bouche, qui ſe fait ſous lui par divers diſtributeurs qui donnent caution au maître de la caravane, & qui ſont chargés chacun d'un certain nombre d'hommes, d'éléphans, de dromadaires, &c. qu'il doit faire conduire & nourrir à ſes riſques.

Le cinquième officier de la caravane eſt le payeur ou tréſorier qui a ſous lui quantité de commis & d'interprêtes qui tiennent des journaux de tout ce qui ſe paſſe; & c'eſt ſur ces journaux, ſignés des officiers ſupérieurs, que les intéreſſés à la caravane jugent s'ils ont été bien ſervis.

Une autre eſpèce d'officiers ſont des mathématiciens arabes, ſans leſquels aucune caravane ne voudrait marcher, y en ayant ordinairement juſqu'à trois dans les grandes caravanes. Ces officiers tiennent lieu tout enſemble de maréchaux-de-logis & d'aides-de-camp, guidant les troupes quand la caravane eſt attaquée, & traçant les logemens où elle doit camper.

On diſtingue quatre eſpèces de caravanes, les caravanes peſantes, compoſées d'éléphans, de dromadaires, de chameaux & de chevaux;

les caravanes légères, où il entre peu d'éléphans; les caravanes ordinaires, où il n'en entre point du tout; les caravanes de chevaux dans lesquelles on ne se sert ni de chameaux ni de dromadaires. La Thrace.

La proportion qu'on garde dans les caravanes pesantes, est que lorsqu'il y a cinq cents éléphans on met mille dromadaires, & deux mille chevaux au moins; l'escorte est alors de quatre mille cavaliers. Il faut deux hommes pour conduire un éléphant, cinq pour trois dromadaires, & sept pour douze chameaux. Cette multitude de valets, jointe aux officiers & aux passagers, dont le nombre n'est point réglé, soutient l'escorte dans le combat & rend la caravane plus terrible & plus sûre; les passagers, à la vérité, ne sont pas obligés de combattre, mais s'ils refusent de le faire, ils ne doivent plus compter sur les provisions de la caravane même en payant.

On appelle voyage de terre ceux qui se font dans les pays habités, où tous les soirs on trouve un caravanserais; les voyages de course sont ceux qui se font à travers les déserts.

Le paiement des officiers & des valets se fait tous les lundis, à moins qu'il ne soit pleine ou nouvelle lune; en ce cas on le remet au

jour ſuivant : on commence à faire le paie-
La Thrace. ment par les plus vils du cortège.

Comme la plupart des princes arabes n'ont point d'autre fonds pour ſubſiſter que le brigandage, ils entretiennent des eſpions pour être avertis du départ des caravanes, qu'ils attaquent très-ſouvent avec des forces ſupérieures, faiſant leurs plus grands efforts contre le centre, afin de le couper & d'enlever s'il ſe peut l'avant-garde; ce qui leur réuſſit aſſez ſouvent. Lorſqu'ils ont été repouſſés, on en vient ordinairement à un accommodement, dont les conditions ne manquent guères d'être obſervées, ſur-tout ſi ce ſont des Arabes naturels; mais ſi la caravane eſt battue, elle eſt abſolument pillée, toute l'eſcorte demeure eſclave : il eſt vrai qu'on a plus d'indulgence pour les étrangers.

Quelquefois la priſe d'une ſeule caravane ſuffit pour enrichir ces princes

La peſte étant fort commune en Orient, on eſt obligé à de grandes précautions pour empêcher que les caravanes ne la puiſſent communiquer aux lieux par où elles paſſent, ou qu'elles n'en puiſſent être infectées. Ainſi, lorſqu'on arrive près des villes, on s'interroge mutuellement ſur l'état de la ſanté, & l'on s'avertit de bonne-foi de part & d'autre de

ce qu'il y aurait à craindre; & quand il y a quelque ſoupçon de maladie, on fournit des vivres par-deſſus les murailles, ne ſe permettant réciproquement aucune communication. La Thrace,

Les profits qui ſe font dans ces caravanes pendant qu'elles ſont en marche, ſont ſouvent incroyables; & l'on rapporte que par différentes répétitions de troc & d'échange, un paſſager avait gagné vingt mille écus qui ne lui avaient coûté qu'une montre d'or de trente louis, qu'il avait donnée pour deux diamans bruts à un marchand de la caravane avec laquelle il voyageait.

Ces profits, qui ſont aſſez ordinaires, engagent un grand nombre de paſſagers à ſuivre les caravanes & adouciſſent les incommodités qu'il y faut ſupporter. En effet, elles ne ſont pas légères, & il faut, pour ainſi dire, ne compter pour rien ni la mauvaiſe qualité des alimens, ni le goût inſuportable des eaux, qui ſouvent manquent tout-à-fait, ni l'effroyable confuſion de langues & de nations, ni la fatigue des longues marches, qui en été, commencent à cinq heures du ſoir, & durent ſeize heures, ni les droits exceſſifs qu'il en coûte pour les douanes, particulièrement aux Francs, à cauſe de la réputation qu'ils ont d'être riches, enfin les vols hardis & les filou-

La Thrace. teries ſubtiles où l'on eſt expoſé au milieu de cet amas de vagabonds, qui ne fréquentent les caravanes que dans le deſſein de vivre aux dépens des ſots ou des négligens; il eſt vrai qu'on peut rémédier à ce dernier inconvénient, du moins pour les choſes les plus précieuſes que l'on emporte avec ſoi, en les mettant à la caiſſe de la caravane, qui eſt une eſpèce de coffre-fort, qui, comme ceux d'Europe, ont une ſerrure qui ne peut jamais être ouverte que par ceux qui en ont le ſecret.

Il part d'Erzerom, capitale de la partie d'Arménie qui eſt ſous la domination du Grand-ſeigneur, une grande quantité de caravanes, les unes plus fortes, les autres moins conſidérables. Il y en a même quelques-unes qui ne ſont compoſées que d'Arméniens, comme celles qui vont porter de la ſoie à Tocat, à Smyrne & à Conſtantinople; celles-ci partent ordinairement dans le mois de ſeptembre.

Les journées des caravanes ne ſont pas toujours égales, & elles arrivent au gîte plutôt ou plus tard, ſelon que l'on trouve des eaux ou des caravanſérais, ou des endroits propres à camper, où l'on ſait que l'on doit apporter des proviſions & des fourrages des montagnes. Il y a des lieux où il eſt beſoin de faire proviſions de paille & d'orge pour deux ou trois

jours; quand on marche au mois de mai & que l'herbe eſt haute, les chameaux & les chevaux ne coûtent rien à nourrir; on ne leur donne alors ni orge ni paille, & dès que la caravane eſt arrivée, les valets vont couper de l'herbe ſur les côteaux, où elle eſt beaucoup meilleure que dans la plaine; mais pendant que ces bêtes de ſervice ne mangent que de l'herbe elles ont beaucoup moins de force, & ne peuvent faire de grandes journées, ce qui n'eſt pas agréable aux voyageurs. La Thrace.

Il y a deux ſortes de caravanſérais, les uns rentés, & on y eſt reçu charitablement comme dans nos hôpitaux; les autres ne le ſont pas, & on y paie ce qu'on y prend pour la bouche. Il ne s'en voit guères des premiers que depuis Bude juſqu'à Conſtantinople, & il n'eſt permis d'en bâtir de cette ſorte qu'à la mère & aux ſœurs du grand-viſir, ou aux viſirs & bachas qui ſe ſont trouvés trois fois en bataille contre les chrétiens. Dans ces ſortes de caravanſérais, qui d'ordinaire ſont bâtis du produit de legs pieux, on donne honnêtement à manger aux paſſans, & quand ils partent ils n'ont qu'à remercier le concierge ſans rien débourſer; mais depuis Conſtantinople juſqu'en Perſe, les caravanſérais ne ſont point rentés, & on ne vous y offre que des chambres toutes nues.

La Thrace.

Les autres caravanſérais ſont deſtinés à loger & recevoir les caravanes. C'eſt ordinairement un vaſte & grand bâtiment carré dans le milieu duquel ſe trouve une cour très-ſpacieuſe; ſous les arcades qui l'environnent règne une eſpèce de banquette élevée de quelques pieds au-deſſus du rez-de-chauſſée, où les marchands & voyageurs ſe logent, comme ils peuvent, eux & leurs équipages, les bêtes de ſomme étant attachées au pied de la banquette; au-deſſus des portes qui donnent entrée dans la cour, il y a quelquefois de petites chambres que les concierges des caravanſérais louent très-cher à ceux qui veulent avoir leur particulier.

Les caravanſérais tiennent en quelque ſorte lieu en Orient, des hôtelleries ou auberges de l'Europe; mais une différence très-grande, c'eſt que dans les caravanſérais on ne trouve abſolument rien ni pour les hommes ni pour les animaux, & qu'il faut tout porter.

Il n'y a guères de villes dans l'Orient, ſur-tout de celles qui ſont dans les états du Grand-ſeigneur, du roi de Perſe & du Mogol, qui n'aient de ces ſortes de bâtimens. Les caravanſérais de Conſtantinople, d'Iſpahan & d'Agra, capitale des trois empires, la Turquie, la Perſe & le Mogol, ſont ſur-tout célèbres &

par leur nombre & par leur magnificence ; & c'eſt-là où les marchands étrangers tiennent la plupart de leurs magaſins, y en ayant pluſieurs dans ces trois villes qui, outre ce qu'on a dit ci-deſſus de la conſtruction ordinaire des caravanſérais, ont des lieux & des appartemens ſûrs & commodes pour les marchandiſes & les marchands. La Thrace.

Les caravanſérais de Schiras & de Casbin, villes conſidérables de la Perſe, ſont auſſi en grande réputation & ne le cèdent guères à ceux de la capitale.

Outre les caravanſérais, qui tiennent lieu dans les villes d'Orient d'hôtelleries & de chambres garnies pour les marchands, il y en a auſſi à Iſpahan qu'on peut appeler des bazars ou halles ouvertes, dans leſquels il y a des boutiques & des magaſins où ſe ſerrent & s'étalent diverſes ſortes de marchandiſes & d'ouvrages, dont l'intendant ou gardien du caravanſérais répond, moyennant un certain droit qu'on lui donne.

Il eſt tenu de les écrire ſur ſon regiſtre de même que les noms des vendeurs & des acheteurs, ſe chargeant même du recouvrement des ſommes dues aux marchands pour ce qui s'eſt vendu dans leurs caravanſérais, moyennant deux pour cent que le vendeur lui paie.

La Thrace.

Nous joignîmes la caravane du pacha d'Erzeron, le 3 juin, à une journée de Trébiſonde, & nous trouvâmes en chemin une foule de marchands qui venaient des provinces voiſines pour profiter d'une ſi belle occaſion. Les voleurs nous fuyaient avec le même empreſſement qu'ils ſuivent les autres caravanes, par la raiſon que lorſqu'un pacha marche, autant de voleurs pris, autant de têtes coupées ſur-le-champ.

Notre caravane était compoſée de plus de ſix cents perſonnes, mais il n'y en avait qu'environ trois cents de la maiſon du pacha. C'était un nouveau ſpectacle pour nous de voir des chevaux & des mulets parmi les chameaux. Les femmes étaient dans des litières terminées en berceau, dont le deſſus était couvert de toile cirée. Les côtés étaient grillés avec beaucoup de ſoin; quelques-unes de ces litières reſſemblaient à de grandes cages poſées ſur le dos d'un cheval, elles étaient couvertes d'une toile peinte ſoutenue par des cerceaux.

Le *chaia* était le premier officier de la maiſon; le divan *effendi* était le ſecond officier; le pacha avait ſon aumônier qu'on appelle auſſi *muphti*, pluſieurs ſecrétaires, ſoixante & dix Boſſinois pour ſa garde; un grand nombre de chaoux, de muſiciens, de valets de pieds,

ſans compter les pages. Son médecin était de Bourgogne, ſon apothicaire de Provence : où ne trouve-t-on pas des français ! La Thrace.

Le chef des Chaoux marchait une journée en avant, portant une queue de cheval, pour marquer le *conac*, c'eſt-à-dire, le lieu où le pacha devait camper. Il avait à ſa ſuite pluſieurs officiers pour diſpoſer le camp, & beaucoup d'Arabes pour diſpoſer les tentes : tous ces gens marchaient à cheval avec des lances & des bâtons ferrés. Un jour le pacha m'ayant fait l'honneur de me demander *comment je trouvais ſa muſique*, je lui répondis *qu'elle était excellente*, mais un peu trop uniforme. Il me répliqua que c'était dans l'uniformité que conſiſtait la beauté des choſes. La première chamade des muſiciens commençait ordinairement une heure avant la marche, c'était pour éveiller tout le monde ; on entendait la ſeconde environ demi-heure après, elle ſervait de ſignal pour défiler ; la troiſième commençait au départ du pacha qui était toujours à la queue de la caravane, à la diſtance de 4 ou cinq cents pas. La muſique ceſſait & recommençait pluſieurs fois pendant la route ; ils redoublaient leur ſimphonie en arrivant au conac où l'on plantait, devant la tente du pacha, les deux autres queues de cheval qui

La Thrace.

avaient ſervi à la marche. Le chaoux bachi ayant reçu l'ordre, paſſait la troiſième queue & s'en allait marquer le camp du lendemain.

Nous fûmes bientôt faits à ce manège. Nons nous levions à la première chamade, & nous montions à cheval à la ſeconde : les officiers du pacha chaſſaient tout le monde comme des moutons, en criant *aideder*, *aideder*, c'eſt-à-dire, *marchez*, *marchez*; ils ne permettaient à qui que ce ſoit de ſe mêler avec les gens de la maiſon, & l'on s'expoſait à quelques coups de bâton, ſi l'on y était ſurpris.

Nous ne prîmes pas la route la plus courte pour aller à *Erzeron*, le pacha voulut ſuivre la plus commode & la moins rude. Les marchands riaient de nous voir deſcendre de cheval, & remonter pour ne cueillir que des plantes.

Le 5 juin nous marchâmes depuis 4 heures du matin juſqu'à midi, à travers de grandes montagnes couvertes de chênes, de hêtres, de ſapins ordinaires. Le 6 nous partîmes à trois heures du matin, & nous traverſâmes juſques à midi de grandes montagnes toutes pelées & dont la vue eſt fort déſagréable, car on n'y découvre ni arbres, ni arbriſſeaux. On ſe leva ſur les deux heures du matin, le 7 juin, pour partir à trois heures. On continua la route ſur

des montagnes pelées & parmi la neige. Le froid était âpre & les brouillards ſi épais, qu'on ne ſe voyait pas à quatre pas les uns des autres. Nous campâmes ſur les neuf heures & demie dans une vallée aſſez agréable par ſa verdure, mais fort incommode pour les voyageurs. On n'y trouva pas une branche de bois pour faire cuire des agneaux dont nous avions fait proviſion, on ne vécut ce jour-là, que de confitures, chez le pacha. La Thrace.

Le 8 juin, nous commençâmes à la pointe du jour à nous appercevoir que nous étions véritablement au Levant. De Trébiſonde juſqu'ici, le pays nous avait paru aſſez ſemblable aux Alpes & aux Pyrénées, ce jour-là il nous ſembla que la terre avait changé tout-à-coup de face, comme ſi l'on eût tiré un rideau qui nous eût découvert un nouveau payſage. Nous deſcendîmes dans de petites vallées couvertes de verdure, on arriva ſur les dix heures du matin à *Grezi*, village qui n'eſt, à ce qu'on nous aſſura, qu'à une journée de la mer Noire.

Le 9 juin, nous partîmes à trois heures du matin & paſſâmes par des vallées fort ſèches & fort découvertes. On campa ſur les neuf heures au-deſſous de *Baibout*, dans la plaine, le long d'une petite rivière. *Baibout* eſt une petite ville très-forte par ſa ſituation ſur une

La Thrace.

roche fort eſcarpée; on fit courir le bruit que le pacha y ſéjournerait pour tenir les grands jours, & on y amena des priſonniers de pluſieurs endroits. On nous aſſura que le pacha avait fait grace à tous. Quelques-uns de nos caravaniers louaient ſa clémence, quelques-uns le blâmaient de n'avoir pas fait d'exemple.

On partit cependant le 11 juin, & nous paſſâmes par des vallées étroites, incultes, ſans bois, & qui n'inſpiraient que de la triſteſſe. nous ne fîmes guères plus de trois milles le 12 juin. On nous fit partir le 14 à deux heures après minuit, & nous marchâmes juſqu'à ſept heures dans des prairies fertiles, ſemées de toutes ſortes de grains. On campa tout proche du pont d'*Eliza*, ſur une des branches de l'Euphrate, à ſix milles d'*Erzeron*. *Eliza* n'eſt qu'un méchant village dont les maiſons ſont tout-à-fait écraſées, moitié enterrées & bâties de boue, mais le bain qui eſt auprès de ce village, rend ce lieu recommandable; le bâtiment eſt aſſez propre, octogone, voûté, & percé en deſſus. Le baſſin qui eſt de la même figure, c'eſt-à-dire, à huit pans, pouſſe deux bouillons d'eau preſqu'auſſi gros que le corps d'un homme; cette eau eſt douce & d'une chaleur ſupportable, & la moitié de notre ca-

ravane ne laiſſa pas échapper une ſi belle occaſion de ſe baigner.

La Thrace.

Le lendemain nous arrivâmes à *Erzeron*; c'eſt une aſſez grande ville, à cinq journées de la mer Noire, & à dix de la frontière de Perſe. Erzeron eſt bâti dans une belle plaine au pied d'une chaîne de montagnes qui empêchent l'Euphrate de ſe rendre dans la mer Noire, & l'obligent de ſe tourner du côté du midi. Les collines qui bordent cette plaine étaient encore couvertes de neige en pluſieurs endroits; le blé y était encore peu avancé, & n'avait pas deux pieds de haut, auſſi n'y fait-on la récolte qu'en ſeptembre.

Outre la rigueur des hivers, ce qu'il y a de plus fâcheux à Erzeron, c'eſt que le bois y eſt rare & fort cher: on n'y connaît que le bois de pin qu'on va chercher à trois journées de la ville; tout le reſte du pays eſt découvert; on n'y voit ni arbres ni buiſſons, & l'on n'y brûle communément que de la bouze de vache. On ne ſaurait s'imaginer quel horrible parfum répand cette bouze dans des maiſons qu'on ne peut comparer qu'à des renardières. Tout ce qu'on y mange ſent la fumée, & l'on ferait fort bonne-chère, ſi l'on pouvait y faire cuire, avec du bois, la viande de boucherie qui y eſt fort bonne.

La Thrace.

Les collines voiſines fourniſſent à Erzeron de très-belles ſources qui arroſent la campagne & procurent des fontaines dans toute la ville; elle vaut mieux que celle de Trébiſonde; ſon enceinte eſt à double muraille défendue par des tours quarrées. On croit qu'il y a dix-huit mille Turcs dans *Erzeron*, ſix mille Arméniens, & quatre cents Grecs; on eſtime qu'il y a ſoixante mille Arméniens dans la province & dix mille Grecs; les Turcs qui ſont dans Erzeron ſont preſque tous janiſſaires, on en compte environ douze mille.

Les Arméniens ont un évêque & deux égliſes dans Erzeron; ils ont quelques monaſtères à la campagne; ils reconnaiſſent tous le patriarche d'Erivan. Les Grecs ont auſſi leur évêque dans la ville, mais ils n'y ont qu'une égliſe fort pauvre; ils ſont preſque tous chaudroniers, & occupent le faubourg où ils travaillent à mettre en vaiſſelle le cuivre qu'on y apporte des montagnes voiſines; ces pauvres gens font un tintamarre horrible jour & nuit, & les Turcs aiment trop la tranquillité pour ſouffrir qu'on batte l'enclume dans la ville.

Cette ville eſt le paſſage & l'entrepôt de toutes les marchandiſes des Indes, ſur-tout lorſque les Arabes courent autour d'Alep & de Bagdad. C'eſt un proverbe dans le pays, que

ſi

ſi l'on voulait donner à déjeûner au diable, il faudrait le régaler avec du café ſans ſucre, du caviar & du tabac : je voudrais y ajouter du vin d'*Erzeron*. Le caviar n'eſt autre choſe que les œufs ſalés de l'eſturgeon que l'on prépare autour de la mer Caſpienne. Ce ragoût brûle la bouche par ſon ſel, & empoiſonne par ſon odeur. La rubarbe eſt apportée à Erzeron, dù pays d'Usbecq en Tartarie ; il y a des caravaniers qui de père en fils ne ſe mêlent que de voiturer les drogues, & qui croiraient dégénérer, s'ils ſe chargeaient d'autres marchandiſes.

La ville d'Erzeron n'eſt pas ſur l'Euphrate, mais plutôt dans une preſqu'île formée par les ſources de cette fameuſe rivière. La première de ces ſources coule à une journée de la ville, & l'autre à une journée & demie. Les ſources de l'Euphrate ſont du côté du levant, dans des montagnes moins élevées que les Alpes, mais couvertes de neige pendant preſque toute l'année. La plaine d'Erzeron eſt donc renfermée entre deux beaux ruiſſeaux qui forment l'Euphrate. Le premier coule du levant au midi, & paſſant par-derrière les montagnes au pied deſquelles la ville eſt ſituée, va ſe rendre vers le midi à une bourgade appelée *Mommacotum*.

La Thrace.

L'autre ruiſſeau, après avoir coulé quelque temps vers le nord, vient paſſer ſous le pont d'*Eliza*, d'où coulant vers le couchant, le long du chemin de *Tocar*, il eſt obligé par la diſpoſition des lieux, de ſe tourner vers le midi à *Mommacotum*, où il ſe joint à l'autre branche qui eſt bien plus conſidérable. Ces deux branches s'appèlent *Frat*, du même nom que la rivière qu'elles forment. Après leur jonction qui eſt à trois journées d'*Erzeron*, le *Frat* commence à porter des petites ſaïques; mais ſon lit eſt plein de rochers, & l'on ne ſaurait établir de routes par eau, pour deſcendre d'Erzeron à Alep, ſans rendre cette rivière navigable. Les Turcs laiſſent le monde comme il eſt, & les marchands font comme ils l'entendent; cependant la voie de la rivière ſerait la plus courte & la plus ſûre, car les caravanes ſont trente cinq jours en chemin d'Erzeron à Alep, & la route eſt fort dangereuſe à cauſe des voleurs qui dépouillent les marchands juſques aux portes des villes. Il part, toutes les ſemaines, des caravanes d'Erzeron pour *Gangel*, *Teflis*, *Tauris*, Trébizonde, *Tocat*, & pour *Alep*. Les Curdes ou peuples du Curdiſtan, qui deſcendent à ce qu'on prétend des anciens Caldéens, tiennent la campagne autour d'*Erzeron*, juſqu'à ce que les

grandes neiges les obligent de ſe retirer, & ſont toujours en embuſcade pour piller ces caravanes. La Thrace.

Les voleurs de nuit ſont quelquefois plus à craindre que ceux qui volent le jour; ſi l'on ne fait bonne garde dans les tentes, ils viennent tout doucement & ſans bruit pendant que l'on repoſe, & tirent des balots de marchandiſes, avec des crochets, ſans qu'on s'en apperçoive: ſi les ballots ſont attachés, ils ont de bons raſoirs pour couper les cordes; quelquefois ils les vuident à quelques pas des tentes; mais quand ils découvrent qu'il y a du muſc, alors ils les emportent & ne laiſſent que l'enveloppe du ballot. Quand on part avant le jour, comme c'eſt l'uſage, les voleurs ſe mêlent avec les voituriers & détournent ſouvent des mulets chargés de marchandiſes, qu'ils dépouillent à la faveur des ténèbres.

Le 19 juin nous partîmes à midi pour aller viſiter les montagnes qui ſont à l'Eſt de la ville, & nous couchâmes ce même jour dans un monſtère d'Arméniens, appélé le monaſtère *rouge*, parce que le dôme qui eſt fait en lanterne ſourde, eſt barbouillé de rouge. Ce couvent n'eſt qu'à trois heures de chemin d'Erzeron; & l'évêque, qui paſſe pour le plus ſavant homme qui ſoit parmi les Armeniens,

La Thrace.

y fait sa résidence. Nous n'oubliâmes rien pour l'engager à venir se promener avec nous aux sources de l'Euphrate, parce qu'on nous assura qu'il était fort bien venu parmi les Curdes qui étaient en campagne selon leur coutume.

Nous partîmes le 22 juin à trois heures du matin, du monastère rouge ; la caravane ne fut pas nombreuse : il fallait se livrer à l'évêque, ou renoncer à voir les sources de l'Euphrate. Il se mit à la tête de la compagnie, parfaitement bien monté, de même que trois de ses domestiques, & il nous fit donner de fort bons chevaux, à nous & à notre suite. A demi-lieue de là, nous fûmes joints par un vénérable vieillard de ses amis, dans un assez joli village situé sur cette branche de l'Euphrate qui passe à *Eliza*. Ce vieillard nous fit beaucoup d'honnêtetés, & après nous avoir fait promettre de guérir à notre retour un de ses amis, il nous fit assurer qu'il parlait bien la langue des Curdes, qu'il trouverait de ses amis dans les montagnes où nous allions, & que nous n'avions rien à craindre étant accompagnés de l'évêque & de lui.

Nous entrâmes dans de belles plaines où l'Euphrate serpente, mais à mesure que nous montions, nous ne découvrions que pelouse & neige ; les forêts en sont bannies pour le

reſte des ſiècles : cependant le payſage eſt agréable, & les ruiſſeaux qui tombent de tous côsés font un ſpectacle divertiſſant. Nous choiſîmes un des plus jolis gazons pour étendre notre nape & pour nous délaſſer avec le vin du monaſtère, qui valait mieux que celui d'*Erzeron*. Là, revenus de la peur que ce nom de Curdes n'avait pas laiſſer d'exciter en nous, nous puiſions à pleines taſſes dans les ſources de l'Euphrate, dont notre nectar tempérait la fraîcheur exceſſive. La Thrace.

Une circonſtance troublait nos innocens plaiſirs ; de temps-en-temps nous voyons venir à nous certains députés des Curdes, qui s'avançaient à cheval, la lance en arrêt, pour s'informer quelles gens nous étions. L'évêque & le vieillard s'avançèrent à quelques pas, nous faiſant ſigne de la main de reſter où nous étions. Nons fûmes ravis d'être diſpenſés d'aller faire la révérence à ces députés. Après les premiers complimens qui ne furent pas bien longs, ils s'avancèrent tous enſemble vers nous, & commencèrent à raiſonner fort gravement entre eux.

La conférence de l'évêque & des Curdes ne laiſſa pas de nous inquiéter par ſa longueur ; nous fûmes un peu raſſurés quand notre drogman arménien vint nous dire que les Curdes

La Thrace.

avaient donné un fromage à l'évêque. En même temps le vieillard s'avança pour prendre un flacon d'eau-de vie qu'il leur préſenta. Après qu'ils eurent bu ils ſe retirèrent, & l'évêque revint à nous avec un viſage fort gai : nous le remerciâmes très-humblement, mais il aurait pu ſe diſpenſer de nous jeter dans de nouvelles inquiétudes.

Ce bon homme, par honnêteté comme nous le jugeâmes par la ſuite, s'aviſa d'aller faire ſes adieux aux Curdes, & de leur diſtribuer les reſtes de notre eau-de-vie. Nous aurions fort approuvé ſon procédé, ſi nous n'avions pas été de la partie & qu'il n'eût pas fallu approcher de leurs pavillons. Ce ſont de grandes tentes d'une eſpèce de drap brun foncé, fort épais & fort groſſier qui ſert de couvert à ces ſortes de maiſons portatives dont l'enceinte eſt un quarré long, fermé par des treillis de cannes de la hauteur d'un homme, tapiſſés en-dédans de bonnes nattes. Lorſqu'il faut déménager, ils plient leurs maiſon comme un paravent, & la chargent avec leurs uſtenſiles & leurs enfans ſur des bœufs. C'eſt ainſi que les Curdes vivent en chaſſant leurs troupeaux ; ils s'arrêtent dans les bons pâturages, mais ils en décampent au commencement d'octobre, & paſſent dans le Curdiſtan ou la Méſopotamie.

Les hommes ſont bien montés & prennent ſoin de leurs chevaux ; ils n'ont que des lances pour armes ; nous vîmes approcher une troupe de leurs femmes, qui venaient pour voir l'évêque, & ſur-tout nous qui paſſions pour des ours qu'on menait promener. Quelques-unes avaient une bague qui leur perçait une des narines ; on nous aſſura que c'était des fiancées ; elles paraiſſent fortes & vigoureuſes, mais elles ſont fort laides & ont dans la phyſionomie un certain air de férocité. La Thrace.

Nous retournâmes le 24 juin à *Erzeron*, où nous apprîmes qu'il y avait deux caravanes prêtes à partir ; l'une, dans trois jours, pour *Tocat ;* & l'autre, dans dix ou douze, pour *Teflis*. Nous prîmes le parti d'aller à Teflis, parce qu'on nous aſſura qu'il y avait beaucoup de voleurs ſur le chemin de Tocat, qui ſe retiraient, ſuivant leur coutume, à la fin de l'été : de toutes les caravanes, celle de Teflis paſſe pour la moins dangereuſe.

Nous allâmes chez le *beglierbey* lui baiſer la main & demander la continuation de ſa protection. Nous partîmes d'Erzeron le 6 juillet : notre caravane, compoſée de marchands, dont les uns allaient à *Cars* & à Teflis, les autres à *Erivan*, quelques-uns à *Gangel*, n'était qu'environ de deux cents hommes armés de lances

& de ſabres; quelques-uns avaient des fuſils
La Thrace. & des piſtolets.

Le 7 juillet nous partîmes à trois heures & demie après minuit, & nous campâmes ſur les dix heures auprès d'un village dont j'ai oublié le nom. On ne voit aucun arbre dans tout ce quartier, lequel d'ailleurs eſt plat, bien cultivé & arroſé avec ſoin.

Notre caravane partit le 8, & marcha juſqu'à une heure après midi à travers de grandes campagnes peu cultivées, & ſans rencontrer une ame. La route fut plus agréable le 9: le 10, nous traverſâmes des montagnes agréables & couvertes de pins; le 12 juillet nous fîmes route à travers une des plus belles plaines qu'on puiſſe voir. La manière de labourer ces terres eſt ſurprenante, car on attache juſqu'à dix ou douze paires de bœufs à une charrue: chaque paire de bœufs a ſon poſtillon, & le laboureur pouſſe encore le ſoc avec le pied. Tous leurs efforts aboutiſſent à faire des ſillons plus profonds qu'à l'ordinaire: nous en demandâmes pluſieurs fois la raiſon à nos conducteurs, qui ſe contentèrent de nous dire que c'était la mode du pays. On ne rencontre autre choſe en Arménie que des bœufs ou des buffles attelés ou chargés à dos comme des mu-

lets : cependant nous arrivâmes insensiblement à *Cars*, après une marche de sept heurès. La Thrace.

Cars est la dernière place de la Turquie sur la frontière de Perse : l'enceinte en est presque quarrée ; son château est bâti sur un rocher escarpé ; il paraît assez bien entretenu, mais il n'est défendu que par de vieilles tours : une rivière qui tombe de ces montagnes, où nous rencontrâmes des voleurs en quittant *Erzeron*, arrose les murs de *Cars*, & va se joindre à une autre rivière ; & ces deux rivières, réunies ensemble sous le nom d'*Arpagi*, servent de limites aux deux empires avant de tomber dans l'*Araxe*, que les Turcs & les Persans appèlent *Aras*.

Nous demandâmes à saluer le pacha, à l'occasion des extorsions dont on nous menaçait. Son chiaia, chez qui l'on nous conduisit d'abord malgré nous, nous fit dire fort civilement que toutes nos patentes ne servaient de rien, & qu'assurément il ne nous serait pas permis d'aller en Perse. Cependant nous lui avions fait voir un commandement de la Porte & un passe-port du beglierbey d'Erzeron, sous le département duquel est le pacha de Cars. Voici l'analyse que le chiaia fit de nos pièces.

Pour le commandement de la Porte, dit-il,

La Thrace. c'eſt la patente la plus vénérable qui ſoit au monde, & il ne ceſſait de la porter à ſon front; mais la ville de *Cars* n'y eſt pas mentionnée. Je répondis qu'il n'était pas poſſible de mettre ſur une feuille de papier les noms des principales villes de leur empire. Le paſſeport du beglierbey d'Erzeron porte, dit-il, que vous viendrez ici; mais il ne marque pas que vous paſſerez plus avant. Comme j'en avais fait faire une traduction à Erzeron, je ſuppliai le chiaia de le relire, proteſtant que le beglierbey nous avait aſſuré que, ſur ſon paſſe-port, on ne ferait aucune difficulté de nous laiſſer paſſer de *Cars* dans le *Gurgiſtan*. Après quelques conteſtations, nous lui fîmes dire que nous ſerions bien aiſes de baiſer la veſte du pacha, & de lui préſenter la lettre du beglierbey. Il répondit qu'il ſe chargeait de cette lettre, mais qu'aſſurément le pacha ne nous laiſſerait pas ſortir des terres du grand-ſeigneur, qu'il allait s'en éclaircir ſur l'heure. En effet, il nous quitta bruſquement pour paſſer, à ce qu'on nous dit, dans l'appartement du pacha.

Après avoir attendu fort long-temps, je fis prier, par notre interprête, un des valets du chiaia, de lui dire que nous étions obligés de nous retirer à cauſe de la nuit, mais que nous

ſerions ravis d'apprendre notre deſtinée avant que de ſortir. Il nous fit ſavoir que le pacha ſon maître, après avoir lu & examiné la lettre du beglierbey, ne pouvait ſe diſpenſer de nous laiſſer paſſer; mais qu'on ferait aſſembler le lendemain le mouphti, le janiſſaire aga, le cadi & les plus notables de la ville pour en faire la lecture; que ſans cette précaution le pacha pourrait bien perdre ſa tête, ſi on venait à ſavoir à Conſtantinople qu'il n'eût pas fait arrêter trois Francs, qui peut-être étaient des eſpions du grand-duc de Moſcovie. Toutes ces formalités nous chagrinaient très-fort; nous avions à craindre qu'elles ne traînaſſent en longueur, & que de difficulté en difficulté on ne laiſſât partir notre caravane ſans nous; ainſi nous ſoupâmes aſſez triſtement. Deux émiſſaires du chiaia vinrent le lendemain matin nous éveiller à la pointe du jour, & nous dire ſans façon que l'on venait de découvrir que nous étions des eſpions; que le pacha n'en était pas encore informé, & qu'ainſi la choſe n'était pas ſans remède, mais que nous pouvions compter que les avis venaient de bonne part. Comme nous ne paraiſſions guères alarmés de leurs diſcours, ils nous aſſurèrent que les eſpions en Turquie étaient condamnés au feu, & que les plus honnêtes gens de la ca-

La Thrace.

La Thrace.

ravane étaient prêts à déclarer que, ſous prétexte de chercher des plantes, nous obſervions la ſituation & les murailles des villes; que nous en prenions le plan; que nous nous informions avec ſoin des troupes qui s'y trouvaient; que nous voulions ſavoir d'où venaient les moindres rivières; que tout cela méritait punition. Ainſi parlait celui qui paraiſſait le plus méchant des deux; l'autre, qui ſemblait plus doux, diſait qu'il n'y avait pas d'apparence que nous fuſſions venus de ſi loin pour n'amaſſer que du foin. Nous nous retranchions toujours ſur les bons témoignages que le beglierbey d'Erzeron rendait de nous dans ſa lettre. Ils répondirent qu'on n'en pouvait faire la lecture que le cadi ne fût venu de la campagne, où il devait reſter encore un jour ou deux. Nous nous ſéparâmes aſſez froidement là-deſſus.

Heureuſement, en nous promenant dans la ville, nous rencontrâmes un aga du beglierbey d'Erzeron, qui ne faiſait que d'arriver, & qui nous reconnut d'abord, parce qu'il nous avait vu traiter des malades dans le palais. Après les premières civilités, nous lui contâmes l'embarras où nous étions. Surpris de notre aventure, il alla chez le chiaia du pacha, & lui dit en notre préſence qu'on n'avait pas

raiſon de nous refuſer le paſſage; que le *beglierbey Coprogli*, à qui nous avions été recommandés à Conſtantinople par l'ambaſſadeur de l'empereur de France, nous honorait de ſa protection; que nous avions eu l'honneur de l'accompagner de Conſtantinople à *Erzeron*; qu'il s'était bien trouvé de nos conſeils & de nos remèdes; qu'enfin on ne devait pas recevoir de cette manière des gens qui étaient ſi bien recommandés de ſa part. Il nous fit ſigne de nous retirer, & nous fit dire par ſon valet que nous ſerions ſatisfaits dans peu de temps. Nous entrâmes dans un café pour attendre la déciſion de cette grande affaire: un moment après, les mêmes chiodars du chiaia, qui nous avaient traités d'eſpions du grand-duc de Moſcovie, & qui étaient, à ce que je crois, nos eſpions, car ils nous gardaient à vue, vinrent nous annoncer, avec une joie feinte & dans le deſſein de tirer quelque choſe de nous, que tous les paſſages de l'empire étaient ouverts pour nous; mais qu'aſſurément on nous aurait arrêtés ſans la lettre du beglierbey d'*Erzeron*, ou qu'au moins on nous aurait fait payer une groſſe ſomme, comme il arrive à tous ceux qui paſſent de Turquie en Perſe. En même temps notre aga libérateur ſortit, & vint nous prendre pour

La Thrace.

La Thrace.

nous préſenter au chiaia, qui nous fit donner à fumer & à boire du café. Il nous aſſura que nous pouvions partir quand il nous plairait; qu'en conſidération du beglierbey, il nous faiſait grace de deux cents écus que lui doivent toutes les bêtes de ſomme qui paſſent par-là; & comme on lui fit faire réflexion que nous n'étions pas marchands, mais médecins, il mit ſur ſon marché que nous guéririons, avant de partir, un aga de ſes amis, qui était malade. Après l'avoir remercié de ſes honêtetés, je lui fis dire que nous prendrions ſoin de ſon ami, & que nous lui donnerions tous les ſecours poſſibles pendant le temps que nous reſterions encore à Cars.

La caravane y ſéjourna le 12 & le 13 juillet pour payer les droits de la douane. Nous en partîmes le lendemain à une heure après minuit. On campa ſur les neuf heures auprès du *Barguit*, gros village, dont le château, à moitié démoli, paraît avoir eté bien bâti de ſon temps.

Le 15 juillet nous partîmes à quatre heures du matin, & paſſâmes par des plaines aſſez bien cultivées, entrecoupées de quelques collines agréables, où les blés étaient bien plus avancés que du côté d'Erzeron. La grande caravane nous quitta à une lieue de-là pour

aller à *Gangel*, & nous fûmes conſternés de nous voir réduits à la ſeule compagnie de trois marchands qui venaient à Teflis. Un aga turc, campé ſur le chemin, envoya deux gardes pour nous reconnaître ; mais comme ils ne ſavaient pas lire, ils ne firent que jeter les yeux ſur nos paſſe-ports, & nous demandèrent pour leur peine quelques truites que nos drogmans avaient pêchées. Ils firent payer dix apres par charge à nos marchands, & ſe firent donner chacun une pièce de ſavon pour ſe raſer. La Thrace.

Le 16 juillet nous partîmes à quatre heures du matin, & campâmes ſur les huit heures dans une belle & grande prairie, où nos tentes furent dreſſées pour la première fois ſur les terres du roi de Perſe : c'eſt-là que commence la Géorgie perſienne que les Perſans appèlent le *Gurgiſtan*.

Nous découvrîmes d'abord pluſieurs villages aſſez conſidérables ; mais toute cette belle campagne ne produit pas un ſeul arbre : les bœufs y ſont très-nombreux ; c'eſt un excellent pays. Dès qu'on eſt ſur les terres du roi de Perſe, on vient vous préſenter toutes ſortes de proviſions. On s'adreſſe ſur-tout aux Francs avec un viſage riant, au lieu qu'en Turquie on ne voit que des gens ſérieux qui vous me-

La Thrace.

ſurent gravement depuis les pieds juſqu'à la tête. Ce qui nous ſurprit le plus, c'eſt que les Géorgiens ne voulaient pas nous vendre leurs denrées : ils ne les donnaient pas non plus ; mais ils voulaient les troquer pour des braſſelets, des bagues, des colliers de verre, des petits couteaux, des aiguilles ou des épingles. Les filles ſe croyent plus belles quand elles ont cinq ou ſix colliers pendus au col & qui tombent ſur leur ſein ; elles en garniſſent auſſi leurs oreilles. Nous dépliâmes nos paquets ſur le gazon : ces bonnes gens prirent ce qui leur plut ; mais ils n'abuſèrent pas de la confiance que nous leur témoignâmes. Ils nous donnèrent une poule groſſe comme un dindon, pour un collier de ſix blancs, & une grande meſure de vin pour des braſſelets de dix-huit deniers.

Les femmes, avec qui nous troquâmes nos émaux, ne nous ſurprirent pas, parce que nous nous attendions à voir des beautés parfaites, ſuivant ce qu'on en dit dans le monde : elles avaient un air de ſanté qui faiſait plaiſir, mais après tout, elles n'étaient ni ſi belles, ni ſi bien faites qu'on le dit ; ainſi je crois qu'il m'eſt permis de m'inſcrire en faux contre les deſcriptions que la plupart des voyageurs en ont faites.

On

On n'exige que des droits fort modiques ſur les marchandiſes qui entrent en Perſe. Nous paſſâmes, ſur cette frontière, la rivière d'*Arpagi*, qui va ſe rendre dans l'*Araxe* : l'Araxe ſe joint au Kur, & la mer Caſpienne reçoit toutes ces différentes eaux. La Thrace

On monta à cheval le 17 juillet, & l'on campa ſur les dix heures dans une grande plaine; le 18, nous partîmes à quatre heures, & nous marchâmes juſqu'à midi. Le changement des payſages nous ſurprit ſi agréablement, que nous crûmes être arrivés dans un nouveau monde : on moiſſonnait le blé dans le fond de la vallée où nous campâmes. Le payſage du lendemain ne fut pas moins agréable ; car, depuis trois heures du matin juſqu'à dix, nous marchions dans une vallée qui, quoiqu'étroite & eſcarpée, était néanmoins charmante par ſa verdure & par ſes différens points de vue.

Nous marchâmes toute la nuit du 20 juillet, & n'arrivâmes à Teflis que ſur le midi, après nous être repoſés pendant une heure à trois milles de la ville, ſur une montagne aſſez agréable : cette ville eſt ſur la pente d'une montagne, dans une vallée aſſez étroite, à cinq journées de la mer Caſpienne, & à ſix de la mer Noire. Teflis eſt aujourd'hui la ca-

pitale de la Géorgie, connue par les anciens sous les noms d'Ibérie & d'Albanie.

La Thrace.

Le gouverneur de Géorgie doit être mahométan, car le roi de Perſe ne donne point ce gouvernement à un ſeigneur d'une religion différente de la ſienne. Celui qui en était revêtu, dans le temps que nous y étions, s'appelait Héraclée : il était du rit grec ; mais on l'obligea de ſe faire circoncire. On dit que ce malheureux profeſſait les deux religions; car il allait à la moſquée, & venait à la meſſe aux capucins, où il buvait à la ſanté du pape.

La Géorgie n'eſt pas ordinairement un pays fort tranquille, parce qu'elle ſert preſque toujours de théâtre à la guerre entre les Turcs & les Perſes.

Teflis eſt une ville aſſez grande & bien peuplée ; les maiſons ſont baſſes, mal éclairées, & bâties ordinairement de boue & de briques : la ville s'étend du midi au nord ; la citadelle eſt au milieu. Le palais du prince, qui eſt au-deſſus, eſt fort ancien & aſſez bien conſtruit : les jardins, les volières, la place & le bazar, méritent qu'on y jète les yeux. On nous fit entrer dans un ſallon aſſez agréable, quoiqu'il ne fût que de bois : on nous aſſura que l'appartement des femmes était beaucoup

plus beau. La cour était à la campagne : le prince ne ſe portait pas trop bien, à ce qu'on diſait, & ce fut une des principales raiſons qui nous obligea de quitter Teflis, de peur qu'il ne lui prit envie de nous retenir auprès de lui pour avoir ſoin de ſa ſanté, comme cela arrive quelquefois dans le levant. La Thrace.

Du palais nous allâmes voir les bains qui n'en ſont pas éloignés; ces bains ſont bien entretenus & ſont preſque tout le divertiſſement des bourgeois de la ville. Leur plus grand commerce eſt en fourures que l'on envoie en Perſe, ou à Erzerom pour Conſtantinople. On croit qu'il y a environ vingt mille ames dans la ville; les capucins italiens y ont une maiſon. Le patriarche des Géorgiens reconnait le patriarche d'Alexandrie, & tous les deux conviennent que le pape eſt le premier patriarche du monde; quand celui des Géorgiens vient chez les capucins, il boit à la ſanté du pape, mais il ne veut pas le reconnaître autrement.

Le roi de Perſe eſt obligé de faire en Géorgie beaucoup plus de dépenſe, qu'il n'en retire de profit; il donne de fortes penſions aux ſeigneurs géorgiens qui ſont les maîtres du pays, pour les empêcher de ſe donner aux Turcs, qui les recevraient à bras ouverts.

Le Kur porte la fertilité dans toutes les

La Thrace.

campagnes; il paſſe au milieu de la Géorgie, & ſa ſource vient du Caucaze. L'ignorance & la ſuperſtition règnent parmi les Géorgiens; ceux qu'on appèle chrétiens, font conſiſter toute leur religion a bien jeûner & ſur-tout à obſerver le grand carême. Quand un Géorgien vient à mourir, s'il ne laiſſe pas beaucoup d'argent, comme c'eſt l'ordinaire, les héritiers font enlever deux ou trois enfans de leurs vaſſaux, & les vendent aux Mahométans pour payer l'évêque grec, à qui on donne juſques à ſix cents francs pour une meſſe de mort. Le *catholicos* ou l'évêque arménien, met ſur la poitrine du mort, une lettre par laquelle il prie Saint-Pierre de lui ouvrir la porte du paradis. Il y a cinq égliſes grecques dans Teflis, ſept égliſes arméniennes, & deux moſquées dans la citadelle.

Nous ne perdons pas de vue le projet que nous avions d'aller viſiter la fameuſe campagne des Trois-Egliſes, éloignée d'environ vingt lieues de France, des ſources de l'Euphrate & de l'Araxe & de preſqu'autant de celle du Phaſe. Nous partîmes donc pour ce beau lieu, le 26 juillet; mais nous ne campâmes qu'à quatre heures de Teflis, afin de joindre une caravane deſtinée pour les Trois-Egliſes. Elle s'aſſembla dans une grande plaine où finit la

vallée de Teflis. Cette plaine eſt agréable par ſes vergers & par ſes jardins; le fleuve de Kur la traverſe. La Thrace.

Le 27 juillet, on partit ſur les onze heures du ſoir & nous marchâmes juſqu'à ſix heures du matin dans des plaines marécageuſes. Nous ne fûmes guères plus heureux le 28, & je commençai à douter ſi nous allions vers le paradis terreſtre, ou ſi nous lui tournions le dos. On partit à minuit le 29, & nous paſſâmes par des montagnes aſſez rudes. Des gardes poſtés ſur le grand chemin, prétendaient que paſſant de Géorgie dans le pays de *Coſac*, qui eſt une petite contrée entre la Géorgie & l'Arménie, nous devions payer un ſequin par tête : mais comme nous ſavions que les Perſans étaient de bonnes gens, nous commençâmes à faire les méchans, & à porter nos mains ſur nos ſabres. En effet, à force de crier & de parler une langue qu'ils n'entendaient pas, comme nous n'entendions pas non plus la leur, ils nous laiſſèrent en repos. Tant il eſt vrai que par-tout pays, ceux qui font le plus de bruit, & qui ſont en plus grand nombre, ont toujours raiſon. Les habitans de *Coſac* paſſent pour fiers & ſe font deſcendre de ces Coſaques qui habitent dans les montagnes, au nord de la mer européenne. Ceux qui s'étaient attroupés autour de nous,

La Thrace.

nons firent demander pourquoi nous n'avions pas des habits à la franque & des chapeaux. Nous leur répondimes que nous venions de Turquie, où l'on eſt fort mal reçu avec un pareil équipage : cela les fit rire.

Nous partîmes le 31 juillet, à cinq heures du matin, pour traverſer des montagnes aſſez agréables, quoique ſans arbres, & nous dînâmes ce jour-là dans un couvent de moines arméniens, qui nous reçurent fort honnêtement. Nous en partîmes à midi, pour nous retirer encore dans un monaſtère d'Arméniens, à l'entrée de la grande plaine des Trois-Egliſes; où nous prétendions trouver le paradis terreſtre.

On partit à trois heures du matin, dans l'impatience de voir ce fameux bourg que les Arméniens viſitent avec tant de dévotion; les Arméniens appèlent ce bourg en leur langue, la deſcente du fils unique, parce qu'ils croyent que le ſeigneur apparut à Saint-Grégoire en ce lieu-là.

Les caravanes y ſéjournent pour faire leurs dévotions. Ce couvent eſt compoſé de quatre corps-de-logis, bâtis en manière de cloître; les cellules des religieux, & les chambres que l'on donne aux étrangers, ſont toutes de même figure; terminées par un petit dôme en forme de calotte, ainſi cette maiſon doit être regar-

dée comme un grand caravanſerai où logent les moines. Les jardins en ſont agréables & bien entretenus. La Thrace.

L'égliſe patriarchale eſt bâtie au milieu de la grande cour, & dédiée à Saint-Grégoire l'Illuminateur, qui en fut le premier patriarche du temps de *Tiridate*, roi d'Arménie, ſous le grand Conſtantin. Les Arméniens croient que le palais de ce roi était à la place du couvent. On conſerve dans l'égliſe qui eſt obſcure & mal percée, un bras de Saint-Grégoire, un doigt de Saint-Pierre, deux doigts de Saint-Jean-Baptiſte, une côte de Saint-Jacques; on y voit les plus riches ornemens, un grand nombre de vaſes ſacrés, de lampes, des chandeliers d'argent, d'or ou de vermeil. Cela n'eſt pas ſurprenant, car les marchands arméniens qui commercent en Europe & qui s'enrichiſſent, font des préſens magnifiques à cette égliſe. On doit cependant s'étonner que les Perſans y laiſſent ſubſiſter tant de richeſſes. Les moines ſe font honneur de montrer les préſens qu'ils ont reçu de Rome, & ſourient quand on leur parle de la réunion.

Les deux autres égliſes ſont hors du monaſtère; mais elles tombent en ruine. La campagne qui les environne eſt charmante; je n'en connais point qui donne une plus belle idée du

La Thrace.

paradis terreſte. Des ruiſſeaux qui la parcourent la rendent extrêmement fertile : On y recueille toutes ſortes de denrées, les melons, ſur-tout, y ſont délicieux. A trois ou quatre lieues des Trois-Egliſes, il y a des carrières de ſel foſſile, qui de temps immémorial en fourniſſent à toute la Perſe.

Pendant notre ſéjour aux Trois-Egliſes, nous fîmes chercher, mais inutilement, des voituriers pour nous conduire au mont *Ararat*. Perſonne ne ſe ſouciait d'être de la partie. Cependant cette montagne fameuſe n'eſt qu'à deux petites journés du monaſtère; quoiqu'en diſent les religieux, il n'eſt pas étonnant qu'on ne puiſſe en atteindre le ſommet, puiſqu'il eſt preſqu'à moitié couvert de neige glacée depuis le déluge. Ces bonnes gens croient comme un article de foi, que l'arche s'y arrêta. Ce qui fait paraître l'*Ararat* plus élevé, c'eſt qu'il eſt planté ſeul en forme de pain de ſucre, au milieu d'une des plus grandes plaines que l'on puiſſe voir. Quand on demande aux moines arméniens, s'ils n'ont pas des reliques de l'arche, ils répondent ſagement qu'elle eſt encore enſevelie dans les fondrières des neiges du mont *Ararat*.

Nous allâmes le 8 août à *Erivan*, ville conſidérable & capitale de l'Arménie perſienne, à

trois heures de chemin des Trois-Egliſes; ce n'était pas ſeulement dans le deſſein de voir la place; mais auſſi pour prier le patriarche de nous faire donner des voituriers pour nous conduire au mont Ararat. La Thrace.

La ville d'*Erivan* eſt remplie de vignes & de jardins, & bâtie ſur une colline qui termine la plaine. Les bourgeois d'Erivan ſont aſſez ſimples pour croire que leurs vignes ſont encore de l'eſpèce de celle que Noé y planta; les maiſons n'ont qu'un étage, bâties de boue ſèchée au ſoleil, à la manière des autres villes de Perſe. Le château qui eſt preſqu'ovale, renferme plus de huit cents maiſons occupées par des mahométans, car les Arméniens qui y travaillent pendant le jour, viennent coucher à la ville. Pluſieurs rivières coulent aux environs, il y en a une qui eſt alimentée par quarante ſources; à deux journées & demie de la ville eſt un lac profond & de vingt-cinq lieues de tour; il eſt rempli de carpes & de truites excellentes. Les religieux d'un monaſtère bâti ſur l'île qui eſt au milieu du lac n'en profitent guères, car il ne leur eſt permis d'en manger que quatre fois l'année, & ils ne peuvent parler entre eux que ces quatre jours-là.

On paſſe le *Zengui* à Erivan, ſur un pont de trois arches, ſous leſquelles on a pratiqué

La Thrace. des chambres, où le Kan, qui eſt le gouverneur du pays, vient quelquefois ſe rafraîchir pendant les grandes chaleurs. Ce Kan tire tous les ans plus de vingt mille tomans de ſa province, c'eſt-à-dire plus de neuf cents mille francs, ſans compter ce qu'il gagne ſur la paye des troupes deſtinées pour garder la frontière; il eſt obligé de donner avis à la cour de toutes les caravanes & de tous les ambaſſadeurs qui paſſent.

On fait bonne chère à Erivan; les perdrix y ſont communes, & les fruits y viennent en abondance, le vin y eſt excellent. Le palais du gouverneur, qui eſt dans la fortereſſe, eſt conſidérable par ſa grandeur & par la diſtribution de ſes appartemens; la grande place eſt carrée & a au moins quatre cents pas de diamètre.

Après nous être promenés dans la ville, nous allâmes voir le patriarche, qui logeait dans un ancien monaſtère hors la ville. C'était un bon vieillard aſſez rougeau, qui n'avait ſur ſon corps qu'une mauvaiſe ſoutane de toile bleue; nous lui baiſâmes les mains à la mode du pays, & cette cérémonie lui fit grand plaiſir, à ce que nous dirent nos interprêtes, car il y a bien des francs qui ne lui font pas le même honneur, mais nous lui aurions baiſé les pieds pour peu

qu'il eût témoigné le ſouhaiter, attendu le beſoin que nous avions de ſon crédit. Par reconnaiſſance, il nous fit ſervir une collation, à la vérité très-frugale; on vit paraître, ſur un cabaret de bois, un plat de noix au milieu de deux aſſiettes, ſur l'une deſquelles il y avait des prunes, & ſur l'autre des raiſins. On ne nous préſenta ni pain, ni biſcuit. Nous mangeâmes une prune & nous bûmes chacun un coup à la ſanté du prélat : c'était d'excellent vin roſe; nous le priâmes en même temps de nous faire donner pour notre argent de bons chevaux & des guides qui puiſſent nous conduire au mont Ararat. *Qu'elle dévotion avez-vous*, dit-il, *pour ce mont.* Nous répondîmes, que nous trouvant ſi près d'un lieu célèbre, ſur lequel on croyait que l'arche de Noé s'était arrêtée, nous ſerions mal reçus dans notre pays ſi nous nous retirions ſans le voir. *Vous aurez de la peine*, dit le patriarche, *d'aller juſques aux neiges, & pour ce qui eſt de l'arche, dieu n'a jamais fait la grace de la faire voir à perſonne qu'à un ſaint religieux de notre ordre, qui, après cinquante ans de jeûnes & de prières, y fut miraculeuſement tranſporté; mais le froid le pénétra ſi fort, qu'il en mourut à ſon retour.* Notre interprète le fit rire en lui répliquant de notre part, qu'après avoir jeûné & prié la moitié de notre vie,

La Thrace.

La Thrace.

nous demanderions à dieu la grace de voir le paradis, plutôt que les débris de la maiſon de Noé.

Le patriache nous fit demander ſi nous avions vû le pape, & trouva fort mauvais quand nous repondimes, que ce ne ſerait que pour notre retour. *Comment*, dit-il, *vous venez de ſi loin pour me voir, & vous n'avez pas vû notre patriarche.* Nous n'oſâmes pas lui dire que nous n'étions venus en Arménie que pour chercher des plantes. Pendant que ce vénérable prélat, que l'on aurait pris en Europe pour un bon maître d'école, donnait ſes ordres, nous demandâmes à voir ſa chapelle, & nous mîmes trois écus dans le baſſin pour payer la collation. Après les complimens ordinaires, le patriarche nous donna un homme de ſa maiſon, avec une lettre de recommandation pour les religieux qui ſont ſur la route du mont Ararat. Ainſi nous allâmes coucher ce jour-là, à deux heures d'Erivan, dans un couvent d'arméniens; nous y bûmes d'excellent vin clairet, tirant ſur l'orangé & fûmes bien traités.

Nour partîmes à quatre heures du matin, le 9 août, avec des viſages défigurés par les piquures des couſins qui nous faiſaient une cruelle guerre depuis quelques jours. Nous continuâmes notre route dans une grande & belle plaine

qui conduit au mont Ararat, & nous nous retirâmes dans un monaſtère aſſis ſur le haut d'une colline qui domine toute la plaine; & c'eſt de cette hauteur que nous commençâmes à voir la rivière d'*Aras*, ſi connue autrefois ſous le nom d'Araxe; elle paſſe à quatre lieues du mont Ararat. La Thrace.

Le 10 août, nous marchâmes juſqu'à ſept heures, pour trouver le gué de l'*Aras*, qui ne paſſe qu'à une lieue du monaſtère. On arriva ſur les onze heures, au pied de la montagne; nous commençâmes ce jour-là à monter le mont *Ararat*, ſur les deux heures après-midi, mais ce ne fût pas ſans peine. Il faut grimper dans des ſables mouvans où l'on ne voit que quelques pieds de genièvre. Cette montagne offre un des plus triſtes & des plus déſagréables aſpects qu'il y ait ſur la terre; on n'y trouve ni arbres, ni arbriſſeaux; il n'y a d'animaux vivans, qu'au bas de la montagne & vers le milieu; ceux qui occupent la première région ſont de pauvres bergers & des troupeaux galeux, parmi leſquels on voit quelques perdrix; ceux de la ſeconde région, ſont des tigres & des corneilles. Tout le reſte de la montagne, ou pour mieux dire ſa moitié eſt couverte de neige depuis que l'arche s'y arrêta, & ces neiges ſont cachées la moitié de l'année

La Thrace.

ſous des nuages fort épais. Du haut du grand abîme, qui eſt une ravine épouvantable, & qui répond au village d'où nous étions partis, ſe détachent à tous momens des rochers qui font un bruit effroyable, & ces rochers ſont des pierres noirâtres & fort dures. Les tigres que nous apperçûmes ne laiſſèrent pas de nous faire peur, quoiqu'ils fuſſent à plus de deux cents pas de nous, & qu'on nous aſſurat qu'ils ne venaient pas ordinairement inſulter les paſſans; ils cherchaient à boire, & n'avaient pas ſans doute faim ce jour-là. Nous nous proſternâmes cependant dans le ſable & les laiſſâmes paſſer fort reſpectueuſement. On en tue quelquefois à coups de fuſil; mais la principale chaſſe ſe fait aves des pièges, par le moyen deſquels on prend les jeunes tigres que l'on apprivoiſe, & que l'on mène enſuite promener dans les principales villes de Perſe.

L'idée qu'on a dans le pays que l'arche s'y arrêta, & la vénération que tous les Arméniens ont pour cette montagne, ont fait préſumer à bien des gens qu'elle devait être remplie de ſolitaires; cependant on nous aſſura qu'il n'y avait qu'un petit couvent abandonné au pied de l'abyme, où l'on envoyait tous les ans un moine pour recueillir quelques ſacs de bled que produiſent les terres des environs.

Nous campâmes ce jour-là tout près des cabanes des bergers. Ces pauvres gens qui n'avaient jamais vu de Francs, & ſur-tout de Francs *herboriſtes*, avaient preſqu'autant de peur de nous que nous avions eu des tigres; néanmoins, ils finirent par ſe familiariſer avec nous, & nous commencâmes à leur donner, pour marque de notre amitié, quelques taſſes de bon vin. Dans toutes les montagnes du monde, on gagne les bergers par cette liqueur qu'ils eſtiment infiniment plus que le lait dont ils ſe nourriſſent. Il ſe trouva deux malades parmi eux qui faiſaient des efforts pour vomir, nous les ſecourûmes ſur-le-champ, & cela nous attira la confiance de leurs camarades. La Thrace.

Comme nous allions toujours à notre but, qui était de prendre langue & de nous inſtruire des particularités de cette montagne, nous leur fîmes propoſer pluſieurs queſtions; mais tout bien conſidéré, ils nous conſeillèrent de nous en retourner plutôt que d'oſer entreprendre de monter juſqu'à la neige. Ils nous avertirent qu'il n'y avait aucune fontaine dans la montagne, excepté le ruiſſeau de l'abyme, où l'on ne pouvait aller boire qu'auprès du couvent abandonné dont on vient de parler, & qu'ainſi un jour ne ſuffirait pas pour aller

La Thrace.

jusqu'à la neige & pour descendre au fond de l'abyme; qu'il faudrait pouvoir faire comme les chameaux, c'est-à-dire, boire le matin pour toute la journée, n'étant pas possible de porter de l'eau en grimpant sur une montagne aussi affreuse, où ils s'égaraient eux-mêmes assez souvent; que pour des plantes, il était inutile d'aller plus loin, parce que nous ne trouverions au-dessus de nos têtes que des rochers entassés les uns sur les autres; enfin qu'il y avait de la folie à vouloir faire cette course; que les jambes nous manqueraient, & que pour eux ils ne nous accompagneraient pas pour tout l'or du roi de Perse.

Après avoir mis notre journal au net, nous tînmes conseil à table nous trois, pour délibérer sur la route que nous devions prendre le lendemain. Nous ne courions certainement aucun risque d'être entendus, car nous parlions français; & qui est-ce qui peut se vanter dans le mont *Ararat* d'entendre cette langue? pas même Noé, s'il revenait avec son arche: d'un autre côté, nous examinions les raisons des bergers qui nous paraissaient très-bonnes. Nous fîmes entrer nos guides dans le conseil. Ces braves gens qui ne voulaient pas s'exposer à mourir de soif, & qui n'avaient pas la curiosité de mesurer la hauteur de la montagne,

tagne, furent d'abord du ſentiment des bergers, & enſuite ils conclurent qu'on pouvait aller juſqu'à de certains rochers qui avaient plus de ſaillie que les autres, & que l'on reviendrait coucher au même gîte où nous étions. Cet expédient nous parut fort raiſonable, & nous conclûmes tous trois ſéparément qu'il était de notre honneur d'aller viſiter la montagne juſqu'aux neiges, au haſard d'être mangés par les tigres. Nous commençâmes par boire beaucoup, & nous nous donnâmes une eſpèce de queſtion volontaire : les bergers qui n'étaient plus ſi farouches, riaient de tout leur cœur, & nous prenaient pour des gens qui cherchaient à ſe perdre. Nous ordonnâmes donc à deux de nos guides d'aller nous attendre avec nos chevaux au couvent abandonné, qui eſt au bas de l'abyme. Nous commençâmes après cela à marcher vers la premiere barre de rochers avec une bouteille d'eau que nous portions tour-à-tour pour nous ſoulager. Il faut avouer que la vue eſt bien trompée quand on meſure une montagne de bas en haut, ſur-tout quand il faut traverſer des ſables. On ne ſaurait placer le pied ferme dans ceux du mont *Ararat*. En pluſieurs endroits nous étions obligés de deſcendre au lieu de monter, & pour continuer notre route, La Thrace.

La Thrace.

il fallut ſouvent ſe détourner à droite & à gauche. Si nous trouvions de la pelouſe, elle limait ſi fort nos bottines, qu'elles gliſſaient comme du verre, & malgré nous il fallait nous arrêter. Cet exercice nous paraiſſait très-incommode, & nous ne pouvions nous empêcher de rire de nous voir obligés à faire un auſſi mauvais manège; mais franchement on ne riait que du bout des dents. N'en pouvant plus, je commençai le premier à me repoſer; cela ſervit de prétexte à la compagnie pour en faire autant.

Comme la converſation ſe renoue quand on eſt aſſis, nous parlâmes des tigres qui ſe promenaient fort tranquillement, ou qui ſe jouaient à une diſtance aſſez raiſonnable de nous. Enfin parmi tous ces contes avec leſquels nous tâchions de nous amuſer & qui ſemblaient nous donner de nouvelles forces, nous arrivâmes ſur le midi dans un endroit plus riant, car il nous ſemblait que nous allions prendre la neige avec les dents. Notre joie ne fut pas longue; c'était une crête de rocher qui nous dérobait la vue d'un terrein éloigné de la neige de plus de deux heures de chemin. Nos guides ſe plaignaient qu'ils étaient nuds pieds & que nous ſerions bientôt de même, qu'il ſe faiſait tard, & que nous nous per-

drions indubitablement pendant la nuit, ou qu'au moins nous nous casserions le cou dans les ténèbres. Pour les rassurer, nous leur promîmes que nous ne passerions pas un tas de neige que nous leur montrâmes, & qui ne paraissait guères plus grand qu'un gâteau; mais quand nous y fûmes arrivés, nous en trouvâmes plus qu'il n'en fallait pour nous rafraîchir, car le tas avait plus de trente pas de diamètre. Chacun en mangea tant & si peu qu'il voulut, & d'un commun consentement il fut résolu qu'on n'irait pas plus loin. Cette neige avait plus de quatre pieds d'épaisseur, & comme elle était toute cristalisée, nous en pilâmes un gros morceau dont nous remplîmes notre bouteille. Nous descendîmes bientôt après avec une nouvelle vigueur, ravis de n'avoir plus rien à faire que de nous retirer au monastère. La Thrate.

Nous retombâmes dans des sables qui couvraient le dos de l'abyme : quand nous voulions glisser, nous nous enterrions jusqu'à la moitié du corps. On ne pouvait s'empêcher de frémir quand on découvrait cet abyme, & la tête tournait pour peu qu'on voulût en examiner les horribles précipices.

Nous apperçûmes enfin un endroit couvert de pelouse, dont la pente paraissait propre à

La Thrace. favoriſer notre deſcente, c'eſt-à-dire, le chemin qu'avait vraiſemblablement ſuivi Noé pour aller au bas de la montagne. Nous y courûmes avec empreſſement; nos guides nous firent voir de-là, quoique de fort loin, le monaſtère où nous devions aller nous déſaltérer. Nous nous laiſſâmes gliſſer ſur le dos pendant plus d'une heure ſur ce tapis vert : nous avancions ainſi fort agréablement & preſque ſans fatigue : on continua donc à gliſſer autant que le terrein le permit, & quand nous rencontrions des cailloux qui meurtriſſaient nos épaules, nous gliſſions ſur le ventre, ou nous marchions à reculons à quatre pattes. Peu-à-peu nous nous rendîmes au monaſtère. Nous y trouvâmes aſſez bonne compagnie; c'étaient des gens du village qui étaient venus s'y promener.

Après un léger repas, nous ne laiſſâmes pas de dormir d'un profond ſommeil. Le lendemain, 12 août, nous partîmes à ſix heures du matin pour retourner aux Trois Égliſes où nous n'arrivâmes que le 13, après avoir paſſé l'Araxe à gué.

Le 14 août, nous ſéjournâmes aux Trois Égliſes pour y attendre ſix chevaux que nous avions envoyé chercher à Erivan, dans le deſſein de nous en retourner à *Cars*. Nous eûmes le chagrin de partir ſans compagnie,

car toutes les caravanes qui étaient aux Trois Égliſes allaient à *Tauris*. La Thrace.

On partit le lendemain à ſix heures du matin; on campa ce jour-là ſur le bord d'un ruiſſeau, auprès d'un village aſſez agréable par la verdure qui était aux environs.

Le 16 août, nous partîmes à trois heures du matin, ſans eſcorte ni caravane. Nos voituriers nous firent marcher juſqu'à ſept heures dans des campagnes ſèches, pierreuſes, incultes & fort deſagréables. Le chemin que nous avions à faire juſqu'à *Cars* me donnait de l'inquiétude; on ne parlait que de brigands, & nous n'avions point de lettres pour prendre de l'argent à Cars, en cas qu'on nous eût dépouillés.

Nous paſſâmes une cruelle nuit près d'un ruiſſeau; nous en partîmes le 17 août à quatre heures du matin ſans rencontrer ni voleurs ni honnêtes gens. La clarté du jour nous encouragea. La campagne était agréable; on étendit la nape, & les reſtes de nos proviſions y furent conſommés.

Nous arrivâmes à *Cars* ſur les quatre heures & nous y ſéjournâmes juſqu'au 22 août, pour y attendre le paſſage d'une caravane; en attendant qu'il s'en préſentât quelqu'une, nous vîmes pluſieurs malades avec ſuccès. Il n'y a

La Thrace. point de lieu ſur la terre où l'on ne ſe faſſe de bons amis avec le ſecours de la médecine. Le plus grand juriſconſulte de France paſſerait pour un perſonnage fort inutile en Aſie, en Afrique & en Arménie ; mais comme on fuit la mort par tout pays, on y recherche & on y révère les médecins.

Le 23 août nous partîmes de Cars avec une petite caravane deſtinée pour eſcorter une voiture d'argent. C'étaient tous gens choiſis, bien armés & déterminés à ſe battre. Nous ne marchâmes que quatre heures ce jour-là ; on ne fit que quatre lieues le lendemain ; nous marchâmes toute la nuit au clair de la lune à travers des montagnes dont les défilés ſont dangereux, & où fort peu de gens auraient pu nous arrêter ; mais les ténèbres favoriſèrent notre marche, tandis que les Curdes dormaient à leur aiſe. On ſe repoſa le 26 juſqu'à neuf heures du matin. Le 27 août nous marchâmes près de ſix heures, & le 28 on arriva aux bains d'*Aſſancalé*, bâtis aſſez proprement ſur le bord de l'Araxe, à une petite lieue d'Erzeron. L'Araxe qui tombe des montagnes où ſont les ſources de l'Euphrate, n'eſt pas conſidérable à *Aſſancalé*, dont la plaine eſt plus fertile que celle d'*Erzeron* & produit de meilleur froment.

Le chemin d'Aſſancalé à Erzeron eſt fort beau; nous le fîmes en ſix heures de temps. Nous allâmes le lendemain rendre nos reſpects au Beglierbey Cuperli, notre protecteur, qui nous fit mille queſtions ſur ce que nous avions vu dans notre route, & ſur la différence que nous trouvions entre la Turquie & la Perſe. Il nous dit entre autres choſes que le patriarche des Trois-Egliſes était *un bon marchand d'huile*; faiſant alluſion au procès qu'il a avec le patriarche arménien de Jéruſalem, pour le débit de l'huile ſacrée que l'on emploie dans l'adminiſtration des ſacremens parmi les Arméniens. La Thrace.

Nous allâmes viſiter la campagne après nous être délaſſés dans la ville, & ne manquâmes pas de parcourir la belle vallée des quarante moulins, où nous avions laiſſé trop de plantes rares en fleurs pour oublier d'en aller amaſſer les graines. Rien ne nous faiſait plus de plaiſir ſur-tout que de voir de temps en temps des plantes des Alpes & des Pyrénées.

Comme nous écrivions tous les ſoirs pendant le ſéjour que nous fîmes à *Erzeron* ce que nous apprenions dans la journée en nous entretenant avec les Arméniens & principalement dans le couvent où nous logions, il ſe trouva à la fin que nos remarques me four-

La Thrace.

nirent une matière abondante concernant le génie, les mœurs, la religion & le commerce des Arméniens.

Ils ſont les meilleurs gens du monde, honnêtes, polis, pleins de bon ſens & de probité. Je les eſtimerais heureux de ne ſavoir pas manier les armes, s'il n'était néceſſaire, de la manière dont les hommes ſont faits, de s'en ſervir quelquefois pour ſe ſouſtraire à leurs cruautés. Quoiqu'il en ſoit, les Arméniens ne ſe mêlent que de leur commerce, & s'y appliquent avec toute l'attention dont ils ſont capables. Non-ſeulement ils ſont les maîtres du commerce du Levant, mais ils ont beaucoup de part à celui des plus grandes villes de l'Europe. On les voit venir du fond de la Perſe juſqu'à Livourne; ils paſſent chez le Mogol, à Siam, à Java, aux Philippines & dans tout l'orient, excepté à la Chine.

Ces Arméniens, ſoit qu'ils travaillent pour eux ou pour les autres marchands, ſont infatigables dans les voyages, & mépriſent les rigueurs des ſaiſons. Nous en avons vu pluſieurs paſſer de grandes rivières à pied, ayant l'eau juſqu'au cou, pour relever les chevaux qui étaient abattus & garantir leurs ballots, car les voituriers turcs ne s'embarraſſent pas des marchandiſes qu'ils conduiſent & ne répondent

de rien. Les Arméniens dans les paſſages des rivières eſcortent leurs chevaux, & rien n'eſt plus édifiant que de voir avec quelle charité ils ſe ſecourent entre eux pendant la marche des caravanes. Ces bonnes gens ne ſe dérangent guères dans leurs manières; toujours égaux, ils fuient les étrangers qui ſont trop turbulens, autant qu'ils eſtiment ceux qui ſont pacifiques; ils les logent volontiers & leur donnent à manger avec plaiſir. Quand nous ſoulagions quelqu'un de leurs camarades, toute la caravane nous en remerciait. Lorſqu'ils ſont inſtruits qu'une caravane doit paſſer, ils vont un jour ou deux au-devant de leur compatriotes leur porter des rafraîchiſſemens & ſur-tout du meilleur vin. La Thrace.

Quand ils ſéjournent dans les villes, ils ſe mettent par chambrées & vivent à peu de frais. Ils ne vont jamais ſans filets; ils pêchent ſur les routes, & ils nous ont fait ſouvent manger d'excellens poiſſons. Quels que fatigués qu'ils ſoient, ils obſervent les jeûnes de l'égliſe, comme s'ils étaient en repos dans leur domicile, & ne connaiſſent pas de diſpenſes, même pendant leurs maladies.

Nous ne pouvions nous empêcher de rire dans les caravanſerais d'*Erzeron*, en voyant faire les marchés parmi les Arméniens : on

La Thrace.

commence de même que chez les Turcs à mettre de l'argent ſur la table ; après cela on chicane autant qu'on peut, en ajoutant une pièce ſur l'autre ; cette chicane ne ſe fait pas ſans bruit. Nous nous imaginions, à les entendre parler, qu'ils étaient prêts à ſe couper la gorge, mais il ne s'agit de rien moins entre eux ; après s'être pouſſés & repouſſés avec violence, les courtiers ou entremetteurs du marché ſerrent avec tant de force les mains de celui qui veut vendre, qu'ils le font crier, & ne le quittent pas qu'il n'ait conſenti au prix propoſé ; enſuite chacun rit de ſon côté. Ils prétendent avec raiſon qne la vue de l'argent fait plutôt conclure les marchés.

Tout le monde ſait que les Arméniens ſont chrétiens. Le clergé d'Arménie eſt compoſé du patriarche, des archevêques, des évêques, des prêtres ſéculiers & des moines. Le patriarche porte le nom de Catholicos depuis longtemps. Ce patriarche eſt vêtu auſſi ſimplement que les autres prêtres ; il vit très-frugalement & n'a qu'un petit nombre de domeſtiques, mais c'eſt un des prélats des plus conſidérables du monde par l'autorité qu'il a ſur ſa nation, qui tremble à la moindre menace d'excommunication. On aſſure qu'il y a quatre-vingt mille villages qui le reconnaiſſent.

Les curés & les prêtres séculiers se marient de même que les papas grecs & ne sauraient passer à de secondes noces : aussi ont-ils soin de choisir des filles dont le teint promette une longue vie & une forte santé. Ils travaillent tous à quelque métier pour gagner leur vie & pour entretenir leur famille, & cela les occupe si fort, qu'à peine savent-ils s'acquitter des fonctions ecclésiastiques. Pour approcher de l'autel avec plus de pureté, ils sont obligés de coucher dans l'église la veille des jours qu'ils doivent célébrer. La Thrace.

Les Arméniens ont des règles particulières pour le mariage. Un homme veuf ne peut épouser qu'une femme, & l'on ne saurait chez eux contracter un nouveau mariage; de même une femme veuve ne peut pas épouser un garçon. Après qu'on est convenu des articles du mariage, la mère du garçon vient au logis de la fille, accompagnée d'un prêtre & de deux vieilles femmes. Elle présente à la future une bague de la part de son fils; le garçon se présente en même temps avec le plus grand sérieux, car il n'est pas permis de rire à la première entrevue. On présente à boire au curé qui fait les fiançailles. La veille des noces, le fiancé envoie des habits, & quelques heures après il vient recevoir, chez sa fiancée, le pré-

La Thrace.

ſent qu'elle veut lui faire. Le lendemain on monte à cheval, & l'on n'oublie rien pour en avoir des beaux. Le fiancé, ſortant de la maiſon de ſa future, marche le premier, la tête couverte d'un réſeau d'or ou d'argent, ou d'un voile de gaze incarnat, ſuivant ſa qualité; ce voile ou réſeau deſcend juſqu'à la moitié du corps. Il tient de la main droite le bout d'une ceinture, dont la fiancée, qui le ſuit à cheval, couverte d'un voile blanc, tient l'autre bout : ce voile tombe juſques ſur les jambes du cheval. Deux hommes marchent à côté du cheval de la fiancée pour en tenir les rènes. Les parens, les amis, la fleur de la jeuneſſe, à cheval ou à pied, les accompagnent à l'égliſe au ſon des inſtrumens, le cierge à la main & en proceſſion. On met pied à terre à la porte de l'égliſe, & les fiancés vont juſqu'aux marches du ſanctuaire, tenant toujours la ceinture par les deux bouts. Ils approchent, & le prêtre leur ayant mis la bible ſur la tête, leur demande s'ils veulent bien ſe prendre pour mari & pour femme : ils inclinent la tête pour marquer leur conſentement. Le prêtre prononce alors les paroles ſacramentales; il fait la cérémonie des anneaux & dit la meſſe. On ſe retire enſuite chez l'épouſée, dans le même ordre qu'on était venu. Le mari ſe couche le

premier, après avoir été déchauſſé par ſa femme, qui eſt chargée du ſoin d'éteindre la chandelle, & qui ne quitte ſon voile que pour entrer dans le lit. On dit qu'il y a des Arméniens qui ne connaiſſent pas leurs femmes; tous les ſoirs elles éteignent la chandelle avant de ſe dévoiler, & la plupart ne découvrent pas leur viſage pendant le jour. La Thrace.

CHAPITRE III.

Voyage de Tocat & d'Angora.

La Thrace. NOUS commençâmes à tourner tout de bon le dos au levant le 12 ſeptembre, & quoique nous fuſſions au fond de la Natolie, il nous ſemblait voir les pointes des clochers de France, dès que nous eûmes pris le parti de nous approcher de la Méditerranée. Nous n'allâmes pourtant ce jour-là qu'à un mille d'*Erzeron* avec une partie de la caravane qui s'aſſemblait pour Tocat, & nous partîmes le lendemain, 13 ſeptembre, pour les bains d'*Elija*, où le reſte des marchands s'était rendu.

Le 14 ſeptembre, nous traverſâmes, depuis les cinq heures du matin juſqu'à midi, des pays plats, mais ſi ſecs & ſi brûlés qu'on n'y trouvait ni plantes ni graines. Notre caravane était compoſée d'environ 300 perſonnes, preſque tous Arméniens : ils conduiſaient des ſoies à Tocat, à Smyrne & à Conſtantinople. On partit le 15 à cinq heures du matin, & l'on campa vers le midi ſur cette branche de l'Euphrate qui paſſe par la plaine d'Erzeron.

Le 16 ſeptembre, on marcha dans une vallée

étroite, déſagréable, inculte, où l'on ne trouve qu'un ſeul caravanſerai, & où l'Euphrate qui coule toujours vers l'oueſt fait pluſieurs détours. Nous fûmes obligés de paſſer deux fois cette rivière, ayant appris par une caravane compoſée de 24 chameaux, qu'il y avait beaucoup de voleurs ſur le chemin de Tocat. A cette nouvelle, nous nous raſſemblâmes pour tenir conſeil, & il fut décidé qu'on tâcherait de faire la meilleure contenance qu'il ſerait poſſible. On arriva ſur les onze heures à l'entrée d'une vallée encore plus étroite, & tandis que nous nous retranchions ſur la pente de la colline, on détacha trois fuſilliers pour aller reconnaître le paſſage. Heureuſement ils rapportèrent qu'ils n'avaient vu que trois ou quatre cavaliers armés qui ſe retiraient dans les montagnes : auſſi nous paſſâmes le défilé ſans dire mot & le plus promptement que nous pûmes. La Thrace.

Le 17 ſeptembre, notre route fut courte, mais fort incommode : on paſſa ſur une montagne toute pelée, au pied de laquelle on entre dans une vallée bien cultivée, où nous campâmes après quatre heures de marche. Nous fûmes joints ce jour-là par une caravane de marchands de ſoie auſſi forte que la nôtre : elle était partie d'Erzeron deux jours après nous, mais elle

La Thrace.

avait fait plus de diligence, ſur le bruit qui courait qu'un pacha Manſoul s'était mis à la tête des voleurs. Cette recrue nous fit plaiſir, & nous partîmes tous enſemble le 18 ſeptembre. Nous paſſâmes ſur une montagne couverte de pins dont la deſcente eſt fort rude, & qui conduit dans une vallée étroite & tortue, ſur la gauche de laquelle ont voit le reſte d'un viel aqueduc à arcades arrondies qui paraît aſſez ancien. Nous traverſâmes ce jour-là la rivière qui va ſe jeter dans la mer Noire à *Variza*.

Le 19 ſeprembre, on continua de marcher au nord-oueſt, dans une autre vallée fort étroite qui nous conduiſit dans une aſſez belle plaine arroſée par un joli ruiſſeau ſur le bord duquel eſt le village de *Sukmé*. Un peu en deçà de ce village, à droite du grand chemin, on apperçoit deux morceaux de colonnes antiques, ſur le plus petit deſquels il y a des caractères grecs fort anciens, que la peur des voleurs nous empêcha d'examiner ; d'ailleurs l'inſcription nous en parut très-uſée.

La marche du 20 ſeptembre fut de ſept heures. A la deſcente d'une montagne on découvrit quinze ou vingt voleurs, qui, nous voyant venir en bon ordre, jugèrent à propos de ſe retirer. Ces malheureux ſont des montagnards qui volent quand ils ſe trouvent les

les plus forts & qui n'ont pas l'eſprit de s'entendre. Quelques-uns qui ſe mêlèrent avec nous ſur le matin, dans le temps qu'on chargeait les balles, furent bien plus habiles, car ils détournèrent deux mulets avec leurs charges, & l'on n'en entendit plus parler. La Thrace.

Le 21 ſeptembre, nous partîmes à cinq heures du matin, & paſſâmes ſur la plus haute, la plus rude & la plus ennuyeuſe montagne du pays, toujours en garde de peur des voleurs. Le 22 ſeptembre, nous ne découvrîmes depuis les cinq heures du matin juſqu'à midi que des roches fort eſcarpées, toutes de marbre blanc ou de jaſpe rouge & blanc, parmi leſquels coule avec rapidité, du levant au couchant, la rivière de *Camili*. Nous eûmes pour gîte un mauvais caravanſerai & une mauvaiſe banquette haute de trois pieds, ſur laquelle chacun étendit ſon équipage. Les Turcs ne portent qu'un tapis pour tout meuble de nuit.

Le 23 ſeptembre, notre marche fut de huit heures. On trouva à la ſortie du caravanſerai une montagne fort haute, très-rude & toute pelée. Nous entrâmes enſuite dans une grande & belle plaine où nous campâmes. Nous partîmes le 24 à quatre heures dn matin, & paſſâmes ſur une montagne & dans des vallées

La Thrace.

fort rudes où coule, à droite du chemin, une rivière toute rouge par la grande quantité de bol qu'elle détrempe : elle ſerpente à travers des défilés fort dangereux où à peine des bêtes de ſomme peuvent paſſer les unes après les autres. Ces défilés nous conduiſirent enfin au pied d'autres montagnes toutes hériſſées de pointes, ſur la plus hautes deſquelles eſt bâtie la ville de *Couleiſar*, petite place diſpoſée en amphithéâtre & terminée par un vieux château. Les environs ſont horriblement eſcarpés ; mais on change tout-à-coup de ſituation, car, paſſé *Couleiſar*, on entre dans une des plus belles vallées de l'Aſie, remplie de vignobles & de vergers. Ce changement, auquel on ne s'attend pas, fait un contraſte fort agréable, qui dure juſqu'à *Agimbrat*, petite ville bâtie ſur une montagne ſemblable à un pâté écraſé. Notre gîte y fut très-commode : c'eſt un beau caravanſerai au pied de la rivière. La voûte eſt de pierre de taille & les arcades ſont bien ceintrées ; mais ce bâtiment, qui eſt d'une beauté ſurprenante pour le pays, n'eſt éclairé que par des lucarnes.

Le 25 ſeptembre, nous ſuivîmes la même vallée. La rivière rouge coulait à notre droite, mais nous la quittâmes à un village qui occupe preſque tout le fond de la vallée. Nous

étions fort inquiets de ſavoir quel chemin nous prendrions, parce qu'on ne voyait, quelque part qu'on jetât les yeux, que l'ouverture par où la rivière s'échappe. Nos Arméniens nous montrèrent bientôt la route, & la tête de la caravane commença à monter ſur la plus haute montagne que nous euſſions encore traverſée. On y rencontre beaucoup de chênes & de pins; mais la deſcente en eſt affreuſe, & l'on campa dans une eſpèce d'abyme au pied de quelques autres montagnes un peu moins élevées. La Thrace.

Le 26 ſeptembre, nous partîmes ſur les cinq heures & nous ne nous arrêtâmes qu'à midi. On voit ſur ce chemin des tombeaux de pierre bâtis à la turque ſans mortier. On nous aſſura qu'on y avait enterré des pauvres marchands aſſaſſinés; car cette route était autrefois une des plus dangereuſes de l'Anatolie; préſentement les gens du pays, qui de temps en temps dévaliſent quelques petites caravanes, tirent ſur les voleurs étrangers & les ont tous diſſipés: ils ont pour maxime que chacun doit voler ſur ſes terres: ainſi l'on riſquerait beaucoup d'y paſſer ſans une bonne eſcorte.

Notre route du 28 ſeptembre fut de huit à neuf heures, preſque toujours dans la même

La Thrace.

vallée. On nous fit camper auprès d'un village appelé *Almous*.

Le 28 ſeptembre, nous montâmes à cheval à une heure après minuit & arrivâmes à *Tocat* ſur les 10 heures. Cette ville ne paraît que lorſqu'on eſt arrivé aux portes, car elle eſt ſituée dans un ravin au milieu de grandes montagnes de marbre. Ce recoin eſt bien cultivé & rempli de vignobles & de jardins qui produiſent d'excellens fruits: le vin en eſt délicieux; mais il eſt violent.

La ville de *Tocat* eſt beaucoup plus grande & plus agréable qu'Erzeron. Les maiſons ſont bien bâties & la plupart à deux étages : elles occupent non-ſeulement le terrein qui eſt entre des collines fort eſcarpées, mais encore la croupe de ces mêmes collines en manière d'amphithéâtre, en ſorte qu'il n'y a pas de ville au monde dont la ſituation ſoit plus ſingulière. On n'a pas même négligé deux roches de marbre qui ſont affreuſes, hériſſées & taillées à plomb, car on voit un vieux château ſur chacune. Les rues de *Tocat* ſont aſſez bien pavées, ce qui eſt rare dans le levant. Les collines ſur leſquelles la ville eſt bâtie fourniſſent tant de ſources que chaque maiſon a ſa fontaine.

Il y a dans Tocat un cadi, un vaivode, un

janiſſaire aga, avec environ mille janiſſaires & quelques ſaphis. On y compte vingt mille familles turques, quatre mille familles arméniennes, trois ou quatre cents familles de grecs, douze moſquées à minarets, une infinité de chappelles turques. Les Arméniens y ont ſept égliſes, les grecs n'ont qu'une méchante chapelle, quoiqu'ils ſe vantent qu'elle a été bâtie par l'empereur Juſtinien. Elle eſt gouvernée par un métropolitain dépendant de l'archevêque de *Nicoàra*, ancienne ville preſque ruinée, à deux journées de Tocat. La Thrace

Le grand négoce de Tocat eſt en vaiſſelle de cuivre, comme marmites, taſſes, fanaux, chandelliers, que l'on travaille fort proprement & que l'on envoie enſuite à Conſtantinople & en Egypte. On prépare encore à Tocat beaucoup de peaux de maroquin jaune. Le commerce des ſoies y eſt aſſez conſidérable.

Il faut regarder Tocat comme le centre du commerce de l'Aſie Mineure; les caravanes de *Diarbékir* y viennent en dix huit jours : un homme à cheval fait le chemin en douze. Celles de Tocat à Synope mettent ſix jours; les gens de pied y vont en quatre jours. De Tocat à Bruſe, les caravanes emploient vingt jours; les gens à cheval y arrivent en quinze. Celles qui vont en droiture de Tocat à Smyrne,

La Thrace.

ſans paſſer par Angora ni par Bruſe, ſont vingt-ſept jours en chemin avec des mulets, & quarante jours avec des chameaux ; mais elles riſquent d'être maltraitées par les voleurs.

Tocat dépend du gouvernement de *Sivas*, où il y a un pacha & un janiſſaire aga. Sivas, ſuivant leur tradition, eſt l'ancienne ville de *Sebaſte*, que Pline & Ptolémée placent dans la Capadoce. Cette ville n'eſt qu'à deux journées de Tocat vers le midi ; & *Amaſia*, autre ancienne ville, eſt à trois journées de Tocat vers le nord-oueſt ; mais ces deux villes, quoiqu'anciennes, ſont bien plus petites que Tocat. Sivas eſt peu de choſe aujourd'hui & ne ſerait preſque pas connu ſi le pacha n'y faiſait ſa réſidence.

Il y aurait beaucoup de choſe à dire ſur *Amaſia*. J'ajouterai ſeulement que Strabon, le plus fameux des géographes anciens, quoiqu'originaire de Crète, était natif de cette ville. Nous cherchâmes inutilement compagnie pour aller à *Ceſarée de Capadoce*. Cette ville n'eſt qu'à ſix journées de Tocat, & n'a pas changé de nom, puiſque les Grecs l'appellent encore *Keſaria*.

Nous partîmes de Tocat pour *Angora*, le 10 octobre 1701, avec une caravane compo-

sée de nouveaux venus & de celle que nous avions suivie jusqu'à Tocat. En sortant de cette ville, on entre dans une belle plaine. Après quatre heures de marche, on campa auprès du village d'*Agara*, dans le cimetière duquel nous vîmes quelques morceaux de colonnes & de corniches anciennes de marbre blanc & d'un beau profil, mais sans inscriptions. Toutes les montagnes des environs sont de marbre comme celles de Tocat. La Thrace.

Le 11 octobre, nous continuâmes notre route jusqu'à *Turcal*. C'est une bourgade à 15 milles d'Agara, située autour & sur la pente d'une colline escarpée, séparée des autres, terminée par un vieux château, & mouillée au pied par la rivière de Tocat. Tout ce canton est plein de beaux vignobles; les champs y sont bien cultivés & les villages fréquens. Au-delà de Tocat, on n'entend plus parler de *Curdes*, mais bien de *Turcmans*, c'est-à-dire, d'une autre espèce de voleurs encore plus dangereux, en ce que les Curdes dorment la nuit & que les Turcmans volent jour & nuit. Nous campâmes pourtant sans crainte dans la plaine, à une demi-lieue au-dessous de *Turcal*. On entra le lendemain dans une vallée assez étroite où notre caravane s'arrêta. Tout le pays est agréable & couvert de bois : on entendait chanter

La Tarace. les perdrix, & le gibier de toute ſpèce y eſt abondant, de même que dans tout le reſte de l'Anatolie.

Le lendemain nous ne vîmes que des chênes & des pins pendant neuf heures de marche. Tantôt ce ſont de petites vallées, & tantôt des montagnes d'une hauteur conſidérable.

Le 14 octobre le payſage fut le même que le jour précédent, mais la marche ne fut que d'environ cinq heures; le 15 on marcha dans des défilés horribles qui aboutiſſent à une aſſez belle pleine; après huit heures de marche on campa auprès de *Sikè*, tout le pays eſt riant & bien cultivé.

La marche du 17 octobre fut d'environ douze heures; nous ne paſſâmes ce jour-là que par de petites vallées couvertes de chênes & de pins: le lendemain la décoration fut bien différente, car nous marchâmes pendant neuf heures dans un pays aſſez plat, peu cultivé, ſans bois ni brouſſailles, & remarquable ſeulement par quelques buttes remplies de ſel foſſile.

Le 19 nous entrâmes dans des vallées & des plaines couvertes de pluſieurs ſortes de chênes; la route du lendemain fut de douze heures, dans des plaines entrecoupées de bois. Nous paſſâmes ce jour-là à gué la rivière

d'*Halès* ou le *Caſilrimac* des Turcs, qu'une montagne oppoſée au grand chemin oblige de prendre ſon cours vers le Nord. le *Caſilrimac* n'eſt pas profond, mais il nous parut auſſi large que la Seine à Paris, & l'on nous aſſura qu'il ne paſſait qu'à une journée de Céſarée. Du haut de la montagne, nous tombâmes pour ainſi-dire dans un horrible fond: de-là, juſqu'à deux lieues d'*Angora*, le pays eſt rude & déſagréable. Nous arrivâmes dans cette célèbre ville le 12 octobre, après quatre heures de marche, dans une vallée aſſez bien cultivée. La Thrace.

Angora ou *Angori*, comme prononcent quelques-uns, & que les Turcs appèlent *Engours* nous réjouit plus qu'aucune autre ville du Levant; nous nous nous imaginions que le ſang de ces braves Gaulois qui occupaient autrefois les environs de Toulouſe & le pays qui eſt entre les Cévennes & les Pyrénées, coulait encore dans les veines des habitans de cette place. Ces généreux Gaulois, trop reſſerrés dans leurs terres, partirent au nombre de trente mille hommes pour aller faire des conquêtes dans le Levant, ſous la conduite de pluſieurs chefs dont *Brennus* était le principal. Tandis que ce général ravageait la Grèce & qu'il pillait le temple de Delphes où il y avait des richeſſes immenſes, vingt mille hommes de cette armée

La Thrace.

passèrent dans la Thrace ; ils soumirent tout le pays jusqu'à Byzance & descendirent sur l'Hellespont. Ravis de ne trouver l'Asie séparée de l'Europe que par un bras de mer, ils le traversèrent pour entrer en Bithynie.

Les Gaulois jetèrent la terreur dans toute l'Asie jusques vers le mont Taurus, comme nous l'apprend Tite Live. Des vingt mille Gaulois qui étaient partis de la Grèce, il n'en restait pourtant guères que la moitié, mais tout cédait à leur valeur ; ils mirent tout le pays à contribution. Enfin, comme il y avait trois sortes de Gaulois parmi eux, ils partagèrent leurs conquêtes de telle sorte que les uns s'arrêtèrent sur les côtes de l'Hellespont, les autres habitèrent l'Eolide & l'Ionie, & les plus fameux qu'on appelait *Tectosages* pénétrant plus avant, s'étendirent jusqu'au fleuve Halys, à une journée d'*Angora*, qui est l'ancienne ville d'Ancyre ; ainsi, nos Toulousains occupèrent la grande Phrygie jusques à la Capadoce & à la Paphlagonie, & tout le pays où ils s'établirent fut nommé *Galatée* ou *Gallogrèce*, comme qui dirait *la Grèce des Gaulois*. Strabon assure qu'ils divisèrent leurs conquêtes en quatre parties, que chacune avait son roi, & ses officiers de justice & de guerre, & sur-tout qu'ils n'avaient pas oublié de rendre la justice

au milieu des bois de chênes, ſuivant la coutume de leurs ancêtres. La Thrace.

L'empereur Auguſte avait ſans doute embelli *Ancyre*, & ce fut apparemment par reconnaiſſance que les habitans lui conſacrèrent le plus grand monument qui ſoit encore en Aſie. Cet édifice était tout entier de marbre blanc, & les encoignures du veſtibule qui ſubſiſtent encore, ſont alternativement d'une ſeule pièce à angle rentrant en manière d'équerre, dont les côtés ont trois ou quatre pieds de long. Les maitreſſes murailles ont encore 30 à 35 pieds de haut, la façade eſt entièrement détruite; il ne reſte plus que la porte par où l'on entrait du veſtibule dans la maiſon. Cette porte, qui eſt quarrée, a 24 pieds de haut ſur neuf pieds 2 pouces de largeur, & ſes montans, qui ſont chacun d'une ſeule piéce, ſont épais de deux pieds trois pouces. C'eſt à côté de cette porte qui eſt chargée d'ornemens, que l'on grava il y a plus de dix-ſept cents ans, la vie d'Auguſte, en beau latin & en beaux caractères: l'inſcription eſt à trois colonnes, à droite & à gauche, mais les lettres ſont la plupart effacées; d'ailleurs tout eſt plein de grands trous ſemblables à ceux qu'auraient pu faire des boulets de canon; & ces trous, que les payſans ont fait pour arracher les

La Thrace. crampons, ont emporté la moitié des caractères.

On trouve, dans l'enceinte de cet édifice, les ruines d'une pauvre église ; on découvrirait peut-être quelque chose de plus particulier concernant cet édifice, si l'on pouvait déchiffrer plusieurs inscriptions grecques que l'on avait gravées sur les murailles en dehors, car ce bâtiment était sans doute isolé. On trouve présentement ces inscriptions dans les cheminées de quelques particuliers, où elles sont couvertes de suie, ces maisons sont adossées à la muraille.

Tout ce qu'on vient de dire montre assez qu'Ancyre était une des plus illustres villes du Levant. Ses habitans étaient les principaux Galates que St. Paul honora d'une de ses lettres.

La situation d'Ancyre, au milieu de l'Asie Mineure, l'a souvent exposée à de grands ravages ; elle fut prise par les Perses du temps d'Heraclius : les Tartares s'en rendirent les maîtres en 1239 ; elle fut ensuite le premier siége des Ottomans ; elle leur fut ensuite funeste, car la bataille que Tamerlan y remporta sur Bajazet faillit à détruire leur empire.

Ancyre est actuellement une des meilleures villes de l'Anatolie, & montre par-tout des

marques de ſon ancienne magnificence. On ne voit dans les rues que colonnes & vieux marbres; la plupart des colonnes ſont liſſes & cilindriques, quelques-unes canelées; les plus ſingulières ſont ovales, ornées d'une platebande par-devant & par-derrière. Il n'y a rien de ſi ſurprenant que le perron de la porte d'une moſquée; il eſt de 14 degrés compoſés uniquement de baſes de colonnes de marbre, poſées les unes ſur les autres. La Thrace,

Les murailles de la ville ſont baſſes & terminées par de méchans creneaux, mais on y a employé indifféremment, colonnes, architraves, chapiteaux, baſes & autres morceaux antiques entremêlés avec de la maçonnerie. Quoiqu'on ait engagé dans ces murailles beaucoup de morceaux de marbre du côté où ſont les inſcriptions, on ne laiſſe pas d'en lire pluſieurs qui ſont la plupart grecques, quelques-unes latines, arabes ou turques.

On compte dans Angora quarante mille Turcs, quatre ou cinq mille Arméniens & ſix cents Grecs: Angora eſt à quatre grandes journées de la mer Noire; la caravane, d'Angora à Smyrne, met vingt jours. Les caravanes vont d'Angora à Bruſe dans dix jours; d'Angora à Keſarea en huit, d'Angora à Sinope dans dix, d'Angora à Iſmeth ou l'ancienne Nicomédie,

La Thrace. en neuf jours; enfin, d'Angora à Aſſamboul, en douze ou treize jours.

On nourrit les plus belles chevres du monde dans la campagne d'Angora, elles éblouiſſent par leur blancheur & leur poil qui eſt auſſi fin que la ſoie, friſé naturellement par treſſes de huit ou neuf pouces de long, eſt la matière de pluſieurs belles étoffes & ſur-tout du camelot: mais on ne permet guères de tranſporter cette toiſon ſans la filer, parce que les gens du pays y gagnent leur vie. Ces belles chevres ne ſe voient qu'à quatre ou cinq journées d'Angora, elles dégénèrent quand on les porte plus loin.

Le 2 novembre nous partîmes d'Angora pour Bruſe, accompagnés ſeulement d'un voiturier Turc & d'un valet Grec qui n'entendait pas le franc; ainſi nous fûmes obligés de nous ſervir nous-mêmes. Après trois jours de marche, nous arrivâmes à *Beibazar*, c'eſt une petite ville bâtie ſur trois collines à-peu-près égales, dans une vallée aſſez reſſerrée. Les maiſons ſont à deux étages, couvertes aſſez proprement avec des planches; la campagne eſt chargée d'arbres fruitiers: c'eſt-là que viennent ces belles poires que l'on vend à Conſtantinople ſous le nom de poires d'*Angora*. Tout ce quartier eſt ſec & pelé, les chèvres

n'y broutent que des brins d'herbes, & c'eſt peut-être ce qui contribue à conſerver la beauté de leur toiſon qui ſe perd quand elles changent de climat & de pâturages. Les bergers de Beibazar & d'Angora les peignent ſouvent & les lavent dans les ruiſſeaux. La Thrace.

Nous partîmes de Beibazar le 6 novembre, & nous nous retirâmes vers le ſoir dans un vieux bâtiment abandonné & ſans couvert. On y paſſe la rivière d'*Aiala* dans un gué profond, ſes eaux inondent la terre quand on veut, mais c'eſt pour y élever de très-bon ris. Elle va ſe jeter dans la mer Noire, & nous avions déjà campé à ſon embouchure en allant à Trébizonde.

On monta à cheval ſur les ſix heures du matin pour arriver le 7 novembre dans un kan ſans banquette; le 8, après une traite de dix heures, nous traverſâmes une des belles plaines d'Aſie, inculte pourtant, ſans arbres & entrecoupée de quelques collines aſſez baſſes; le 9, nous pourſuivîmes notre route pendant ſept heures dans la même plaine; la marche du 10 fut de douze heures, parmi de belles plaines bordées de petits bois. On ne voit partout que de vieux marbres, mais ſans inſcriptions. La marche du 10 novembre fut pareille à celle du jour précédent.

La Thrace.

Nous arrivâmes enfin à Bruſe après cinq heures de marche dans des défilés couverts de bois qui vont aboutir à cette belle plaine qui eſt au nord du mont Olympe. En arrivant à Bruſe, du côté d'Angora, on ne découvre qu'une partie de la ville au travers des futaies.

Bruſe capitale de l'ancienne Bythinie eſt la plus grande & la plus magnifique ville de l'Aſie. Cette Place s'étend du levant au couchant, au pied des premières collines du mont Olympe dont la verdure eſt admirable. Ces collines ſont, pour ainſi-dire, autant de degrés pour aller ſur cette fameuſe montagne. Il ſemble que Bruſe ait été faite exprès pour les Turcs, car le mont Olympe lui fournit tant de ſources, que chaque maiſon a ſes fontaines, & on ne voit point de ville qui en ait autant. Les moſquées ſont très-belles, la plupart ſont couvertes de plomb, embellies de dômes.

Le ſérail eſt ſur une colline eſcarpée, c'eſt l'ouvrage de Mahomet IV. Les caravanſerais de la ville ſont beaux & commodes; la ville, d'ailleurs eſt agréable, bien pavée, propre, ſur-tout dans le quartier du bazar. En venant d'Angora à Bruſe, on paſſe un beau ruiſſeau ſur un pont aſſez bien bâti. On y compte dix ou douze mille familles turques, quatre cents de Juifs

Juifs, cinq cents d'Arméniens & trois cents de Grecques. On ne voit que peu de marques d'antiquités dans la ville, parce qu'elle a été rebâtie pluſieurs fois. Il n'eſt permis qu'aux Muſulmans de loger dans la ville. Les platanes y ſont d'une beauté ſurprenante, & forment un payſage admirable, entremêlées avec les maiſons dont les terraſſes ont une vue charmante. La Thrace.

Les tombeaux d'Orcan, de ſa femme & de ſes enfans, ſont dans une égliſe grecque convertie en moſquée, qui n'eſt ni grande ni belle. On fait voir aux étrangers, dans le veſtibule de la moſquée, le prétendu tambour d'Orcan, lequel eſt trois fois plus grand que les tambours ordinaires. Quand on le remue il fait beaucoup de bruit par le moyen de quelques boules de bois ou d'autre matière qui le font raiſonner au grand étonnement des gens du pays. Le chapelet de ce ſultan eſt auſſi dans le même lieu : les grains en ſont de geai & gros comme des noix : on garde dans une chapelle turque, auprès de la ville, une ancienne épée fort large, que l'on prétend être l'épée de Roland.

Il y a un pacha dans Bruſe, un janiſſaire-aga & un grand cadi qui eſt le plus puiſſant officier de la ville. Dans le temps que nous

La Thrace.

y étions, c'était le fils du muphti de Conſtantinople qui occupait cette place. Nous fûmes ſurpris, en nous promenant dans cette ville, d'y entendre parler auſſi bon eſpagnol qu'à Madrid. Les Juifs à qui je m'adreſſai m'aſſurèrent qu'ils avaient toujours conſervé leur langue maternelle, depuis que leurs pères s'étaient retirés de Grenade en Aſie. Il eſt vrai qu'ils choiſirent la ville du monde qui par ſa ſituation & par ſes fontaines reſſemble le plus à Grenade.

Le 21 novembre nous partîmes à ſept heures pour aller voir le mont Olympe, dont la montée eſt aſſez douce; mais après trois heures de marche à cheval, nous ne trouvâmes que du ſapin & de la neige, de ſorte que ſur les onze heures, nous fûmes obligés de nous arrêter près d'un petit lac dans un lieu fort élevé. Pour aller de-là au ſommet de la montagne qui eſt une des plus grandes de l'Aſie & ſemblable aux Alpes & aux Pyrénées, il faudrait que les neiges fuſſent fondues, & marcher encore pendant toute une journée. C'eſt près de ce mont Olympe que les Gaulois furent défaits par Manlius qui, ſous prétexte qu'ils avaient ſuivi Antiochus, voulut ſe venger ſur eux des maux que leurs pères avaient fait en Italie.

Le 23 novembre nous allâmes voir les nouveaux bains de *Capliza* : ce ſont deux bâtimens voiſins l'un de l'autre ; le plus grand eſt magnifique & ſurmonté de quatre dômes couverts de plomb, percés comme une écumoire, s'il m'eſt permis de me ſervir de cette comparaiſon. Tous les trous de ces dômes ſont fermés par des cloches de verre ſemblables à celles dont les jardiniers ſe ſervent pour couvrir les melons. Toutes les ſales de ce bain ſont pavées de marbre ; la première eſt fort grande & comme partagée en deux par une arcade gothique. Le milieu de cette ſalle eſt occupé par une fontaine à pluſieurs tuyaux d'eau froide. Autour des murailles règne une banquette de deux pieds, couverte de nattes. A droite ſont les ſalons où l'on ſe baigne, éclairés par des dômes percés comme les grands. La Thrace.

Les ſources d'eau chaude coulent ſur le chemin qui eſt entre les deux bains. leur chaleur eſt ſi grande que les œufs y cuiſent dans dix ou douze minutes, & deviennent tout-à-fait durs en moins de vingt.

Nicée n'eſt qu'à une journée de Bruſe, mais au-delà d'une montagne ſi occupée par les voleurs, qu'on n'oſe y paſſer ſans une bonne eſcorte. *Cataye* n'eſt qu'à trois journées de Bruſe. On accuſait le pacha qui y commandait

La Thrace.

de s'entendre avec les voleurs, & d'en tirer une rétribution conſidérable. Les caravanes mettent cinq jours de Cutaye à Bruſe. On va de Bruſe à *Montanéa* dans quatre heures, & de *Montanéa* à Conſtantinople, par eau, dans une matinée : ainſi, il ne faut qu'une journée pour aller de Bruſe à Conſtantinople. Les gens à cheval mettent trois jours pour aller de Bruſe à Scutari.

Bruſe fut le ſecond ſiége de l'empire ottoman, car il faut convenir qu'Angora fut la première place où les Turcs s'établirent. Après la défaite de Bajazet, Tamerlan vint à Bruſe où il trouva les tréſors que cet empereur avait amaſſés, & dont il avait dépouillé les princes voiſins. On y meſurait, à ce que dit un hiſtorien, les pierres précieuſes & les perles par boiſſeaux.

Nous partîmes, le 8 décembre, de Bruſe pour Smyrne, & couchâmes à *Tartali*, village à trois heures & demie de marche. Tout ce pays eſt beau & bien cultivé. A gauche règne une chaîne de collines ſur laquelle eſt *Phiſidar*, bourgade conſidérable, habitée par des Grecs qui, pour avoir le plaiſir d'être ſeuls chez eux, ſans mélange d'aucuns Turcs, payent double capitation, & ne voyent qu'une fois l'année un cadi ambulant.

Le 9 décembre, après une marche de neuf heures, on commença à découvrir le lac d'*Anbouillana* qui a 25 milles de tour & ſept ou huit milles de largeur, entrecoupé de pluſieurs îles & de quelques péninſules: c'eſt proprement le grand égoût du mont Olympe. La Thrace.

On laiſſe toujours le lac d'*Anbouillana* à gauche pour aller à Lopadi où nous couchâmes ce jour-là, après avoir traverſé une belle plaine. La rivière ſort du lac, environ deux milles au-deſſus de la ville, mais elle eſt profonde & porte bateau. *Lopadi* que les Turcs appèlent *Ulubat*, n'a qu'environ deux cents maiſons d'aſſez mauvaiſe apparence, cependant ce lieu a été conſidérable ſous les empereurs grecs. Ses murailles qui ſont preſque ruinées étaient défendues par des tours. L'enceinte de la place eſt preſque quarrée; on y voit des morceaux de marbre antique, des colonnes, des chapiteaux, des bas-reliefs & des architraves, mais le tout briſé & très-maltraité.

On ſéjourna à Lopadi, le 10 décembre, parce que cinq marchands juifs qui avaient le même voiturier que nous, avaient mis dans leur marché qu'on ſe repoſerait le jour du ſabat: ainſi nous quittâmes la grande caravane, & nous ne nous trouvâmes plus que ſix perſonnes avec

des fusils, savoir nous trois, deux voituriers & les Juifs, qui tous ensemble n'avaient qu'un méchant mousquet à rouet, & qu'on ne pouvait pas charger faute de baguette. Ces bonnes gens craignaient si fort les Turcs, qu'ils se cachaient du plus loin qu'ils en apperçevaient; quand ils ne pouvaient pas se cacher ils quittaient leurs turbans.

La Thrace.

Le lendemain 11 décembre nous continuâmes notre route dans un pays qui fait partie de la *Mysie* des anciens, & marchâmes jusques sur les deux heures dans une grande plaine bien cultivée; ensuite on passe une petite rivière qui va se jetter dans le Granique : bientôt après nous nous trouvâmes sur le bord de cette rivière. Ce Granique, dont on n'oublira jamais le nom tant qu'on parlera d'Alexandre, coule du sud-est au nord, & ensuite vers le nord-oueſt avant que de tomber dans la mer; ses bords sont fort élevés du côté qui regarde le couchant. Aussi les troupes de Darius avaient un grand avantage, si elles avaient su en profiter. Cette rivière, si fameuse par la première bataille, que le plus grand capitaine de l'antiquité gagna sur ses bords, s'appèle à présent *Soufoughirli*, qui est le nom d'un village où elle passe. Nous passâmes le Granique sur un pont de bois qui ne nous parut pas trop sûr.

Le 12 décembre, nous partîmes à quatre heures & demie du matin et n'arrivâmes qu'après douze heures de marche à *Mandragoia*, méchant village sur qui on ne jetterait pas les yeux, s'il n'y avait quelques vieux marbres. On ne voit que nids de cicogne sur les caravanserais de la route : ces nids sont comme de grands paniers creusés en bassin, tissus confusément de branches d'arbres ; les cicognes ne manquent pas d'y revenir tous les ans faire leurs petits, & les gens du pays, bien loin de les chasser, ont une si grande vénération pour ces oiseaux qu'ils n'oseraient toucher à leurs nids ; un étranger serait exposé s'il s'avisait de tirer dessus. La Thrace.

Le 14 décembre, nous ne marchâmes qu'environ six heures, & passâmes sur une montagne étendue & entrecoupée de plusieurs vallons couverts de chênes.

Le 15, nous continuâmes notre route, & nous entrâmes dans la grande plaine de *Balamont*, où l'on cultive beaucoup de coton. *Balamont* fut notre gîte après une marche de huit heures ; c'est un assez beau lieu ; on voit plusieurs colonnes brisées dans cette plaine.

Le 16 décembre, nous marchâmes depuis trois heures du matin jusqu'à midi, dans un pays assez plat, terminé par cette grande plaine de Magnésie, bornée au sud, par le mont *Sy-*

pilus. On ne voit ni belles égliſes, ni baux ca-
La Thrace. ravanſerais dans Magneſie, & l'on n'y fait commerce qu'en coton. La plupart de ſes habitans ſont mahométans. Les Juifs y ſont en plus grand nombre que les Grecs & les Arméniens. Le mont *Sypilus* n'eſt pas comparable au mont Olympe; mais auſſi la rivière d'*Hermus*, qui nous parut beaucoup plus grande que la Granique, eſt d'un grand ornement pour tout le pays. Cette rivière en reçoit deux autres; elle paſſe à une demie-lieu de Magneſie, ſous un pont de bois, ſoutenu par des piles de pierre & va ſe jetter dans la mer entre Smyrne & Phocée.

On paſſe les marais qui ſont entre l'Hermus & Magneſie, ſur une belle jetée d'un quart de lieue de long, dans laquelle on a employé quantité de marbres & Jaſpes antiques. La plaine de Magneſie, quoique d'une beauté ſurprenante, n'eſt bien cultivée que du côté du Levant. Les marchands juifs de notre caravane nous obligèrent d'y ſéjourner le 17 décembre, & pour nous dédomager du temps perdu, nous firent trouver d'excellent vin chez leurs confrères.

Le 18 décembre, nous montâmes ſur le mont *Sypilus* pour aller à Smyrne; le chemin eſt rude & la montagne fort eſcarpée. Smyrne eſt une des plus grandes & des plus riches villes

du Levant, la bonté de ſon port, ſi néceſſaire pour le commerce, l'a conſervée & fait rebâtir pluſieurs fois, après avoir été renverſée par les tremblement de terre. Sa ſituation eſt admirable; la ville s'étend tout le long de la côte, au pied d'une colline qui domine le port; auſſi eſt-elle placée comme au centre du commerce du Levant, à huit journées de Conſtantinople par terre, à quatre cents mille par eau, à vingt-cinq journées d'Alep par caravane; celles de Perſe ne ceſſent d'y arriver depuis la touſſaint juſqu'en mai & juin. Tout le commerce s'y fait par l'entremiſe des juifs, & rien ne ſe meut que par leurs organes. Il faut leur rendre juſtice; ils ont plus d'habileté que les autres marchands; ils vivent d'ailleurs à Smyrne d'une manière honorable, ce qui paraît très-extraordinaire chez une nation qui n'étudie que l'art d'économiſer. Les Turcs paraiſſent rarement dans la rue des francs qui traverſe toute la ville; il ſemble qu'on ſoit en Europe quand on eſt dans cette rue; on n'y parle qu'italien, français, anglais, hollandais. La langue provençale y brille ſur toutes les autres, parce qu'il y a beaucoup de provençeaux, & on n'y connaît guères que les manières & les mœurs européennes. La Thrace.

Le 11 janvier, nous partîmes de Smyrne:

La Thrace.

en ſortant de la ville on entre dans la rue militaire, qui eſt encore pavée de grands quartiers de pierre, coupés preſqu'en loſange. Nous arrivâmes ſur les quatre heures à *Tcherpicui*; delà juſqu'à Ephèſe, ce n'eſt qu'une chaîne de montagnes dont les bois & les défilés ſont pleins de voleurs; nous n'y trouvâmes que des cerfs & des ſangliers. En approchant d'Ephèſe, ſes montagnes ſont taillées à pic & forment une perſpective effrayante; on paſſe le *Cayſtre* à demi-lieue en deça d'Ephèſe. Cette rivière qui eſt fort rapide coule ſous un pont bâti de marbres antiques, & fait moudre quelques moulins. On entre enſuite dans la plaine d'Ephèſe, c'eſt-à-dire dans un grand baſſin enfermé de montagnes de tous les côtés; le Cayſtre ſerpente dans cette plaine.

On eſt frappé d'étonnement en voyant Ephèſe, cette ville autrefois ſi illuſtre, réduite à un miſérable village, habité par trente ou quarante familles grecques, qui vivent parmi des vieux marbres, & dont les maiſons ſont adoſſées à un bel aqueduc bâti des mêmes pierres. La citadelle où les Turcs ſe ſont retirés, eſt ſur un terre, qui s'étendant du nord au ſud, domine toute la plaine.

L'aqueduc qui ſubſiſte encore aujourd'hui quoiqu'a moitié ruiné, était l'ouvrage des em-

pereurs grecs, de même que la citadelle ; les piliers qui soutiennent les arcades, sont bâtis de très-belles pièces de marbre, & l'on y lit des inscriptions qui parlent des premiers Césars. Tout ce quartier n'est rempli que de ruines. La Thrace.

Le lendemain nous traversâmes la plaine pour aller reconnaître les débris de ce fameux temple de Diane, qui a passé pour une des merveilles du monde. Il avait été construit aux dépens des plus puissantes villes d'Asie ; il avait quatre cents vingt-cinq pieds de long, sur deux cents vingt de large ; on y voyait cent vingt-sept colonnes qui avaient chacune soixante pieds de haut. Il n'en reste aujourd'hui que quelques gros quartiers qui n'ont rien de surprenant que leur épaisseur. On ne voit plus parmi ces ruines que quatre ou cinq colonnes brisées.

Nous partîmes d'Ephèse le 27 janvier, pour aller voir *Scalanova*, que les turcs appèlent *Causada* ; les avenues de *Scalanova* sont agréables par leurs vignobles. On y fait un négoce considérable en vins rouges & blancs & en raisins secs. On y prépare aussi beaucoup de peaux de maroquin.

Scalanova est une assez jolie ville, bien bâtie, bien pavée & couverte de tuiles creuses ; il n'y loge que des Turcs & des Juifs ; les Grecs

La Thrace.

& les Arméniens occupent les faubourgs; on voit beaucoup de vieux marbres dans cette ville. On ne compte qu'une journée de *Scalanova* à *Tyre*, autant à *Guzelliſſans*, qui eſt la fameuſe Magneſie ſur le Méandre, à une journée & demie des ruines de Milet.

CHAPITRE IV.

Géographie générale de l'Aſie Mineure, nommée aujourd'hui l'Anatolie.

L'ANATOLIE eſt appelée communément, & mal-à-propos, *Natolie ;* ſon nom venant du mot *Anadoli* que lui donnent les Turcs. C'eſt la partie la plus occidentale de la Turquie d'Aſie, qui, avec la Caramanie Roum, forme une grande preſqu'île qui s'avance entre la mer Méditerranée & la mer Noire juſqu'à l'Archipel & à la mer de Maimara. Les géographes comprennent ordinairement ſous cette dénomination, ce qu'on appelait anciennement, l'*Aſie Mineure*, pour la diſtinguer du grand continent de l'Aſie, pays qui ſe ſubdiviſe encore en un grand nombre de provinces, ſuivant les anciennes provinces romaines qu'il renfermait, & dont les noms ſont mieux connus que les nouvelles dénominations que les Turcs leur ont données, & qui ſont preſque toutes dérivées de l'arabe. La Thrace.

Ce beau pays, autrefois ſi célèbre, n'eſt plus reconnaiſſable depuis qu'il eſt ſous la domination des Turcs. Le deſpotiſme l'a dévaſté ; les

La Thrace.

campagnes presqu'incultes ont perdu la moitié de leurs habitans, & on ne voit plus dans une région qui a produit un si grand nombre d'hommes illustres & couvertes, pour ainsi dire, de tant d'états florissans, que quelques villes sans défense, un grand nombre de villages, de vieux châteaux à moitié détruits, & les ruines de quelques monumens de l'antiquité qui, en attestant son ancienne grandeur, rendent plus sensible & plus attendrissant le spectacle de son affreuse décadence. C'est-là qu'il faut renvoyer l'auteur subtil de la théorie des lois civiles, qui n'a pas craint de faire l'apologie du gouvernement turc & du despotisme oriental. Il faut néanmoins en excepter les côtes maritimes, où quelques villes conservent encore un commerce assez florissant. Quant à sa population, ce pays qui fut autrefois si peuplé, ne l'est guères à présent, quoique le terrein pût nourrir un très-grand nombre d'habitans s'il était cultivé. L'intolérance n'est pas-là un obstacle à la population, car chacun y professe sa religion en payant au bacha un tribut dont les français sont exempts. Outre les chrétiens & les turcs il y a beaucoup de juifs dans l'Anatolie.

Les principales rivières de l'Anatolie sont Zagarie, Portent, Casalmach qui se jettent dans

la mer Noire, Kara, ou la rivière Noire qui se jette dans l'Euphrate, Satalie qui à son embouchure dans la mer Méditerrannée; Madré & Sarabat qui se rendent dans l'Archipel. Mais le plus grand de ces fleuves est le Zizil-Ermak ou le fleuve rouge, anciennement l'Halis; il tire sa source de l'Arménie mineure, traverse d'Orient en Occident tout le nord de la Capadoce, reçoit dans son sein une rivière qui sort du mont Taurus, se replie ensuite vers le nord, & après de longs circuits, va se perdre dans le Pont-Euxin. La Thrace.

L'Asie Mineure est aussi traversée par plusieurs chaînes de montagnes; il y en a une qui s'étend presque des ruines du Pont-Euxin jusques vers l'Euphrate, où elle se joint aux montagnes de l'Arménie. La plus considérable est le Taurus, qui domine sur la Méditerranée par une ligne parallèle à ses côtes, se voit ensuite coupée par l'Euphrate, & à quelque distance de ce fleuve se relève pour se prolonger jusques dans l'Inde. On sait que le Taurus est une des branches du Caucaze, qui forme avec l'atlas & les cordeliers, la charpente principale du globe.

C'est par l'Asie que les Grecs primitifs vinrent d'abord peupler la Grèce du Continent, ensuite l'Archipel. Ces Grecs à leur tour en-

La Thrace.

voyèrent des colonies dans preſque toutes ces contrées, & elles y fondèrent des villes qui furent d'abord ſujettes à leurs métropoles, & enſuite gouvernées ſucceſſivement par des monarques grecs ou perſans. La Bithynie, la Paphlagonie, la Lydie, & la Carie, eurent des rois pendant quelque temps, de même que le Pont & la Capadoce. Les rois de Syrie s'établirent auſſi dans l'Aſie Mineure après la mort d'Alexandre. Un de ſes généraux jeta les fondemens du royaume de Pergame : Altalus le laiſſa aux Romains qui délivrèrent ce pays de la tyrannie des rois de Syrie. Les habitans s'étant ſoulevés contre les Romains, ceux-ci réduiſirent le pays en forme de province, & y établirent des prêteurs. Une notice hiſtorique de ces anciennes contrées eſt digne de la curioſité du lecteur.

Le Pont. — Cette contrée eſt la première qu'on rencontre au nord-eſt, quand on quitte la Colchide; ſon nom déſigne ſans doute ſa prolongation le long de la mer. Les principales villes du Pont étaient Amyous, de fondation grecque, qui ceſſa d'être libre ſous un prédéceſſeur de Mithridate : Amaſée patrie de Strabon, qui a conſervé ſa dénomination. Zela, maintenant Zeleb, célèbre par une victoire de Céſar ſur Pharnace : Thémiſcire qu'on a crue

la

la patrie des Amazones, & Cerasonte, d'où Lucullus fit passer le cerisier en Europe. La Thrace.

La ville du Pont la plus célèbre par ses révolutions est Trebizonde : ses fondateurs la bâtirent sur le bord de la mer, dans la forme d'un carré long. Trébizonde, sous les successeurs de Cyrus, passait pour une ville florissante, elle accueillit dans ses remparts les dix mille; mais on voit que ce que dit Xenophon de sa splendeur, dérive encore plus de la vérité historique que de sa reconnaissance. Cette ville fut conquise par les rois de Pont, & tomba au pouvoir des Romains à la mort de Mithridate. Les Scythes s'en emparèrent sous Valerien, & elle passa ensuite au pouvoir des empereurs de Constantinople; Mahomet second s'en empara, & fit de cet état, connu sous le nom d'empire de Trébizonde, une province ottomane.

La Capadoce. — Elle est séparée du Pont vers le nord par une chaîne de montagnes, & son union avec l'Arménie Mineure lui permit de s'étendre jusqu'à l'Euphrate.

Mazaca, fut originairement la métrople de la Capadoce; Tibère lui donna dans la suite le nom de *Césarée*; cette ville était située au pied de ce mont Argée, du sommet duquel on découvrait à-la-fois la Méditerranée & le Pont-

La Thrace.

Euxin. *Koiſarich* eſt bâtie à quelque diſtance de ſes ruines.

Tyane fut la patrie du célèbre Sophiſte-Apollonius; Comana, non moins diſtinguée, avait un temple de Bellone, dont le pontife, devenu ſouverain, ne cédait qu'à peine aux rois de Capadoce.

La Galatie. — Cet état eſt limité à l'eſt par le Pont & la Capadoce. Il fut originairement habité par des Grecs; mais environ 270 ans avant l'ère vulgaire des Gaulois, connus ſous le nom de Galates, s'en emparèrent & lui donnèrent leur nom. Depuis, le mélange du peuple conquérant & du peuple conquis a fait donnner aux habitans de la Galatie le nom de Gallo-Grecs.

Voici ce qui donna lieu à cette conquête. Les Gaulois, qui occupaient les environs de Toulouſe & le pays qui eſt entre les Cévènes & les Pyrenées, ſe trouvant trop reſſerrés dans leurs terres, partirent au nombre de trente mille hommes, pour aller faire des conquêtes dans le Levant ſous la conduite de pluſieurs chefs, dont Brennus était le principal. Tandis que ce général ravageait la Grèce & pillait le temple de Delphes, où il y avait des richeſſes immenſes, vingt mille hommes de cette armée paſſèrent dans la Thrace, ſoumi-

rent tout le pays juſqu'à Byſance & deſcendirent ſur l'Helleſpont ; ravis de ne trouver l'Aſie ſéparée de l'Europe que par un bras de mer, le traverſèrent ſur deux vaiſſeaux & trois chaloupes, & jetèrent la terreur dans toute l'Aſie juſques vers le mont Taurus. De vingt mille qui étaient partis de la Grèce, il n'en reſtait pourtant guères plus de la moitié; mais tout cédait à leur valeur; ils mirent tout le pays à contribution; enfin, comme il y avait trois ſortes de Gaulois parmi eux, ils partagèrent leurs conquêtes de telle ſorte que les uns s'arrêtèrent ſur les côtes de l'Helleſpont, les autres s'établirent dans l'Ionie; & les plus fameux, qu'on appelait les Tectoſages, pénétrant plus avant, s'étendirent juſqu'au fleuve Halis, à une journée d'Angora. La Thrace.

Angora, que les Turcs appellent *Angara*, & les gens du commun Engour, eſt l'ancienne *Ancyre ;* cette ville fut embellie de divers monumens par Auguſte, & déclarée capitale de la Galatie par Néron, priſe par les Perſes au ſeptième ſiècle, ſaccagée par les Normands au douzième, elle devint au treizième le lieu de la réſidence des princes ottomans; ce fut près de ſes remparts que Bajazet fut vaincu & fait priſonnier par Timur.

Il ne reſte d'autres monumens à Ancyre que

La Thrace. le temple d'Auguſte : c'eſt un édifice de quatre-vingt-dix pieds de long ſur cinquante de large, preſque tout entier de marbre blanc ; on voit ſur le portique une inſcription célèbre qui contient le ſecond volume qu'Auguſte léga par ſon teſtament aux veſtales, avec ordre de le graver ſur des lames d'airain, & de le placer au frontiſpice de ſon mauſolée. L'inſcription devait être en vingt colonnes, chacune d'environ ſoixante lignes ; on n'en peut lire que la moindre partie, le reſte étant caché par d'autres édifices ; les lettres ſont d'or, au fond de vermillon : ce qu'on en a tranſcrit n'a aucun intérêt pour les lecteurs philoſophes.

On compte près de cent moſquées à *Angora*, dont douze ont des minarets ; les rues ſont étroites & mal percées ; les maiſons ont très-peu d'apparence, & ne ſont bâties que de briques crues. Il y a cependant un aſſez bel édifice, c'eſt le *bezeſtan* où l'on vend les marchandiſes précieuſes ; il eſt de pierres & ſurmonté de pluſieurs dômes. La ville eſt gouvernée par un pacha & un cadi ; on y compte cent mille ames ; ſavoir, quatre-vingt-dix milles Turcs. Il y a environ dix milles chrétiens.

Peſſinonte, appelée aujourd'hui *beibazar*, ſans avoir eu la grandeur d'Ancyre, a eu ſa

célébrité, parce qu'elle était devenue le centre du culte de Cybèle. La ſtatue de cette divinité était, dit-on, deſcendue du ciel, du moins Rome le crut; car une Cybèle s'étant aviſée d'annoncer que le peuple qui s'emparerait de la Cybèle de Peſſinonte, deviendrait le maître de Carthage, des ſénateurs romains vinrent l'enlever pendant la ſeconde guerre punique, & perſuadèrent à la république qu'elle lui ſervirait de palladium contre l'épée d'Annibal. La Thrace.

Gordium était avant Ancyre la réſidence des rois des Galates. On ſait que c'eſt dans cette ville qu'Alexandre coupa le nœud gordien; Auguſte releva ſes remparts, & lui donna le nom de Juliopolis. Le dommage que leur cauſaient les inondations du fleuve Sangare, fut réparé par Juſtinien.

La Paphlagonie. — Quand on quitte la Galatie pour ſe rapprocher du Pont-Euxin, on trouve la Paphlagonie qui s'étend du fleuve Parthenius au fleuve Halis. Cette contrée, au temps de la guerre de Troie, était occupée par les Venètes, dont on croit qu'une colonie a été fonder Veniſe.

Amaſtris, tire ſon nom de la nièce de Darius vaincu par Alexandre, qu'un Grec tyran d'Héraclée obtint en mariage. Cette ville, placée avantageuſement dans une péninſule,

fut quelque temps la réſidence de ſes ſouve-
La Thrace. rains.

On connaît auſſi dans la Paphlagonie, Seſame, aujourd'hui Amareb, & Gangra qui appartint dans la ſuite au roi des Galates.

Sinope, aujourd'hui Simeb, eſt la ville de la Paphlagonie qui a le plus de droit à la curioſité du voyageur; Mithridate - Eupator, qui y était né, en fit la capitale du royaume du Pont; elle paſſa delà aux Romains, & enſuite aux Comnenes, qui la réunirent à l'empire de Trebizonde. Les Turcs en ſont les maîtres aujourd'hui, & ils ont fait ſervir les marbres & les ſtatues mutilées de l'ancien Gymnaſe pour orner leurs cimetières.

Sinope, dans le temps qu'elle était libre encore, avait une ſtatue de Jupiter qui attirait à ſes prêtres beaucoup d'offrandes, par le grand nombre des pélerinages. Ptolemée, le premier roi de la ſeconde monarchie d'Égypte, voulut attirer dans ſes états cette branche lucrative du commerce; il gagna, par de riches préſens, le roi de Sinope, & l'engagea à lui envoyer ſon Jupiter. Le petit prince, qui ne ſe croyait pas à l'abri des attentats de ſes prêtres, fut trois ans à arranger le départ du dieu, pour qu'il ſe fit ſans péril pour le trône; enfin Jupiter partit, mais la nuit ſon

temple tomba, & les émiſſaires de la cour firent courir le bruit que Jupiter, pour n'être point enſeveli dans les décombres, avait pris lui-même le parti de s'embarquer pour Alexandrie. La Thrace.

La Bithynie. — Cet état domine ſur deux mers, ſur la Propontide & ſur le Pont-Euxin. Pruſa, aujourd'hui Burſa, fut la capitale de la Bithynie. Cette ville, ſituée au pied du mont Olympe, fut, au rapport de Pline, bâtie par Annibal; elle ſerait même infiniment plus ancienne encore, s'il fallait en croire une médaille de Caracalla, qui s'uppoſe qu'Ajax s'y perça de ſon épée. Pruſa donna ſon nom à pluſieurs rois connus ſous celui de Pruſias; elle devint dans nos temps modernes, la réſidence des ſultans ottomans, avant que Mahomet ſecond prit Conſtantinople.

Nicée, maintenant Is-Nik, eſt célèbre par le concile que Conſtantin y tint pour former le ſymbole de l'égliſe.

Nicomédie, que les Turcs prononcent Is-Nikmid, fondée par un Nicodème, roi de Bithynie, fut, avant Conſtantin, la réſidence de quelques empereurs de l'Orient.

On croit que c'eſt à Lybiſſa, aujourd'hui Gebiſé, qu'on éleva le tombeau d'Annibal.

Chalcédoine, *Kadi-Kevi*, ou le bourg de

La Thrace.

Cadi, domine ſur le Boſphore; on l'appelait autrefois la *ville des aveugles*, trait de critique contre les Grecs, qui n'avaient pas préféré à ſa poſition l'emplacement de Byſance.

La ville de Bithynie, qui mérite le plus de fixer les recherches du géographe, eſt Héraclée, aujourd'hui *Crekli*, ſuivant le ſavant d'Anville. Elle était d'origine grecque, & une des plus belles de l'Orient, s'il faut en juger par les tronçons des colonnes, les antiques inſcriptions, & les décombres d'édifices de marbre qui y ſont amoncelés. L'enceinte actuelle des remparts eſt un ouvrage des empereurs grecs; pour le Mole, il a été bâti par les Gênois ſur les fondemens d'un autre plus ancien, qui mettait à couvert du vent du nord les flottes des Héracliens.

Il y a auprès du golfe, au fond duquel la ville eſt ſituée, un promontoire d'où, ſuivant les fables ſacerdotales du pays, Hercule avait tiré Cerbère, le gardien des enfers. La caverne, qui ſervait de repaire au monſtre phantaſtique, avait, dit-on, deux ſtades de profondeur, & on la montrait encore du temps de Xénophon.

La dernière ville diſtinguée de la Bythinie eſt *Bithynium*, où Claudiopolis, patrie d'An-

tinoüs, le vil favori d'Adrien, que ce prince fit dieu après en avoir abuſé.

La Thrace.

La Myſie. — Cette contrée s'étend vers l'occident le long de la mer Egée, & au nord le long de la Propontide ; ainſi elle domine ſur l'Helleſpont, que nous nommons aujourd'hui le détroit des Dardanelles.

La Myſie eſt très-célèbre dans l'antiquité, parce que c'eſt dans ſon ſein que ſe trouve la Troade, le centre du royaume de Priam, & les ſources du Simois & du Scamandre qui deſcendent obſcurément du mont Ida, & que les Turcs dédaigneux n'ont pas même honoré d'un nom.

Troie, après ſa deſtruction par les Grecs, fut rétablie, mais plus près de la mer qu'elle n'était ſous Priam. L'amas de ruines qu'on appelle aujourd'hui Eski-Stamboul, & qui déſigne, dit-on, les ruines de l'ancienne Troie, n'eſt ſur l'emplacement ni de la ville de Priam, ni de la Troie maritime qui lui a ſuccédé ; ce ſont les débris d'une Alexandrie bâtie par Lyſimaque, & qu'on diſtingue des autres villes de ce nom par le mot de Troas. Cette troiſième Troie acquit quelque ſplendeur du temps des Romains, & elle eût la fierté de la Troie de Priam, ſi elle n'eût pas ſa puiſſance.

Dardanie, ou la ville de Dardanus, qui ne

La Thrace. ſubſiſte plus aujourd'hui, avait été bâtie non loin de la métropole de l'empire des Troyens; il eſt évident qu'elle a donné ſon nom au détroit des Dardanelles.

Aſſez près de cette ville était Abydos, placée ſur une éminence qui dominait l'embouchure de la Propontide. Cette ville eſt célèbre dans l'antiquité par l'audace de Léandre, un de ſes citoyens, qui traverſa, dit-on, pluſieurs nuits à la nage, le bras de mer qui le ſéparait de Seſtos, afin d'aller trouver Héro, ſon amante. Les tours qu'on voit aujourd'hui ſur les pointe de l'Aſie & de l'Europe, ne repréſentent pas préciſément Abydos & Seſtos, & ſont à quelque diſtance de leurs ruines.

Le détroit d'Abidos, au temps de Strabon, n'avait que ſept ſtades; c'eſt-là que Xerxès fit bâtir ſon fameux pont de bateaux, ſur lequel paſsèrent un million d'eſclaves aſiatiques, pour venir ſe faire battre par une poignée d'hommes libres en Europe. Comme le détroit aujourd'hui n'a que 375 toiſes, il eſt évident que la mer s'eſt retirée depuis cette époque; & non que Strabon a employé des ſtades d'une meſure plus courte, comme l'ont inſinué certains géographes, qui veulent toujours que le globe d'aujourd'hui ſoit deſſiné comme le globe d'autrefois.

A quelque distance on rencontre Lampsaque, ville autrefois assez considérable, & dont un despote de la Perse assigna les revenus pour payer le vin de la table de Thémistocle. Parium, ainsi nommée parce que des insulaires de Paros, unis aux Miléſiens, la fondèrent; enfin une ville de Priape, qui tirait sa dénomination soit du culte infâme du dieu des jardins, soit du libertinage de ses adorateurs; Lampsaque a gardé son nom. Parium & la ville de Priape sont aujourd'hui *Camanar* & *Caraboa*. La Thrace.

La ville de Priape était peu éloignée du Granique, aujourd'hui *Ouſvola*, torrent descendu du mont Ida, & célèbre par l'expédtion d'Alexandre.

Cyzique, qu'on rencontre ensuite, devint peu-à-peu une des villes les plus floriſſantes de l'Asie, & soutint un siége glorieux contre toutes les forces de Mithridate. Il y a encore un village du même nom bâti sur ses ruines; toute cette côte & celle qui lui succède vers le midi, fut occupée, après le renversement de Troie, par des grecs Eoliens; & voilà ce qui a fait donner à la Mysie le nom d'Eolide.

Près de l'embouchure du Caïque est une ville de Pergame, qu'il ne faut pas confondre avec l'ancienne Troie. La Pergame du Caï-

La Thrace. que, aujourd'hui *Bergamo*, fut la métropole d'un royaume qui joua quelque rôle en Asie sous les Romains; il s'éteignit à la mort d'Attale, qui légua son pays & ses peuples aux conquérans du monde.

Quand on pénètre dans l'intérieur des terres, on voit les villes de Sceptis, de Thèbes & de Lymesse, dont les ruines même ne subsistent plus. C'est dans la première qu'on découvrit, au siècle de Strabon, au fond d'une espèce de caveau souterrain, le manuscrit unique des ouvrages d'Aristote.

La Phrygie. — Cette contrée embrassait une vaste étendue de pays au centre de l'Asie mineure. Dorillée, aujourd'hui *Eskisher*, auprès du fleuve Thymbrie, Azanis & Ancyre, qui ne subsistent plus maintenant, paraissent avoir été les villes les plus considérables de la Phrygie. Elle avait dans son sein le fleuve Méandre, célèbre par les sinuosités de son cours, & non loin de ce fleuve, deux grandes villes de Laodicée & d'Hiérapolis.

Laodicée sur le Lycus, ainsi nommée pour la distinguer de cette foule de Laodicées dont on avait surchargé l'Asie mineure, obscure dans son origine, ne devint célèbre que lorsque Rome en eût fait la conquête; alors elle se couvrit d'édifices somptueux que le temps &

les barbares ont en partie reſpectés ; on voit encore ſon cirque creuſé dans la montagne, dans l'étendue de 500 pas de long ſur 90 de large. Une de ſes extrémités aboutiſſait à un grand édifice où l'on a trouvé deux colonnes d'un pied & demi de diamètre, de jaſpe oriental. La Thrace.

Vis-à-vis Laodicée ſont les ruines d'Hiérapolis, ainſi nommée à cauſe du grand nombre de temples qu'elle renfermait dans ſon enceinte ; c'eſt aujourd'hui *Pambouk-Kaleſi* : on y diſtingue une colonade de cent cinquante pas de long, terminée par un arc-de-triomphe qui n'eſt point dans le bon goût des ſiècles de Périclès & d'Auguſte. Le théâtre, aſſez bien conſervé, eſt un des plus beaux de l'Orient ; on y entrait par treize portes de marbres blanc très-bien ſculptées & chargées de bas-reliefs : il eſt en partie creuſé dans la montagne.

Au confluent du Lycus & du Méandre était une ancienne ville de Coloſſe qui, dans le nom moderne de Choanos, a conſervé une partie de ſon étymologie.

La Lycie. — Cette contrée, environnée de trois côtés par la mer, forme une ſeconde preſqu'île dans la grande preſqu'île de l'Aſie mineure. Ses habitans avaient un grand nombre de ports ; mais contens de s'enrichir par un

commerce légitime, ils n'infeſtèrent pas, à
La Thrace. l'exemple de leurs voiſins, la Méditerranée de leurs brigandages.

Xanthus, la métropole de la Lycie, était ſituée ſur le fleuve de ce nom, à quelque diſtance de la mer; on ne ſait rien de ſon hiſtoire, & on conjecture qu'*Ekſenidé* eſt bâtie ſur ſes ruines.

Patare eſt à quelque diſtance de Xanthus; ſon oracle avait du moins dans le pays la célébrité de celui Delos; & on diſait qu'Apollon venait, par ſemeſtre, vivifier les deux temples de ſa préſence.

Lymire eſt à l'orient de Patare, & conduit au promontoire où la chaîne du Taurus prend ſa naiſſance. Les trois petites îles Chelidoniennes, qui ſont à peu de diſtance, ont fait donner le nom de cap *Kelidoni* à ce promontoire.

La Pamphylie.— C'eſt la côte maritime qui ſuccède à la Lycie quand on s'approche de l'Orient. La deſtruction des villes de cette contrée, où les arts ne pénétrèrent jamais, en a anéanti la mémoire.

La Cilicie.—Cette région, dominée au nord par la chaîne du Taurus, borde la mer au midi depuis la Pamphylie juſqu'à la Syrie; ſes peuples ne commencèrent à faire parler d'eux, que ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre: la partie

occidentale de cette contrée eſt un tiſſu de rochers. Selinonte, aujourd'hui *Selenti*, ſe voit à l'embouchure du fleuve qui lui a donné ſon nom; on l'appela enſuite *Trajanople*, parce que c'eſt dans ſes remparts que mourut le célèbre Trajan. La Thrace.

Seleucie doit être regardée comme la métropole de la Cilicie trachéenne: c'eſt maintenant *Seletkeh*, & le lieu de la réſidence des gouverneurs ottomans.

De la Cilicie trachéenne, on paſſe dans la Cilicie champêtre, ainſi nommée à cauſe des plaines riantes qui forment ſon territoire. Son domaine s'étendait juſqu'à une petite île, *Eleuſa*, où était la ville opulente de Sebaſte, bâtie par Achelous, roi de Capadoce.

En remontant, on trouve Soli, ancienne ville grecque relevée par Pompée, & appelée par reconnaiſſance Pompeyopolis.

Tarſe, maintenant Tarſous, eſt la capitale de toute la Cilicie: elle eſt traverſée par le fleuve *Cydnus*, où Alexandre fut ſur le point de périr pour avoir voulu s'y baigner. Cette ville devint quelques temps le centre des arts & des connaiſſances humaines, & on y voyait encore des traces de cette première des illuſtrations, ſous le califat d'Aaron Raſchid, un

La Thrace. des plus grands hommes du siècle de Charlemagne.

C'est à quelque distance de Tarse que le fleuve *Sarus*, aujourd'hui le *Seihoun*, s'ouvre un passage au travers de la chaine du Taurus, & forme ce défilé si célèbre que l'antiquité a désigné sous le nom de *Pilæ Ciliciæ*, ou de portes de la Cilicie.

La dernière ville célèbre de la Cilicie est *Issus*, à l'entrée du golfe de ce nom : c'est près de ses remparts qu'Alexandre remporta sa grande victoire sur Darius, qui lui fraya les voies à la conquête de l'orient. Le mont *Amanus*, non loin delà, forme un défilé par lequel on entre dans la Syrie.

Toute cette côte de l'Ionie était féconde en villes de premier rang. On y voyait Cumes, qui donna son nom au golfe qu'elle domine ; Erythrée, fameuse par sa Sibylle ; Colophon & Priène ; toutes ces villes eurent des héros & des sages dans les beaux siècles de la Grèce, & aujourd'hui on dispute pour savoir où sont leurs ruines.

Il ne faut point oublier ici Clazomène, dont le port, suivant Strabon, avait en face un archipel de huit îles. Entre Smyrne & Clazomène, on avait élevé un temple d'Apollon, avec une magnificence moins grecque qu'orientale ;

rientale ; on en voit encore les tronçons de colonnes & les ſtatues mutilées dans les cimetières des muſulmans. La Thrace.

C'eſt ſur cette côte qu'eſt le mont Mycale, qu'une défaite ſanglante de Xerxès a rendu immortel dans l'eſprit des ennemis des deſpotes.

Magnéſie, ſur le Méandre aujourd'hui *Guzelhiſſar*, ou le beau château, eſt à peu de diſtance du mont Thorax dont la cîme eſt preſque toujours couverte de neige. On voit encore quelques reſtes de ſon acqueduc, de ſon théâtre & ſur-tout de ſon temple de Diane, qui, ſans avoir la grandeur & la richeſſe de celui d'Ephèſe, l'emportait ſur lui par la juſteſſe des proportions & la régularité de l'architecture.

On ne peut douter qu'*Akiſſar* ou le château blanc n'ait été bâti ſur les ruines de l'ancienne Pelopée. Les antiquaires ont recueilli une quantité prodigieuſe de médailles frappées dans ſes remparts.

Tralles n'eſt plus que le village obſcur de *Saltanhiſſar*. Cette ville était d'autant plus importante que la nature & l'art avaient contribué à la fortifier. Il en eſt de même de Philadelphie, bâtie par un roi de Pergame : les

La Thrace. barbares & les tremblemens de terre ſe ſont réunis pour n'en faire qu'un amas de ruines.

Au-deſſus de toutes ces villes, il faut mettre Sardes, aſſiſe au pied du mont *Tinolus* & arroſée par les eaux du Pactole qui roule, dit-on, un ſable d'or. Cette Babylone de la Lydie était, ſous Créſus, la capitale d'une vaſte monarchie qui s'étendait juſqu'au fleuve *Halys*. C'eſt dans Sardes qu'on a découvert la pierre précieuſe, appelée ſardoine. Cette ville célèbre, que Varron nomme une ſeconde Rome, eſt aujourd'hui tellement dégradée, qu'on doute ſi le village de *Sart* eſt véritablement bâti ſur ſes ruines.

Antioche ſur le Méandre. — Cette ville dont Pline parle avec éloge ne ſubſiſte plus aujourd'hui que par les débris de ſes remparts & de ſes acqueducs. C'eſt ſur ces débris que le fameux rebelle Soley-Bey-Ogle ſe laiſſa maſſacrer en 1739 avec quinze mille de ſes complices par environ quarante janiſſaires.

Aphrodiſée, ou la ville de Vénus, ſubſiſte encore dans le bourg de Gheira : on y trouve les ruines de ſa divinité tutélaire.

CHAPITRE V.

Voyage de Veniſe au cap Lectos, ſur la côte d'Aſie. — Deſcription des ruines d'Alexandria-Troas. — Voyage dans la plaine. — Deſcription de l'Helleſpont.

J'ÉTAIS à Veniſe au mois d'août 1785, & j'y attendais avec impatience une occaſion favorable pour entreprendre le voyage de la Grèce. Le chevalier Zuliani, nommé baile de la république auprès de la Porte ottomane, allait inceſſamment partir pour ſa deſtination. Je m'embarquai ſur ſon vaiſſeau; j'y trouvai pour compagnon de voyage le célèbre docteur Spalanzani, l'un des plus ingénieux naturaliſtes de ce ſiècle, que l'empereur Joſeph ſecond envoyait dans le Levant pour enrichir la ſcience de la nature de découvertes nouvelles. La Troade.

Nous parcourûmes enſemble les antiquités de Pola, les principales îles du golfe adriatique, & nous abordâmes au cap Colonne où l'on voit encore les impoſans débris du temple de Minerve Suniade. Après la plus intéreſſante excurſion dans pluſieurs îles de la mer Egée, nous attei-

La Troade.

gnîmes le cap *Baba* que les anciens Grecs appelaient *Lectos*.

En partant de ce cap, je me décidai à ſuivre le rivage de la mer juſqu'aux Dardanelles, & à obſerver avec l'attention la plus ſcrupuleuſe tous les fleuves qui ſe rencontreraient ſur ma route. Le janiſſaire qui m'accompagnait ne manqua pas de m'entretenir des dangers que nous allions courir enſemble, afin d'être mieux récompenſé de la ferme réſolution qu'il montrait de les partager avec moi.

A peu de diſtance du cap, je reconnais les ruines d'*Alexadria-Troas*, dont l'enceinte flanquée de tours ne renferme plus qu'une vaſte forêt de valoniers, & des débris de monumens habités par des inſectes & des oiſeaux nocturnes.

Alexandre le grand, en conquérant habile, voulait imprimer des titres durables de ſes victoires dans tous lieux qu'il ſubjuguait; il bâtiſſait des villes, il élevait des monumens, ou plutôt dans ſa courſe rapide ſon génie en concevait l'idée, en arrêtait le deſſin, & il laiſſait enſuite à des miniſtres dignes de lui le ſoin de l'exécuter.

Alexandria-Troas fut une des dix-huit villes qui portèrent ſon nom. Dans la guerre d'Antiochus, elle ſe diſtingua par ſa fidélité aux

Romains, qui, en récompenſe, lui accordèrent tous les priviléges dont jouiſſaient les villes d'Italie; Auguſte y envoya une colonie qui en augmenta la population, & elle devint la plus conſidérable de toutes les villes qui ſe trouvaient entre le cap Sigée & le cap Lectos. Suétone raconte que Céſar, par reſpect pour la contrée qui donna naiſſance à ſes ayeux, avait formé le projet d'y tranſporter les richeſſes de l'empire. On croit qu'Auguſte en avait été tenté lui-même; mais que Mécène, Agrippa & les principaux courtiſans de ce prince le détournèrent de ce projet. Il eſt poſſible que Céſar ait eu des raiſons de ſe dégoûter de Rome, & qu'il lui ſoit venu dans la penſée de s'en éloigner: mais on ne peut guères ſuppoſer qu'Auguſte, chéri des Romains, ait pu nourrir un inſtant dans ſon ame le projet de s'éloigner d'eux, & qu'après avoir pacifié l'univers, il ait préféré l'obſcure ville d'Alexandria au brillant ſéjour de Rome. La Troade.

Les Turcs appellent aujourd'hui cette ville la vieille Conſtantinople. Les eaux thermales ſont le premier objet remarquable qu'on apperçoit en y arrivant du côté du cap *Baba*. Deux ſources qui ne ſont éloignées que de trente pas l'une de l'autre, ont cependant un dégré de chaleur différent. Suivant une tradi-

La Troade.

tion conſervée parmi les Turcs qui habitent les villages voiſins, ces ſources dans le ſiècle dernier tarirent après un tremblement de terre. Les murailles qui les entourent ſont conſtruites avec des débris de ſtatues : on y diſtingue celle d'Hercule jeune, & celle d'une femme dont la draperie eſt du plus beau ſtyle.

La colline ſur laquelle elles ſont ſituées eſt couverte de tombeaux ; en la parcourant en dehors des murailles juſqu'au bord de la mer, on trouve à chaque pas des Turcs occupés à briſer des ſarcophages de marbre blanc, ornés de bas-reliefs & d'inſcriptions, pour en faire des boulets de canon ou des décorations à leurs propres ſepultures. Depuis long-temps les ruines d'Alexandrie fourniſſent de boulets les châteaux des Dardanelles, & cette eſpèce de mine eſt encore loin d'être épuiſée.

Parmi les monumens ſitués hors la ville que la main du temps ſemble avoir le plus reſpectés, on voit un acqueduc qui s'étend à pluſieurs milles vers l'Helleſpont, & qui par ſa magnificence & ſa ſolidité rappelle le généreux patriotiſme de celui qui l'a fait.

Les murailles d'Alexandrie ſont preſqu'entièrement conſervées : elles ſont d'une épaiſſeur prodigieuſe & conſtruites d'une pierre calcaire remarquable par ſa dureté & la multi-

tude de coquillages qui forment ſa ſubſtance. Les fondateurs de cette ville avaient apperçu les avantages qu'elle pouvait tirer de ſa ſituation à l'embouchure de l'Helleſpont & du voiſinage de ces eaux thermales, célèbres encore aujourd'hui par leur efficacité contre la lèpre, les rhumatiſmes & les maladies de peau. Une large plate-forme pavée en marbre de différentes couleurs, dont une partie eſt couverte par les eaux de la mer, eſt le ſeul reſte qui atteſte l'ancienne magnificence de ſon port. On ne ſaurait aſſurer ſi les énormes colonnes de granit qui ſont jetées çà & là dans ſon vaſte baſſin ſervaient autrefois à le décorer, ou ſi les Turcs après les avoir roulées du haut de la ville à deſſein de les tranſporter à Conſtantinople, ont renoncé à les embarquer à cauſe de leur peſanteur. On reconnaît encore parmi les ruines d'Alexandria, un ſtade, un théâtre, des temples & une immenſe fabrique dont les navigateurs apperçoivent de très-loin le ſommet à travers les touffes de valoniers qui couvrent tout l'eſpace que la ville occupait anciennement. La Troade.

En ſuivant notre route en dehors des murs & deſcendant la montagne, différentes voûtes & des ſarcophages briſés attirèrent notre attention près de *Lidgi-haman*, où ſont deux petits

La Troade.

bains chauds ; leurs eaux ſont imprégnées de fer, de vitriol, & d'une grande quantité de ſel marin ; la ſource eſt ouverte & négligée, mais elle eſt en grand crédit parmi les gens du pays. Avant d'arriver à *Lidgi-haman*, nous remarquâmes à quelques milles de diſtance de nous, les vaſtes ruines de l'aqueduc d'Atticus-Hérodes, s'étendant dans toute la largeur de la vallée. Il eſt probable qu'il fit conſtruire ce canal pour amener à Alexandrie les eaux du Scamandre : les eaux dont nous venons de parler étaient trop chargées de parties métalliques, pour pouvoir ſervir aux uſages communs.

Tel eſt l'état préſent d'Alexandrie de la Troade où nous avons reconnu encore beaucoup de reſtes de ſon ancienne magnificence, & dont cette ancienne colonie romaine a pu ſe glorifier preſque juſqu'à ces derniers jours. Belon, Spon & Sandys en décrivent des édifices dont il ne reſte abſolument rien aujourd'hui. Cette deſtruction ſi complette, poſtérieure même à la ruine opérée par la troiſième & la plus fatale invaſion des barbares, a des cauſes faciles à reconnaître. A raiſon de ſon voiſinage de Conſtantinople, les ſultans ont été plus tentés d'y envoyer prendre les marbres & les plus belles colonnes, pour les ſuperbes moſquées de Sélim & de la Solimanie, & il

eſt vraiſemblable qu'on en avait déjà tranſporté bien auparavant, car les voyageurs que nous venons de citer, nous diſent qu'il y en a d'immenſes reſtées encore au bord de la mer, & qui ont été portées juſques là pour être embarquées. La Troade.

La pierre la plus en uſage parmi les anciens, pour les colonnes, était le granit. En Grèce & à Rome, on trouve ſix colonnes de granit pour une de marbre de Paros ou de vert ou de jaune antique. On tire plus aiſément les granits en grande maſſe, ce qui eſt prouvé autant par la longueur extraordinaire de quelques colonnes, que par celle des obéliſques.

La Motraye, dont l'exactitude & la véracité ſont admirables, parce que ces qualités ſont rares dans les voyageurs, viſita Alexandrie au commencement de ce ſiècle-ci: il obſerva des colonnes enfoncées dans la terre, avec des chapiteaux de différens marbres & d'une grandeur énorme, des citernes avec des arches, un baſſin & un môle près de la mer, des parties de pavé dans les rues, des portes & les aires de quelques édifices publics, un temple avec un dôme & des ornemens de l'ordre corinthien; & tout ce qu'il nous décrit ainſi a diſparu ſans retour. Il nous parle d'un des bains de *Ligdi-Haman*, comme d'un ancien édi-

La Troade.

fice d'une modique grandeur, ainſi que d'un dôme & d'un baſſin de marbre dont il ne reſte rien aujourd'hui.

L'entière deſtruction des débris de cette magnifique cité a été achevée par Haſſan, capitan pacha, ſous le règne du dernier ſultan, pendant la guerre des Ruſſes. Ce général rétablit l'uſage de ſe ſervir de boulets de marbre au lieu de boulets de fer, pour les groſſes pièces d'artillerie, & il donna ordre d'employer à cela tous les marbres qu'on pourrait ſe procurer dans les environs des Dardannelles, & de les tailler à cette fin. On ſait que Mahomet ſecond ſe ſervit auſſi de boulets de marbre au ſiége de Conſtantinople, de ſorte qu'Haſſan-pacha n'a pas eu tout ſeul le mérite d'employer ce moyen bien digne d'un peuple barbare.

J'étais à peine ſorti des murs d'Alexandria-Troas, que j'apperçus à l'horizon, du côté du nord, une éminence conique qui attira toute mon attention par ſa hauteur, par ſa maſſe impoſante & par ſa forme régulière qui ſe deſſine d'une manière tranchante ſur le ſommet horizontal de la colline où elle eſt ſituée.

Je dirigeai ma route vers ce point remarquable, à travers la longue chaîne des collines qui deſcendent en s'applaniſſant par degrés, des hauts ſommets de l'Ida, & viennent inſen-

ſiblement ſe perdre ſur les bords de la mer Egée.

La Troade.

En y arrivant, je m'informai avec empreſſement ſi les Turcs qui habitaient les villages voiſins avaient coutume de déſigner cette petite montagne, par quelque nom particulier. Ma curioſité fut pleinement ſatisfaite lorſque j'appris qu'ils la regardaient comme un tombeau des infidèles, & qu'ils lui avaient conſervé le nom très-extraordinaire de *Tepé*, le même que les anciens Egyptiens donnaient à leurs tombeaux; mais comme je n'avais encore aucune idée ſur la plaine de Troie qui ſe trouvait cependant alors tout près de moi, je ne pouvais que former des conjectures ſur la nature de ce monument. Ce ne fut que dans la ſuite que je pus prononcer un jugement ſur ce monticule & ſur tous ceux du même genre, qui ſe trouvent dans la plaine de Troie.

Au midi, j'appercevais les ruines d'Alexandria-Troas; à l'eſt, les pics élevés de l'Ida; à l'oueſt, la mer Egée, les îles de Ténédos, d'Imbros, de Lemnos, & juſqu'au ſommet du mont Athos. A mes pieds, enfin & du côté du nord, j'avais une vaſte plaine entourée d'agréables collines, couverte de villages & cultivée d'eſpace en eſpace. Deux fleuves qui paraiſſaient ſortir des gorges de l'Ida, la tra-

La Troade. verſaient de l'eſt à l'oueſt, ſuivant ſa longueur. De différentes côtes & à des diſtances différentes, je voyais des éminences ſemblables à celles au ſommet de laquelle j'étais aſſis.

On concevra aiſément tout ce qu'un tel tableau dut réveiller en moi de ſouvenirs intéreſſans; ce fut en ce moment que commencèrent à prendre une grande réalité dans mon eſprit, les conjectures que j'avais depuis long-temps formées ſur l'exiſtence de la Place de Troie.

Lorſque mes remarques ſur la plaine de Troie & ſur les ruines d'Alexandria furent achevées, je réſolus, en allant à Conſtantinople, d'obſerver avec ſoin les rivages du rapide Helleſpont & de vérifier la ſituation des objets renommés dans l'antiquité.

Je m'embarquai ſur un léger caïque conduit par ſept rameurs dont le chef, vieillard à barbe griſe, parcourait depuis ſon enfance les rivages de l'Helleſpont; une foule de tableaux ſe préſentent à mes yeux; le canal, ſemblable à un large fleuve, eſt dans ce moment couvert de vaiſſeaux; ſes eaux coulent majeſtueuſement entre deux chaînes de hautes collines qui, ſans être par-tout cultivées, offrent par-tout les ſignes de la fertilité. De nombreux troupeaux paiſſent ſur les deux rives, & les matelots du vaiſſeau qui s'enfuit répondent aux chants des

bergers. Ces images riantes font bientôt place aux ſouvenirs douloureux qui leur ſuccèdent. Thucydide, Hérodote, Xénophon me rappèlent les batailles ſanglantes & les grandes actions dont l'Helleſpont fut autrefois le théâtre. Ici les Athéniens battirent les Lacédémoniens; là ils furent battus par eux & perdirent leur liberté; plus loin paſſa cette innombrable armée dont le front était éclairé par l'aurore, tandis que l'arrière-garde était encore dans les ténèbres de la nuit; au-delà, le conquérant de l'Aſie fit paſſer la ſienne moins nombreuſe que celle de Xerxès, mais plus aguerrie & mieux diſciplinée qu'elle. Je vois l'Helleſpont teint à-la-fois du ſang des Perſes, des Grecs, des Vénitiens & des Muſulmans: enfin, le malheureux Léandre me demande quelques larmes, & j'entends encore les ſoupirs de ſon amante. La Troade.

Ces triſtes ſouvenirs m'avaient jetés dans une mélancolie profonde, lorſque le chef des rameurs laiſſa échapper, par hazard, le nom d'*Elès-Bouroun*. Je le queſtionai avec empreſſement ſur le mot qu'il venait de prononcer; il m'apprit que l'une des deux pointes qui formaient l'extrémité de la Cherſonèſe de Thrace, ou l'ancien cap *Maſtaſia*, était appelée par les Turcs *Elès-Bouroun*, promontoire d'Elès. J'allai auſſitôt reconnaître ce promontoire & cher-

La Troade.

cher les ruines de la ville *d'Eleus* qui ne devait pas en être éloignée.

Le petit village & les différens forts qu'on voit à la pointe de la Cherſonèſe ont peut-être été conſtruits de ſes débris. On n'en apperçoit plus d'autre reſte que le tombeau de Protéſilas qui ſubſiſte encore & indique au moins à peu-près, le lieu qu'occupait cette ancienne ville.

Après avoir examiné le fort bâti à peu de diſtance du tombeau de Protéſilas, je m'embarquai une ſeconde fois, & laiſſant à droite ſur la côte d'Aſie les tombeaux d'Achille & de Patrocle, le château du Sable, l'embouchure du Simoïs, le tombeau d'Ajax, le bois d'Hector; & à gauche, ſur la côte d'Europe, deux agréables vallons plantés d'arbres & arroſés de pluſieurs ruiſſeaux; j'arrivai à la pointe des Barbiers où était ſituée autrefois la ville de Dardanus, célèbre par le traité de paix qui y fut ſigné entre Sylla & Mythridate.

C'eſt ici où je commençai à vérifier la nouvelle carte de l'Helleſpont. Le travail de nos aſtronomes, comparé avec la géographie de Strabon que j'avais ſous les yeux, me démontra bientôt, d'une manière frappante, combien l'eſtimation des diſtances était fautive chez les anciens, & combien leurs méthodes étaient éloi-

gnées de la préciſion que nous donnent aujourd'hui nos inſtrumens.

La Troade.

J'abordai au château des Dardannelles que les Turcs appèlent *Soultanié-Kalchsi*. Qu'on ſe figure une enceinte de hautes murailles dont le pied eſt percé d'embrâſures à travers leſquelles des canons de vingt-cinq pieds dirigés à fleur d'eau, vomiſſent des boulets de marbre, & l'on aura une idée juſte de la principale défenſe du canal de l'Helleſpont.

La petite ville qui avoiſine le château, eſt preſqu'entièrement peuplée de Juifs, qui, aux avantages d'un grand commerce, réuniſſent encore ceux d'une commiſſion très-lucrative, en ſe rendant néceſſaires aux vaiſſeaux de toutes les nations qui ſont forcés d'y relâcher pour y être viſités & y montrer leurs fermans.

Derrière la ville, s'étend une vaſte plaine au milieu de laquelle on trouve un *teké*, ou couvent de derwiches, entouré de vignes & de jardins délicieux. Ces ſolitaires donnent au pays qui les avoiſine, l'exemple de l'hoſpitalité la plus affectueuſe : ils offrent leurs plus beaux fruits & leurs cellules au voyageur fatigué, & lui font admirer de la meilleure foi du monde, un cercueil de quarante pieds, qui contient les reliques du géant qui les a fondés.

Le torrent qui traverſe cette plaine & qui

La Troade. baigne les murs de Soultanié Kaleſſi, eſt indubitablement le *Rhodius*, qui, ſuivant Strabon, coulait entre Dardanus & Abydos; c'eſt après le Simois le plus grand fleuve qui ſe jette dans l'Helleſpont. Strabon dit que le tombeau d'Hécube était en face de l'embouchure du Rhodius, ſur la rive oppoſée de l'Helleſpont. Il occupait ſans doute le lieu où ſe trouve aujourd'hui le château d'Europe que les Turcs appelent *Kelidil-Bahars*, le cadenat de la mer.

Au-deſſous de *Soultanié Kaleſſi*, j'aperçus pluſieurs vaiſſeaux à l'abri d'une pointe qui s'avance dans le canal, & qui ſemble en fermer l'entrée du côté de la mer de Marmara; on voit encore ſur ce rivage quelques ruines qui doivent être les reſtes d'Abydos. Les débris de conſtructions qu'on voit ſur une montagne de la côte d'Europe ſont les ruines du fort de *Zemenié*, la première place dont les Turcs s'emparèrent en paſſant d'Aſie en Europe, ſous le commandement du ſultan Orhan en 1356.

C'eſt entre Seſtos & Abydos, dit Strabon, que Xerxès jeta un pont de bateaux pour faire paſſer ſon armée; l'une des extrémités de ce pont était au-deſſus d'Abydos, vers la Propontide, & l'autre au-deſſous de Seſtos vers la mer Egée.

La

La courageuſe entrepriſe de Léandre qui a donné lieu au charmant poème de Muſée, & fourni depuis pluſieurs ſiècles un aliment à la verve des auteurs d'Heroïdes, n'a rien de prodigieux, ni d'incroyable pour les habitans des Dardanelles. Ils ont vu dans ces derniers temps un jeune juif, traverſer, au même endroit le canal pour obtenir la main d'une jeune fille de ſa nation qui la lui avait offerte à ce prix. La Troade.

Après avoir vérifié la ſituation de Seſtos & d'Abydos, nous nous empreſſâmes de profiter d'un vent favorable pour achever nos courſes dans la partie la plus large du canal. Les piadets élégans & légers dont les Turcs ſe ſervent pour le parcourir, ne ſont guères propres à réſiſter aux vagues de la mer de Marmara, dont l'impétuoſité augmente par les vents du nord, & qui ſemblent s'irriter contre la barrière que leur opoſe l'étroite entrée du canal de l'Helleſpont. Les marins les plus intrépides tremblent en y entrant, des accidens ſans nombre juſtifient leurs inquiétudes.

Je laiſſai à droite, ſur la côte d'Aſie, les fleuves *Percote* & *Practius*; à gauche ſur celle d'Europe, la fameuſe rivière de la Chèvre, où ſe donna cette bataille déciſive qui mit fin à la guerre du Péloponèſe.

Dans Lampſaki, je reconnus l'ancienne

La Troade.

Lampſaque, & j'admirai ces fertiles coteaux qui ſont encore aujourd'hui couverts de vignes comme ils l'étaient lorſque Xerxès en fit préſent à Thémiſtocle.

Gallipoli me rappelle Callipolis : la ſituation de cette place eſt ſi avantageuſe, que tous les princes qui ont voulu s'emparer de la Thrace, ont commencé par s'en rendre maîtres. Juſtinien y avait fait conſtruire d'immenſes magaſins de vivres & de munitions pour l'entretien de la garniſon & pour celui des troupes qui devaient garder le pays ; c'eſt encore là que les flottes turques, deſtinées pour l'Archipel, vont faire leurs proviſions de biſcuit & de poudre à canon.

Il ne me reſtait plus qu'un pas à faire pour avoir parcouru tout l'Helleſpont. J'arrivai enfin ſur cet Iſthme, qui réunit la Cherſonèſe de Thrace avec le Continent. Sa largeur, déterminée géométriquement dans la nouvelle carte, diffère extrêmement peu de celle de quarante ſtades que Strabon lui donne.

CHAPITRE VI.

La plaine de Troie dans ſon état actuel. — De la ſource du Simoïs & de ſon cours. — Du Scamandre. — Tombeaux de la plaine de Troie.

A L'ENTRÉE du canal des Dardanelles, on trouve ſur la côte d'Aſie une vaſte plaine entourée d'agréables collines qui en embraſſent toute l'étendue. Les deux points où ces collines viennent ſe terminer ſur le rivage de la mer, ſont remarquables par des monumens qui paraiſſent être d'une haute antiquité : deux monticules voiſins ſont à l'extrémité de l'une ; un autre monticule ſemblable, mais en ruine, eſt à l'extrémité de l'autre ; le fort de *Koum-Kalé* eſt entre les deux. La Troade.

Au nord de la plaine s'ouvre une vallée que les Turcs nomment *Thymbrek*, & où l'on trouve les débris d'un temple ; au midi, ſur la colline oppoſée, on voit encore un monticule artificiel d'une très-grande élévation, qui domine toute la plaine & le pays d'alentour.

A l'eſt & au fond de la plaine, le village

La Troade.

de *Bounar-Bachi* eſt ſitué ſur une éminence bordée de précipices & couverte de pluſieurs monticules ſemblables aux précédens; près du village ſont des ſources abondantes & limpides, parmi leſquelles on en remarque une qui eſt chaude & fumante dans certaines ſaiſons. Le ruiſſeau qu'elles forment, après avoir coulé à l'oueſt dans la plaine pendant un certain eſpace & entre deux rives verdoyantes & fleuries, a été détourné de ſon cours naturel par les mains de l'art, & conduit à la mer Egée à travers un vallon voiſin qui s'étend vers le midi.

Enfin un large torrent, preſque toujours à ſec, deſcend des hauts ſommets du mont Ida; coule au pied des précipices qui entourent *Bounar-Bachi;* &, parcourant la plaine de l'eſt à l'oueſt, va ſe jeter dans le canal des Dardanelles, près du fort de *Koum-Kalé.*

Lorſque je crus m'appercevoir que Strabon s'était trompé en plaçant les ſources du Scamandre au mont *Cotylus*, & avait confondu ce fleuve avec le Simoïs, je fus d'abord effrayé de la difficulté de conſtater une pareille erreur dans un géographe d'une autorité auſſi juſtement reſpectée. Homère diſſipa toutes mes craintes & fixa tous mes doutes.

« Ajax, au dixième livre de l'Iliade, fait

» un grand carnage des Troyens; il tue les » hommes & les chevaux : Hector l'i[illegible]orait, » parce qu'il combattait à l'aîle gauche ſur » les bords du Scamandre ». La Troade.

Puiſque le fleuve qui ſe trouvait à l'aîle gauche des Troyens était le Scamandre, il s'enſuit que celui qui coulait à l'aîle droite était le *Simoïs*. Après avoir obſervé les marais d'eau ſalée & d'eau douce qui ſe trouvent encore à ſon embouchure, & les différentes îles qu'il forme dans la place, j'entrepris de le remonter juſqu'à ſa ſource, à travers les troncs d'arbres & les rochers qui hériſſent toute l'étendue de ſon lit.

Il coule pendant près de cinq lieues dans un canal reſſerré entre deux chaînes de rochers eſcarpés qui s'étendent depuis Bounar-Bachi juſqu'à la plaine d'Ené. La nature ſemble n'avoir opéré ce déchirement que pour laiſſer un libre paſſage à ſon impétuoſité. Des ſaules, des peupliers, des amandiers & des platanes croiſſent & végètent triſtement dans cet étroit vallon : au milieu de la deſtruction & des ravages qui les entourent, & quoiqu'à moitié déracinés, ils paient encore à la ſaiſon, peut-être pour la dernière fois, le tribut de leur pâle verdure.

Je marchai pendant cinq heures entre ces

La Troade.

deux chaînes de rochers, qui s'élèvent à droite & à gauche à la hauteur de quatre cents pieds, & j'arrive enfin dans une vaſte plaine, à l'entrée de laquelle eſt un village que les Turcs appèlent *Ené*.

Le torrent qui baigne ſes murs, ſe jète près de-là dans le Simoïs, & prend ſa ſource du côté de *Baharlar*, à cinq lieues de diſtance vers le midi. Le pont de bois, ſur lequel on paſſe ce torrent pour entrer dans le village, eſt ſoutenu par des colonnes de granit; les murailles du caravanſérai ſont couvertes de fragmens d'architecture & d'inſcriptions; tout paraît annoncer que ce village a été bâti ſur les ruines de quelque ville ancienne. Il y en avait une, à-peu-près dans ces contrées, que Strabon appèle *Æneas*, & dont le nom n'eſt pas très-méconnaiſſable dans celui d'*Ené*.

Je continuai mon voyage vers le *Cotylus*, en ſuivant toujours le lit du Simoïs; enfin, après ſept heures de marche, j'arrive au village des *Chaſſeurs*, qui ſe trouve au pied de la haute montagne, que les Turcs appèlent la montagne de l'Oie.

Pendant que je me préparais à en atteindre le ſommet, & que mes guides m'entretenaient des peines qu'ils allaient eſſuyer pour m'y conduire, il ſurvint une pluie qui me força de

différer mon voyage ; il fallut attendre que les ſentiers devinſſent praticables, & ils ne le furent qu'au bout de trois jours. La Troade.

Alors je me mis en marche à travers des forêts de pins, remplies de jakals & de bêtes fauves de toute eſpèce, auxquelles les habitans du village font continuellement la chaſſe.

Après avoir monté pendant quatre heures & traverſé pluſieurs ruiſſeaux qui roulent en écumant au fond des précipices, j'atteignis enfin le ſommet de cette montagne.

C'eſt-là le mont Cotylus ; c'eſt de-là que le Simoïs deſcend avec impétuoſité, quand il eſt groſſi par la pluie ou la fonte des neiges. Le ſommet du Cotylus eſt un des pics les plus élevés de la chaîne du mont Ida ; c'eſt peut-être un des points du globe d'où l'on apperçoit les plus beaux pays, & ceux qui rappèlent ſur-tout les plus intéreſſans ſouvenirs.

Perſuadé que le Scamandre ſe réuniſſait autrefois au Simoïs, j'entreprends encore de remonter celui-ci juſqu'à ſa ſource, & d'obſerver tous les fleuves qu'il peut recevoir dans l'étendue de ſon cours. Il fallait pour cela ſe réſoudre à ſuivre ſcrupuleuſement toutes ſes ſinuoſités ; il fallait braver les marais, les brouſſailles, & les difficultés de toute nature qui ſe préſentaient à chaque pas. Ces obſta-

La Troade

cles ne faiſaient qu'irriter ma curioſité; mais le Turc, qui nous ſervait de guide & qui ne prenait pas aux antiquités de la Troade le même intérêt que nous, nous prodiguait ſans réſerve les témoignages les moins équivoques de ſa pitié; « Infidèles, nous diſait-il, avec » ingénuité, je vous trouve bien fous de venir » de ſi loin vous expoſer à tant de dangers » pour chercher des ruines & des ſources; » n'avez-vous point dans votre pays des ri- » vières & des maſures »? Cependant, pour ſatisfaire notre empreſſement, il nous montra du doigt un grouppe d'arbres à une grande diſtance, & nous aſſura qu'il y avait près de-là une très-belle ſource. Rien ne ſaurait égaler le plaiſir & la ſurpriſe que nous éprouvâmes, lorſqu'excédés de chaleur & de fatigue, après avoir traverſé une plaine immenſe; ſans y rencontrer un ſeul arbre, nous nous trouvâmes au milieu d'une petite forêt de ſaules, d'ormes & de peupliers; la colline, au pied de laquelle elle eſt ſituée, termine la plaine du côté de l'eſt: elle eſt compoſée d'une ſorte de brêche dont les pierres ſont réunies entr'elles, comme une véritable maçonnerie, par une eſpèce de ciment de couleur rougeâtre. La nature ici a tellement imité l'art, qu'il faut l'obſerver avec le plus grand ſoin pour diſſiper

l'illuſion qu'elle excite. De nombreuſes ſources de l'eau la plus limpide s'échappent du pied de cette colline, où l'on remarque des débris de murailles dont la conſtruction très-ſolide doit être l'ouvrage de quelque peuple plus induſtrieux que les Turcs. Sur la route qui conduit de la mer au village voiſin, environ à quarante pas de la colline dont je viens de parler, une autre ſource iſolée & très-abondante jaillit à gros bouillons du fonds d'un large baſſin dont les bords ſont formés par des fragmens de granit & de marbre : en hiver elle eſt chaude, & exhale une épaiſſe fumée qui couvre les arbres & les jardins d'alentour. La Troade.

On conçoit facilement que des ſources auſſi abondantes doivent tout fertiliſer autour d'elles : elles ſe partagent en effet en pluſieurs petits ruiſſeaux pour arroſer des jardins délicieux, où elles font croître toutes ſortes de légumes & de fruits ; elles ſe réuniſſent enſuite dans un lit commun. Le petit fleuve qu'elles forment, a environ douze pieds de large & trois pieds de profondeur ; on y pêche ſur-tout des anguilles ; un vieux ſaule ſert de pont pour le traverſer : ce fleuve coule avec rapidité ſur un fond de ſable & de cailloux ; ſes rives, au printemps, ſont verdoyantes & émaillées de fleurs ; aux environs des ſources, elles ſont

La Troade.

couvertes de roſeaux très-épais & très-élevés, qui rappèlent les endroits où les filles de Troie allaient ſe baigner avant leurs noces, & où l'Athénien Cimon s'était caché pour tromper la jeune Callirhoé.

Ces belles ſources, les ſeules qui ſe trouvent dans cette contrée, à plus de dix lieues à la ronde, ne doivent point échapper au peintre de la nature, le plus exact qui ait jamais exiſté. Il paraît en effet qu'il fut frappé du phénomène ſingulier qui les diſtingue.

« Les deux guerriers, dit-il, parlant d'Hec-
» tor & d'Achille, arrivent enfin à l'endroit
» où jailliſſent les deux belles ſources du
» Scamandre : l'une eſt chaude, & il s'en élève
» de la fumée comme autour de la flamme ;
» l'autre, en été, eſt froide comme la grêle,
» la neige ou la glace tranſparénte ». On voit que ce tableau eſt encore aujourd'hui de toute vérité ; le temps n'en a pas effacé le moindre trait.

Le Scamandre, après avoir ſuivi juſqu'au-deſſous du village d'*Erkeſſighi* la chaîne des collines qui bordent la plaine du côté du ſud, ſe détourne tout-à-coup, & au lieu d'aller ſe joindre au Simoïs, comme il le faiſait autrefois, & comme la pente naturelle de la plaine ſemble encore l'y appeler aujourd'hui, il ſe

jète dans un canal artificiel qui le porte dans la mer Egée. A ſon embouchure, comme à ſa ſource, il ſe répand ſur les terres voiſines & y forme un marais couvert de roſeaux. La Troade.

On ne ſaurait fixer le point où le Simoïs & le Scamandre ſe réuniſſaient au temps d'Homère : le Simoïs eſt un torrent impétueux qui change de lit ſuivant la crue accidentelle de ſes eaux ; le Scamandre, au contraire, a des ſources intariſſables ; mais comme il coule dans la même plaine & dans le voiſinage du Simoïs, ſon cours tranquille dépend tellement des fureurs de ſon frère, qu'on peut fixer le point de leur ancienne réunion à l'endroit qui convient le mieux à l'action du poëme. Il n'eſt pas aiſé de déterminer l'époque où les eaux du Scamandre ont ceſſé de ſe réunir à celle du Simoïs. S'il faut en croire les Turcs d'*Erkeſſighi*, Haſſan, capitan pacha, ayant fait bâtir un moulin & des bains qu'on voit encore dans le vallon voiſin, y avait conduit les eaux du Scamandre. Cette tradition a d'autant plus de vraiſemblance, que les habitans du village d'*Erkeſſighi* aſſurent avoir été employés à creuſer le nouveau canal.

La poſition des ſources du Scamandre, conſtatée par le caractère très-marqué qui les diſtingue, menait naturellement à celle de la ville

La Troade.

de Troie. Il était tout ſimple de ſuppoſer que le village le plus voiſin de ces belles ſources devait occuper l'emplacement de l'ancienne ville. Je monte donc au village de *Bounar-Bachi* par une pente douce & facile, & je traverſe d'abord un vaſte cimetière dont chaque tombeau eſt orné d'une colonne de marbre ou de granit : près de la moſquée j'apperçois un large banc porté ſur deux appuis, dont l'un eſt un trigliphe, & l'autre un chapiteau corinthien d'un ſtyle très-pur : voilà des monumens de l'art. N'y aurait-il pas eu autrefois quelque ville importante ſur cette colline ? Le voiſinage d'une plaine fertile & des belles ſources que je viens de voir dans un pays où l'eau eſt ſi rare & par conſéquent ſi précieuſe, aurait été ſans doute un puiſſant attrait pour ſes fondateurs.

J'avance toujours en montant vers le village, & un mille au-delà, du côté de l'eſt, je me trouve ſubitement arrêté ſur les bords d'un affreux précipice qui entoure preſque de toutes parts la colline où je ſuis placé ; deux pas de plus, & je tombais à quatre cents pieds de profondeur.

Le torrent qui coule au fond de ce précipice, eſt le Simoïs, qui parcourt le nord de la plaine : quand il eſt groſſi par les pluies ou

par la fonte des neiges, il couvre de ſes eaux l'étroit vallon bordé de rochers menaçans que la nature ſemble avoir deſtinés à contenir ſa fureur; mais comme il eſt le plus ſouvent à ſec, les habitans des villages voiſins profitent avec ſécurité de cet heureux intervalle pour cultiver ſon lit & ſes rivages rendus fertiles aux dépens des contrées qu'il a dépouillées de leur fécondité. La Troade.

Du ſommet de cette éminence, que les Turcs appèlent montagne de miel, à cauſe des nombreux eſſaims d'abeilles qui ſe trouvent dans les rochers voiſins, je découvre la plaine de Troie dans toute ſon étendue: mes yeux embraſſent à-la-fois tout le nord de la mer Egée, les îles de Ténédos, de Sarmothrace, le ſommet du mont Athos, & la Cherſonèſe de Thrace, ſituée de l'autre côté de l'Helleſpont.

Au moment où j'admirais les avantages de cette ſituation & la beauté des points de vue, un ſpectacle nouveau vint frapper mes regards. Je remarquai avec étonnement que j'étais entouré de monticules ſemblables à ceux que j'avais déjà trouvés dans d'autres parties de la plaine. L'un d'eux cependant me parut avoir quelque choſe de ſingulier dans ſa ſtructure; je m'en approche, & je vois qu'il n'eſt pas,

La Troade.

comme les autres, un monceau de terre couvert de gazon, mais un amas énorme de cailloux jetés ſans ordre les uns ſur les autres : ſa forme conique avait été altérée, & il ſemblait qu'on eût voulu en pénétrer l'intérieur pour le fouiller.

Ce n'eſt pas tout : en examinant avec ſoin la ſuperficie du rocher de *Bali-Dahi*, je diſtingue les fondemens d'anciens édifices dont la maçonnerie paraît avoir la conſiſtance du rocher lui-même. Ces fondemens ne ſont-ils pas ceux de quelque ancienne ville ? ces monumens ſinguliers ne ſont-ils point les tombeaux de ſes guerriers ? ces colonnes de marbre ne ſont-elle point des débris de ſes temples & de ſes palais ?

Ces monticules de terre ou de pierre qu'on trouve également dans tous les pays, ſont de la plus haute antiquité ; leur deſtination primitive a toujours été de couvrir & de protéger les cendres des morts.

Le plus ancien tombeau de ce genre que nous connaiſſions, eſt celui de Ninus, fondateur de l'empire des Aſſyriens : Sémiramis, ſon épouſe, l'enterra dans le palais des rois, & éleva un monceau de terre ſur ſa ſépulture. Chez les Grecs on obſervait auſſi cet uſage ; la même coutume avait lieu chez les

Romains, & Virgile la croit plus ancienne que Remus & Numa. Germanicus jeta lui-même les premiers fondemens du monticule qui fut élevé après la défaite de l'infortuné Varrus, ſur les cadavres de ſes ſoldats. La Troade.

On trouve un très-grand nombre de ces monumens ſur la côte d'Aſie, en Grèce, en Sicile, en Allemagne, en Suéde, en Angleterre, & juſqu'en Amérique, où l'on obſerve que les ſauvages les ont en grande vénération.

Les matériaux qui compoſent pour l'ordinaire ces ſortes de monticules, ſont ou de la terre ſeulement, ou des pierres jetées ſans ordre, ou quelquefois un aſſemblage confus de terre & de pierres. C'eſt ainſi qu'on conſtruiſait les tombeaux les plus ſimples: leur forme conique les met plus qu'aucun autre à l'abri des injures du temps; les pyramides d'Egypte ne ſont elles-mêmes que des tombeaux de cette eſpèce, perfectionnés, dans leſquels on a creuſé des galeries & des chambres pour conſerver les cadavres des princes. Ces monumens peuvent durer autant que le monde; les moins conſidérables échappent à l'attention des deſtructeurs; les plus grands oppoſent des obſtacles invincibles à la deſtruction.

La Troade.

Dans la plupart de ces tombeaux, on trouve des urnes; dans quelques-uns, on découvre vers le centre une cavité ronde ou quadrangulaire, où l'on dépoſait ſans doute les oſſemens & les cendres; il en eſt enfin où l'on trouve des cadavres qui n'ont point été conſumés par le feu.

On plaçait ordinairement les tombeaux ſur les grandes routes, pour rappeler aux voyageurs la deſtinée commune de l'humanité. Il y avait des hommes qui fixaient leurs ſépultures ſur les limites de leurs propriétés, afin de repoſer en paix, après leur mort, dans les lieux où ils avaient vécu avec honneur & contentement. Quelques légiſlateurs avaient ordonné qu'aucune terre cultivée ou ſuſceptible de l'être, ne ſerait employée aux ſépultures, de peur que le terrein deſtiné à nourrir les vivans, ne fut inutilement occupé par les morts.

On en voit un grand nombre de différentes grandeurs & de conſtructions différentes dans la plaine de Troie: les uns ſont au milieu de la plaine elle-même; les autres ſur les collines qui l'environnent; ceux-ci ſont ſur le ſommet du Pergama; ceux-là ſont rangés ſur les rives de l'Helleſpont; tous occupent exac-

tement

rement la place qui leur eſt marquée par Homère. La Troade.

Depuis le village de *Kni-Cheher*, juſqu'à la nouvelle embouchure du Scamandre, la côte eſt très-eſcarpée; des rochers de granit, taillés à pics de trois cents pieds de hauteur, forment une eſpèce de digue qui défend la plaine de Troie contre les flots de la mer Egée. Le ſommet de ce rempart naturel eſt une plateforme ſur laquelle ſont ſitués des villages & des monumens que les navigateurs apperçoivent de la mer à une grande diſtance, & qui leur ſervent à reconnaître l'entrée de l'Helleſpont. L'obſervateur le moins éclairé, le ſimple matelot lui-même, eſt frappé de ces monticules pyramidaux qui ſont rangés ſur le bord de la mer, & qu'il découvre ſucceſſivement à meſure qu'il s'avance dans le canal des Dardanelles. Le premier de ces monumens que je trouvai ſur ma route en côtoyant la mer pour me rendre de l'embouchure du Scamandre au cap Sigée, eſt appelé par les Turcs *Bechik-Tepé*; la tranchée qui en eſt voiſine, & qui eſt pratiquée dans l'épaiſſeur du rocher, eſt un ouvrage deſtiné, ſelon toute apparence, à protéger un poſte militaire.

Un peu plus loin, ſur la même route, j'en découvris un ſecond. Enfin j'arrivai au village

La Troade.

de *Jean-Cheher*, peuplé de Grecs & ſitué ſur le ſommet du cap Sigée : à la portée d'une des égliſes de ce village, j'apperçus ſur un bloc de marbre les reſtes d'une inſcription grecque compoſée de deux mots.

Près de la même porte, à gauche, on voit un bas-relief en marbre de la plus belle exécution : il repréſente une femme aſſiſe, à qui des nourrices ſemblent préſenter des enfans emmaillotés qu'elles tiennent dans leurs bras. Une autre figure vient derrière les nourrices, portant un petit coffre de la main droite, & une eſpèce de coquille à la gauche.

On ſait que les Grecs avaient coutume de mettre leurs enfans ſous la protection de quelque divinité, & que les nourrices allaient les lui préſenter le cinquième jour après leur naiſſance. Les Romains avaient auſſi le même uſage, & Caligula plaça lui-même Livia-Druſilla, ſa fille, dans le giron de Minerve.

Je fis quelques tentatives, je m'expoſai même à quelques dangers pour arracher ces deux reſtes intéreſſans de la vénérable antiquité, à la deſtruction prochaine dont ils ſont menacés : j'aurais ſur-tout déſiré pouvoir enlever l'inſcription ; mais le marbre ſur lequel elle ſe trouve, eſt renommé parmi les Grecs des villages voiſins comme un remède efficace

contre la fièvre : le malade s'y asseoit, s'y couche & efface de plus en plus les caractères du monument. La Troade.

Du haut du cap Sigée je dominais encore la vaste plaine de Troie ; &, lorsque j'en parcourais des yeux les villages, les monumens & les fleuves, j'apperçus sur le rivage, qui était à mes pieds, deux monticules voisins l'un de l'autre, & tout-à-fait semblables à ceux que je venais d'observer sur la crête du promontoire. Les Grecs des environs les appèlent les deux tombeaux.

Hérodote, Pline, Pausanias, Quinte-Curce & beaucoup d'autres anciens, racontent que les tombeaux des guerriers de l'Iliade se voyaient encore de leur temps dans la plaine de Troie.

Ces monumens avaient donc déja résisté plus de dix siècles aux ravages du temps. Le respect des peuples, autant que leur solidité, les avaient garantis de la destruction. Pourquoi n'auraient-ils pas subsisté vingt siècles de plus, puisque les peuples, devenus maîtres du pays où ils se trouvent, n'ont pas moins de vénération pour les sépultures que ceux qu'ils en ont chassés.

Le temple d'Achille & son tombeau, dit Strabon, sont au cap Sigée ; on y voit aussi les

La Troade. tombeaux de Patrocle & d'Antiloque : les Troyens leur font à tous des ſacrifices, ainſi qu'à Ajax.

Ces deux tombeaux ſont ceux qui, ſuivant l'opinion des anciens géographes, renfermaient les cendres des illuſtres amis Achille & Patrocle. Les deux autres ſont ceux d'Antiloque & de Pénéléus le Béotien.

Plein de cette idée, & dirigé d'ailleurs par la grandeur de celui de ces monumens qui eſt le plus voiſin de la mer, je le déſignai comme devant être l'objet de la fouille que je conſeillai d'entreprendre, & qui fut exécutée après mon départ de Conſtantinople. Si ce monument n'eſt pas celui d'Achille, il eſt au moins certainement celui que les anciens géographes ont attribué à ce guerrier fameux, & probablement celui qu'Homère a révéré comme tel.

On voit que tous les voyageurs qui m'ont précédé & ſuivi dans la Troade, n'ont pas craint d'affirmer que les tombeaux des guerriers grecs exiſtent encore ſur les rivages de l'Helleſpont.

Mais quand les anciens & les modernes ne m'auraient pas guidé dans la recherche de ces monumens, Homère m'en avait dit aſſez pour me les faire reconnaître.

Il indique d'abord leur ſituation ſur le bord

de la mer, en peignant les Grecs tranſportant du mont Ida le bois néceſſaire pour le bûcher de Patrocle, & le jetant ſur le rivage à l'endroit qu'Achille avait deſigné pour le tombeau de ſon ami & pour le ſien. La Troade

Il apprend enſuite leur conſtruction & leur forme, quand il dit que les chefs en marquent l'enceinte circulaire & les couvrent d'un monceau de terre.

Mais écoutons ſur-tout le divin poëte, lorſqu'il prédit leur éternelle durée, & qu'il peint l'impreſſion qu'ils doivent faire à l'avenir ſur les navigateurs qui paſſeront dans l'Helleſpont.

« Si je triomphe, dit Hector, ſi Apollon me » donne la victoire, j'arracherai au vaincu ſes » dépouilles, je les porterai à Troie, je les » brûlerai ſur l'autel du dieu qui me protège, » je rendrai aux Grecs ſon cadavre, ils l'en- » fermeront dans le cercueil, &, ſur les bords » de l'Helleſpont, ils lui éleveront un tom- » beau. Le nautonier qui voguera ſur les on- » des, dira : là eſt le tombeau d'un héros qui » jadis périt ſous les coups d'Hector ; il le dira, » & ma gloire vivra juſqu'aux ſiècles les plus » reculés ».

Homère met une ſorte de complaiſance à rappeler dans l'Odyſſée le ſouvenir de ces

La Troade.

triſtes monumens : il eſt pénétré de l'intérêt qu'ils inſpiraient de ſon temps à tous les voyageurs. Sans doute lui-même était allé brûler de l'encens ſur les tombeaux de la plaine de Troie.

Ce local nous offrait la vue la plus intéreſſante en elle-même, & indépendamment des ſouvenirs hiſtoriques dont l'impreſſion magique & puiſſante eſt admirablement décrite par Lucain dans la Pharſale, la partie gauche eſt une ſuite de montagnes d'une modique élévation; entre la ville & le mur eſt le lieu où étaient campés les Grecs, & la ſcène de tous les grands évènemens de la guerre. Les objets qui terminent la vue frappent les regards du plus étonnant ſpectacle.

Nous parcourûmes enſuite, pendant une heure & demie, un terrein élevé, couvert de bruyères, pour arriver au village d'*Halyleli*; une ſuite de cinq tombeaux qui terminent l'horizon, peut ſervir plus que tout autre preuve à indiquer avec certitude la ſituation de Troie. A environ une heure & demie de chemin de *Bournabashi*, ſur une éminence peu élevée, nous découvrîmes les veſtiges d'une ancienne ville; ſur la droite nous obſervâmes ſept colonnes de granit de hauteurs différentes, mais qui ne paraiſſent pas dans leur ſituation ordinaire;

de l'autre côté nous vîmes un petit bloc de marbre avec une inſcription qui ne ſortait qu'en partie de terre; en creuſant autour nous y trouvâmes une date du temps des empereurs, mais trop mutilée pour être déchifrée. La Troade.

Par les détails topographiques donnés par Homère, & la comparaiſon des circonſtances dont il fait mention, nous avons cru nous aſſurer, non-ſeulement de l'exiſtence, mais du ſite même de l'ancienne Troie. Prétendre que le poëte a été d'une exactitude rigoureuſe, ce ſerait vouloir ôter à la poéſie la liberté qui lui appartient; reconnaître que la topographie d'Homère a le degré néceſſaire d'exactitude & de vérité, c'eſt ce que l'examen des lieux prouve ſans équivoque, & ce qui eſt également un objet digne de la curioſité des amateurs de l'antiquité.

Nous allâmes nous établir à *Giaun-Keni*, pauvre village qui n'eſt habité que par des Grecs, & qui eſt le fameux cap Sigée. De cette éminence nous dominions toute la plaine; ſa plus grande largeur peut être de ſix milles & ſa longueur de douze; elle eſt naturellement fertile & très-bien cultivée, excepté dans le voiſinage des marais qui en occupent une cinquième partie. On reconnaît, en pluſieurs endroits d'Homère, qu'il avait viſité lui-même

La Troade.

& examiné avec attention ce terrein qu'il a rendu célèbre, & dont il donne quelquefois des deſcriptions exactes juſques dans les moindres détails. On voit, par exemple, que c'eſt dans les marais dont je viens de parler qu'Ulyſſe ſe cache, & que Virgile fait auſſi cacher Sinon, pour que Sinon trompât les Troyens par le faux récit qu'il leur fait; il fallait bien que ce marais bourbeux, où il dit avoir paſſé la nuit, exiſtât dans le même lieu où nous le voyons aujourd'hui. Homère a ſur-tout caractériſé les deux fleuves; le Simoïs roule ſur un large lit de ſable, & devient quelquefois tout-à-coup un torrent rapide; les eaux du Scamandre ſont claires & rempliſſent ſon lit qui eſt étroit, & les deux fleuves conſervent ces caractères juſqu'à leur jonction avant qu'ils ſe jettent dans la mer.

Nous vîmes le bas-relief & la célèbre inſcription de Sigée, en caractères inventés par Cadmus, & en lignes allant alternativement de gauche à droite & de droite à gauche; écriture de la plus haute antiquité, & ſelon Suidas, employée à conſerver les lois de Solon. Les tentatives de M. Choiſeul pour l'enlever, aidées de l'autorité des firmans qu'il avait obtenus pour cela, & du crédit d'Haſſan pacha, ne purent l'emporter ſur l'attachement des habitans pour ce monument; il eſt à préſent

placé à la porte d'une méchante maiſon conſacrée comme une chappelle; les lettres ſont en grande partie effacées, la pierre ayant ſervi long-temps de banc à s'aſſeoir. La Troade.

Cette inſcription, ſi ſouvent citée comme fourniſſant le modèle des anciennes lettres grecques, eſt gravée ſur un bloc de marbre qui était le piedeſtal d'un hermès. On croit qu'elle a plus de deux mille ans; ce n'eſt que par cette antiquité qu'elle eſt précieuſe, car tout ce qu'elle nous apprend, eſt qu'un certain Phanodicus, fils d'Hermocrate de Procomeſus, à qui la ſtatue était érigée, avait fait préſent à la maiſon commune de la ville de Sigée d'une coupe avec ſon pied.

En nous avançant au-deſſus du promontoire, nous trouvâmes le tombeau appelé *beshic-tepé*, ou tombeau d'Antiloque, par Strabon. De l'autre côté du village, au-deſſous de la montagne où ſont placés une douzaine de moulins à vent, & près de la mer, eſt le tombeau d'Achille. Depuis l'ouverture & la fouille faite dans ce tombeau, par ordre de l'embaſſadeur de France Choiſeuil, en 1787, quelques derwiches ont bâti un couvent vis-à-vis, & conſtruit un petit pavillon en terre glaiſe, au ſommet du monticule. Ils ont fait, du tombeau lui-même, leur cimetière. M. Chevalier nous apprend

La Troade.

que, vers le centre du monument, on a découvert deux grandes pierres appuyées en angle par le haut, l'une contre l'autre, & formant une eſpèce de tente, ſous laquelle on a trouvé une petite ſtatue de Minerve aſſiſe ſur un char attelé de quatre chevaux, & une urne de métal, remplie de cendres, de charbon & d'os humains. Cette urne dont l'embaſſadeur eſt en poſſeſſion, eſt ornée d'un cep de vigne d'où pendent des grappes de raiſin artiſtement travaillées. Le voyageur qui nous a tranſmis ces détails, les accompagne d'un ſavant commentaire où il expoſe une opinion curieuſe, relativement à l'ancienne ſculpture grecque. En faiſant refermer le tombeau, le comte de Choiſeuil fit placer au fond une feuille de plomb ſur laquelle on a inſcrit ces paroles : ouvrage fait par le comte de Choiſeuil-Gouffier, en 1787.

Nous fûmes retenus toute la journée à *Giaur-Keni*, par le mauvais temps, & le ſoir nous fûmes témoins d'une noce grecque que nous fûmes curieux de voir.

Ayant été invités à nous rendre vers le ſoir à la maiſon du nouvel époux où l'on nous offrît du café & des confitures, nous nous réunîmes à ſes parens & à ſes amis pour l'accompagner chez les parens de la femme qu'il allait

demander. Dans notre marche, nous étions précédés par deux joueurs de lyre qui chantaient à pleine gorge, en ſons longs & ſoutenus. A l'entrée de la maiſon on fit beaucoup de cérémonies; nous fûmes introduits dans la chambre de la future, où elle était aſſiſe & occupée à recevoir les complimens & les préſens. La chambre était petite, remplie de jeunes filles ſes parentes & de toutes les perſonnes de ſon ſexe, non mariées, de chacune deſquelles elle avait reçu quelque préſent. On étalait avec oſtentation tout ce qui formait ſon trouſſeau; de grandes armoires & des tiroirs étaient ouverts pour montrer ſes vêtemens & l'ameublement de ſa chambre à coucher; ſur des cordes tendues dans ſa chambre même, près du plafond, étaient ſuſpendus un grand nombre de coeffes ou bonnets & de ſchals deſtinés à la parer: elle était aſſiſe immobile ſur une eſtrade un peu élevée au-deſſus de la compagnie; elle avait un joli viſage, mais trop couvert de rouge; ſa tête était enveloppée d'un voile de ſoie rouge, ſur lequel étaient appliqués & enfilés des ſequins, richeſſe de la famille, depuis long-temps accumulée. Avant la fin de la cérémonie, les femmes ſe réunirent pour chanter un épithalame qui n'était pas ſans graces. Nous mîmes nous-mêmes nos

La Troade.

La Troade. préſens dans une des mains de la mariée qui ſemblait ne faire aucune attention à ce qui ſe paſſait, tandis qu'elle avait dans l'autre une pâte faite d'une ſorte de poudre de feuilles ſèches mêlées avec de l'eau appelée *keuunals*, & d'un uſage général parmi les femmes, pour teindre leurs ongles. Pluſieurs d'entre elles s'occupèrent d'envelopper un de nos doigts de cette préparation qui, après avoir reſté appliquée pendant une nuit, laiſſe l'ongle teint d'une couleur roſe qui ſe conſerve pluſieurs mois, & qui eſt, diſaient-elles, un gage de bonheur. Cette coutume eſt ſi ancienne, qu'on retrouve les ongles des momies colorés ainſi. La plante qui fournit cette préparation naît dans les Indes & en Egypte; on nous fit aſſeoir enſuite pour faire une légère collation de fruits & de pileau, qui furent diſtribués aux hommes & aux femmes mariées, ſeulement. Ce n'était là, au reſte, que les fiançailles, le mariage ne devait être célébré que le dimanche ſuivant.

Tenir bien ſa maiſon & ſon ménage eſt un ſoin totalement étranger aux femmes Grecques, & cette négligence, les Turcs eux-mêmes la leur reprochent en les appelant, de pluſieurs noms injurieux. Se produire les jours de fête, parées de leurs bijoux héréditaires conſervés dans leur famille depuis pluſieurs générations,

c'eſt toute leur vanité & tout leur plaiſir.

Lorſqu'ils ſont mariés, les hommes ſont mariniers ou pêcheurs, ou cultivateurs de quelques vignes ou de quelques terres à grains; rarement poſſèdent-ils un troupeau de moutons ou d'autres beſtiaux; cette richeſſe ſerait trop viſible aux yeux des Turcs à qui il ſerait dangereux de la montrer. Leurs inſtrumens aratoires ſont imparfaits & groſſiers; ils emploient un nombre exceſſif de bœufs ou de buffles pour tirer un charriot ou mouvoir une charrue. On eſt ſurpris de voir douze ou quatorze de ces animaux attelés à une ſeule charrue & quatre hommes employés à les conduire, & on eſt tenté de croire que l'art de la culture leur eſt encore inconnu. Dans la Troade, les charriots employés aux uſages les plus communs ſont d'une forme très-ſemblable aux chars des guerriers, conſervés ſur les bas-reliefs. La caiſſe de leurs voitures eſt faite d'oſier & arrondie par-devant, elle n'a qu'un eſſieu & des roues baſſes faites d'une ſeule pièce, une flèche droite portant un joug pour deux bœufs de front; il eſt impoſſible, en les voyant, de ne pas ſe rappeler les temps héroïques, quoique c'en ſoit-là l'imitation groſſière, & qui dégrade bien ſes modèles. La Troade.

L'empereur Conſtantin, avant d'avoir fixé

La Troade.

à Byzance le siége de son empire, avait voulu l'établir dans la plaine qui s'étend entre Alexandrie & l'ancienne Troie, & avait si fort avancé cet ouvrage lorsqu'il renonça à son projet, qu'à en croire les historiens de Byzance, on appercevait déjà de la mer, beaucoup de murailles & de tours. A cette époque, lorsque toutes les cités de la Troade étaient encore assez florissantes, & au moins assez bien habitées, nulle partie de l'empire, d'une égale étendue, ne pouvait se vanter d'avoir un aussi grand nombre de villes, & un aussi haut degré de population & de splendeur.

CHAPITRE VII.

Voyage de Richard Pockoke à Selivrée & à Andrinople. — De la Thrace, ou de la Rumélie. — Du gouvernement des Turcs en général.

La Troade.

LA Thrace eſt cette partie de la Turquie d'Europe que nous appellons *Romanie*, les Turcs *Itella* & les Grecs *Rumélie*. Elle eſt bornée au nord par la Bulgarie, à l'occident par la Macédoine, au midi par l'Archipel, le détroit des Dardanelles & la mer de Marmara, & à l'orient par la mer Noire. C'était une province romaine que les Grecs diviſèrent en quatre autres; ſavoir l'*Europe*, qui était probablement ſur la mer, à l'orient; *Hamimontana*, au couchant près du mont *Hamus*, dans laquelle était *Platinopolis;* Rhodope, vers les montagnes du même nom, où était *Trajanopolis;* & la Thrace propre qui était entre deux, & dont on peut ſuppoſer qu'Andrinople était la capitale. Il s'en faut beaucoup que la Thrace ſoit une contrée auſſi fertile que quelques anciens l'ont prétendu; elle eſt ſéparée en deux par le mont Rhodope. Je partis de Conſtantinople, dit Pockocke, le 7 de juillet

après midi, avec la caravane qui allait à An-
La Troade. drinople. Nous prîmes notre route au ſud-oueſt, par un pays découvert, fertile, mais inégal juſqu'à Selivrée. On obſervera que l'on va aujourd'hui à Andrinople par la porte de *Selivrée*, & que celle d'*Andrinople* eſt à une diſtance conſidérable au couchant : on prenait autrefois ce chemin ; mais on l'a abandonné aujourd'hui, parce qu'il eſt moins beau que l'autre. Il y a environ à une lieue de Conſtantinople un grand bâtiment où l'on fabrique toute la poudre que l'on conſomme à Conſtantinople & dans les places ſituées ſur la mer Noire. Il y a à cinq milles de Conſtantinople une petite ville appelée *le Petit Pont*, qui eſt près de la mer, à l'iſſue d'un lac. Nous fîmes halte deux heures dans cet endroit ; nous marchâmes environ trois autres juſqu'à minuit, & nous couchâmes dans une prairie près du chemin.

Le 8, nous fîmes ſept milles juſqu'à une ville appelée le *Grand Pont*. Dix milles plus loin eſt un village maritime appelé *Camourgat* ; & environ une lieue au-delà, une petite ville appelée *Pevadore*. Ayant marché encore douze milles, nous arrivâmes à *Selivrée*, qui eſt la *Selymbria* de Ptolémée : elle eſt ſituée près de la mer au couchant de l'ancienne ville dont

dont on voit encore les murailles ſur une éminence. La vieille & la nouvelle ville, priſes enſemble, peuvent avoir un mille de circuit. La Troade.

Les Grecs & les Arméniens y ont chacun une égliſe, ornée de moſaïques, qui m'ont paru avoir été faites dans le moyen âge. Je vis près de l'une le relief d'un homme qui tient un pieu d'une main & de l'autre un long bouclier qui touche à terre. La vieille ville eſt mal peuplée; la nouvelle eſt au couchant, & ne ſubſiſte que parce qu'elle eſt un endroit de paſſage. Je reſtai un jour à *Selivrée* pour voir les antiquités qui s'y trouvent, & j'en partis le ſoir. Je vis en ſortant de la ville un parti de Tartares avec leurs arcs en écharpe: le reſte du chemin, depuis Selivrée juſqu'à Andrinople, eſt au couchant. Nous arrivâmes au bout de dix milles à une petite ville appelée *Kelieli*; nous fûmes coucher un mille plus loin, à *Chourley*: les Grecs & les Arméniens y ont une égliſe. Je vis autour de la ville les couvercles de pluſieurs cercueils de marbre & les ruines d'une muraille de briques & de pierres, qui m'a paru avoir fait partie d'un enclos. *Chourley* eſt ſituée ſur une éminence d'où l'on découvre la mer, à cinq heures de chemin d'*Héraclée* & quatre de *Rodoſto*: nous y reſtâmes juſqu'au ſoir.

La Troade.

Le 10, nous marchâmes environ deux heures jusqu'à une ville appelée *Borgas* : le soir nous fîmes huit milles jusqu'à *Baba*, où il y a un très-beau pont sur une petite rivière, une mosquée & une ancienne église de briques. Nous fîmes encore huit milles & nous couchâmes en plein champ; & le 11 nous marchâmes encore quatre milles jusqu'à *Hapsa*, qui est à huit milles d'Andrinople où nous arrivâmes le même jour.

Andrinople fut fondée par Oreste, fils d'Agamemnon, roi d'Argos & de Mycènes. Ce prince poursuivi, comme disent les poètes, par les furies vengeresses de la mort de sa mère, & ne pouvant demeurer dans sa patrie, où tout lui rappelait l'image de son crime, vint en Thrace avec le plus de Grecs qu'il put rassembler, & y bâtit une ville qu'il appela *Oresta*. Elle conserva ce nom jusqu'au règne de l'Empereur Adrien qui l'aggrandit & l'embellit extraordinairement : il fit d'*Oresta* une ville toute nouvelle qu'il appela Andrinople. Au commencement du treizième siècle, elle fut érigée en empire sous Théodore Lascaris. Quelques années après, Amurat, sultan des Turcs, sous prétexte de donner du secours à Jean Paléologue, empereur d'Orient, s'empara de la Bulgarie, de la Servie, d'une par-

tie de la Thrace, & établit le ſiège de ſon empire à Andrinople.

La Troade.

Les Turcs nomment cette ville *Edrinels* : elle eſt ſituée, partie ſur une éminence, & partie dans la plaine qui eſt au bas. L'ancienne ville paraît avoir été dans la plaine, où une partie de ſes murailles ſubſiſte encore. La rivière *Meritcheh*, qu'on appelle plus bas *Heber*, coule au midi de la ville, & reçoit un peu au-deſſous deux autres rivières.

Andrinople eſt fort agréablement ſituée ſur le penchant d'une colline & dans une belle plaine arroſée par trois rivières, & que la nature a pris ſoin d'embellir elle-même. Les bâtimens y ſont en général plus beaux qu'à Conſtantinople. Les boutiques & les caravenſerais ſont dans la ville, mais la plupart des habitans logent ſur la hauteur qui eſt au-deſſus de la vieille ville, à cauſe des avantages de la ſituation & de la beauté de la vue. Preſque toutes les maiſons ont des jardins ; les voûtes du baſar ſont d'une grandeur & d'une beauté ſingulière ; il y a deux ou trois moſquées hors la ville, dont la plus grande eſt bâtie de très-bon goût & n'eſt point inférieure à la plus belle de Conſtantinople ; celle de ſultan Sélim eſt la plus curieuſe, elle eſt ſoutenue en-dedans

La Troade. ſur quantité de colonnes de marbre, & dont deux ſont de vert antique.

Andrinople eſt une des quatre villes royales où les empereurs réſident; le ſérail eſt au couchant de la ville, il eſt bâti dans une belle plaine & près de la rivière; il y a dans les jardins pluſieurs maiſons pour les ſultanes, mais les bâtimens ſont ſi bas qu'ils reſſemblent à une chartreuſe; il faut un ordre particulier de la Porte pour entrer dans ce ſérail; il y a ſur la colline qui eſt au couchant du ſérail, un gros pavillon dont la vue eſt admirable.

On voit à Andrinople une quantité prodigieuſe de tourterelles & de cicognes; elles ſont preſque auſſi communes ici & auſſi privées que les poules dans nos villages de France. Le reſpect ſingulier qu'ont les Turcs pour ces oiſeaux, eſt cauſe quils multiplient beaucoup, & qu'ils font impunément leurs nids au pied des maiſons & ſous les fenêtres. Les tourterelles ſont en vénération pour leur innocence, & l'on reſpecte les cicognes parce que l'on eſt perſuadé qu'elles vont tous les hivers en pélerinage à la Mecque. C'eſt un bonheur, diſent les Turcs, pour les maiſons où ces oiſeaux font leurs nids, elles ſont préſervées pendant toute l'année du feu & de la peſte.

La ville d'Andrinople eſt gouvernée par un

janiſſaire-Aga, & il s'y fait un commerce conſi- La Troade.
dérable : elle fournit à tous les environs les marchandiſes qui viennent de Conſtantinople & de Smyrne, &c. ; on y récolte beaucoup de ſoie, & les denrées y ſont très-abondantes, les fruits & les vins y ſont excellens, les Grecs y ont un archevêque. Environ une lieue au ſud-oueſt de la ville il y a un village appelé *Demerlata* où Charles XII roi de Suède réſida quelques années avant qu'on le transférât à *Démonica*, à l'inſtigation de ſes ennemis qui trouvèrent ce village trop près du grand chemin. Les Français y ont deux ou trois maiſons & un conſul, les Anglais y en ont auſſi un, bien qu'ils y aient peu de commerce.

On voit, aux environs d'Andrinople & ſurtout parmi les Grecs, ces images riantes, ces peintures gracieuſes & naïves de la nature, qu'on trouve dans les poéſies d'Homère & de Théocrite. On ne peut être témoin, par exemple, des danſes des villageoiſes grecques ſans ſe repréſenter ces chœurs de nymphes où préſidait la déeſſe des bois, ſur les bords de l'Eurotas. La plus belle fille ou la plus diſtinguée mène la danſe & chante des airs fort gais, auxquels répondent en chœur, les autres filles qui la ſuivent. Rien n'eſt ſi ordinaire que de voir dans les campagnes des bergers ſoupi-

La Troade.

rer de tendres chanſons pour leurs maîtreſſes. Ils ont conſervé les anciens inſtrumens dont parlent les poëtes : les chalumeaux, les flûtes, les muſettes ſont leurs amuſemens & leurs plaiſirs. J'en ai vu qui s'occupaient a faire des guirlandes de fleurs pour celle de leurs brebis qu'ils chériſſent le plus. Ils ſont preſque toujours couchés à l'ombre, au bord de quelque ruiſſeau où ils s'amuſent entre eux à différens jeux, tels que ceux des premiers habitans du pays. Les Turcs eux-mêmes ont adopté quelques-uns des uſages de l'antiquité. Le ceinturon des grands, compoſé des plus riches étoffes & orné de broderie, rappèle à l'eſprit celui de Ménélas. Le voile blanc que portent les dames turques ſur leur tête, repréſente parfaitement celui d'Hélène. Cette princeſſe troyenne nous eſt dépeinte dans Homère, occupée à broder au milieu de ſes ſervantes, & c'eſt encore un uſage obſervé dans les harems & dans les bains, parmi les dames de Turquie. On ne finirait pas ſi on voulait rapporter toutes les reſſemblances qu'on remarque dans les coutumes de ce pays avec celles des premiers temps. Pendant que j'étais à Andrinople, je vis l'entrée d'un embaſſadeur extraordinaire que l'empereur envoya à la Porte pour conclure la paix.

Nous partîmes d'Andrinople le 17, nous prîmes notre route au Midi, & nous paſſâmes par un village appelé *Ahercui*, où il y a un grand caravanſerai pour les chameaux du grand-ſeigneur, qu'on élève dans le pays. La Troade.

Nous paſſâmes entre les montagnes & nous arrivâmes à *Demotica*, éloignée de prés de douze milles d'Andrinople. On y voit les débris des murailles d'un château & de pluſieurs grottes artificielles; les chrétiens occupent la croupe orientale de la colline & y ont deux égliſes. Charles XII, roi de Suède, y ſéjourna quelque temps; on me dit qu'il montait à cheval tous les après midi, & que quelques officiers de ſa ſuite qui aimaient la galanterie, étaient obligés de ſe cacher, de peur que le prince ne découvrît leurs intrigues. Pluſieurs grands de la Porte venaient ſouvent lui rendre viſite.

Le 18, nous fîmes un mille au nord-eſt juſqu'à la rivière *Meritcheh* qui eſt extrêmement rapide; nous la paſſâmes dans un bac, & nous fîmes ſept milles à l'eſt juſqu'à *Oaſoun-Cupri*, (le long Pont); cette ville eſt ainſi appelée d'un pont bâti à travers la plaine qui eſt inondée pendant l'hiver par la petite rivière *Erganch*. Ce pont a près d'un demi-mille de longueur & eſt compoſé de cent ſoixante-dix arches, il eſt

La Troade. entièrement bâti de pierres de tailles ; elle n'eſt aujourd'hui qu'une petite ville habitée par quelques chrétiens qui n'y ont point d'égliſe. Nous fûmes ſeize milles plus loin, à une autre petite ville appelée *Jeribol*, nous couchâmes dans cet endroit, & le lendemain nous marchâmes huit heures, juſqu'à *Rodoſto*. La partie de la Thrace que j'ai parcourue depuis mon départ de Conſtantinople, eſt extrêmement fertile ; les paturages y ſont très-abondans, & elle produit quantité de froment & de lin. Le pays eſt fort inégal, & les arbres y ſont aſſez rares, mais les anciens ont eu tort de nous dire que la Thrace était un pays ſtérile, à l'exception des côtes.

Rodoſto eſt l'ancienne *Biſanthe* : la ville eſt ſituée partie ſur une grande baie, & partie ſur la croupe des montagnes, & près d'un mille de longueur. Elle eſt preſque toutes bâtie par les Turcs ; on y trouve cependant pluſieurs familles grecques & arméniennes ; les derniers y ont une égliſe & les Grecs cinq, & l'archevêque d'Heraclée y a un palais. Cette ville fournit du vin & du bled à Conſtantinople. *Heraclée*, qu'on appelait autrefois Périnthus, eſt au nord-eſt près du cap qui eſt au nord de la baie. Je renvoyai en arrivant mon janiſſaire, mais il vint le lendemain pour me dire qu'il n'était

point satisfait, qu'il avait compté rester plus long temps avec moi, & que si je ne lui donnais pas davantage, il obligerait le consul d'Andrinople à le payer : il me menaça même de me faire assigner; ses menaces ne m'intimidèrent point, & je n'ouïs plus parler de lui. La Troade.

Je m'embarquai le 20 pour Gallipoli, & j'y arrivai le lendemain; Gallipoli fut la première ville où les Turcs se cantonnèrent en Europe. La situation de cette place est si favorable pour passer dans la Thrace, que les princes qui eurent des vues sur cette province, ont toujours commencé par se rendre les maîtres de cette ville. Elle fut le partage des Vénitiens après la prise de Constantinople par les Latins; mais Vatace, empereur des Grecs, la reprit & la mit à feu & à sang en 1235. Soliman, fils d'Orcan, la prit en 1357, & l'empereur Paléologue, pour se consoler de sa perte, dit qu'il n'avait perdu qu'une cruche de vin, & une étable à cochons, faisant allusion aux magasins de vin & aux caves que Justinien y avait fait bâtir pour l'entretien de la garnison & des troupes qui devaient garder le pays.

Cette ville est située à l'embouchure septentrionale de l'Hellespont sur plusieurs collines dont elle occupe la croupe méridionale, de manière qu'on ne l'apperçoit point en venant

La Troade.

du nord. *Lampſaque* eſt de l'autre côté en Aſie, une lieue plus loin vers le midi. Cette ville, quoiqu'elle ait trois mille de circuit eſt très-pauvre & peu commerçante; le haut de la ville, où la plupart des habitans logent, eſt très-agréable & toutes les maiſons y ont des jardins. Il y a, au couchant une petite rivière, & au midi un petit port fermé, & un baſſin dans la ville qui n'eſt point fréquenté. A l'Orient près de la petite baie, eſt un beau magaſin à poudre, où tous les vaiſſeaux du grand ſeigneur, qui croiſent dans la Méditerranée, viennent prendre celle dont ils ont beſoin. Il y a environ trois cents familles grecques à Gallipoli; on y trouve auſſi quelques Juifs. Comme les paſſagers, qui vont de Conſtantinople à Smyrne, s'arrêtent ſouvent dans cette ville, on ne doit pas être ſurpris que la peſte y ſoit fréquente.

Environ deux lieues au nord de Gallipoli, eſt l'iſthime de cette peninſule, à qui l'on donne environ cinq milles de largeur. L'iſthme était traverſé par une muraille, près de laquelle était une ville appelée *la Longue Muraille*; au midi & au nord du paſſage, où je crois qu'étaient *Seſtos* & *Abydos*, on voit, ſur une éminence éloignée d'un mille de la mer, les ruines d'un château où réſide un

derwiche; c'eſt probablement *Ægos*, où les Athéniens furent défaits par les Lacédémoniens & perdirent leur liberté. La Troade.

Le gouvernement des Turcs eſt un pur deſpotiſme militaire à quelques modifications près, c'eſt-à-dire, que la foule des habitans y eſt ſoumiſe aux volontés d'une faction d'hommes armés, qui diſpoſent de tout ſelon leur intérêt & leur caprice. Pour mieux concevoir dans quel eſprit cette faction gouverne, il ſuffit de ſe repréſenter à quel titre elle prétend poſſéder.

Lorſque les Ottomans conquirent l'empire Grec, ils ne le regardèrent que comme la dépouille d'un ennemi vaincu, comme un bien acquit par le droit des armes & de la guerre. Or, dans ce droit, chez les peuples barbares, le vaincu eſt entièrement à la diſcrétion du vainqueur; il devient ſon eſclave : ſa vie, ſes biens lui appartiennent, le vainqueur eſt un maître qui peut diſpoſer de tout, qui ne doit rien & qui fait grace de tout ce qu'il laiſſe. Tel fût le droit des Romains, des Grecs, & de toutes ces ſociétés de brigands que l'on a décoré du nom de conquérans : tel, de tout temps fut celui des Tartares dont les Turcs tirent leur origine. C'eſt ſur ces principes même que fut formé leur premier état ſocial; dans les plaines de la Tartarie, les hordes diviſées d'intérêt,

La Troade. n'étaient que des troupes de brigands armés pour attaquer ou pour ſe défendre, pour piller, à titre de butin, tous les objets de leur avidité. Déjà tous les élémens de l'état préſent étaient formés : ſans ceſſe errans & campés, les paſteurs étaient des ſoldats; la horde était une armée; or, dans une armée, les lois ne ſont que les ordres des chefs : ces ordres ſont abſolus, ne ſouffrent pas de délai, ils doivent être unanimes, partir d'une même volonté, d'une ſeule tête. Delà, une autorité ſuprême dans celui qui commande; delà une ſoumiſſion paſſive dans celui qui obéit : mais comme dans la tranſmiſſion de ces ordres, l'inſtrument devient agent à ſon tour, il en réſulte un eſprit impérieux & ſervile, qui eſt préciſément celui qu'ont porté avec eux les Turcs conquérans. Fier après la victoire d'être un des membres du peuple vainqueur, le dernier des ottomans regardait le premier des vaincus avec l'orgueil d'un maître. Cet eſprit croiſſant de grade en grade, que l'on juge de la diſtance qu'a du voir le chef ſuprême à la foule des eſclaves. Le ſentiment qu'il en a conçu ne peut mieux ſe peindre que par la formule des titres que ſe donnent les ſultans dans les actes publics : « Moi diſent-ils, dans les traités avec » les puiſſances d'Europe; moi qui ſuis, par

» les graces infinies du grand juſte & tout puiſ- La Troade.
» ſant créateur & par l'abondance des mira-
» cles du chef de ſes prophètes, empereur
» des puiſſans empereurs, refuge des ſouve-
» rains, diſtributeur des couronnes aux rois
» de la terre, ſerviteur des deux très-ſacrées
» villes, la *Mecque* & *Médine*, gouverneur de
» la ſainte cité de Jéruſalem, maître de l'Eu-
» rope, de l'Aſie & de l'Afrique, conquiſes
» avec notre épée victorieuſe, & notre épou-
» vantable lance; ſeigneur des deux mers,
» Blanche & Noire, de Damas, Odeur du
» Paradis, de Bagdad, ſièges des califes,
» des fortereſſes de Belgrade, d'Agria, &
» d'une multitude de pays, d'îles, de détroits,
» de peuples, de générations, & de tant d'ar-
» mées victorieuſes qui repoſent auprès de
» notre porte ſublime; moi enfin, qui ſuis
» l'ombre de dieu ſur la terre, &c. »

Du faîte de tant de grandeurs quels regards un ſultan abaiſſera-t-il vers le reſte des humains? Que lui paraîtra cette terre qu'il poſſède, qu'il diſtribue, ſinon un domaine dont il eſt maître abſolu? Que lui paraîtront ces peuples qu'il a conquis, ſinon des eſclaves dévoués à le ſervir? Que lui paraîtront ces ſoldats qu'il commande, ſinon des valets avec lesquels il maintient ces eſclaves dans l'obéiſſance? Et telle

La Troade.

eſt réellement la définition du gouvernement Turc. L'on peut comparer l'empire à un habitation de nos îles à ſucre, où une foule d'eſclaves travaillent pour le luxe d'un ſeul grand propriétaire, ſous l'inſpection de quelques ſerviteurs qui en profitent : telles ſont les provinces ſous le gouvernement des pachas. Ces provinces ſe trouvent encore trop vaſtes ; les pachas y ont pratiqués d'autres diviſions, & de là, cette hierarchie de prépoſés, qui, de grade en grade, atteignent aux derniers détails. Dans cette ſérie d'emplois, l'objet de la commiſſion étant toujours le même, les moyens d'exécution ne changent pas de nature; ainſi le pouvoir étant, dans le premier moteur, abſolu & arbitraire, il ſe tranſmet arbitraire & abſolu à tous ſes agens; chacun d'eux eſt l'image de ſon commettant. Il faut entendre avec quel orgueil le dernier de ces ſoldats, donnant des ordres dans un village, prononce : *c'eſt la volonté du ſultan, c'eſt le bon plaiſir du ſultan.* La raiſon de cet orgueil eſt ſimple; c'eſt que devenant porteur de la parole, & miniſtre de l'ordre du ſultan, il devient le ſultan même. Que l'on juge des effets d'un tel régime, quand l'expérience de tous les temps a prouvé que la modération eſt la plus difficile des vertus; quand dans les hommes qui en ſont les apôtres,

elle n'eſt ſouvent qu'en théorie : que l'on juge des abus d'un pouvoir illimité dans les grands qui ne connaiſſent ni la ſouffrance, ni la pitié : dans des parvenus avides de jouir, fiers de commander, & dans des ſubalternes avides de parvenir ; que l'on juge ſi des écrivains ſpéculatifs ont eu raiſon d'avancer que le deſpotiſme en Turquie, n'eſt pas un ſi grand mal que l'on penſe, parce que réſidant en la perſonne du ſouverain, il ne doit peſer que ſur les grands qui l'entourent : ſans doute, comme diſent les Turcs : *Le ſabre du ſultan ne deſcend pas juſqu'à la pouſſière* : mais ce ſabre il le dépoſe dans les mains de ſon viſir, qui le remet au pacha, d'où il paſſe au *moiſallam*, a l'*aga*, & juſqu'au dernier *delibaçhe*, enſorte qu'il ſe trouve à la portée de tout le monde, & frappe juſqu'aux plus viles têtes. Ce qui fait l'erreur de ces raiſonnemens, eſt l'état du peuple de Conſtantinople, pourquoi le ſultan ſe donne des ſoins qu'en effet l'on ne prend pas ailleurs ; mais ces ſoins qu'il rend à ſa ſûreté perſonnelle, n'exiſtent pas pour le reſte de l'empire ; l'on peut dire même qu'ils y ſont de facheux effets ; car ſi Conſtantinople manque de vivres, l'on affame dix provinces pour lui en fournir. Cependant, eſt-ce par la capitale que l'empire exiſte ou par les provinces ? En cas de

La Troade,

La Troade.

guerre, eſt-ce la capitale qui fournit des ſoldats & les nourrit, ou bien les provinces? C'eſt donc dans les provinces qu'il faut étudier l'action du deſpotiſme, & en Turquie, comme par-tout ailleurs, cette étude convainct que le pouvoir arbitraire dans le ſouverain eſt funeſte à l'état, parce que du ſouverain il ſe tranſmet néceſſairement à ſes prépoſés, & que dans cette tranſmiſſion il devient d'autant plus abuſif qu'il deſcend davantage, puiſqu'il eſt vrai que le plus dur des tyrans eſt l'eſclave qui devient maître.

En chaque gouvernement, le pacha étant l'image du ſultan, il eſt comme lui deſpote abſolu; il réunit tous les pouvoirs en ſa perſonne; il eſt chef & du militaire & des finances, & de la police & de la juſtice criminelle; il a droit de vie & de mort; il peut faire à ſon gré la paix ou la guerre; en un mot, il peut tout. Le but principal de tant d'autorité, eſt de percevoir le tribut: ce devoir rempli, on n'en exige pas d'autre, l'on ne s'inquiette pas même de quelle manière l'agent pourvoit à le remplir: les moyens ſont à ſa diſcrétion.

A titre d'image du ſultan, le pacha eſt chef de toute la police de ſon gouvernement, & ſous ce titre il faut comprendre auſſi la juſtice criminelle; il a le droit le plus abſolu de vie

&

& de mort, il l'exerce ſans formalité, ſans appel; par-tout où il rencontre un délit, il fait ſaiſir le coupable, & les bourreaux qui l'accompagnent l'étranglent ou lui coupent la tête ſur-le-champ, quelquefois ils ne dédaignent pas de remplir leur office. La Troade.

L'adminiſtration de la juſtice contentieuſe eſt le ſeul article que les ſultans aient ſouſtrait au pouvoir exécutif des pachas, ſoit parce qu'ils ont ſenti l'énormité des abus qui en réſulteraient, ſoit parce qu'ils ont connu qu'elle exigeait un temps & des connaiſſances que leurs lieutenans n'auraient pas. Ils y ont prépoſé d'autres officiers qui, par une ſage diſpoſition, ſont indépendans du pacha; mais comme leur juriſdiction eſt fondée ſur les mêmes principes que le gouvernement, elle a les mêmes inconvéniens.

Tous les magiſtrats de l'empire s'appèlent *cadis*, c'eſt-à-dire *juges*; ils dépendent d'un chef principal qui réſide à Conſtantinople, le titre de ſa dignité eſt celui de *cadi el aſkar* ou *juge de l'armée*, ce qui indique, comme je l'ai déjà dit, que le pouvoir eſt abſolument militaire & réſide entièrement dans l'armée & dans ſon chef. Ce grand *cadi* nomme les juges des principales villes; ces juges, à leur tour, en nomment d'autres dans les lieux de

La Troade.

leurs dépendances. Mais quel eſt le titre pour être nommé ? Toujours de l'argent ! Tous ces emplois, comme ceux du gouvernement, ſont à l'enchère & ſont également affermés pour un an. Qu'arrive-t-il de-là ? que les fermiers ſe hâtent de recouvrer leurs avances, d'obtenir l'intérêt de leur argent & d'en retirer même un bénéfice. Or, quel peut être l'effet de ces diſpoſitions dans des hommes qui ont en main la balance où les citoyens viennent dépoſer leurs biens.

Le lieu où ces juges rendent leurs arrêts ne répond preſque jamais à l'idée de l'emploi ſacré qui s'y exerce. Dans un appartement nu & en dégât, quelquefois dans ſa propre maiſon, le cadi s'aſſied ſur une natte ou ſur un mauvais tapis; à ſes côtés ſont des ſcribes & quelques domeſtiques, la porte eſt ouverte à tout le monde. Les parties comparaiſſent, & là, ſans interprètes, ſans procureur, chacun plaide lui-même ſa cauſe. Aſſis ſur les talons, les plaideurs énoncent les faits, diſcutent, répondent, conteſtent, argumentent tour-à-tour; quelquefois les débats ſont violens, mais les cris des ſcribes & le bâton du cadi rétabliſſent l'ordre & le ſilence. Fumant gravement ſa pipe & roulant du bout des doigts la pointe de ſa barbe, ce juge écoute, interroge & finit

par prononcer un arrêt ſans appel, qui n'a que deux mois tout au plus de délai. Les parties ſe retirent peu contentes, ſe retirent cependant avec reſpect, & paient un ſalaire évalué le dixième du fonds ſans réclamer contre la déciſion, parce qu'elle eſt toujours motivée ſur l'infaillible *coran*. La Troade.

Fin du Tome troiſième.

81807

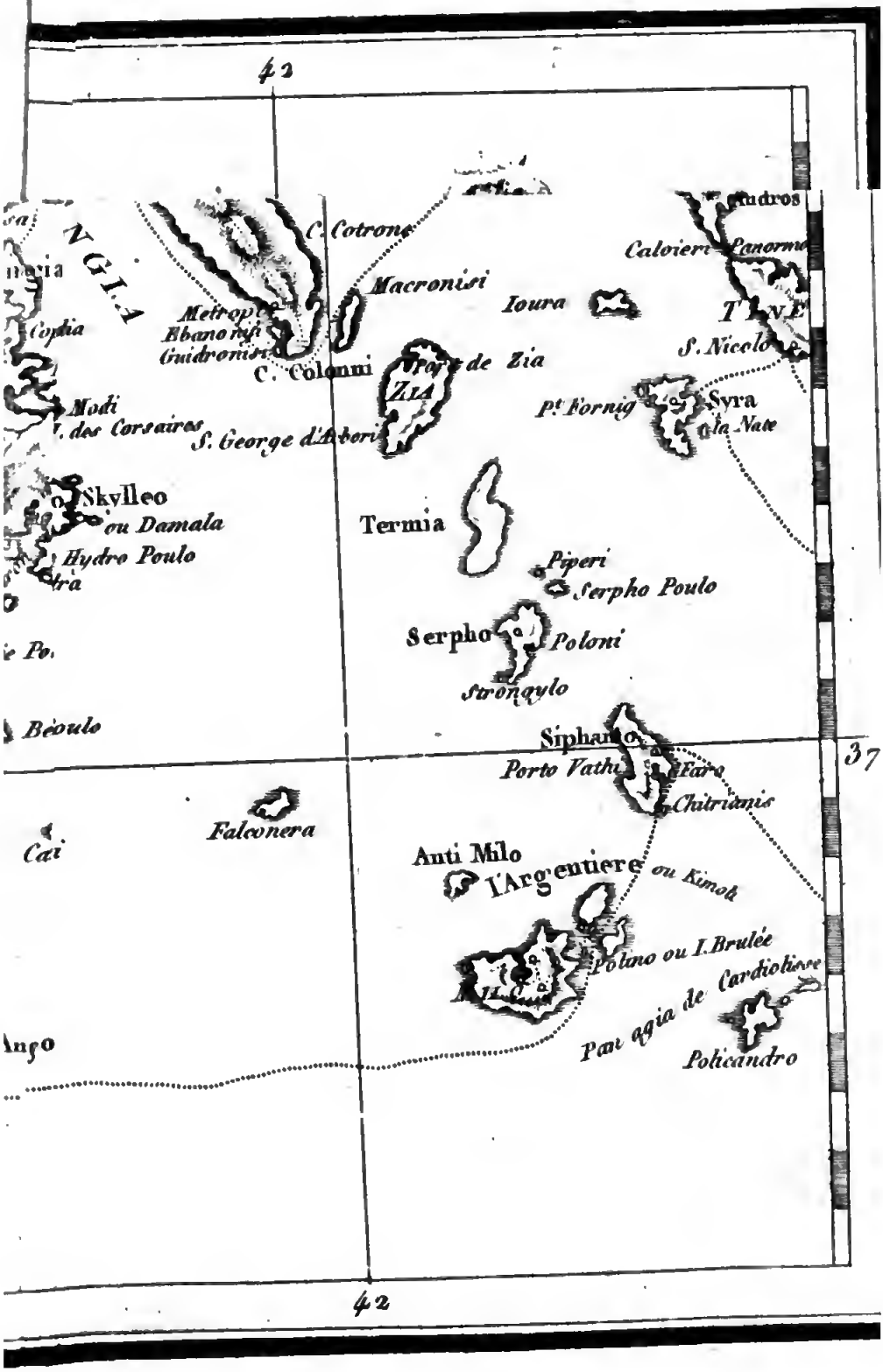
42
C. Cotrone
Macronisi
Ioura
Caloieri
Panorme
S. Nicolo
Metropolis
Ebanomi
Guidronisi
C. Colonni
Trop. de Zia
ZIA
Pt Fornig
Syra
Ola Nate
S. George d'Arbori
Modi
Skylleo
ou Damala
Hydro Poulo
Termia
Piperi
Serpho Poulo
Serpho
Poloni
Stronqylo
Siphanto
Porto Vathi
Faro
Chitriamis
37
Falconera
Anti Milo
l'Argentiere
ou Kimoli
Polano ou I. Brulée
Pan agia de Cardiotisse
Policandro
42

Biblioteca Nazio
FONDO
PALATINO
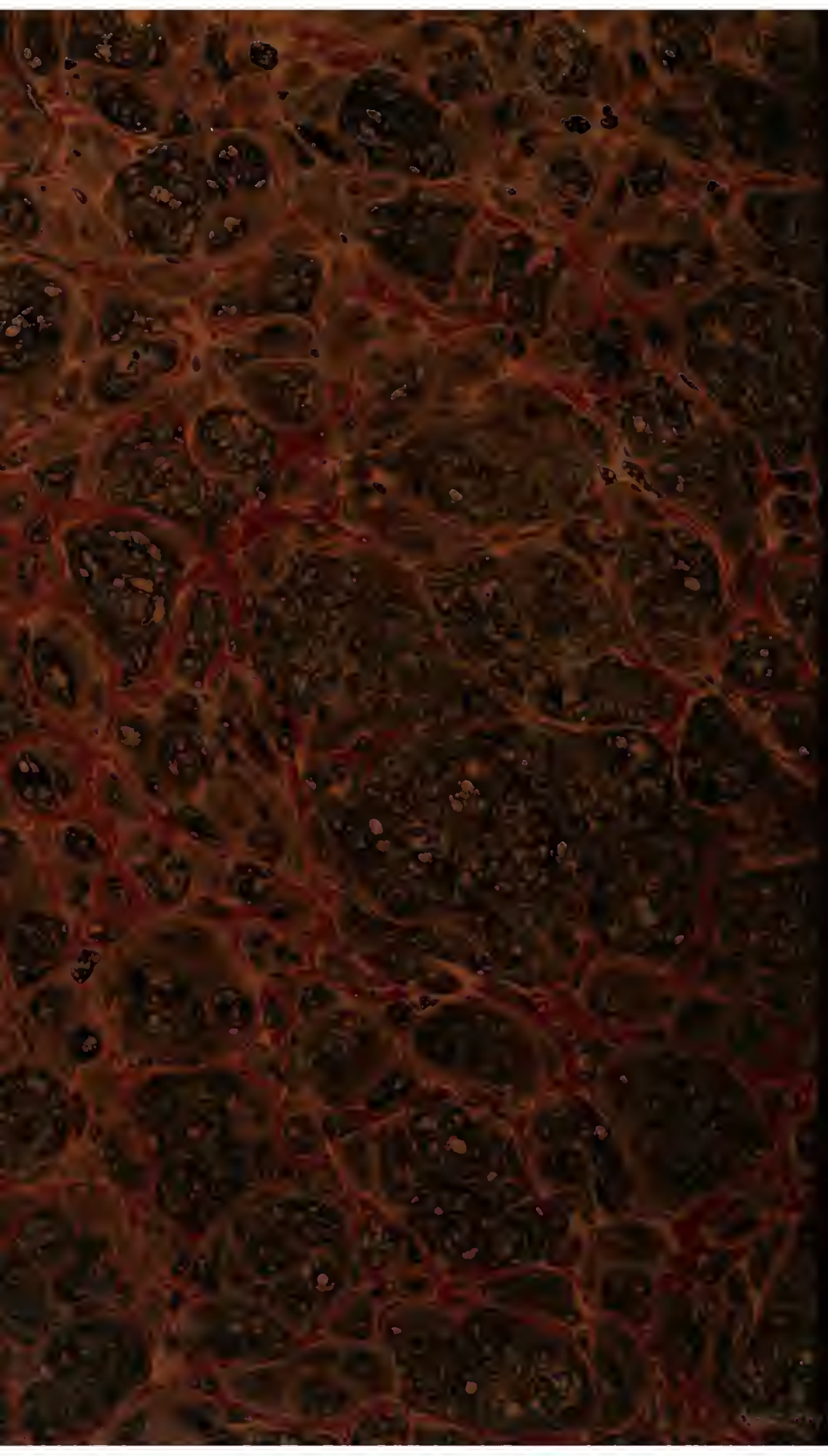
Digitized by Google